

Étienne Parent
Conférences



BeQ

Étienne Parent
(1802-1874)

Conférences

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *Littérature québécoise*
Volume 144 : version 1.0

Journaliste, essayiste, conférencier, avocat, député, puis secrétaire d'État à Ottawa, Étienne Parent a été de nombreuses années directeur du journal *Le Canadien*, auquel il assigne comme devise : « Nos institutions, notre langue et nos lois ». Patriote, il s'opposera pourtant au radicalisme de Papineau et de ceux de 37-38. Ce qui n'empêchera cependant pas qu'il sera emprisonné, pour « menées séditeuses ». De 1846 à 1852, il se fait conférencier.

L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française

*(Conférence prononcée à l'Institut canadien
de Montréal le 22 janvier 1846.)*

MESSIEURS, – Si j'ai bien compris le but de cet Institut, il est tout national. Il a été formé pour offrir, au sein de la nouvelle capitale, aux hommes actifs et intelligents de notre origine, un point de réunion, un foyer de lumières, un centre d'action, au profit de ce que, faute d'un autre mot, nous sommes convenus d'appeler notre nationalité, la nationalité canadienne-française.

Ce devra donc être un sujet intéressant pour vous, et partant propre à mériter votre indulgence sur la manière dont il sera traité, que de vous entretenir d'un moyen de raffermir et de conserver cette nationalité, qui nous est si chère et à juste titre, non seulement sous le rapport du sentiment et de l'honneur, mais encore sous celui de l'intérêt de notre race.

Je sais qu'il y a malheureusement des hommes qui,

soit par peur de la lutte que nous aurons à soutenir, soit pour n'avoir pas su apprécier les chances de salut qui nous restent encore, soit enfin parce que la marche à suivre répugne à leurs penchants ou prédilections politiques, – je sais, dis-je dans toute l'amertume de mon cœur, qu'il y en a qui ont perdu la foi dans la conservation de notre nationalité, et qui, comme ces Romains d'autrefois, désespérant du salut de la patrie, se sont placés dans leurs chaises curules, et attendent stoïquement, je ne dirai pas avec indifférence, que l'ennemi victorieux vienne fouler aux pieds leurs dieux pénates et renverser les autels de la patrie. Ce n'est pas à eux que je m'adresse aujourd'hui, mais bien aux vrais et fermes croyants, qui, je le crois sincèrement, forment la grande masse de notre origine. Si je n'avais cette croyance, je me tairais, et je me bornerais à pleurer en silence sur la destruction d'une espérance qui a fait ma joie dans les temps heureux, mon appui dans les temps de malheur, mon guide dans les temps difficiles et orageux. En effet, quels sacrifices, quel dévouement demander à des gens qui ne croient pas ? Et l'on ne s'imagine pas, sans doute, que nous maintiendrons notre nationalité sans quelques efforts, sans quelques sacrifices, sans dévouement, surtout situés comme nous le sommes, environnés, étreints de toutes parts, imprégnés même sur plusieurs points importants du dissolvant d'une nationalité étrangère.

Ici, messieurs, pour prévenir toute fausse interprétation de notre pensée, disons que nous ne nourrissons aucun sentiment de haine ou de jalousie contre cette nationalité étrangère, dans laquelle je ne comprends pas seulement la population anglo-saxonne du Canada, mais aussi celle des pays voisins qui, à mon avis, est encore plus menaçante que l'autre. Par le cours d'événements providentiels, les deux nationalités se sont trouvées jetées dans ce quartier du globe ; et il est pareillement dans l'ordre de la Providence, dans la nature des choses humaines, que chacune fasse tout ce qui sera en elle pour se maintenir et s'étendre. Des deux côtés on aurait tort de s'en vouloir du mal ; car de part et d'autre on est des instruments entre les mains de Dieu. C'est à chacun de faire ce que le devoir, l'honneur et son intérêt légitime lui commandent, toujours en respectant les règles sacrées de la morale publique ; de remplir le mieux qu'il pourra le rôle que le dramaturge suprême lui a donné dans le grand drame du monde, et d'attendre avec confiance, et en toute charité chrétienne envers les autres acteurs, le dénouement qui doit terminer la pièce, et dont la nature est le secret de l'avenir. Et s'il y en avait qui vissent dans l'attachement que nous avons pour notre nationalité de la désaffection pour notre mère-patrie, il nous serait facile de les convaincre par les faits du passé, par les symptômes du présent, comme par les

présages de l'avenir, que la meilleure et la plus forte garantie de permanence qu'ait la souveraineté britannique sur cette partie du continent américain, gît dans la conservation de la nationalité canadienne-française. Au reste, notre nationalité c'est notre propriété : en cherchant à la conserver, nous ne faisons qu'user de notre droit, d'un droit que nous tenons de l'auteur même de toutes choses. Ainsi : Dieu et mon droit, et Honni soit qui mal y pense.

Maintenant, venons-en plus directement à notre sujet.

Les moyens de maintenir notre nationalité peuvent se diviser en trois classes : moyens religieux, moyens politiques, moyens sociaux. Religieux et politiques, en tant qu'ils sont mis en œuvre par les chefs religieux ou les chefs politiques, et tiennent à l'ordre religieux ou à l'ordre politique proprement dits, et sociaux en tant qu'ils sont l'œuvre des particuliers composant la société civile, et en dehors du mouvement politique ou de l'action religieuse.

Mon intention n'est pas de vous parler des moyens religieux ni des moyens politiques ; ma tâche serait trop longue et peut-être trop délicate. D'ailleurs, notre clergé en général a si bien compris sa position, il s'est montré si dévoué, si national, il a tant fait déjà pour la cause commune, que l'on peut être assuré qu'il ne reculera

pas plus devant les exigences de l'avenir qu'il ne l'a fait devant celles du passé. On peut en dire autant de nos chefs politiques des différentes nuances ; le dévouement, les sacrifices, les efforts ne leur ont point manqué. Si quelquefois il a pu arriver qu'ils eussent pu, selon quelques-uns, faire mieux qu'ils n'ont fait, jamais on n'a pu, je crois, leur supposer avec droit de mauvaises intentions. Ils ont pu se tromper comme les plus grands politiques de tous les pays l'ont fait ; mais leur réputation de bons patriotes ne doit pas en souffrir. Bornons-nous donc à espérer qu'ils continueront, eux et ceux qui leur succéderont, leurs efforts et leur dévouement pour la cause commune. Prions-les surtout de ne pas nous épargner les sacrifices d'amour-propre. Ce sont ceux dont nous avons le plus besoin peut-être de la part de tout le monde, dans notre position actuelle, et ce sont aussi ceux qui se font le plus difficilement. Et la raison en est bien simple : les hommes politiques sont toujours portés, et plus ils sont consciencieux dans leurs convictions, plus ils sont entraînés à s'identifier avec la cause publique, à confondre leur cause avec celle du pays. Il leur est alors très difficile de distinguer les sacrifices personnels, qu'ils feraient très volontiers, des sacrifices de principes politiques, qu'ils savent ne pouvoir point faire. L'histoire de tous les peuples est remplie d'exemples à l'appui de cette observation et des malheurs incalculables qu'ils ont produits.

Eh ! messieurs, ce n'est qu'hier encore que l'on a vu rentrer en France tout ce qui lui reste des trésors et des flots de sang qu'elle versa, pendant vingt ans, sur les pas du plus grand politique comme du plus grand capitaine de notre temps... et c'était un peu de cendres et un cercueil : cendres et cercueil environnés de gloire, si vous voulez. Il en eût été bien autrement si cet homme prodige n'eût pas trop souvent pris les inspirations de sa propre gloire pour celles de la gloire et des intérêts de la France. Ainsi, dans toutes nos courses périlleuses dans le domaine de la politique, que la pensée de notre nationalité soit toujours présente à notre esprit ; qu'elle soit pour nous un moyen de salut, comme autrefois la vue du serpent d'airain pour les Hébreux ; ayons constamment l'œil fixé sur elle, de peur qu'au retour nous ne trouvions d'elle... pas même une tombe glorieuse à arroser de nos larmes.

Encore une fois, prions nos hommes publics, qu'ils soient au pouvoir ou qu'ils en soient dehors, de se tenir toujours prémunis contre cette illusion ; car si, comme quelqu'un l'a remarqué, il faut que nous ayons deux fois raison pour avoir justice, nous aurons toujours deux fois tort lorsqu'il nous arrivera de nous tromper.

Et voulons-nous ne nous tromper que le moins souvent possible, que l'idée de notre nationalité soit toujours notre phare, notre boussole, notre étoile

polaire, au milieu des écueils dont est semée la mer orageuse de la politique. Soyons bien persuadés que ce qu'il y a de plus menacé, de menacé avant tout, pour nous, ce n'est pas la liberté politique, qui est pour ainsi dire indigène à ce continent, mais bien notre nationalité. C'est donc de ce côté que doit principalement se tourner notre attention. Lorsque dans un mouvement, dans une démarche quelconque, il y aura clairement à gagner pour notre nationalité, ne nous inquiétons du reste que secondairement. Notre nationalité pour nous, c'est la maison ; tout le reste n'est que l'accessoire, qui devra nécessairement suivre le principal. Soyons nationalement ou socialement forts et puissants, et nous le serons politiquement. Au contraire, si nous négligeons le soin de notre nationalité, les occasions de raffermir, soyons bien sûrs que personne ne viendra nous tendre la main au moment du besoin ou du danger.

De cette vérité que nous n'avons rien à attendre du dehors, résulte pour nous la nécessité, le devoir d'éviter, autant que possible, l'aigreur et l'animosité dans les discussions, lorsqu'il s'en élève au milieu de nous, je dirai même entre nous et ceux de l'autre origine, car la passion ne fait jamais de bien à une cause. Toutes nos haines, toutes nos disputes tourneront nécessairement, en nous affaiblissant, au profit de la nationalité rivale. Discutons avec vigueur, avec chaleur même, mais ne trempions jamais notre plume dans le

fiel et le poison ; et que, lorsque l'opinion de nos compatriotes se sera prononcée pour un côté ou pour l'autre, le parti vaincu, loyalement vaincu, fasse comme ce citoyen de Sparte qui, en arrivant chez lui d'une élection populaire où il avait succombé, s'écria : Rendons grâces aux Dieux, il s'est trouvé dans Sparte trois cents citoyens valant mieux que moi.

Mais j'ai dit que je ne voulais pas vous entretenir des moyens politiques de conserver notre nationalité. Pardonnez-moi donc ce petit écart ; pardonnez-le à une crainte qui s'est plus d'une fois emparée de mon esprit, au milieu de nos discussions politiques ; c'est que si notre nationalité succombe un jour, la politique avec ses entraînements et ses passions aura sa bonne part dans ce déplorable événement !

Venons-en donc aux moyens que j'appelle sociaux, c'est-à-dire, à ceux que les particuliers, en tant que membres de la société, peuvent employer en dehors de l'action religieuse ou politique.

Si nous voulons conserver notre nationalité, il faudra nous assurer une puissance sociale égale, pour le moins, à celle qui lui sera opposée. En vain nous retrancherions-nous derrière des traités ; en vain nous ferions-nous un rempart de tous les principes de la morale publique, du droit naturel et du droit des gens ; il est un droit qui, dans le monde et surtout entre

peuples, l'a presque toujours emporté sur tous les autres droits, et ce droit est celui du plus fort, ou, ce qui presque toujours revient au même, le droit du plus habile. Or, s'il est des moyens d'augmenter ou de maintenir notre puissance ou notre importance sociale, nous nous empresserons, n'est-ce pas, de les employer ; et s'il existe des préjugés qui s'opposent à l'emploi de ces moyens, nous nous efforcerons individuellement et collectivement de les détruire. C'est ce que je vais vous demander en vous sollicitant d'ennobler la carrière de l'industrie, en la couronnant de l'auréole nationale ; et cela dans un but tout national : car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité. Je viens vous supplier d'honorer l'industrie ; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays.

Non, messieurs, l'industrie n'est pas suffisamment honorée parmi nous : elle ne jouit pas de ce degré de considération qu'elle devrait avoir dans l'intérêt de notre nationalité. Oui, nous avons encore des restes de ce préjugé qui régnait autrefois chez la nation dont nous descendons contre le travail des mains, voire même contre toute espèce de travail ou d'industrie, où un noble cachait son écusson, lorsqu'il se trouvait obligé

de s'occuper de quelque négoce, où la robe même avait peine à trouver grâce. Maintenant et chez nous, on ne peut plus, Dieu merci, viser à la noblesse ; mais l'on veut être homme de profession ; c'est encore l'amour des parchemins. Disons-le, on méprise l'industrie. S'il en était autrement, verrions-nous tous les jours nos industriels aisés s'épuiser pour faire de leurs enfants des hommes de profession médiocres, au lieu de les mettre dans leurs ateliers ou dans leurs comptoirs, et d'en faire d'excellents artisans ou industriels ? Verrions-nous ceux d'une classe plus élevée préférer voir leurs enfants végéter dans des professions auxquelles leurs talents particuliers ne les appellent pas, ou, ce qui est pis encore, leur préparer une vie oisive, inutile à eux et à leur pays, au lieu de les mettre dans la voie de quelque honnête et utile industrie ? Et qu'arrive-t-il de ce fol engouement pour les professions libérales ? C'est que ces professions sont encombrées de sujets, et que la division infinie de la clientèle fait perdre aux professions savantes la considération dont elles devraient jouir. Ainsi l'on manque le but qu'on avait en s'y portant en foule. Ce dernier résultat n'est guère à regretter cependant, s'il peut amener le remède au mal dont je me plains. Mais qu'arrive-t-il encore de ce funeste préjugé qui fait qu'on a honte d'une honnête industrie ? Il arrive, messieurs, – et c'est ici que le mal prend les proportions d'un mal national, – il arrive, en

général, que les sujets que nous jetons, pour ainsi dire, à l'industrie, cette force des nations modernes, sont toujours, à de rares exceptions près, bien inférieurs à ceux qui sortent du sein de la population nouvelle.

L'on pense bien que je n'entends pas confesser ici l'infériorité de notre race à aucune autre race au monde. Non, certes : loin de là. Sans parler de la vieille France qui marche depuis plusieurs siècles à la tête de la civilisation, qui bat la marche aux idées, qui est le souverain arbitre du goût pour tout le monde civilisé ; en nous bornant à parler de ce scion qu'elle a laissé orphelin dans ce coin reculé du globe, on peut dire avec orgueil qu'un petit peuple qui dans les professions libérales, depuis moins d'un demi-siècle qu'il a pris l'élan, a produit des hommes comme les Papineau, père et fils, les Bédard, père et fils aussi, les Viger, les Rolland, les Vallières, les Moquin, les Plamondon, les Quesnel, les Caron, les Cherrier, les Morin, les Duval, les Girouard, et nombre d'autres hommes distingués que l'on pourrait citer, et d'autres que l'on pourra citer, lorsqu'ils auront eu le temps ou l'occasion de faire leurs preuves, sans excepter ceux qui se sont acquis une juste considération dans d'autres branches, – on peut, dis-je, proclamer tout haut qu'un pareil peuple, avec tous les obstacles qu'il a rencontrés, peut avoir la prétention de ne se croire inférieur à aucun autre sous le rapport de l'intelligence. Si, de fait, il se trouve dans une position

inférieure sous le rapport de l'industrie, cela est dû en grande partie à un préjugé que mon objet, ce soir, est d'aider à détruire ; qu'il est de notre intérêt comme peuple de déraciner d'au milieu de nous : il y va de notre nationalité, messieurs.

Une nationalité, pour se maintenir, doit avoir pour point d'appui des hommes réunis en société, et ces hommes doivent posséder une importance sociale égale, pour le moins, à toute force dénationalisatrice qui agit soit au dedans, soit du dehors. Or, qui fait la puissance sociale surtout en Amérique ? Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est l'industrie. Il ne pouvait en être autrement dans ce monde que l'on appelle nouveau, où le plus grand obstacle à surmonter pour les Européens qui y abordèrent, était une nature vierge et sauvage qu'il s'agissait de réduire en servage. Qu'avions-nous besoin, quel besoin avaient nos pères de ces peux de la féodalité qui autrefois s'asservirent l'Europe ? Ce n'était pas des guerriers qu'il leur fallait, mais de paisibles et vigoureux artisans ; la hache et non l'épée, voilà l'arme qui a fait la vraie conquête de l'Amérique. C'est donc l'industrie qui est la fondatrice des sociétés civilisées d'Amérique, et si les fondateurs des sociétés européennes furent, et si leurs descendants sont encore les nobles d'Europe, les industriels, les hommes du travail manuel dirigé par l'intelligence, voilà les nobles d'Amérique.

Le préjugé qui ravalait le travail des mains et l'industrie en général, quoique bien absurde aux yeux de la raison, se conçoit dans les sociétés européennes, où pourtant il s'affaiblit de jour en jour ; il se conçoit, dis-je, dans les sociétés fondées dans l'origine sous les auspices ou par l'épée de la féodalité. Mais en Amérique, il est plus qu'absurde, il est contre nature ; et dans le Bas-Canada, il est suicide. Il est contre nature, parce qu'il nous fait renier nos pères, qui étaient tous des industriels ; il est suicide, parce qu'il tend à nous affaiblir comme peuple, et à préparer notre race à l'asservissement sous une autre race. Arrêtons-nous un peu à cette considération.

L'intelligence est une puissance sans doute ; mais elle l'est à la condition de s'appliquer à des choses qui peuvent donner de la puissance. Or, fussiez-vous le peuple le plus intelligent du monde, si vous n'exercez pas utilement votre intelligence, elle ne vous rapportera rien, pas plus que la flèche que vous lanceriez dans le vide. À quoi vous servira votre intelligence si vous la laissez oisive, ou si vous vous jetez dans une carrière déjà encombrée, où les chances de succès doivent être nécessairement fort minimales, et où par conséquent l'insuccès et la ruine attendent le plus grand nombre ? Mais c'est sous le rapport national que je veux considérer la question. Quelle puissance sociale conserverons-nous, acquerrons-nous, si nous

continuons à user notre énergie dans des luttes ingrates, tandis que nous laissons à une autre origine la riche carrière de l'industrie ? Nous avons bien nos hommes de peine, nos artisans mercenaires ; mais où sont nos chefs d'industrie, nos ateliers, nos fabriques ? Avons-nous dans le haut négoce, la proportion que nous devrions avoir ? Et nos grandes exploitations agricoles, où sont-elles ? Dans toutes ces branches nous sommes exploités ; partout nous laissons passer en d'autres mains les richesses de notre propre pays, et partant le principal élément de puissance sociale. Et la cause de cela, c'est que les hommes que nous mettons en concurrence avec ceux de l'autre origine, leur sont inférieurs et sous le rapport de l'instruction et sous celui des capitaux employés. Et cela, parce que ceux des nôtres qui auraient pu soutenir cette concurrence avec avantage, ont dédaigné de se livrer à telle ou telle industrie, préférant végéter avec un maigre parchemin dans leur poche, ou dissiper dans l'oisiveté un patrimoine qu'ils auraient pu faire fructifier à leur profit et à celui de leur pays.

Qu'on me permette ici de rapporter une anecdote dont les personnages sont encore vivants, et que je pourrais nommer. Un riche industriel de Québec ayant fait faire un cours complet d'études à son fils, lui tint à peu près ce langage, à propos du choix d'un état :

« Eh bien ! mon fils, parmi tous les états, il faut en choisir un. Ils te sont tous ouverts ; car, grâce à Dieu, ma fortune me permet de te laisser libre, et les dépenses, quelles qu'elles soient, ne me coûteront pas. Mais avant de te décider, jette les yeux sur ce relevé de mes affaires de l'année, et vois quels profits me reviennent. Considère, quelle que soit la profession que tu prendras, si, après bien des années d'études et de travail, tu peux jamais te flatter d'en réaliser seulement la moitié. Considère aussi s'il te sera bien facile d'acquérir la considération dont je puis me flatter de jouir dans la société. »

Le fils réfléchit, et prit une résolution que je désirerais bien voir prendre par un grand nombre de mes jeunes compatriotes au sortir du collège : il ceignit le tablier de son père, et il est aujourd'hui à la tête d'une des premières boutiques de Québec. Ce brave père et ce fils digne de lui appartiennent à l'origine bretonne. Ils ont assuré dans leur famille la continuation d'une source de richesses, et à leur origine une source d'influence sociale. Dites-moi, ces deux hommes n'ont-ils pas bien mérité de leurs compatriotes ?

L'anecdote que je viens de rapporter me mène tout naturellement à vous parler d'une chose qui entre parfaitement dans notre cadre, savoir : le peu de soin que l'on prend généralement parmi nous de perpétuer,

de génération en génération, les maisons de commerce et autres, que réussissent quelquefois à établir nos compatriotes actifs et intelligents. Cela contribue plus qu'on ne pense à l'état d'infériorité relative dans lequel nous nous trouvons sous le rapport de l'industrie. Il n'y a que ceux qui ont formé une maison prospère qui peuvent vous dire ce qu'elle a coûté de travail, de soucis, de vigilance et d'économie ; ce qu'elle a exigé d'intelligence, de constance et de régularité. Et cependant, chose inconcevable, l'on voit tous les jours de nos compatriotes qui, sans chagrin, j'allais presque dire sans remords ferment eux-mêmes ou laissent finir avec eux une maison qui eût été un instrument de fortune tout monté pour un autre. Une clientèle nombreuse, des relations, des correspondances sûres sont formées, un crédit considérable est établi, il faudra des années pour créer tout cela, et tout cela on le sacrifie comme si rien n'était. On n'a pas d'enfants, ni de parents ; mais n'a-t-on pas des compatriotes, à qui on puisse épargner des années de labeur et de lutte aux premiers échelons de l'échelle industrielle, pendant lesquelles peut-être des étrangers ayant quelque avantage sur eux, – et ils en ont beaucoup sur nous, on le sait par expérience, – viendront élever à leur côté une concurrence inégale, désespérante et ruineuse. Oh ! messieurs, que du sein de cet Institut s'élève une voix et que cette voix soit assez forte pour réveiller l'écho dans

toute la chaîne des Laurentides, et que cette voix proclame bon et excellent patriote et méritant la couronne civique, celui d'entre nous qui aura eu le talent de former une bonne maison, et qui, au prix même de quelques sacrifices, aura le patriotisme de la remettre aux mains de quelque Canadien industriel. Cela nous aidera à créer avec le temps une industrie canadienne, qui pourra se mesurer en tout et sur tous les points avec l'industrie de l'autre race, et qui nous attirera l'estime et le respect de cette dernière. Alors il y aura entre les deux races une noble émulation, laquelle exploitera avec le plus de succès les immenses ressources de ce vaste et beau pays.

Ces souhaits, messieurs, adressons-les spécialement à la classe des marchands canadiens, qui, soit dit à son honneur, a pris depuis quelque temps un essor tout à fait encourageant pour les autres branches d'industrie. Jusqu'à tout récemment, on ne saurait s'empêcher de l'avouer, nos marchands en général n'étaient guère que les agents secondaires des marchands bretons pour l'écoulement de leurs marchandises parmi la masse du peuple. Mais depuis peu, ils semblent vouloir s'émanciper d'une tutelle peu honorable et peu profitable à la fois. Plusieurs d'entre eux se sont mis en rapport direct avec les manufacturiers et les marchands des îles Britanniques ; leurs efforts et leurs talents promettent d'être couronnés de succès ; d'heureux

symptômes de prospérité se sont déjà manifestés chez plusieurs, et il faut espérer que leur exemple sera contagieux. Mais que ceux qui réussiront se rappellent ce que leur aura coûté l'établissement de leur maison, et qu'avant de se retirer des affaires, ou du moment qu'ils sentiront leur activité s'affaiblir, ils assurent la continuation de leur maison. Ce sera mettre de jeunes compatriotes sur la voie d'une fortune assurée sans qu'il en coûte beaucoup. Ce sera en même temps le moyen d'assurer à notre race la part qui lui appartient dans l'industrie et la richesse du pays, et partant la part d'importance sociale sans laquelle nous espérerions en vain de conserver notre nationalité.

Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je pourrais vous présenter une foule d'autres considérations sur plusieurs autres points qui se rattachent étroitement à notre sujet. Par exemple, il y aurait beaucoup à dire sur les moyens à prendre pour imprimer l'élan à l'industrie canadienne dans ses différentes branches, et surtout dans la plus importante de toutes, l'agriculture. Oui, messieurs, l'agriculture qui, dans nos anciens établissements, se traîne ignoblement dans l'ornière d'une routine surannée, et qui, pour cela même et par d'autres causes, ne fait que de lents et timides progrès vers la conquête du sol vierge qui nous environne de toutes parts. Hélas ! je vous le demande, qu'a-t-on fait pour l'avancement de

notre agriculture ? On a voté beaucoup d'argent, il est vrai, pour aider les sociétés d'agriculture à donner des prix... Des prix à qui ? À des gens qui ne connaissent que les procédés d'une vieille routine. Autant vaudrait offrir des prix à des écoliers de 36^e pour des thèses de philosophie. Faites donc d'abord des agriculteurs, et ensuite vous entretiendrez l'émulation en donnant des prix aux plus méritants.

Qu'a-t-on fait aussi pour étendre à notre avantage le défrichement des terres incultes dont notre pays abonde ? Où sont nos sociétés pour faciliter l'accès à ces terres à la surabondance de notre population agricole, dans les anciens établissements, et lui fournir les moyens de s'y fixer et de s'y étendre, comme on le fait pour les colons de l'autre origine ? On a laissé faire, on a laissé aller les choses à cet égard comme à beaucoup d'autres. Eh ! messieurs, sommes-nous bien dans un siècle et dans des circonstances où l'on puisse impunément laisser faire, laisser aller les choses ? Nous sommes dans un monde où tout se meut, s'agite, tourbillonne. Nous serons usés, broyés, si nous ne remuons aussi. Il y a une quarantaine d'années, le navigateur de notre beau fleuve Saint-Laurent s'en rapportait uniquement aux vents et aux courants, – il laissait faire. Aujourd'hui que la navigation attache à ses vaisseaux ses centaines de bouillants chevaux de vapeur, elle marche, vole en dépit des vents et des flots,

chassant devant elle l'ancien cabotage partout où elle apparaît. Voilà, messieurs, l'image du laisser-aller et du mouvement industriel. Que cette révolution qui s'est opérée de nos jours, sous nos yeux, ne soit pas perdue pour nous, et qu'elle nous apprenne que l'empire du monde moderne a été donné au mouvement, à l'activité, à l'action vive, constante de l'homme sur la matière.

Mais encore une fois, je ne veux pas abuser de votre indulgence, et je dois laisser à votre intelligence le soin de suppléer aux lacunes qui se trouvent dans cette lecture, comme je vous laisse celui de corriger les imperfections qui s'y rencontrent. Avant de finir, cependant, je vous prierai de me prêter votre attention quelques moments de plus, pour entendre quelques explications, qui entrent bien dans mon sujet, mais qui auraient interrompu le fil des idées principales, si je les eusse données à l'endroit auquel elles se rapportent.

Lorsque dans le cours de cette lecture, j'ai déploré la manie, le préjugé qui fait que les pères de toutes conditions poussent leurs enfants vers les professions libérales, l'on pourrait penser, de quelques expressions un peu vagues ou trop générales, que ceux que je destine à l'industrie occupent dans mon esprit, ou doivent occuper dans celui des autres, sous le rapport de l'intelligence, un rang inférieur à ceux que je voudrais seuls voir dans les professions libérales, – ce qui serait

prononcer contre les classes industrielles un jugement d'infériorité intellectuelle. Rien n'est plus loin de ma pensée, et rien, à mon sens, ne serait plus loin de la vérité. En fait d'intelligence, il en faut très souvent, pour atteindre à l'éminence dans la carrière de l'industrie, plus que pour exercer avec succès une profession libérale. Ce seront, si vous voulez, des facultés intellectuelles différentes appelées en exercice dans l'un et l'autre cas, mais la somme d'intelligence requise pourra être aussi forte dans un cas que dans l'autre. Et qui a jamais été chargé de régler les titres de noblesse et de préséance entre les différentes facultés intellectuelles de l'homme ? L'homme donc qui s'élève par l'industrie doit avoir autant de droit à notre considération que celui qui brille dans une profession quelconque. Que l'industriel connaisse bien son droit à cet égard, et qu'il sache le faire respecter dans l'occasion. Qu'il ne craigne pas de lever la tête, il est le père de l'Amérique civilisée ; sans lui nous ne serions pas. C'est à toi surtout, homme des champs, à te redresser devant tous les autres, toi le nourricier de l'État ! Le plus grand poète de Rome a chanté tes travaux ; le plus grand monarque du monde en donne le signal chaque année et s'y associe, proclamant ainsi à trois cent millions d'hommes que ton état est le premier entre tous. Il y a plus, l'Égypte nous confond par les prodiges éternels de sa mécanique ; la Grèce et Rome

ont poussé les beaux-arts à un point qui fait le désespoir des modernes ; elles ont eu dans tous les genres des hommes que nous sommes forcés d'appeler encore grands auprès de nos grandeurs ; mais le grand agriculteur, elles n'ont pu le produire. Ce n'est que la science moderne qui nous a appris que l'agriculture était la première des sciences, comme sous le rapport industriel elle était reconnue depuis longtemps comme la première des industries. Il a donc fallu à l'intelligence humaine travailler pendant quatre mille ans pour former le grand agriculteur. Voilà, messieurs, ce me semble, pour l'agriculture un titre de noblesse passablement respectable, et qui vaut bien les parchemins et les diplômes dont s'enorgueillissait certaine classe de la société.

Voulez-vous que je vous donne un petit aperçu historique de la science agronomique chez les anciens ? Je vous dirai que le premier agronome que cite l'histoire, est Caton l'Ancien, qui vécut dans le III^e siècle avant Jésus-Christ, et qui a laissé un tout petit traité d'agriculture. Dans le siècle suivant, Magon, Carthaginois de naissance, qui écrivit vingt-huit livres sur l'agriculture, et Varron, dans le premier siècle avant Jésus-Christ, qui laissa un écrit sur le même sujet, sont les seuls noms de l'ère ancienne qui se trouvent associés aux études agronomiques. Dans le premier siècle de notre ère, on rencontre Columelle, qui fut le

plus grand agronome de l'Antiquité, et de là il faut sauter jusqu'au cinquième siècle pour trouver un agronome, Palladius. Puis, il paraît que la science agronomique resta endormie dans toute l'Europe jusqu'au treizième siècle, pendant lequel Crescenzi, natif de Bologne, mérita par ses études le titre de restaurateur de l'agriculture. Mais ceux qui ont pu apprécier l'importance, pour l'agriculture, des progrès de la chimie, qui est une science toute moderne, savent combien loin derrière eux les agronomes modernes ont laissé les anciens, sous une infinité de rapports. Le nombre seul des agronomes notables depuis le commencement du dernier siècle, – lequel dépasse le nombre de cent, – suffit pour démontrer combien il restait à ajouter aux travaux des anciens. Remarquons en passant que Chaptal en France, et sir Humphrey Davy en Angleterre, le premier mort en 1832, l'autre en 1839, – deux des plus célèbres chimistes du siècle, – ont laissé chacun dans sa langue un excellent ouvrage sur les applications de la chimie à l'agriculture. Ce sont, que je sache, les deux premiers ouvrages de ce genre qui aient jamais été publiés.

Enfin, messieurs, résumons. J'ai dit plus haut, – et je l'ai démontré, il me semble, – que l'industriel est le noble de l'Amérique ; et ses titres valent mieux et dureront plus longtemps que ceux des nobles du vieux monde. Les revers ni les révolutions ne les détruiront.

Ce sont des cités sans nombre et des empires que l'industriel a conquis sur la nature sauvage, non plus avec l'épée et le sang d'autres hommes, mais bien avec la hache et les sueurs de son propre front. Honorons donc l'industrie, messieurs, non pas seulement de gestes et de paroles, mais par nos actes. Si nous avons des enfants qui montrent du talent pour quelque genre d'industrie, encourageons-les à s'y livrer. Le plus souvent nous consulterons leur intérêt, et nous mettrons l'industrie en honneur parmi nous, et nous assurerons à notre nationalité la garantie de permanence la plus forte que nous puissions lui procurer. Les moyens d'instruction ont été rares parmi nous jusqu'à présent, et si ceux qui ont assez de fortune pour faire donner une bonne éducation à leurs enfants, méprisent l'industrie, elle nous échappera pour passer irrévocablement en d'autres mains, et la masse de notre population passera corps et âme sous la domination et l'exploitation d'une autre race. Et ce n'est pas de moi que vient cette idée ; elle vient de cette race-là même. C'est ce qu'elle a voulu dire, lorsque voyant notre répugnance pour la carrière industrielle, elle nous a jeté cette prédiction sarcastique : que nous étions destinés à lui servir de charrieurs d'eau et de scieurs de bois. – C'est aussi ce que voulait dire un écrivain américain, en nous donnant l'avis charitable, qu'ils nous balayeraient de la surface du globe : – *We will reform them out of the face of the*

earth. – Telles étaient ses expressions mêmes, si je me le rappelle bien.

Oh ! messieurs, nous les ferons mentir, n'est-ce pas, ces prophètes de malheur ; nous ne permettrons pas que les descendants des héroïques pionniers de la vallée du Saint-Laurent en deviennent les parias. Vous empêcherez l'histoire d'avoir un jour à parler ainsi : – « La partie inférieure du Canada, faisant partie de ce qu'on appela dans l'origine la Nouvelle-France, fut d'abord colonisée par des colons venus de France. Cette population sut se maintenir quelque temps par sa masse après la cession du pays à l'Angleterre. Les moyens d'instruire le peuple, soit par calcul ou autrement, furent longtemps négligés à la suite de cet événement, et il en résulta que les émigrés de la nouvelle métropole, ayant l'avantage d'une instruction industrielle supérieure, mus d'ailleurs par l'esprit d'industrie qui caractérise leur race, réussirent avec le temps à s'emparer de toutes les ressources du pays. Bientôt la nouvelle race obtint un ascendant marqué sur la société, et finit par lui imprimer son cachet particulier ; de sorte que aujourd'hui l'élément français de la société canadienne a été ou absorbé ou étouffé. C'est à peine si dans quelques coins reculés du pays se trouvent encore, sans mélange, quelques restes d'un peuple qui fut renommé par sa bravoure dans les combats, par son activité dans les courses aventureuses

du Nord-Ouest, autant que par ses qualités aimables dans la société, à tel point qu'il fut nommé le peuple gentilhomme. Si l'on en croit les mémoires du temps, la principale cause de la décadence d'un peuple aussi intéressant fut l'éloignement des classes aisées, les seules qui pussent se procurer de l'éducation alors, pour toute espèce d'industrie. Cela se conçoit en effet dans un pays où l'industrie était la seule source de richesse, et où la richesse était le plus grand sinon le seul moyen d'acquérir de l'importance sociale. La masse du peuple dut être livrée à l'influence et à l'action dénationalisatrice des chefs d'industrie de la race rivale, et perdre ainsi avec le temps son caractère national. »

Voilà, messieurs, ce que dira l'histoire, bien mieux assurément, mais enfin, voilà ce qu'elle dira si les classes aisées parmi nous ne sentent bientôt l'importance de leur mission, et ne se mettent à la hauteur des exigences de notre position sociale. Mais chacun fera ce que la patrie, ce que notre postérité attendent de lui. Et aujourd'hui peut-être suis-je moins le provocateur que l'interprète d'un sentiment qui fermente et germe déjà au cœur de notre population, et qui bientôt produira des fruits abondants, manne fortifiante dont notre nationalité s'alimentera, et qui nous mettra en état de transmettre intact à nos enfants l'héritage le plus précieux que nous ayons reçu de nos pères.

Importance de l'étude de l'économie politique

*(Conférence prononcée à l'Institut canadien
de Montréal le 19 novembre 1846.)*

Messieurs,

Au commencement de cette année, j'eus l'honneur de vous entretenir d'un sujet important sous le double rapport de l'intérêt particulier et de notre intérêt national. De plus en plus persuadé que, de tous les objets de notre affection, ce qu'il y a de plus menacé, comme ce qu'il est le plus de notre honneur de maintenir, c'est notre nationalité, je vais, si vous le voulez bien – et en cela je crois que je ne saurais mieux répondre à l'invitation que vous m'avez faite de vous adresser une seconde fois la parole – je vais, dis-je, obéir à la même inspiration, et traiter un sujet qui intéresse à un haut degré cette nationalité qui nous est si chère, tout en ne perdant pas de vue l'intérêt matériel de notre origine, lequel est du reste si intimement lié à la première qu'il ne fait avec elle qu'une seule existence, dont il est le corps et dont elle est l'âme. Le sujet dont

je vais vous entretenir n'est guère que la continuation, le complément de celui que je traitai la dernière fois, alors que j'essayai de vous démontrer que la malheureuse manie qui, parmi nous, pousse la jeunesse instruite presque en masse vers les professions dites libérales, était une cause d'affaiblissement pour nous, et un juste sujet d'alarme pour notre existence politique et nationale, en ce que toute l'énergie intellectuelle de notre race allait s'épuisant de génération en génération dans les luttes ingrates d'une carrière encombrée.

Cette idée, grâce à votre bienveillant passeport, eût-elle produit quelque impression, dût-elle induire une partie de notre jeunesse instruite à se jeter dans la voie large et féconde de l'industrie, nous n'aurions fait que poser les fondements de notre œuvre ; il resterait encore à y ériger, à y consolider l'édifice de notre puissance nationale. En effet, nous aurions bien d'excellents sujets pour l'agriculture, pour le commerce et pour toutes les autres branches de l'industrie, et par là un moyen d'attirer à nous les richesses, et de les répandre autour de nous ; nous aurions en un mot les éléments de la puissance et de l'influence sociales qui nous appartiennent. Mais ces grands intérêts que nous venons de créer, il faut les conserver, les augmenter ; il faut les tenir au niveau des intérêts rivaux, tant au milieu de nous qu'autour de nous, tant au dedans qu'au dehors. Il y a plus, il faudra les avancer, les protéger contre les

préjugés, les préventions, les idées fausses et erronées qui nous viennent des temps où l'on ignorait les principes de la science qui préside à tous ces grands intérêts sociaux. Or, messieurs, c'est ce que nous ne pouvons faire qu'en autant que nous aurons parmi nous des hommes profondément versés dans l'étude de l'économie politique, et dans l'application éclairée des principes qu'elle enseigne. Et cette science est nouvelle partout, puisqu'elle n'est apparue en corps complet de doctrine pour la première fois, en Angleterre, qu'en 1776, dans l'ouvrage du Dr Smith¹, *Wealth of Nations* ; en France, qu'en 1803, dans le *Traité d'Économie Politique* de J. B. Say². En 1785, Quesnay³ publia bien en France l'ouvrage intitulé : « Tableau économique et maximes générales du gouvernement économique », à l'ombre duquel se forma l'école des économistes ou physiocrates. McCulloch⁴, économiste distingué de nos jours, attribue même à Quesnay le mérite d'avoir été le premier qui ait donné à l'économie politique une forme systématique, et l'ait élevée au rang de science, et il reconnaît que les travaux des économistes français ont

¹ Adam Smith (1723-1790), économiste écossais. Auteur, parmi d'autres ouvrages, des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776).

² Jean-Baptiste Say (1767-1832), économiste français.

³ François Quesnay (1694-1774), médecin et économiste français.

⁴ John Ramsay McCulloch (1789-1864), économiste anglais.

puissamment contribué à accélérer les progrès de la science économique. Mais leur théorie fondée sur cet axiome, que « la terre est la seule source des richesses », a été rejetée par les économistes plus modernes, De sorte qu'aujourd'hui on ne recherche pas les oracles de la science au-delà de Smith en Angleterre, et de Say en France. Il faut rendre à l'Italie, cependant, la justice de reconnaître qu'elle eut l'initiative en économie politique ; car dès le seizième siècle, Botero¹ s'était occupé de cette science, et il fut suivi dans cette voie par plusieurs autres écrivains italiens.

Il y aurait donc sujet de s'étonner si une science aussi nouvelle et aussi vaste que l'économie politique, et qui, si l'on en juge par les plaintes et les remontrances de ceux qui en ont écrit, ne compte pas encore un très grand nombre d'adeptes en Europe même, le berceau, la dépositaire, la dispensatrice de toutes les sciences, il y aurait lieu de s'étonner, dis-je, si cette science était bien répandue dans un jeune pays comme le nôtre, à qui, pour arriver où il en est, il a fallu passer par tant d'épreuves de tous genres. Aussi faut-il l'avouer, par des causes dont nous aurons occasion de dire un mot dans le cours de cette lecture, les

¹ Giovanni Botero (1540-1617).

connaissances et l'expérience en fait d'économie politique sont fort bornées parmi nous, surtout quant aux branches les plus importantes de cette science, celles qui traitent des finances, du commerce et des sujets qui s'y rapportent. Et cet aveu, messieurs, nous avons à le faire dans un temps, dans des circonstances où jamais nous n'eûmes un besoin aussi pressant, aussi vital de connaissances profondes dans cette science si peu connue : c'est une réflexion, sans doute, que je ne suis pas le premier à faire, et que beaucoup d'autres ont faite avant moi. Que faut-il donc faire ? se désespérer, laisser à nos voisins le soin de veiller à nos intérêts, de régler et discuter les grandes questions économiques qui vont se présenter en foule à la tribune parlementaire ? Non, certes ! les enfants, les neveux des hommes qui firent toujours marcher le Bas-Canada à la tête des phalanges coloniales dans la longue lutte de la liberté politique, sauront maintenir leur race au même rang dans les discussions qui vont s'engager sur le terrain des intérêts matériels. Nous avons su trouver des Burke¹ et des Mirabeau², lorsqu'il nous les fallait, et maintenant qu'il nous faut des Cobden³ et des Peel⁴,

¹ Edmund Burke (1729-1797), homme politique et écrivain anglais.

² Victor Riqueti, *marquis* de Mirabeau (1715-1789), économiste français.

³ Richard Cobden (1804-1865), industriel et homme politique anglais.

⁴ Robert Peel (1788-1850), homme politique anglais, il fut premier

nous saurons les trouver. Nous les trouverons dans cette belle jeunesse, bouillante de patriotisme, avide des connaissances utiles, animée d'une noble émulation. Nous la verrons dédaigner les frivolités, les lectures de pur agrément, celles même d'une utilité moins urgente, pour se livrer entièrement à la grande étude du jour, à l'étude que réclame impérieusement non seulement l'intérêt de notre province, mais aussi celui de notre origine et de chacun des individus qui la composent.

C'est avec un plaisir toujours croissant que je vois paraître, dans les colonnes de la *Revue Canadienne*, les articles qui contiennent l'excellent et utile travail qu'a entrepris un de nos compatriotes, pour initier les lecteurs canadiens aux secrets, aux vérités de l'économie politique : ce travail devra mériter à son auteur la reconnaissance de ses compatriotes. Je n'ai qu'un regret, c'est que la publication de ce travail ne marche pas avec une rapidité suffisante, égale aux besoins pressants des circonstances. J'ai un autre regret, c'est que nos autres journaux canadiens ne reproduisent pas ces articles, ou ne dévouent pas tous, depuis quelque temps, une partie de leur espace à des analyses ou extraits de bons ouvrages sur l'économie politique. Une pareille matière, à mon humble avis, vaudrait bien

ministre.

les romans et nouvelles, plus ou moins frivoles, qu'ils nous débitent à la brasse dans chacune de leurs feuilles. Il faut à une population comme la nôtre, située comme la nôtre l'est, des lectures utiles et instructives. Et comme le journal périodique est devenu le livre du peuple, la seule voie à peu près par laquelle il puisse s'éclairer sur ses intérêts matériels, n'est-il pas déplorable de voir nos journaux se remplir de morceaux de littérature légère, pâture apprêtée pour les esprits oisifs et blasés d'une civilisation rendue à son terme ? Quel profit peut retirer des œuvres des feuilletonistes européens une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tous genres à accomplir ; une population, en un mot, dont la mission est de faire de sa part d'héritage sur le continent américain ce que les Anglais et les Français, par exemple, ont fait de l'Angleterre et de la France, et ce que nos voisins font si bien sur ce continent d'Amérique ? Avouez-le, messieurs les journalistes, ce ne sera pas avec le menu fretin du feuilletonisme européen, que vous nous aiderez à accomplir ce grand œuvre de civilisation. Bien au contraire, ces productions prestigieuses, toutes pétillantes d'esprit, écrites dans un style étudié, ornées de tous les charmes de l'imagination, ne feront que nous enivrer, et nous arrêter sur la route, semblables aux sirènes de la fable

dont la voix enchanteresse paralysait le voyageur imprudent qui s'approchait de leur retraite.

En effet, nos journaux, en se remplissant des produits de cette littérature éphémère, en inspirent nécessairement le goût : elle fait fureur au salon, et parfois même elle va jusqu'à faire oublier la colonne des mariages. Il en est d'elle comme du reste – *vires acquirit eundo* ; l'appétit vient en mangeant. Bientôt le journal ne suffit plus à l'appétit des lecteurs, et pour les satisfaire l'on a recours au libraire. Et tous les loisirs de notre jeunesse, sinon un temps plus précieux, se trouvent employés à des lectures qui entretiennent l'imagination dans l'exaltation, et laissent l'esprit dans le vide et l'inanition. Aussi, quand on ouvre nos journaux pour y chercher quelques produits de littérature indigène, qu'y trouve-t-on le plus souvent, à part des querelles de villages ? – des efforts d'imitation vers le feuilletonisme français, de jolis riens quelquefois assez joliment tournés à la française ; justement ce qu'il faut pour un succès de société, mais justement aussi ce qu'il faut pour faire déplorer à l'homme réfléchi, qui sent les besoins de son pays, de sa race, l'abus, la perte de beaux talents et d'un temps précieux, et pour les auteurs et pour les lecteurs.

Oh ! journalistes, réunissez-vous donc pour réparer le mal que vous avez fait. Faites donc comprendre à

notre jeunesse instruite, dans son intérêt autant que dans celui du pays, que le temps de la littérature légère n'est pas encore arrivé et n'arrivera de sitôt encore pour le Canada ; et qu'au risque de notre ruine individuelle et nationale, nous devons nous livrer entièrement et uniquement aux études sérieuses, aux lectures instructives, aux exercices graves de l'esprit. Libre aux hommes de la vieille et riche Europe de s'adonner aux travaux de l'imagination ; ils y trouvent la fortune, souvent même une renommée au moins viagère. Puis d'ailleurs, il se rencontre en Europe une telle exubérance d'hommes éclairés dans toutes les sciences qu'il y en a pour tous les besoins de la société ; de sorte qu'en embrassant la carrière de l'imagination, ou seulement en se livrant à la lecture des ouvrages d'imagination, l'Européen peut se rendre le témoignage qu'il ne laisse aucun intérêt social en souffrance ; au contraire, il est dans l'ordre, lui, car il ne fait que mettre la dernière main, le dernier poli à une civilisation parvenue à son apogée. En est-il de même dans notre pays, où nous en sommes encore aux travaux de fondation ? Ce sont des manœuvres qu'il nous faut ; le temps des peintres et des sculpteurs viendra plus tard. Ainsi quel est le jeune Canadien qui, en prenant pour le lire un des romans du jour, puisse, la main sur la conscience, se dire qu'il ne saurait plus utilement employer son temps et pour lui et pour son pays ? En

effet, qu'y apprendra-t-il ? qu'y verra-t-il ? des leçons de morale, en supposant qu'il y en ait ? – Son catéchisme lui a tout dit là-dessus, et bien mieux que ne sauraient le faire Eugène Sue et Alexandre Dumas. Des peintures de mœurs ? lorsqu'il s'en rencontrera de fidèles, elles se rapporteront à un état de société si différent du nôtre, qu'elles ne pourront que fausser ses idées dans les applications qu'il voudrait en faire, et ce sera un grand mal. Mais la plupart du temps, il sera transporté dans un monde fantastique, où tout sera exagéré, chargé, caricaturé de telle sorte que le lecteur européen lui-même ne s'y pourrait reconnaître.

Il n'y a donc rien d'utile à retirer de la lecture des romans et des nouvelles du jour, si ce n'est quelque délasserment à des lectures sérieuses et instructives. Oui ; mais démentez-moi, si vous l'osez, jeunes liseurs de romans : je vous soutiendrai, moi – et j'appellerai votre conscience en témoignage – que cette lecture est pour vous un travail, un travail même très fatigant, qui vous prend vos jours et vos nuits ; que vous ne déposez le roman dont vous avez commencé la lecture, que lorsque vous en avez vu la fin, ou que le sommeil vous ferme les yeux et vous fait tomber le livre des mains. J'en ai vu qui poursuivaient la lecture commencée jusque pendant les repas. Est-ce là un délasserment ? Et

dites-moi combien de fois cela vous est arrivé avec votre Domat¹, votre Delorme², votre J.-Bte Say ? Que dis-je, votre J.-Bte Say ? Voulez-vous que je vous raconte un petit fait tout récent à propos de ce célèbre auteur du meilleur traité d'économie politique qui ait encore paru en français, si ce n'est dans aucune langue ? Le fait est réel, et j'étais présent lorsqu'il est arrivé.

Tout récemment donc, me rencontrant chez un libraire de cette ville, la capitale du Canada, le siège du gouvernement représentatif, quelqu'un demanda le traité de Say à acheter, comme l'un des ouvrages que l'on doit trouver chez tous les libraires, surtout dans un pays qui a un gouvernement représentatif. Le libraire paraît d'abord n'avoir pas bien compris, puis se remettant :

– Ah ! dit-il, vous parlez du traité d'économie politique de M. Say ? Nous ne l'avons pas.

– Quand donc l'aurez-vous ? répartit l'acheteur. Je suis vraiment fâché d'avoir tant tardé. C'est en effet un ouvrage dont vous devez faire un grand débit, et les exemplaires ne doivent pas rester longtemps sur vos

¹ Jean Domat (1625-1696), jurisconsulte français.

² Philibert Delorme (1510-1570), architecte, dessinateur et théoricien français.

tablettes.

– Pardonnez, répliqua le libraire ; c'est un ouvrage qui ne se vend pas, et que nous ne faisons venir que sur commande spéciale.

En revanche, on voyait briller sur les tablettes les œuvres des romanciers à la mode. On n'attend pas d'ordre spécial pour ceux-là, ça se vend.

Je ne vous peindrai pas l'étonnement de notre amateur d'économie politique, en apprenant qu'un ouvrage qui devrait être entre les mains de chacun de nos hommes instruits, jeunes et vieux, le vade-mecum obligé de quiconque veut se mêler des affaires publiques de son pays, fût un ouvrage qui ne se vend pas.

J'avais bien pensé jusqu'alors, pour des raisons que je rapporterai dans un moment, que l'étude de l'économie politique avait dû être nécessairement fort négligée parmi nous ; mais je suis forcé d'avouer que je ne croyais pas que ce fût au point que me l'a révélé l'anecdote que je viens de vous raconter. Et je vous dirai que, depuis, l'idée m'est venue plus d'une fois de profiter de la première occasion qui se présenterait de secouer, autant qu'il serait en mon faible pouvoir de le faire, l'extrême indifférence que l'on paraît avoir eue parmi nous, jusqu'à présent, pour l'étude de l'économie politique. C'est ce que j'essaie de faire aujourd'hui sous

vos auspices, messieurs ; et j'espère que votre patronage et votre sanction assureront à mes paroles une autorité que je ne saurais leur donner moi-même.

Si j'avais un jeune ami studieux, doué des talents convenables, plein d'ardeur et de ces nobles aspirations qui portent aux grandes choses, qui eût la volonté et les moyens de se dévouer au bonheur de ses compatriotes dans la carrière politique, tout en travaillant à sa propre gloire et à son avantage particulier, je crois que, s'il me demandait mon avis sur ce qu'il devrait étudier de préférence et avant tout, je parodierais le mot que l'on met dans la bouche du fameux maréchal de Saxe, en réponse à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il fallait pour bien faire la guerre, et je dirais à mon jeune ami : étudiez, 1° l'économie politique ; 2° l'économie politique ; 3° l'économie politique. Le maréchal de Saxe, lui, disait que, pour bien faire la guerre, il fallait 1° de l'argent ; 2° de l'argent ; 3° de l'argent ; voulant dire de la manière la plus expressive qu'à la guerre on pouvait tout faire avec de l'argent, et que sans argent on ne pouvait rien. De même je pense qu'après avoir bien réfléchi sur la position et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, chacun sera d'avis qu'un homme ou un parti politique peut tout faire en ce pays avec un grand fond de connaissances en économie politique, et que sans cela il ne saurait faire rien qui vaille.

Le temps n'est plus où, pour soutenir la lutte avec honneur ou avantage, il suffisait à nos hommes publics d'avoir du courage, du dévouement, de l'éloquence, et une grande connaissance du droit naturel, politique et constitutionnel, Le temps n'est plus en outre où, par notre masse seule, nous pouvions tenir en échec les éléments sociaux et politiques qui nous étaient opposés, dans une lutte qui avait pour objet les principes mêmes du gouvernement. Notre machine gouvernementale est maintenant régulièrement organisée, c'est-à-dire que les principes qui doivent en régler le fonctionnement sont arrêtés et reconnus, ce qui ne veut pas dire cependant que tout est pour le mieux dans l'arrangement politique actuel. Mais quant au gouvernement en lui-même, il ne peut plus guère s'élever de questions théoriques, ou touchant son organisation ; il doit, avec son organisation actuelle, fonctionner en harmonie avec la volonté populaire, exprimée par la voie des mandataires du peuple. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais la lutte n'est pas finie, et ne finira même jamais sous notre système de gouvernement ; elle a seulement changé de terrain. Des hautes théories gouvernementales, elle est descendue aux questions d'intérêt matériel, qui pour la masse des peuples sont souvent d'une importance plus grande que les premières. Nous nous sommes battus pendant un demi-siècle sur la forme que devait avoir l'habitation

commune ; et maintenant que ce point est réglé, chacun va travailler de son côté à y occuper la meilleure place qu'il pourra. Les mille et un intérêts divers qui remplissent la société vont se mettre à l'œuvre pour rendre à chacun sa position de plus en plus meilleure, ou de moins en moins mauvaise. Et dans cette nouvelle lutte, il faudra non moins de talents et de lumières que dans l'autre ; seulement il en faudra d'un ordre un peu différent, sous certains rapports, de ceux que réclamait la lutte qui a précédé, et qu'il faut s'empresse d'acquérir, car sur la nouvelle arène comme sur l'ancienne, encore plus peut-être, la victoire devra rester aux plus habiles ; encore autant et plus que naguère, il faudra que nous ayons deux fois raison, et que nous soyons deux fois capables de le démontrer. Ainsi l'a voulu la providence, qui nous a jetés dans ce coin du globe, pour y vivre au milieu de populations étrangères, dont nous ne pouvons attendre beaucoup de sympathie. Ne murmurons pas cependant ; car qui peut sonder les secrets de la providence ? qui nous dira qu'elle n'a pas de grands desseins sur nous, et que les épreuves auxquelles elle soumet notre adolescence ne préparent pas notre virilité à quelque glorieuse destinée sur ce continent ? Au reste, quel que soit le sort que nous réserve l'avenir, sachons nous en rendre dignes s'il doit être bon, et s'il doit être mauvais, faisons en sorte de ne pas l'avoir mérité : tel est le devoir de

chaque génération, de chaque individu. Et ce devoir, nous le remplirons en entretenant dans nos cœurs le feu sacré d'une noble émulation, qui nous fera nous maintenir en tout et dans tous les temps au niveau des populations qui nous environnent.

Or, ces populations descendent d'une race d'hommes qui semble avoir entrepris la conquête ou la rénovation du monde par l'intérêt matériel. Son Dieu, c'est Plutus ; ses enfants ne naissent, ne vivent que pour le gain ; pour eux il n'y a d'autres rêves que des rêves de fortune, de fortune rapide et colossale ; pour eux point *d'aurea mediocritas*. Et ils mettent au service de cette passion l'ardeur, l'activité, la constance, l'opiniâtreté, que les hommes vouent ordinairement à la poursuite des objets, des passions les plus vives et les plus insatiables.

Ce n'est pas une satire que je fais ici ; au contraire je ne fais que signaler un fait qui me semble providentiel, et je suis porté à croire que cette avidité d'acquérir chez la race anglosaxonne, avidité, remarquons-le en passant, qui n'a fait que s'accroître chez la branche américaine de cette race, est destinée à former un chaînon dans l'histoire de l'humanité, un âge d'industrie, d'amélioration matérielle, l'âge du positivisme, l'âge de la glorification du travail. Sans le travail opiniâtre et incessant des nations industrielles,

le monde aurait beaucoup moins de jouissances matérielles et intellectuelles qu'il n'en a. Ainsi, loin de leur porter envie, on leur doit de la reconnaissance. Veut-on ne pas se laisser déborder, absorber, écraser par elles, qu'on fasse comme elles ; qu'on travaille avec ardeur, avec intelligence, avec constance comme elles. Les nations lâches et abruties étaient autrefois la proie des nations guerrières ; maintenant les peuples indolents et ignorants seront exploités par les peuples industriels et intelligents. C'est la loi de l'humanité, ou plutôt c'est la loi de la création entière appliquée à l'humanité ; tempérée si vous voulez, chez celle-ci, par la religion qui sait opposer le précepte sublime de la charité universelle à l'égoïsme des penchants humains, et la considération des biens éternels à l'entraînement des intérêts temporels.

Mais cette avidité d'acquérir, cet excès d'acquisivité, comme diraient les phrénologues¹, doit souvent porter à n'être pas trop scrupuleux, ou à s'aveugler sur les moyens à employer pour la satisfaire. Pour cette raison, ceux qui ont à traiter d'intérêts communs avec des gens qui ont ce penchant, doivent être en état de faire valoir les arguments et les considérations les plus propres à faire impression sur

¹ Ceux qui prétendent étudier les capacités intellectuelles d'un individu par la conformation externe de son crâne.

eux, et à commander leur conviction. La plus belle oraison, sortît-elle de la bouche d'un Démosthène, d'un Burke, ou d'un Mirabeau, ne serait guère plus pour eux qu'une vaine dépense de rhétorique, si elle ne touche à la fibre des intérêts matériels, et ne s'appuie sur les principes reconnus de la science qui traite spécialement de ces intérêts : il n'y aura d'yeux et d'oreilles que pour eux. Dans le cas même d'une injustice patente, il faudra que vous puissiez démontrer qu'elle préjudicie aux intérêts généraux ; ce qu'heureusement vous pourrez toujours faire à l'aide de l'économie politique, qui vous mettra en état de démontrer que tout le corps social souffre nécessairement des souffrances d'aucun de ses membres. « Car, comme dit Say, chez un peuple où l'on se dépouillerait mutuellement, il ne resterait bientôt plus personne à dépouiller. »¹

J'ai dit plus haut que l'étude de l'économie politique était devenue pour nous plus indispensable que jamais. En effet, outre la solution des questions de théorie gouvernementale, qui absorbaient ci-devant l'attention de tous les partis en ce pays, et qui, réglées, vont permettre aux esprits de s'occuper davantage de mesures ou questions d'intérêt matériel, travail auquel il faut nous préparer au risque de perdre toute influence,

¹ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique*.

et partant peut-être, tout avantage, dans le règlement de ces mesures ou des questions, – outre cette considération-là, nous allons rencontrer sur ce nouveau terrain des adversaires, ou, si vous voulez, des concurrents mieux préparés que nous.

Vous vous rappelez, sans doute, la remarque d'un de nos jeunes représentants, dans la dernière session, à propos du silence que gardaient les anciens sur certaines mesures commerciales et financières de grande importance. Si ce monsieur n'a voulu exprimer qu'un regret, espérons qu'il fera en sorte, lui, comme tous ceux de sa génération, que leurs suivants n'aient pas à l'exprimer à leur égard. Si c'est un reproche qu'il a voulu adresser aux hommes publics qui l'ont précédé, je dois dire que ce reproche est injuste.

En parlant, il y a quelques moments, de la lutte politique vive et constante qui s'est prolongée jusqu'à 1840, et dont sont résultés les arrangements gouvernementaux actuels, je crois en avoir assez dit pour faire sentir qu'il n'était guère possible que nos hommes publics, avant l'époque présente, pussent se livrer à des études longues et suivies sur l'économie politique. Vos devanciers depuis 91, dirais-je à ceux de la nouvelle génération, ont eu à combattre pour la liberté politique, pour les conséquences pratiques du gouvernement représentatif dont, jusqu'à tout

récemment, nous n'avions que le nom. Ils ont créé, développé, organisé la puissance populaire, et lui ont acquis le degré d'influence et d'action dont elle jouit aujourd'hui dans le gouvernement : action et influence qui sont telles, comparées à ce qu'elles étaient sous l'ancien ordre de choses, qu'elles constituent une véritable révolution dans notre état politique. Cela, vous le savez, est le fruit de rudes et incessants travaux qui ont dû consumer toutes les forces morales et intellectuelles de vos aînés. Comment alors aurait-on pu se livrer à l'étude d'une science qui demande beaucoup de temps, et encore plus de calme dans l'esprit pour être étudiée à fond ? Et eût-on pu ravir aux occupations ordinaires de la vie le temps de l'étudier, on eût manqué de cette tranquillité dans l'État nécessaire à l'application des vérités qu'elle enseigne. D'ailleurs, le champ de l'économiste était beaucoup plus resserré alors que la mère-patrie se réservait le règlement de notre commerce : nouveau motif, nouvelle excuse pour les anciens de ne s'être pas occupés particulièrement d'études économiques.

Ainsi, messieurs de la jeune génération, point de reproches ; soyez indulgents, soyez justes. Au prix des longs et rudes travaux de vos aînés, vous voilà entrés dans la terre promise ; ils ont fait leur tâche, à vous maintenant de faire la vôtre. Ils ont sacrifié leur temps, leur énergie, leur intelligence à cette grande conquête, à

vous maintenant de la faire profiter. Ils ont dû être tribuns, soyez hommes d'État, économistes éclairés. De cette manière, vous vous présentez sur l'arène avec l'armure convenable, et vous pourrez y lutter sans désavantage avec des concurrents qui, comme je l'ai remarqué plus haut, sont pour le présent mieux préparés que nous – fait qu'il y aurait une sottise vanité, du danger même à ne pas reconnaître. La première condition, la plus sûre garantie du succès dans toute position où l'on peut se trouver, c'est de bien connaître et apprécier les forces de son adversaire.

La supériorité de vos concurrents en fait d'économie politique peut aisément s'expliquer. – N'appartiennent-ils pas à cette race d'hommes la plus industrielle, la plus commerçante qui soit au monde, ce qui a fait dire à un économiste¹ distingué de nos jours, que « l'Angleterre est le pays natal de l'économie politique » ? Marchande et manufacturière, la nation anglaise a dû être portée tout naturellement à étudier et à observer, plus que toute autre, les phénomènes de la formation, de la répartition et de la consommation des richesses, qui sont le sujet de l'économie politique. Sans une forte étude de cette science, tant dans les livres que par l'observation et la réflexion, l'Angleterre

¹ Il s'agit en fait de John Ramsay McCulloch.

ne fût jamais parvenue au degré de richesse et de puissance qu'elle a atteint. Et l'on a une grande preuve de l'existence de connaissances économiques saines et étendues chez la nation anglaise dans le triomphe éclatant que vient de remporter en Angleterre le principe de la liberté du commerce, sur le principe restrictif, prohibitif ou protecteur. Les intérêts opposés à cette mesure étaient si puissants que l'œuvre de sir Robert Peel a étonné le monde, et que ce grand homme, cédant héroïquement à la voix de l'opinion publique autant qu'à une honnête conviction, a dû, nouveau Samson, s'ensevelir, comme chef politique, sous les ruines du monopole écroulé. Mais c'est un bien glorieux linceul que l'Acte des céréales ; et dût sir Robert Peel ne jamais se relever de sa dernière chute, il en a fait assez pour sa renommée en faisant triompher un principe bienfaisant, dont les conséquences sont incalculables pour l'humanité tout entière. N'est-il pas notoire que le vieux système prohibitif et protecteur a pour effet de rendre tous les peuples ennemis les uns des autres, en les faisant se regarder comme intéressés à la ruine les uns des autres ? Le nouveau système, au contraire, aura pour tendance d'intéresser tous les peuples à la prospérité les uns des autres, et fera ainsi disparaître la cause des guerres fréquentes et ruineuses follement entreprises pour de prétendus intérêts commerciaux, qui n'existaient que dans les théories

erronées du temps. Certainement, s'il est quelque chose qui doit aider à la réalisation du rêve de paix universelle du bon abbé de Saint-Pierre¹, rêve qu'on a appelé le rêve d'un honnête homme, c'est la liberté universelle du commerce, vers laquelle l'Acte des céréales de sir Robert Peel est le premier pas, mais un pas décisif, mais un de ces pas, comme ceux du géant Atlas, qui va remuer, entraîner le monde.

Or, messieurs, cette grande révolution commerciale dont le premier tocsin vient de sonner du haut des tours de Westminster Hall, nous allons être des premiers conviés à entrer dans la voie qu'elle ouvre. La mère-patrie, en nous retirant la protection qu'elle accordait à nos produits, va nous donner le droit de retirer, de notre côté, la protection qu'elle assurait à ses propres produits sur notre marché ; elle nous ouvre en même temps tous les marchés du monde, et permet au monde entier de venir chez nous. En un mot, nous allons avoir à régler nous-mêmes dans notre intérêt nos rapports commerciaux avec le monde entier, soin que la métropole s'était réservé jusqu'à présent et qu'elle exerçait dans l'intérêt de l'empire. (Je n'ai pas à m'occuper de quelques points de restriction qui paraissent n'être pas encore réglés, et qui sans doute

¹ Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre (1658-1713), prêtre français.

feront le sujet de négociations entre la mère-patrie et la colonie.) C'est là une occupation aussi grave qu'elle est nouvelle pour nos hommes publics, qui va demander de bien grandes connaissances en économie politique pour nous garder des conséquences des faux pas, qui sont d'autant plus à redouter que nos premières démarches décideront peut-être de l'avenir de notre pays sous plus d'un rapport ; nous allons maintenant inoculer à notre corps social des germes de misère ou de prospérité, de vie ou de mort ; nous allons avoir non seulement à débattre nos intérêts de localité et de classe, mais aussi à régler nos intérêts provinciaux avec les peuples étrangers. Et sûrement que notre race sentira qu'il est de son avantage, autant que de son honneur, d'apporter dans la discussion de ces grands intérêts une part de lumières, de connaissances et d'expérience égale à celle qu'elle a toujours su fournir dans les discussions publiques. Et cela, encore une fois, nous ne pourrons le faire qu'au moyen d'études sérieuses en économie politique. Voulez-vous que je vous cite sur ce point un passage du discours sur l'économie politique du professeur McCulloch ?

« Ce n'est pas une connaissance superficielle et générale, mais bien une connaissance profonde et intime des justes principes et conséquences de la

science économique, qui peut seule rendre l'homme d'État capable d'apprécier la portée et l'effet des différentes institutions et mesures, et conséquemment d'adopter celles qui sont les plus avantageuses à la nation. Tel pourra déclamer avec vigueur et éloquence sur les avantages du commerce libre, comme sur la libre concurrence dans toutes les branches d'industrie, qui cependant ignorera complètement plusieurs principes fondamentaux et des plus importants. C'est une erreur que de supposer que ces principes gisent à la surface ; plusieurs ont échappé à l'observation de Quesnay et de Smith ; et soyons bien certains que pour les comprendre il faut une étude sérieuse et une attention suivie. »

Dans un autre endroit, il expose ainsi le danger de l'ignorance des législateurs en fait d'économie politique :

En législation financière et commerciale, on ne saurait faire, dit-il, un seul faux pas, – imposer une seule taxe ou restriction injudicieuse, sans affecter sensiblement les intérêts de chaque individu, sans mettre même en danger réel la subsistance d'un nombre de familles. La meilleure intention ne saurait prémunir contre l'erreur. L'ignorance des sciences frustre

souvent les meilleures intentions, et fait que des mesures destinées à hâter le progrès des améliorations n'ont produit que des désastres et de la disgrâce.

Maintenant, messieurs, ne penserez-vous pas avec moi que ce n'est qu'en tremblant qu'un législateur doit aborder les questions d'économie politique ; et qu'ils assument une immense responsabilité ceux qui, pouvant le faire, négligent les moyens de pouvoir se prononcer avec connaissance de cause ? Mais qu'on n'aille pas croire que cette responsabilité pèse seulement sur ceux qui se mêlent directement de législation. L'étude de l'économie politique est nécessaire et partant obligatoire à tout le monde. Sur ce point, écoutons Say, dans son discours préliminaire :

On a cru longtemps, dit-il, que l'économie politique était à l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui règlent les affaires de l'État. Je sais qu'il importe que les hommes élevés au pouvoir soient plus éclairés que les autres ; je sais que les fautes des particuliers ne peuvent jamais ruiner qu'un petit nombre de familles, tandis que celles des princes et des ministres répandent la désolation sur tout un pays. Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas ?... Dans les pays où l'on a

le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire des principes de l'économie politique, puisque là tout homme est appelé à délibérer sur les affaires de l'État. Enfin, c'est toujours Say qui parle, en supposant que tous ceux qui prennent part au gouvernement, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût, – ce qui est tout-à-fait improbable, – quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leurs meilleurs desseins ? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de ceux même que favoriseraient le plus leurs opérations ? Pour qu'une nation jouisse d'un bon système économique, il ne suffit pas que les chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans, il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir.

Il serait possible de multiplier les citations sur ce point, comme il est facile de trouver dans l'histoire des peuples une foule d'exemples à l'appui de ce que nous venons de lire. Je vous en rapporterai un fort remarquable, qui ne laisse rien à désirer. En 1773, sir Robert Walpole¹ proposa un plan financier, ayant pour objet d'introduire le système d'entrepôt, qui devait

¹ Robert Walpole (1676-1745), homme politique anglais.

rendre Londres le plus grand marché du monde, ce qu'il est aujourd'hui enfin. Alors malheureusement, la science économique, en Angleterre comme dans tout le reste de l'Europe, en était encore au berceau ; la nation anglaise n'était pas encore en état de recevoir le plan de son ministre, tout excellent qu'il fût ; la seule proposition qui en fut faite faillit soulever le pays, et ce fut avec les plus vives démonstrations de joie que le peuple accueillit l'abandon de la mesure. Et telle était la force des préjugés que ce ne fut qu'en 1803, trente ans plus tard, que put être adopté sans danger le système d'entrepôt, « la plus grande amélioration, dit McCulloch, qui ait peut-être jamais été faite dans la police financière et commerciale du pays ».

L'ignorance ou les préjugés, en fait d'économie politique, ne font pas seulement rejeter de bonnes mesures législatives, ils en imposent en outre de mauvaises.

Celui qui pour la première fois étudie l'économie politique est frappé d'étonnement à la vue des erreurs monstrueuses que lui signalent ses auteurs à chaque page chez les nations les plus avancées, comme chez les hommes les plus éclairés. Vous voyez l'Égypte obliger les enfants à exercer le même état que leurs pères, comme si la nature donnait nécessairement aux hommes les aptitudes particulières à l'état où ils

naissent ; sans parler du danger d'encombrer certaines industries, et d'en laisser d'autres avec un nombre insuffisant de travailleurs, selon les besoins variables de la société. Vous voyez dans certains États de l'ancienne Grèce les travaux industriels absolument interdits aux citoyens, qui étaient à peu près ce que sont les nobles modernes. Cette loi se rencontre à l'état de préjugé à Rome, mais si profondément enraciné que Cicéron, cet esprit si philosophique, n'a pu s'en garder. Le menu négoce est sordide et déshonorant à ses yeux, et toute la grâce qu'il fait au grand commerce c'est de dire qu'il n'est pas tout à fait aussi méprisable – *non admodum vituperanda*. Avec une pareille idée, la Grèce et Rome n'auraient jamais existé sans l'esclavage. Chez les modernes, vous voyez l'Espagne devenir la victime de cette erreur commune ; naguère que l'or et l'argent étaient la seule source de la richesse, au point que dans presque tous les États de l'Europe on passa des lois pour prohiber l'exportation de ces métaux. C'était raisonner aussi bien que l'avare qui se laisserait mourir de faim sur son trésor. Les opérations de la fameuse Compagnie des Indes orientales en Angleterre furent longtemps gênées par cette cause, et ce ne fut qu'après soixante et trois ans de discussion qu'elle obtint pour elle et pour le commerce particulier, liberté pleine et entière sous ce rapport. C'est dire que l'Angleterre repoussa pendant soixante et trois ans une mesure qui a

contribué autant et plus que quoi que ce soit, à lui donner deux cents millions de sujets en Asie. Enfin, pour citer quelques noms célèbres très modernes, on voit Montesquieu et Voltaire préconiser le luxe comme un bienfait, presque à l'égal d'une vertu. Louis XIV disait qu'un roi faisait l'aumône en dépensant beaucoup ; mais quelque soixante ans plus tard le peuple de Paris préludait à une terrible révolution en demandant du pain. Un autre monarque plus rapproché de nous encore que le grand roi, Frédéric II, surnommé aussi le Grand, trouvait que la guerre était un moyen admirable de distribuer également dans ses provinces les subsides que les peuples fournissaient au gouvernement. – Certes, les peuples se fussent beaucoup mieux trouvés qu'on leur eût laissé ces subsides.

Terminons ces quelques exemples choisis entre des milliers d'autres, chez les peuples étrangers, par un exemple tout récent, tiré de chez nous. Nous en trouvons un assez remarquable dans ce que nous appelons l'Acte pour la protection de l'agriculture, qui n'a nullement protégé l'agriculture ; car si l'on consulte les comptes mis devant le Parlement, dans la dernière session, on verra que cet acte a produit, l'année précédente, £1,587 de droits, ce qui, réparti sur la masse des producteurs canadiens, revient à rien pour chacun. Ainsi nos producteurs n'ont pas eu de protection, et il

en a coûté plusieurs £1,500 pour mettre l'acte à exécution. Mais cet acte eût-il eu l'effet de mettre d'abord une somme considérable dans la poche de l'agriculture, il en fût résulté une hausse proportionnelle dans le prix des subsistances pour toutes les classes non productrices de produits agricoles, qui, elles, auraient été forcées de faire payer leurs services plus cher à l'agriculteur, qui aurait ainsi donné d'une main ce qu'il aurait reçu de l'autre ; ou bien encore la protection aurait attiré le travail et les capitaux vers l'agriculture, et la concurrence eût bientôt réduit les prix à leur niveau naturel. Mais lorsque ces prix sont au-dessous de ce niveau naturel – alors en vertu de la même loi, le travail et les capitaux se portent ailleurs, et la concurrence diminuant, les prix haussent de toute nécessité. Aussi rien n'est-il mieux établi en économie politique que la protection est un système absurde et désastreux, excepté peut-être dans certains cas tout particuliers, où il serait question de soutenir les premiers pas d'une industrie nouvelle, mais propre au sol, au climat, à la situation d'un pays ; ou pour amortir la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve pas, ou qui a cessé d'être, dans ces conditions. Alors c'est une taxe temporaire que la société entière s'impose pour affermir une industrie naissante, et hâter le moment où elle pourra se soutenir par elle-même. Dans le second cas, de même, la société vient au secours

d'industries caduques, non pas pour les faire revivre, mais pour empêcher la ruine de milliers de familles, et donner aux capitaux et au travail qui y sont engagés, le temps de se tourner, sans secousse, dans des voies plus avantageuses.

Mais je m'arrête, car je sens que je sors de ma thèse. Puis d'ailleurs votre patience doit être à peu près épuisée, si mon sujet ne l'est pas. En effet, parmi mes notes j'en trouve qui se rapportent à deux sujets intimement liés à l'étude de l'économie politique, et dont je ne ferai qu'une simple mention en passant, je veux parler de l'introduction, dans le cours des études collégiales, des éléments de l'économie politique, et de l'établissement de chaires d'économie politique en ce pays, comme il en a été établi dans d'autres pays, qui en avaient moins besoin que nous. Je crois qu'au collège de Saint-Hyacinthe, cette institution qui, sous ses professeurs actuels, a pris un rang si élevé parmi nos maisons de haute éducation, on a commencé à s'occuper d'économie politique ; dans ce cas, cette institution aurait eu le mérite d'avoir la première su deviner un grand et pressant besoin social. Prions-la de poursuivre cette œuvre utile ; prions nos autres collèges de suivre son exemple. Prions aussi nos législateurs de fournir à notre jeunesse studieuse les moyens de perfectionner l'étude de la science commencée dans nos collèges. Le professorat, on le sait, épargne un travail et

un temps considérables à l'étudiant ; il montre du premier coup la route à suivre ; il en désigne les écueils, en aplanit les obstacles, en prévient les écarts. Il faut apprendre tant de choses dans un jeune pays comme le nôtre, où la division du travail n'est pas encore rendue où elle en est dans les vieux pays, qu'on ne saurait trop épargner le temps de la jeunesse. Et l'argent qui serait employé à cette fin ne saurait être plus profitablement approprié. Quelques centaines de louis annuellement votées pour des chaires d'économie politique, pendant quelque temps, vaudraient à la province des centaines de milliers de louis, soit en pertes évitées, soit en gains occasionnés par la diffusion de connaissances économiques.

Avant de prendre congé de vous, permettez-moi d'adresser un mot d'encouragement au travail à cette belle jeunesse canadienne, dont je vois l'élite se presser autour de cette tribune. La jeunesse, c'est l'âge des vertus patriotiques fortes et pures. À cet âge, les vues d'intérêt personnel ne viennent pas glacer les élans du cœur, non plus que les mauvaises passions, excitées par des luttes politiques prolongées, ne faussent le jugement ni ne l'obscurcissent. Oh ! qu'elle serait puissante la jeunesse avec sa surabondance de force et de vitalité, si l'expérience n'était le fruit de longues années d'apprentissage. Eh bien ! cette expérience vous pouvez en accélérer prodigieusement l'acquisition par l'étude :

les livres, les bons livres, sont les dépôts de l'expérience des siècles passés. Vous y trouverez les moyens de devenir en peu de temps les pères de la patrie, les protecteurs de vos frères, les apôtres du progrès. Je vois vos yeux s'animer au mot *patrie*, j'entends battre vos cœurs au mot *frères*, et votre imagination s'échauffe au mot *progrès*. Voulez-vous ne pas rendre vaines et infructueuses vos aspirations de jeunes hommes ? Hâtez-vous de vous rendre maîtres de la science qui traite de la richesse des nations. Par là vous donnerez parmi nous une bonne direction au travail, source de toutes richesses, et vous nous assurerez en même temps tout le profit que nous avons droit d'attendre de notre travail. L'homme s'anime, se complaît au travail, quand il s'en voit convenablement récompensé. Pour moi, je n'ai jamais compris que Dieu eût imposé le travail à l'homme comme une peine, quoique je croie comprendre que nos sociétés artificielles, plus ou moins entachées de privilèges et de monopoles, aient donné une apparence pénale à un des plus beaux décrets du Tout-Puissant. Eh ! le travail ne rapproche-t-il pas l'homme du Créateur en le rendant créateur lui-même ? Ne voit-on pas Dieu travailler lui-même pendant six jours et se reposer le septième ? Et Dieu, en créant la matière et en laissant à l'homme le soin de donner, de créer de la valeur, de l'utilité à cette matière, ne semble-t-il pas l'avoir appelé à compléter

son œuvre, l'avoir pour ainsi dire associé à son travail des six jours ? Oh ! messieurs, une pareille association vaut bien les titres de noblesse que se transmettent des générations de fainéants ; et le travailleur, l'homme industriel aurait grandement tort d'être humilié de son état : lui seul remplit réellement les vues du Créateur. Tout ce qu'il lui faut, c'est qu'il recueille le fruit de son travail : ce fruit c'est la richesse, le bien-être ; et pour l'homme, le bien-être, c'est le progrès, le perfectionnement.

Ainsi, messieurs, vous voyez que la science de l'économie politique qui préside à la richesse est la science du progrès par excellence. Que les vérités qu'elle enseigne soient bien comprises, bien appliquées, et les tristes moralistes qui pleurent aujourd'hui sur les misères de l'homme, qui paraît bien en effet sous le coup d'une condamnation divine, trouveront peut-être que le Créateur a fait, en somme, au roi de la création un sort passablement royal, et qu'au lieu de lamentations sans fin, Dieu a droit à de continuelles actions de grâces de notre part. Pourquoi ferions-nous à Dieu une espèce de reproche des maux qui semblent attachés à l'humanité, lui qui nous a donné tous les moyens d'être heureux ? Il est vrai qu'il nous a créés en même temps libres de bien ou de mal user de ses dons. Mais pouvait-il faire autrement, à moins de nous créer anges ou brutes ? Sachons donc bien user de notre

liberté. Travaillons de bon cœur, comme il est de la nature d'êtres intelligents de le faire ; mais apprenons en même temps à laisser à chacun le fruit de son travail ; car sans cela nous couvririons la terre de misère et de désolation. Vous aurez bien, comme sous la plupart de nos systèmes sociaux actuels, des classes privilégiées qui s'engraissent de la substance des masses exploitées ; mais cette substance mal acquise, soyez-en sûrs, ne sert qu'à entretenir chez les individus un foyer de soucis cuisants, de remords rongeurs peut-être en attendant que la grande justice de Dieu passe sur les générations entières. C'est ce que l'histoire des temps passés nous enseigne, et l'économie politique, en nous expliquant comment cela arrive, nous apprend à le prévenir. Oui, messieurs, l'économie politique s'élève jusque-là. Ses démonstrations viennent à l'appui des préceptes de la plus saine morale et nous font voir que rendre ou laisser à chacun ce qui lui appartient, est pour les nations le plus sûr moyen d'arriver à la prospérité et au bonheur, comme ce l'est pour les individus d'arriver à un monde meilleur.

Du travail chez l'homme

*(Conférence prononcée à l'Institut canadien
de Montréal le 23 septembre 1847.)*

MESSIEURS, – Le sujet dont je vais vous entretenir tient, d'une manière étroite, à celui que j'eus l'honneur de traiter devant vous, l'année dernière, et, comme lui, intéresse au plus haut degré la population canadienne en particulier et l'avancement de notre beau pays en général. En effet, à quoi nous servirait de posséder des hommes profondément versés dans toutes les questions de l'économie politique, si toutes les classes du peuple n'étaient animées d'un vif amour du travail ; si elles ne se mettaient par là même en état de tirer parti des savantes théories de l'économiste, comme de la sage législation de nos parlements ? Nous présenterions le spectacle monstrueux d'une belle tête sur un corps privé de bras et de jambes : tronc mutilé capable de penser, mais non d'agir ; informe et inutile création.

Vous sentez déjà, sans doute, messieurs, que je ne viens pas vous parler ici de ce travail instinctif qui

consiste, pour l'être organisé, à pourvoir à sa simple subsistance et à la conservation de l'espèce. Le brin d'herbe, l'humble vermisseau que vous foulez aux pieds partagent ce travail avec vous. Comme nous, ils y sont portés par une impulsion interne et innée, à laquelle nous obéissons comme eux.

Le travail dont je veux vous parler est ce travail que la brute ignore et ne connaîtra jamais ; le travail qui tire sa source, son mobile et sa raison de cette intelligence qui, dans la nature visible, n'a été donnée qu'à l'homme sur le globe qu'il habite. Je veux parler de ce travail que l'homme s'impose, alors même qu'il a pourvu aux premiers besoins de la nature ; travail que l'homme poursuit autant par inclination, que pour lui-même et pour les siens. Je veux parler de ce travail qui fait la prospérité, la force, la gloire des peuples ; de ce travail qui fit la Grèce et Rome ce qu'elles furent, qui a fait l'Angleterre et la France ce qu'elles sont, et qui fera des États-Unis, nos voisins, une puissance dont on ose à peine prévoir la grandeur ; de ce travail enfin, dont l'existence ou l'absence font les peuples rois et les peuples esclaves.

Mais, me dira-t-on, à quel propos venez-vous nous débiter cette thèse sur le travail ? quelle est l'opportunité, l'actualité pour notre population ? Tout le monde ne travaille-t-il pas chez nous ? Eh ! bien, non,

tout le monde ne travaille pas chez nous ; un grand nombre ne travaille pas autant qu'il le faudrait, tandis qu'un plus grand nombre encore ne travaille pas comme il le faudrait. Si tout le monde travaillait, aurions-nous vu, verrions-nous encore disparaître, les unes après les autres, toutes nos anciennes familles, dont plusieurs avaient des noms historiques ? Que sont devenus, que vont devenir les... mais la liste en serait trop longue et trop triste à entendre.

Lors de la nouvelle place qui s'ouvrit à nous après la cession du pays, le peuple dut naturellement jeter les yeux sur les rejetons de ses anciennes familles pour trouver en eux des chefs, des guides dans la nouvelle voie qui se présentait, voie de progrès social, politique et industriel. Il n'avait plus besoin de capitaines pour courir les aventures : le temps de la gloire militaire était passé ; mais il lui fallait des négociants, des chefs d'industrie, des agronomes, des hommes d'État. Combien ont rempli cette mission nationale ? Les uns ont fui devant le nouveau drapeau arboré sur nos citadelles ; les autres se sont réfugiés dans l'oisiveté de leurs manoirs seigneuriaux ; d'autres ont courtisé le nouveau pouvoir, qui les a négligés, et presque tous sont disparus par la même cause, l'oisiveté. Et le peuple, héréditairement habitué à être gouverné, guidé, mené en tout, ils l'ont laissé à lui seul : et s'il n'est pas disparu aussi lui, dès la seconde génération, on doit

l'attribuer à une protection toute particulière de la providence, et après elle au dévouement de notre excellent clergé, qui n'a jamais abandonné le peuple, et seul a entretenu au milieu de lui le feu sacré sur l'autel national. Avec le temps et au prix des plus grands efforts, il a su tirer, du sein du peuple même, des hommes capables de conduire ses destinées, mais dont l'œuvre ne fait encore que de commencer. Hélas ! notre peuple ne sait pas encore lire. Heureusement que la génération croissante fait espérer quelque chose de mieux.

J'ai dit qu'un grand nombre d'entre nous ne travaillent pas autant qu'il le faudrait. J'ai peu lu, j'ai encore moins vu ; mais j'en ai lu et vu assez, pour me convaincre que nous travaillons beaucoup moins qu'on le fait ailleurs et autour de nous, dans les pays où l'on vise à un grand avenir, ou bien où l'on veut maintenir un glorieux passé. Ne nous abusons pas sur un point aussi important pour nous, surtout dans la position particulière où nous sommes. Observons seulement ce qui se passe au milieu de nous, et voyons si l'on remarque chez les nôtres en général et au même degré cette activité, cette ardeur du travail qui ne se ralentit jamais, qui s'empare de l'adolescent au sortir de l'école pour ne le laisser qu'à la caducité. Et ce n'est pas toujours le besoin qui anime ainsi au travail. Non, ceux qui s'y livrent pourraient le plus souvent vivre sans

travail et dans l'aisance. C'est que l'Anglais travaille en artiste, pour l'amour même du travail ; ajoutez, j'y consens, pour l'importance que procure une grande fortune. C'est une belle ambition que celle-là ; elle tourne à l'avantage de la nation autant qu'à celui de l'individu, et je voudrais que tous mes compatriotes engagés dans les affaires en fussent animés. On ne verrait pas si souvent des maisons canadiennes florissantes languir et se fermer, parce que le maître est las de travailler et veut jouir. On ne verrait pas si souvent nos jeunes Canadiens aisés se borner à vivre de leurs revenus, si très souvent ils ne mangent pas le fonds, au lieu de s'engager dans les grandes et utiles entreprises, profitables à eux et à leur pays.

Si on travaillait autant qu'on le devrait, on n'aurait pas le regret de voir trop souvent des hommes fort intelligents ne savoir s'élever au-dessus de la sphère routinière d'une profession, et, par un bon emploi de leurs loisirs, agrandir le cercle de leurs connaissances, et par là les moyens de se rendre utiles à leur pays. Vous le dirai-je, j'ai vu des lettres d'hommes de profession assez distingués pulluler de fautes grammaticales des plus grossières. Que penser alors de ces connaissances générales qu'il n'est pas permis à un homme bien élevé d'ignorer ?

J'ai dit aussi qu'il y en avait parmi nous, et c'était le

plus grand nombre, qui ne travaillaient pas comme il le fallait, et là je voudrais faire allusion à cet esprit stationnaire et routinier qui embarrasse encore la marche de notre industrie, et l'empêche de progresser à l'égal de celle de nos voisins et des nouveaux arrivés au milieu de nous. L'industriel anglo-saxon, qu'il soit artisan ou cultivateur, entend, au moyen de son art ou de son métier, s'avancer, s'élever dans l'échelle sociale, et à cette fin il est sans cesse à la recherche des moyens ou procédés d'abrèger, de perfectionner son travail, et le plus souvent il y réussit. Il sait que tout est perfectible, que tout s'est perfectionné avec le temps ; il lit tous les jours, dans son journal, que tel et tel qui ne valaient peut-être pas mieux que lui ont introduit tel perfectionnement, fait telle découverte... pourquoi n'en ferait-il pas autant ? Chez nous, au contraire, nos industriels semblent croire que leurs pères leur ont transmis leur art dans toute la perfection dont il est susceptible. Ils vous regardent avec surprise, avec pitié même, si vous leur parlez d'amélioration ; et ils croient avoir répondu à tout lorsqu'ils ont dit : nos pères ont bien vécu, faisant de cette manière ; nous vivons bien comme eux. Eh ! bien, non, vous ne vivrez pas comme vos pères, en faisant comme eux. Vos pères vous ont légué votre art dans l'état où il était en Europe, il y a deux siècles ; mais, pendant que l'art était stationnaire ici, il marchait là-bas. On y a introduit mille

perfectionnements que vous ignorez, vous, mais que n'ignorent pas ceux qui sont venus et viennent en foule se fixer parmi vous et autour de vous ; que n'ignorent pas non plus vos voisins que vous rencontrez sur les marchés où se règlent les prix de vos produits. Non, ne vous flattez pas de vivre comme vos pères, lorsqu'ils étaient seuls ici. Hâtez-vous de vous mettre au niveau des nouveaux venus, sinon, attendez-vous à devenir les serviteurs de leurs serviteurs, comme plusieurs d'entre vous l'êtes déjà devenus dans les environs des grandes villes. Hâtez-vous de faire instruire vos enfants, et regardez comme vos plus grands ennemis ceux qui, dans des vues qui ne peuvent être que perverses, si elles ne sont le fruit d'un déplorable aveuglement, flattent de funestes préjugés, soulèvent de folles appréhensions, pour vous détourner de prêter la main, à l'œuvre nationale de l'éducation du peuple. Si les lois existantes vous paraissent fautives, tâchez de les faire réformer, mais en attendant exécutez-les de bon cœur. Que les sacrifices ne vous coûtent pas, car vous allez décider, vous, la génération virile, pour vos enfants et votre race, rien moins qu'une question de liberté ou de servitude, de vie ou de mort sociale et politique.

Maintenant que nous avons suffisamment établi, ce me semble, l'opportunité, l'utilité actuelle qu'il y a pour nous de nous occuper un peu de la question du travail, nous allons aborder de plus près notre sujet. Je n'ai pas

besoin de vous dire que la question du travail tenant à ce qu'il y a de plus élevé dans la philosophie, la morale et l'économie politique, je n'ai jamais eu la pensée de traiter régulièrement un sujet qui, pour l'être convenablement, demanderait plus de temps et surtout des talents et des connaissances que je n'ai malheureusement pas. Tout ce que je veux et puis faire, c'est de vous présenter quelques considérations propres à rehausser le travail, à le faire aimer et honorer et à en montrer l'obligation pour tout le monde. Et même dans le cercle modeste que je me trace, ne devez-vous pas vous attendre à un discours académique, conçu d'après les règles de l'oraison. Quand j'aurais eu les loisirs nécessaires pour préparer une composition régulière, je ne sais si j'en aurais eu le courage, tant les exigences et les habitudes de ma vie littéraire ont été opposées à un pareil travail. Ne vous attendez donc, messieurs, qu'à une espèce d'improvisation ; car il y a, comme le savent ceux qui écrivent, une improvisation de la plume aussi bien qu'une improvisation de la parole. Aussi, nous allons entrer dans notre sujet, comme nous le ferions dans une promenade champêtre, marchant au caprice de notre imagination ; courant à chaque objet agréable à mesure qu'il se présentera, qu'il soit en avant, à droite ou à gauche ; revenant même quelquefois sur nos pas pour revoir un objet auquel nous n'aurions donné qu'un coup d'œil en passant. De cette manière, notre course

sera moins méthodique, mais peut-être gagnerons-nous en mouvement, en variété, une partie de ce que nous aurions obtenu avec l'ordre et la symétrie. Le seul objet que j'ai en vue et auquel il me soit permis d'aspirer, c'est d'attirer l'attention de la belle jeunesse qui m'écoute sur quelques points saillants du sujet qui nous occupe ; de jeter dans son esprit quelques humbles germes qu'elle saura faire fructifier à son propre avantage, à celui même du genre humain, et à la gloire de Dieu. Si je puis contribuer à raffermir l'idée qu'elle a déjà sans doute de la haute origine comme de la noble fin du travail, à le lui faire aimer et honorer, et surtout à lui en inspirer le goût, quelle que soit la route que j'aurai suivie, j'aurai atteint mon but.

Quel est celui d'entre nous qui n'ait pas rencontré ou connu de ces soi-disant bonnes mères, qui sont presque fières qu'on leur dise qu'elles gâtent leurs enfants, n'ayant jamais pensé, ou voulu croire, aux conséquences fatales qui résultent presque toujours, pour ces malheureux enfants, de l'aveugle faiblesse de leurs parents. Passe encore pour les enfants issus de parents peu fortunés ; ceux-là on serait bien coupable de ne pas les habituer de bonne heure au travail. Il faudra donc surmonter sa tendresse de mère, et bon gré mal gré tenir le moutard à l'école jusqu'à la quinzaine ou la vingtaine, pour alors entrer dans une étude, un comptoir ou une fabrique. Mais le fils de Mme*** fi !

donc. M. George n'aura jamais besoin de gagner sa vie ; elle est toute gagnée. Ne serait-ce pas cruel, vraiment, de soumettre ce pauvre enfant à suer et sécher sur des livres ? Non ; M. George étudiera, si cela lui plaît, ce qui veut dire que M. George n'étudiera pas, et qu'au sortir du collège – s'il a bien voulu y aller – il ne saura rien, n'aura pris aucune habitude du travail, et ne sera bon à rien qu'à dépenser la fortune que lui laisseront ses père et mère. Je suppose, cependant, que M. George est une bonne pâte d'enfant, qui dépensera son argent honnêtement, sans excès, sans débauche d'aucune espèce. Seulement il ne sera bon à rien autre chose. Aussi, comme la bonne maman est heureuse de l'excellente éducation qu'elle a procurée à son fils, qui est si sage, qui se comporte si bien ! Quel ne serait pas l'ébahissement de cette mère, à moins qu'elle ne me prît pour un fou, si je lui disais :

« Madame, votre fils est un homme dégradé, un fort mauvais citoyen, et un ennemi de Dieu.

– Mon fils, mon fils !... que lui est-il arrivé, qu'a-t-il fait ?

– Rien, madame, si ce n'est qu'il ne fait rien.

– Mais je ne vous comprends pas.

– C'est possible. Alors veuillez m'écouter, et vous comprendrez. »

C'est une bien étrange aberration de l'esprit humain chez certains peuples et dans certains siècles, que le travail ait été un objet de mépris, tandis que l'oisiveté était préconisée, honorée ; que l'on ait cherché à échapper à l'un, non pas seulement à cause des fatigues qu'il entraîne, mais par une certaine honte qu'on y attachait ; tandis que l'on soupirait après l'autre, non pas tant à cause des prétendues douceurs qu'elle procure, que de l'honneur et de la considération dont elle était follement entourée. Mais si l'homme a été créé pour travailler, – et c'est admis, et si ce ne l'était pas, c'est démontrable – celui qui ne travaille pas n'est-il pas en flagrant délit de résistance à la volonté du Créateur, et, partant, loin d'avoir droit à nos hommages ne doit-il pas être un objet de mépris ? Tant que les oisifs ne nous montreront pas un brevet d'exemption de Dieu même, ne devons-nous pas crier haro sur les oisifs ?

Qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères, grâce à certains systèmes de législation, où les oisifs ont évidemment mis la main, mais que les travailleurs feront quelque'un de ces jours passer à l'épreuve d'une nouvelle discussion, qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères ont laissé suffisamment de bien pour permettre à leurs enfants de vivre sans travailler, de génération en génération. Je verrai bien là pour ces heureux héritiers l'obligation de faire plus de bien à

leurs semblables, ou de faire de plus grandes choses que le commun des hommes, mais nullement une exemption du travail, auquel tout homme est je ne dirai pas condamné, moi, car je regarde le travail comme le premier titre de noblesse de l'homme, – mais auquel tout homme est obligé par sa nature même. Mais l'homme n'est intelligent que pour cela. Sans le travail, l'intelligence de l'homme ne s'expliquerait pas ; à moins de prêter à Dieu l'idée enfantine d'avoir fait des poupées à son image, pour le plaisir de les envoyer passer quelques années sur la terre, et de les y voir s'agiter chacune à sa façon, jusqu'au moment où il lui plairait de les appeler à lui. La brute, elle, ne travaille pas dans le sens que nous donnons au travail. Quand elle est repue, et qu'elle a pourvu aux moyens de perpétuer l'espèce, elle reste oisive, et c'est dans l'ordre, car elle n'a plus rien à faire. Il y a bien plus, c'est qu'elle n'est capable de rien faire davantage. Pour elle, vivre est tout. En est-il de même de l'homme ? Et tant qu'il peut faire quelque chose, a-t-il fait tout ce qu'il peut faire ? Et tant qu'il peut faire quelque chose, a-t-il droit de rester oisif, en supposant même que le bonheur fût là, ce qui est, certes, tout le contraire ? Le bonheur de l'homme sur la terre est dans l'action, dans le travail, dans l'exercice de ses facultés physiques et intellectuelles. Il est dans le travail des jouissances ineffables, dont l'oisif ne comprendra jamais les

douceurs, lui qui se condamne à n'en plus connaître d'autres que celles de la brute.

Dans ce vaste univers, au milieu de ces myriades de mondes, dont nous occupons un des orbes les moins considérables, Dieu, dans ses décrets impénétrables, nous lève à peine un petit coin du rideau mystérieux qui enveloppe son œuvre ; mais en nous disant de croître et de multiplier sur la terre, en nous en donnant même le besoin, en nous donnant une intelligence capable de pénétrer jusqu'à un certain point dans les secrets de la nature, même de s'élever jusqu'à l'idée de l'Être suprême, il a voulu que l'homme l'étudiât lui-même ainsi que ses œuvres. De plus, en implantant dans le cœur de l'homme le germe de la bienveillance, Dieu a voulu que l'homme fit du bien à ses semblables, et en lui inspirant le sentiment et l'amour du beau, il a voulu que l'homme cultivât les arts ; il a voulu en un mot que l'homme fût savant, bienfaisant et artiste. Sans cela, le plus bel œuvre du Créateur, l'homme, aurait été créé ce qu'il est sans but, sans fin, sans objet. Le travail, l'obligation du travail explique seule la présence de l'homme sur la terre, quant à son existence terrestre.

Qui osera se plaindre de la destinée de l'homme ainsi expliquée ? Eh ! en elle se trouve son titre à l'empire du monde ; c'est par le travail seul que l'homme est roi de la création. En effet, si, ignorant la

puissance du travail de l'homme, nous nous fussions trouvés au commencement du monde, lorsque Dieu conféra l'empire du globe à l'homme, avec l'ordre d'y croître et d'y multiplier, n'aurions-nous pas regardé cet octroi de souveraineté comme une cruelle dérision de la part du Créateur ? Quoi ! l'homme croître et multiplier, et dominer sur ce globe, lui si faible à côté du tigre et du lion ! lui si impuissant contre l'espace à côté de l'aigle, roi des airs ! lui si nu au milieu des frimas du nord et sous les feux de la zone torride ? Eh bien, oui ; cet être si faible, si impuissant, si nu, vous le verrez bientôt, grâce à cette étincelle divine qui est en lui, le plus fort et le plus redoutable au milieu de ces êtres forts et féroces, défier l'aigle dans ses courses à travers l'espace et les continents, et dompter les deux pôles comme les tropiques. Il fera plus encore ; car non content de conquérir la surface de ses domaines, il descendra jusqu'aux entrailles de la terre, pour lui ravir les trésors qu'elle y tenait cachés, là où nul autre œil que le sien et celui de Dieu n'a su pénétrer. Ce n'est pas tout ; l'homme, après avoir posé le pied sur tous les points de son habitation, s'est mis à penser, comme le conquérant macédonien, s'il n'y aurait pas d'autres mondes à conquérir, et, plus heureux qu'Alexandre, il a trouvé, en élevant les yeux, les puissances de l'air qu'il a su dompter, et plus haut, les milliers de globes lumineux qui circulent au-dessus de sa tête, et dont il a

su suivre et tracer les routes à travers l'immensité. Il serait trop long de citer les conquêtes de l'esprit humain dans la création ; mais qu'il me soit permis de mentionner cette admirable découverte, dont s'honore ce continent, au moyen de laquelle l'homme a désarmé la foudre même, cette arme de Dieu. Un peu plus tard, de nos jours, l'homme enhardi a pu concevoir et réaliser la pensée audacieuse d'obliger cette foudre même à lui servir de secrétaire et de messenger. Eh ! pourquoi pas ? le soleil, qui est pour le moins d'aussi bonne lignée, a bien dû, à l'ordre de Daguerre, devenir dessinateur à notre usage.

S'il était donné, à un habitant de l'Élysée, de revenir au séjour des mortels, sans boire en passant de l'eau du Léthé, bien entendu, quel ne serait pas son étonnement, de voir que l'homme a fait plus que réaliser les merveilles dont l'imagination antique avait peuplé le monde mythologique ? En effet, son Jupiter-Tonnant eût-il jamais des carreaux plus foudroyants que ceux de nos artilleurs ? Et son Mercure, messenger de l'Olympe, en fit-il jamais plus que nos télégraphes électriques ? Les outres d'Éole seraient aujourd'hui impuissantes contre les bouilloires de nos vaisseaux à vapeur. Il verrait nos modernes Icares se faire presque un jeu d'une tentative qui coûta la vie à celui de la fable. Et quel œil olympien pénétra jamais dans les profondeurs éthérées aussi loin que celui de nos astronomes ? À

propos, il est un effort de génie qui n'a de comparable, peut-être, que celui qui conduisit, il y a maintenant deux siècles et demi, à la découverte du Nouveau-Monde, et qui rendra l'année 1846 mémorable dans les fastes scientifiques. L'air, la foudre, le soleil, les étoiles, tout cela se sentait, se voyait depuis bientôt six mille ans. Que l'homme ait découvert quelques-unes des lois qui les régissent, c'est bien admirable sans doute ; mais ce qui semble l'être bien davantage, si l'on en juge d'après l'admiration des savants et la jalousie de plusieurs d'entre eux, c'est qu'il se soit trouvé un homme qui, emporté par son génie dans les régions inexplorées de l'espace, ait dit aux savants étonnés : « Il y a dans notre système solaire un monde qui est resté inconnu jusqu'à présent. Je ne l'ai pas vu plus que vous ; mais observez tel jour, à telle heure, dans telle direction, et vous le verrez. » Et aux moment et point fixés, la planète Leverrier¹, après six mille ans d'existence ignorée, se trouva au bout de toutes les lunettes, et est ainsi entrée dans les domaines de l'intelligence humaine.

Honneur à Leverrier, messieurs, et aux hommes qui,

¹ Urbain Le Verrier : Astronome français (1811-1877). Spécialiste de mécanique céleste, il fut, par ses calculs, à l'origine de la découverte (par l'Allemand Galle) de la planète Neptune (1846). [Le petit Larousse illustré]

comme lui, ennoblissent, glorifient l'humanité par leurs travaux, et démontrent en même temps la noblesse du travail. Honneur à tous les travailleurs, car chacun peut revendiquer sa part dans ces magnifiques travaux. Il en revient une part, une bonne part, à l'artisan ingénieux qui sait introduire dans son métier quelque procédé économique ou perfectionné ; au chef d'industrie qui dote son pays de fabriques utiles ; au négociant qui ouvre de nouveaux débouchés aux productions du sol natal, ou établit des relations de commerce avantageuses avec d'autres contrées ; enfin le simple père de famille qui, avec son humble métier ou son petit patrimoine, sait à force de travail, d'économie et de bonne conduite, bien élever ses enfants, en faire des citoyens utiles : tous peuvent se dire : j'ai contribué pour ma part à ces grandes œuvres de l'intelligence. N'est-ce pas en effet leur travail qui a permis aux savants de se livrer à leurs études et à leurs observations ? Mais arrière l'oisif, il n'a rien à revendiquer dans les gloires de l'humanité.

En effet, où en serait l'humanité sans le travail, tel que nous le considérons ? D'abord, nous ne serions pas bien certainement ici ce soir, nous entretenant des hautes destinées de l'homme, et les bords magnifiques de ce beau Saint-Laurent, dont nous sommes fiers, en seraient encore à répéter d'écho en écho les cris de guerre de peuplades barbares s'exterminant les unes les

autres. Les contrées même les plus favorisées du globe n'auraient pas dépassé l'ère patriarcale, l'âge de la bergerie que les poètes ont décorée du nom d'âge d'or. Mais on sait que les poètes en se soumettant au mètre et à la rime ont souvent fait bon marché de la raison et du bon sens. Si Dieu eût voulu que l'homme ne fût que gardeur de moutons, il ne lui eût départi que la somme d'intelligence nécessaire à cette humble occupation. En le douant de facultés propres à exploiter, façonner et remuer le monde, il a voulu que le monde fût exploité, façonné et remué. Et quiconque ne contribue pas à cette œuvre de décret divin, autant que ses facultés le lui permettent, résiste à la volonté divine, recule lâchement devant la tâche qui lui est imposée, et par son oisiveté, son inertie, renonce au droit d'aînesse et de suprématie accordé à l'homme sur la création, et se ravale lui-même au rang de la nature brute et inerte. Pour l'homme sain de corps, il n'y a qu'une excuse à l'oisiveté, c'est l'ineptie. Laissons donc aux oisifs cette excuse, s'ils l'acceptent.

Mais ces oisifs qui se font gloire de l'être, et qui regardent l'homme de travail avec mépris, faudrait-il donc remonter bien haut dans la généalogie de la plupart de ces prétentieux personnages, pour y trouver un ancêtre dont le travail les a faits ce qu'ils sont ? Et nous fissent-ils remonter jusqu'à Charlemagne, qu'en résulterait-il, si ce n'est qu'ils descendent de gens qui,

de génération en génération, ont vécu aux dépens de leurs semblables ? Mais si les peuples oisifs et crédules ont encensé pendant un temps des idoles de leurs fabriques, qu'eux-mêmes au prix de leurs sueurs maintenaient sur leur piédestal, ce temps s'en va, ce temps n'est plus, et plus tôt les débris d'aristocratie qui subsistent encore le sauront, mieux ce sera pour eux. Qu'ils se hâtent d'apprendre, car le nouveau génie, qui préside aux destinées du monde, ne connaît plus de temps ni d'espace, et malheur à qui se trouve en travers sur sa route. Il a nom Génie des peuples, et il porte écrit sur sa bannière : Liberté et travail pour tous, en opposition aux anciennes idées qui étaient : Liberté pour le petit nombre, travail pour le grand nombre. Les peuples ébahis ne savent encore trop où les conduit le nouveau dieu ; mais pleins de foi et d'espérance en lui, ils se rallient partout à son culte. Il se trouve même de sincères croyants qui trouvent qu'on se hâte trop. Ils voudraient qu'avant d'élever des autels au nouveau dieu on attendît, en certains pays, que le sol y eût été suffisamment déblayé des ruines de l'ancien culte, et préparé à recevoir le nouveau ; sans quoi les efforts avortés d'édification sociale qu'on y tente servent d'argument aux ennemis de la liberté, effraient les faibles, et augmentent l'irrésolution des indécis.

On ne peut se cacher en effet que le régime de la liberté demande, pour être vraiment avantageux, des

idées et des habitudes d'ordre, une certaine expérience des choses publiques, que ne peuvent avoir les peuples nouvellement émancipés. L'impatience engendre l'exagération ; on s'imagine qu'on peut rompre tout à fait et tout à coup avec un long passé, et réaliser à la fois les idées de perfection que l'on s'est faites. Il en résulte des luttes acharnées et interminables entre les forces sociales, et au lieu de la liberté l'on a l'anarchie, la démoralisation, l'affaiblissement général. L'on ne saurait trop répéter aux peuples, en travail d'émancipation politique, qu'il ne suffit pas, pour vouloir une chose, qu'elle soit bonne, juste et raisonnable en elle-même ; mais qu'il faut en outre qu'elle soit possible sans déchirement, sans entraîner de ces folles luttes politiques, qui ne servent qu'à retarder les progrès de la liberté, en jetant les peuples dans le découragement. Puis il se trouve quelquefois des peuples dans une position toute particulière, à qui la prudence ne permet pas d'attendre, et pour quoi, comme dit La Fontaine : Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Ici se présentent d'elles-mêmes à la pensée ces belles et riches contrées, qui occupent la partie méridionale de ce continent, où des peuples trop tôt émancipés épuisent depuis seize ans la vigueur de leur jeunesse en efforts impuissants, sans avoir encore pu fonder chez elles un gouvernement stable sur les bases

d'une sage liberté. Et voilà qu'une nation voisine forte de ses institutions gouvernementales, forte de ses immenses ressources, fruit d'un travail actif et habilement appliqué, pousse ses armées envahissantes et victorieuses jusqu'au cœur du Mexique, l'une des plus favorisées de ces contrées.

Si les tentatives de liberté, faites prématurément chez certains peuples, y retardent le règne de la vraie liberté, en offrant un appât irrésistible à mille ambitions rivales, que les peuples qui, comme nous, ont pour veiller sur leur adolescence une autorité assez forte pour en imposer à toute folle ambition, sachent tirer d'utiles leçons de la situation actuelle du Mexique¹. La cause première des malheurs actuels du Mexique est le manque absolu d'éducation chez la masse du peuple. Avec une intelligence plus cultivée, le Mexicain eût voulu se faire une existence plus relevée, il eût travaillé davantage et mieux, ses idées se fussent agrandies, un patriotisme vigoureux et éclairé eût quintuplé la force que lui eût donnée l'exploitation habile des ressources inépuisables de son pays, et ce n'aurait pas été en vain que la nature eût semé de Thermopyles le chemin de la capitale.

¹ Le Mexique, indépendant depuis 1821, est alors en guerre (1846-48) avec les États-Unis, ce qui lui fera perdre de nombreux territoires, dont le Texas et la Californie.

C'est donc véritablement d'une lutte morale et intellectuelle que le Mexique est aujourd'hui le théâtre, comme il le fut au temps de Cortès. Aujourd'hui comme alors, des poignées d'hommes, avec les moyens que fournit une culture intellectuelle plus avancée, balaient, comme la poussière devant elles, des armées beaucoup plus nombreuses, mais dépourvues de ces moyens. Reconnaissons-le, messieurs, l'intelligence cultivée a le monde pour héritage. Et s'il en était autrement, il faudrait douter de la providence ; croire que notre Dieu ressemble à ces dieux insoucians, et problématiques encore, d'Épicure, qui laissaient le monde aller à son gré, sans plus s'en inquiéter que s'il n'eût pas existé. Notre Dieu à nous a voulu que le travail guidé, stimulé par l'intelligence eût l'empire du monde. Et s'il est arrivé quelquefois que la barbarie l'ait emporté sur la civilisation, c'est que la civilisation s'était endormie dans l'oisiveté, mère de tous les vices. Lorsque l'ancienne Rome succomba, il y avait longtemps qu'elle vivait des dépouilles des peuples vaincus ; il y avait longtemps qu'elle avait renoncé à sa haute mission de civilisation, et ce fut au sein de l'orgie qu'elle sentit l'étreinte des rudes peuplades du Nord, qui venaient venger le monde, en exécutant la justice de Dieu.

En tête des réflexions qui précèdent, j'ai, comme point de départ, signalé le préjugé funeste qui frappe de

mépris le travail, et par conséquent les travailleurs. Il est une autre erreur qui n'est pas moins funeste, et qu'il n'importe pas moins de combattre ; je veux parler de cette notion absurde, injurieuse à la divinité autant qu'elle est pernicieuse à l'humanité, selon laquelle le travail serait une peine à laquelle le Créateur aurait condamné l'homme. Hélas ! s'il faut des peines expiatoires en ce bas monde, n'y a-t-il pas assez des mille et une infirmités auxquelles l'homme est sujet, les maladies, les accidents, les malheurs de toute espèce, sans y ajouter encore le travail, qui n'est chez l'homme, pour ainsi dire, que la continuation de l'œuvre créatrice de Dieu, en tant qu'il s'applique à la matière, et qui tend à rapprocher l'homme de Dieu, en tant qu'il s'applique aux choses spirituelles ?

Si cette doctrine de la nature pénale du travail n'était pas funeste, surtout par rapport aux classes laborieuses, on pourrait ne guère plus s'en occuper que de mainte autre absurdité, qu'on laisse reposer en paix dans les cerveaux qui les enfantent ou les adoptent. L'artiste et le savant n'en poursuivraient pas moins avec ardeur, avec amour, avec bonheur, les beaux, les sublimes, les utiles travaux qui feront leur gloire et celle de leur pays. Mais cette doctrine, qui ressemble si fort au fatalisme, qui tient engourdis cent quarante millions de nos semblables dans l'ancien monde, mais cette doctrine, comme le fatalisme musulman, étouffe chez les

hommes, sous l'idée d'une inévitable nécessité, celle d'améliorer leur condition et de rechercher les moyens d'y parvenir. C'est ainsi que les masses des peuples sont tenues courbées sous le joug qu'on a l'audace et l'adresse de leur imposer. Eh ! voici le secret : le christianisme, en proclamant la fraternité entre les hommes, porta le coup de mort à l'esclavage antique, qui ne reposait que sur la force brute, et les modernes exploiters de leurs semblables ont voulu remplacer la verge par une idée, par une croyance. Cette foule de peuples émancipés, se sont-ils dit, va nous demander compte et raison de notre opulence et de notre oisiveté. Elle va vouloir savoir pourquoi nous sommes riches et fainéants, et elle pauvre et succombant sous le poids du travail. Disons-lui que Dieu l'a condamnée au travail, et que nous sommes, nous, préposés de Dieu pour la gouverner, et jouir, pour prix de notre administration, du fruit net de ses sueurs et de ses travaux.

Il n'est pas besoin de dire que les peuples ont cru longtemps à cette doctrine ; mais ils commencent à douter et à discuter. De nouveaux précepteurs sont sortis du sein du peuple, qui ont dit que tout homme est obligé de travailler selon ses forces, son intelligence, sa position sociale ; qu'un oisif, fût-il millionnaire, n'est pas plus exempt du travail que le plus humble mercenaire ; qu'un homme qui ne fait rien d'utile est un membre à charge à la société, qu'il est même

dangereux, ne fût-ce que par le mauvais exemple qu'il donne par son oisiveté. Qu'est-ce donc lorsque le riche oisif, comme ce n'est que trop souvent le cas, n'emploie son temps et ses richesses qu'à répandre autour de lui le vice, la débauche, la persécution ?

Sous l'ancien régime on avait une maxime qui, dans les temps et dans les lieux où elle fut suivie, contribua à mitiger ce qu'il y avait de vicieux dans le système social : Noblesse oblige, disait-on. Aujourd'hui que les nobles ne sont plus, et que la principale distinction sociale est la richesse, le riche, qui a hérité de la position du noble dans la société, doit en accepter les obligations et prendre pour règle que : Richesse oblige. Êtes-vous riche, faites valoir vos richesses, augmentez encore votre fortune : l'accumulation des capitaux est la mère des grandes entreprises, – travaillez. Ne vous sentez-vous pas l'aptitude aux affaires, livrez-vous à quelque étude utile ; enrichissez votre esprit, – travaillez. N'êtes-vous pas propre aux travaux de l'intelligence, occupez-vous d'œuvres de bienveillance : tout le monde est capable de faire du bien à ses semblables. Et cela aussi c'est travailler, et de la façon qui n'est pas la moins méritoire. Vous prétendez au titre d'homme d'honneur mais est-ce honorable à vous, riche oisif, de ne pas remplir votre tâche dans la société où vous vivez ? Ces richesses que vous prodiguez en objets de luxe et d'amusement

frivole, elles ne sont pas votre œuvre, elles eussent existé sans vous. Eh ! quand elles seraient votre œuvre, ne devez-vous rien à la société qui vous les conserve, à Dieu qui vous les a données de préférence à d'autres ? Rendez donc à la société ce que vous lui devez, à Dieu ce qu'il attend de vous, dans le grand œuvre du progrès et du bonheur de l'humanité.

Si les sentiments du devoir et de l'honneur ne peuvent rien sur vous, écoutez du moins celui de la honte. Savez-vous qu'à Athènes l'oisiveté était un crime, oui, un crime puni de la peine de mort ? Les législateurs des autres peuples civilisés n'ont pas eu le courage, ou n'ont pas senti le besoin de porter une peine aussi sévère contre l'oisiveté, que le firent Dracon d'abord, et après lui Solon, l'un des sept sages de la Grèce ; mais personne n'a jamais essayé de laver la tache d'infamie que ces deux grands législateurs ont imprimée à l'oisiveté.

Dracon et Solon légiféraient pour un peuple libre, et l'état d'anarchie dans lequel ils trouvèrent tous deux leur pays leur apprit que l'oisiveté enfante chez le peuple des esclaves, chez les grands des tyrans. Aussi les peuples les plus industrieux furent-ils presque toujours les plus libres. Sans parler des anciens, on rencontre, entre autres chez les modernes, les républiques d'Italie, les villes hanséatiques, et, de nos

jours, l'Angleterre, la France, la Belgique et les États-Unis. C'est que les peuples industriels ont plus que tous les autres besoin de liberté, et qu'ils trouvent dans leur travail les moyens de l'acquiescer et de la conserver. On dit souvent que la liberté est la mère de l'industrie : je croirais plutôt que c'est l'industrie qui amène la liberté, ou au moins que ce sont deux sœurs jumelles qui, s'entraînant, croissent l'une avec l'autre... travail et liberté, messieurs, liberté et travail ; hors de là point de salut.

Mais l'oisiveté est-elle donc si attrayante qu'il faille avoir recours à tant de raisonnements pour la combattre ? Vous comprenez, sans doute, que par l'oisiveté je n'entends pas seulement l'entière cessation de tout travail, mais aussi cette paresse de l'esprit qui vous empêche de développer dans le travail toutes les ressources de votre intelligence, à votre avantage, comme à celui de votre pays et de l'humanité entière. Car ce sont les grands travailleurs qui font les grands peuples, et ce sont les grands peuples qui poussent l'humanité en avant. N'y eût-il que cette pensée, et le travail fût-il vraiment pénible en lui-même, comment, avec la haute destinée du travail devant les yeux, ne résisterait-on pas aux fausses douceurs de l'oisiveté ? Ses charmes, si elle en a, sont tout à fait négatifs ; ce sont les charmes de la torpeur intellectuelle, qu'il faut bien sentir à moins de cesser de vivre, faute de pouvoir

goûter ceux que procure le travail, quand de bonne heure l'on en a contracté l'habitude. Et ici je prie mes jeunes amis qui m'écoutent de me prêter une attention particulière. Quelqu'un a dit que l'homme était un animal d'habitude : et c'est une grande vérité, si, comme on fait de certaines vérités, on ne la pousse pas trop loin. Oui, messieurs, de bonne heure habituez-vous à un travail continuel et régulier, et je vous prédis, en provoquant un démenti de la part de tout et chaque travailleur dans le sens que nous donnons au mot, je vous prédis que vous vous complairez dans votre travail ; que vous l'aimerez pour lui-même, abstraction faite des avantages individuels que vous en attendriez ; que l'oisiveté ou l'inaction, au-delà du repos indispensable qu'il faut à l'homme, deviendra pour vous une source d'ennui insupportable. J'ai connu des travailleurs, même de simples artisans, pour qui le repos obligé des dimanches et fêtes était un supplice, et qui soupiraient après le lendemain pour reprendre leurs travaux rudes, il est vrai, mais devenus agréables par l'habitude. Maintenant consultez les oisifs d'habitude, et je vous assure que vous les trouverez presque tous redoutant le lendemain, qui ne leur promet que l'ennui de la veille, peut-être aussi un certain remords secret qu'ils n'osent s'avouer, mais qu'ils sentent malgré tout, qui leur reproche de vivre en opposition aux lois de Dieu et de la nature. Oh ! si les oisifs pouvaient sentir,

pendant un jour seulement, les vives et intimes jouissances que procure le travail, il cesserait d'y avoir des oisifs dans le monde. Archimède, un rude travailleur celui-là, puisque les Romains, après s'être rendus maîtres de Syracuse, le surprennent occupé sur la place publique à tracer des figures de géométrie, – Archimède devint un jour fou de joie d'avoir résolu un problème qui l'occupait depuis longtemps, et sortit dans la rue en courant et criant : « Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. » Et demandez aux grands travailleurs en tous genres de quelles joies ineffables ont été récompensés leurs travaux, leurs méditations, lorsque le succès est venu couronner leurs efforts et leur constance.

Certains moralistes ont donné les passions de l'homme pour mobile à l'activité, au travail. C'est ce qui a fait dire, sans doute, à quelqu'un que, sans la Révolution française qui mit en jeu toutes les passions, Napoléon aurait mené une vie de bon et simple bourgeois dans quelque petite ville de France. Je n'en crois rien pour ma part ; l'intelligence de cet homme était faite pour remuer le monde, et d'une façon ou d'une autre le monde aurait senti son passage. S'il n'y avait eu qu'un grand capitaine en lui, à la bonne heure, mais son code et ses travaux diplomatiques et administratifs, et les écrits qu'il a dictés, montrent qu'il y avait aussi chez lui un grand homme d'État et un profond penseur. Avec cela on remue le monde aussi

bien qu'avec l'épée. Voyez, lorsque le géant a été enchaîné sur son rocher, son intelligence de flamme, semblable aux vautours de Prométhée, lui a dévoré les entrailles.

Les passions peuvent bien donner telle ou telle direction à l'activité de l'homme, imprimer une plus forte impulsion à cette activité ; mais le mobile principal, primitif, descend de plus haut ; il tient à la nature même de l'âme ou de l'intelligence humaine, substance naturellement, nécessairement active. En effet, l'action est l'intelligence même, et l'intelligence est l'action ; l'intelligence ne peut se supposer sans action, pas plus que l'action sans intelligence, et un être intelligent qui cesserait un instant d'agir cesserait par là même d'être. Dieu, l'intelligence suprême, agit, travaille sans cesse ; son œil et son doigt divins sont toujours et partout présents et en action, dirigeant et conservant son œuvre. Elle est si nécessairement active, votre intelligence, qu'elle ne cesse et ne peut cesser jamais d'agir. Pendant que votre corps renouvelle ses forces dans le sommeil, puise une nouvelle vie dans une mort momentanée, votre âme, nature immortelle et partant infatigable, infatigable et partant immortelle, ne pouvant plus agir dans le monde de son corps, se crée des impressions qui lui restent de son commerce avec lui, un monde à elle, monde vaporeux et fantastique, dont elle vous laisse, à votre réveil, les souvenirs gais

ou tristes, clairs ou confus, plus ou moins conformes ou opposés aux idées de la veille. C'est encore un grand mystère que les songes, que je n'essaierai certes pas d'éclaircir, et dont je ne parle que pour mieux faire sentir l'activité incessante de l'âme humaine. Or, le travail n'est autre chose que l'action de notre âme, au moyen de notre corps, de nos organes, que Dieu nous a donnés pour agir sur la matière, la façonner, l'exploiter selon ses vues, qui sont son secret à lui, et dont nous devons espérer de connaître quelque chose un jour.

Qu'on ne rabaisse donc pas la divine origine et les hautes fins du travail. Qu'on ne fasse donc pas à Dieu l'injure d'avoir fait, de sa noble créature ici-bas, un mercenaire, un vil esclave, j'allais presque dire une bête de somme. Je ne sais plus quel philosophe, devant qui on remarquait que Dieu avait fait l'homme à son image, répliqua : « Hélas ! l'homme le lui a bien rendu. » Et l'homme a fait plus, c'est d'attribuer à Dieu ses propres œuvres. Certains hommes doués de plus de force, de courage, de lumières que la masse de leurs semblables, au lieu d'employer ces dons de Dieu au bonheur, à l'avancement de l'humanité, s'en sont servis au contraire pour l'asservir et l'exploiter. Et lorsqu'ils ont eu courbé les peuples jusqu'à la terre sous le poids du joug imposé par eux, lorsque les peuples ont été, par un travail abrutissant, réduits presque au rang de la brute ; enfin lorsqu'ils ont eu rabaisé l'homme si bas, si bas,

qu'ils ont eu honte et frayeur de leur œuvre, ils ont osé, joignant le sacrilège au blasphème, faire proclamer jusque dans les temples que c'était là l'ouvrage et la volonté de Dieu.

La volonté de Dieu, c'est que tous les hommes soient heureux, que les bonnes choses de ce monde soient, autant que possible, fraternellement réparties entre tous ; et si cela n'est pas, c'est que l'homme fait un mauvais usage des nobles facultés dont il est doué, c'est qu'il ne travaille pas selon les vues de la providence, qui a fourni amplement ce globe des moyens propres à rendre la vie agréable à l'homme. Il est bon, il faut que l'homme sache, quand il est malheureux, ou que c'est sa faute en usant mal des dons de Dieu, ou que c'est la faute des lois, des institutions sociales sous lesquelles il vit, afin qu'il s'amende lui-même ou qu'il travaille à réformer ses lois et ses institutions sociales. C'est un beau sentiment sans doute que la soumission à la volonté de Dieu ; mais c'est le pervertir que de le pousser jusqu'au point de souffrir patiemment l'exploitation et l'abaissement. Serait-ce donc en vain que Dieu aurait donné à l'homme le sentiment du juste et de l'injuste ? je ne veux pas dire que, si tous les hommes le voulaient, il n'y aurait pas de malheur, de peines, de souffrances sur la terre ; mais le malheur serait beaucoup moindre, et l'on ne verrait pas les âmes bienveillantes, à la vue des maux qui affligent

l'humanité, désespérer d'y trouver un remède qui ne serait pas pire que le mal. Le malheur relatif est inévitable, il est inséparable de notre nature imparfaite. Dieu, Dieu seul se suffisant à lui-même, peut jouir d'un bonheur parfait. Mais si le malheur est nécessaire, inévitable, l'excès du malheur ne l'est pas moins, et cependant il y a des millions d'hommes qui vivent dans l'excès du malheur. Et cet excès vient de l'homme et non de Dieu, et c'est l'homme qui en répondra ; l'homme qui l'a fait, l'homme qui ne l'a pas empêché, l'homme qui n'y a pas remédié. L'histoire est là, vous savez, pleine d'exemples de grandes expiations, proclamant au milieu du feu, du sang et des ruines, la loi de solidarité entre les générations et entre les peuples. Malheur donc aux hommes, malheur aux puissances qui, au lieu de travailler, selon les vues de Dieu, à l'avancement et au bien-être de l'humanité, se servent de leurs lumières et de leur pouvoir pour l'opprimer et l'abrutir ; et cela sous le vain prétexte de l'ordre public, comme s'il pouvait y avoir de l'ordre public, où il y a dégradation de l'homme, mais en réalité pour maintenir certaines classes privilégiées dans une opulente et inutile oisiveté, et perpétuer l'exploitation de l'homme par l'homme.

Excusons cependant ceux qui, par leurs paroles ou par leurs écrits, ont contribué à répandre ou à maintenir la doctrine de l'obéissance passive. Il a pu se trouver

des temps et des lieux où il eût été dangereux, et contre l'intérêt même des peuples, de proclamer trop hautement l'absurdité, l'immoralité, l'impiété de cette doctrine. Il n'est pas toujours bon de proclamer certaines vérités. Chaque vérité a son temps marqué, avant lequel elle court le risque d'avorter, et de tuer la société qui lui donne le jour. Un philosophe du dernier siècle, à qui, à la vérité, on reproche beaucoup d'égoïsme, Fontenelle, disait que, s'il avait la main pleine de vérités, il se donnerait bien de garde de l'ouvrir. Il y a peut-être, en effet, dans ce mot plus d'égoïsme que de philanthropie ; mais il n'en sert pas moins à faire voir que toute vérité n'est pas toujours bonne à dire. Qui nierait, par exemple, que les idées de liberté sociale et politique n'aient été proclamées trop tôt en France ; qu'il eût été mieux d'attendre que les idées d'ordre et de morale publiques y eussent préparé les esprits ? Mais Dieu, dont la justice se fait quelquefois attendre pour être plus terrible, a voulu sans doute montrer, par la grandeur du châtement, combien sont coupables ceux qui traitent les peuples comme s'ils étaient faits pour eux et non pour lui.

Pour nous, Canadiens, félicitons-nous d'être nés dans un pays et dans un temps où l'on peut proclamer sans crainte toutes les vérités qui tiennent au bien-être et au progrès de l'humanité ; où l'on peut dire aux grands comme aux petits, aux riches comme aux

pauvres : Tous naissent égaux, et s'il y a des inégalités sociales, elles ne doivent être que le résultat des talents, du travail et de la conduite de chacun. Chacun a un droit égal aux avantages de la société, et doit par conséquent être mis en position de pouvoir jouir de ces avantages. Chacun a droit aux fruits de son travail, mais pour cela il faut que tout le monde travaille ; car celui qui ne travaille pas vit nécessairement aux dépens de ceux qui le font, c'est-à-dire de la masse de la société ; qu'il soit riche ou pauvre, cela ne change en rien sa position vis-à-vis de la société ; dans l'un et l'autre cas, c'est un bourdon dans la ruche.

Ah ! prenons-y garde, nous qui habitons un jeune pays où l'oisiveté n'a encore pu étendre ses racines bien loin ni bien profondément ; prenons-y garde, l'oisiveté, née des plus mauvais penchants de la nature humaine, choyée par l'ignorance, favorisée par les lois et les institutions, a été, sous le nom d'aristocratie, la plaie, la lèpre des nations européennes nos mères. Tâchons d'éviter un mal qui leur a été, qui leur est si funeste encore. Favorisons par nos lois l'accumulation des richesses dans notre pays, mais en même temps mettons-y le travail en honneur, flétrissons l'oisiveté, et pour nous aider à parvenir à notre but, gardons-nous des lois qui peuvent favoriser la concentration des richesses dans certaines classes et les y perpétuer par voie d'hérédité. C'est par là que la vieille Europe s'est

trouvée chargée de castes fainéantes et corruptrices, branches gourmandes et improductives, qui ont fini par épuiser l'ordre social. Pauvre Espagne, qui ne doit le reste de vie qui la soutient encore qu'à son ciel si beau, à son sol si riche. Pauvre Irlande, dont on désespère. Et toi, belle France, tu t'es relevée ; mais quelle autre que toi eût pu sortir sauve de l'épreuve de la terreur et des coalitions européennes ? Et toi, opulente Albion, tu ne parais pas encore fléchir ; mais auras-tu toujours l'empire des mers ? seras-tu toujours l'entrepôt du monde entier ? Vienne le jour où tu serais laissée aux seules ressources de ton pays, ne gémiras-tu pas à ton tour sous le poids de ta double aristocratie, et ne réserves-tu pas à l'histoire la réalisation de la fable des géants ensevelis sous Ossa et Pélion ?

Ainsi, messieurs, faisons donc en sorte, par nos lois, par nos institutions, par nos mœurs, par nos idées, que tout le monde travaille chez nous. Là où tout le monde travaillera, chacun aura pour sa part une moindre somme de travail à accomplir. Il restera par conséquent plus de loisir à employer aux jouissances et aux perfectionnements intellectuels. Ici le travail de tous se présente plus spécialement sous son rapport avec le progrès moral et intellectuel de l'homme. Vous croyez, messieurs, comme moi à ce progrès. Vous n'êtes pas de ceux qui regardent l'humanité comme tournant sans cesse dans le même cercle ; partant de la barbarie pour

arriver par degrés à la civilisation, et retomber de là dans la barbarie pour recommencer comme de plus belle. Cela est bien vrai, ou l'a été jusqu'à présent pour la plupart des peuples qui ont marqué dans l'histoire, mais ce ne l'est pas pour l'humanité, qui ralentit le pas quelquefois, mais qui marche toujours de l'avant. Au premier échelon de l'échelle civilisatrice, on aperçoit l'Inde, dont l'action cependant, quoique évidente, sur la civilisation de l'Occident, se perd dans le crépuscule des premiers temps. L'on sait d'ailleurs que la civilisation de l'Inde s'est, pour ainsi dire, immuablement stéréotypée dès le commencement, posant ainsi à son berceau un point d'arrêt à l'humanité.

Ensuite apparaît l'Égypte avec sa théocratie jalouse et avare de la science, et qui pour toutes reliques de sa civilisation n'a laissé au monde, comme un défi éternel, que les pyramides et les hiéroglyphes, aussi mystérieuses les unes que les autres. Vous savez qu'on a cru, jusqu'à présent, que les pyramides étaient des tombeaux que l'orgueil des Pharaons destinait à leurs royales momies. Mais voici qu'un jeune savant français, M. Fialin de Persigny, a employé les loisirs d'une prison à démontrer, avec toute apparence de raison, que la principale destination de ces monts artificiels était d'opposer un rempart aux sables envahissants du désert. Champollion allait, dit-on, nous expliquer les hiéroglyphes, mais voilà que la mort,

complice du génie mystérieux de l'Égypte, l'enlève au milieu de ses grands et utiles travaux.

Mais nous allons enfin sortir du mystérieux ; voici venir la Grèce, qui, confidente de l'Inde d'un côté, et de l'Égypte, sa mère en civilisation, de l'autre, va révéler enfin aux peuples la science et avec elle la liberté. Après elle vient Rome, qui répand au loin sa civilisation, qu'elle reçoit de la Grèce, et dont l'admirable législation civile régit encore le monde civilisé. Puis est venu, il faut bien le dire, une ère de ténèbres et de barbarie telle qu'on put désespérer de la civilisation. Mais Dieu, en décrétant la ruine du monde romain, qui ne répondait plus à ses vues bienfaisantes sur l'homme, songeait à en reconstruire un nouveau ; et pendant que, semblables aux Hébreux aux pieds du Sinaï désespérant du retour de Moïse, on désespérait de l'humanité, celle-ci s'était retirée pour un temps au sein de l'Éternel, et, comme le grand législateur d'Israël, recueillait de la bouche divine les règles et les lois d'une civilisation nouvelle, plus belle, plus grande et surtout plus bienfaisante que l'ancienne.

Ainsi, la civilisation, née dans l'Inde, accueillie en Égypte où elle grandit à l'ombre et dans le silence du sanctuaire, se manifestant au dehors en Grèce, se propageant au loin avec la puissance romaine, mais seulement à la surface, pénètre avec le monde chrétien

jusqu'au cœur de la société, convie tous les hommes sans distinction à la jouissance de ses bienfaits. Et la voilà maintenant qui se prépare à repasser d'Occident en Orient, chargée des dépouilles précieuses qu'elle a recueillies dans son long et glorieux voyage à travers les siècles et les nations.

Rendons justice à l'Antiquité, à laquelle nous devons beaucoup ; mais que cela ne nous empêche pas de reconnaître les merveilles de la civilisation moderne, qui après un travail de quelques siècles a laissé bien loin derrière elle la civilisation grecque et romaine, surtout dans tout ce qui se rapporte au bien-être de l'humanité en masse. Car il ne faut pas l'oublier, cette gloire de la Grèce, cette grandeur de Rome avaient pour piédestal l'esclavage et l'exploitation des masses. Il n'en est pas tout à fait ainsi de notre temps : la gloire et la grandeur des nations s'appuient sur la liberté des peuples, et c'est avec des peuples libres que l'on fait les grandes choses. Aussi la tendance du travail civilisateur est-elle tout autre qu'elle était jadis ; ce sont des peuples libres qui sont à l'œuvre, et c'est au profit des peuples que l'humanité progresse, et non plus au profit de certaines classes.

Mais ce travail, que l'on pourrait appeler le travail des peuples, ne fait guère que commencer. L'Europe, notre mère et notre préceptrice, n'est encore que

partiellement émancipée. Sur plusieurs autres points, on y voit l'anarchie lui déchirer le sein ; la liberté n'y trouve pas encore ces idées d'ordre et de morale publics dont elle a besoin pour y prendre racine. L'Asie et l'Afrique n'ont pas encore reçu le nouvel évangile des peuples. Et il se trouve des hommes qui disent qu'ils n'ont plus rien à faire, qu'ils ont payé leur dette au Créateur et à l'humanité. La tâche de l'homme sur la terre sera remplie, messieurs, lorsqu'il n'y aura plus un seul peuple au monde qui ne jouisse de la plus grande somme de bien-être social, moral et intellectuel dont il est susceptible. Et si cela n'est pas une vérité incontrovertible, Dieu n'est pas l'être sage, bon, juste, grand que l'on se figure ; il n'y a pas de Dieu, si ce n'est le Dieu des oisifs. Mais voyez quel Dieu l'on offrirait à vos adorations. Il aurait déversé les biens de ce monde sur quelques hommes privilégiés, mais seulement pour leur permettre de passer leur vie bien inutilement pour leurs semblables, et le plus agréablement possible pour eux seuls. Il leur aurait donné force et santé, mais seulement pour mieux supporter les fatigues du plaisir. Il leur aurait départi une intelligence capable de grandes choses, (car ces messieurs n'avouent jamais qu'ils sont des imbéciles,) mais nullement pour l'exercer. On ne sait trop, à vrai dire, pourquoi on l'a, cette intelligence, si ce n'est pour mieux apprécier les mérites d'un cheval ou d'une

maîtresse. Voilà le Dieu tel que nous le font les oisifs ; voilà Dieu tel qu'on l'a adoré dans le monde civilisé jusqu'à naguère. Mais l'Amérique un jour s'est levée avec ses jeunes et vigoureuses populations, présentant au monde un autre Dieu, le Dieu des hommes libres, le Dieu des travailleurs. L'Europe, qui sur plusieurs points chancelait dans la foi antique, n'a pas tardé à reconnaître que le Dieu qui apparaissait à l'Occident était le vrai Dieu de l'humanité, et s'il n'a pas d'autels dans tous les palais, il en a dans les cœurs de tous les peuples. Et aujourd'hui vous voyez Rome, cette maîtresse du monde politique ancien, comme elle est devenue la reine du monde religieux moderne, vous voyez Rome, sous les auspices d'un pontife éclairé¹, préparer les voies à l'intronisation du nouveau Dieu. Unissons nos vœux aux efforts du vénérable chef de la chrétienté pour former et cimenter une sainte et salutaire alliance avec la religion, cette puissance modératrice des passions, la liberté saura beaucoup mieux éviter les écueils dont sa route est parsemée. Ô Rome ! écoute la voix des peuples ; prête-leur la main qu'ils te demandent pour s'aider à se relever ; guide-les dans la voie d'émancipation et d'avancement où les appelle une voix d'en haut, et une fois encore tu peux être la maîtresse du monde. Tu le fus jadis par l'épée ;

¹ Pie IX a été pape de 1846 à 1878.

plus tard tu le devins par la pensée ; redeviens-le par l'amour. Fais-toi le centre, la modératrice, la directrice du progrès humanitaire. Invite les bons rois et les peuples libres à établir dans ton sein un auguste conseil de propagande, dont l'objet serait de diriger les travaux réunis de tous vers la régénération de l'humanité entière.

Si nous ne vivions pas dans un temps où les prodiges se multiplient à tel point qu'ils passent presque inaperçus, une pareille idée pourrait paraître extravagante. Mais ce qui s'est passé depuis un demi-siècle me rassure. C'est maintenant l'invraisemblable, l'impossible, qui est le plus près de la vérité, de la réalisation. Il est tels grands fous des deux derniers siècles, qu'on reconnaît aujourd'hui pour des génies que nos aïeux n'avaient pas compris. Et eux-mêmes, si on leur eût prédit ce que nous voyons de nos jours, auraient condamné le prophète aux petites-maisons.

Pour prévoir avec justesse certains grands événements futurs, il suffit souvent de faire attention aux conséquences qui doivent découler nécessairement de certaines idées ou principes nouveaux, qui quelquefois, comme des éclairs, jaillissent de l'intelligence humaine en travail. Nous avons vu ce qu'a déjà fait le principe de la liberté populaire qui n'est proclamé que d'hier. Eh bien ! on proclame aujourd'hui

un autre principe dont les conséquences seront immenses pour l'humanité, je veux parler du principe du libre-échange. La doctrine du libre-échange, comme on sait, est fondée sur cette vérité trop longtemps méconnue, et dont l'ignorance a causé des maux incalculables, savoir : Que chaque peuple est intéressé à la prospérité des autres peuples, par la raison toute simple qu'on ne vend qu'aux riches. Voilà donc les peuples intéressés directement à favoriser la prospérité et l'avancement les uns des autres.

On peut en dire autant de certaines découvertes dans les arts ou dans les sciences. Celui qui, lors de la découverte ou introduction, en Europe, de la poudre à canon dans le quatorzième siècle, et de l'art de l'imprimerie dans le siècle suivant, en eût pu calculer les conséquences pour la société européenne, eût pu prédire dès lors l'émancipation humaine, telle que nous la concevons de nos jours. En effet, la poudre à canon établissait l'égalité physique entre les hommes, en mettant aux mains des serfs une arme dont les maîtres, ces chevaliers bardés de fer, ne pouvaient plus éviter l'atteinte mortelle. Et l'imprimerie, en conviant l'homme du peuple au banquet de la science, le rendait intellectuellement et moralement l'égal de ses dominateurs. Or, où se trouve égalité physique, intellectuelle et morale, il doit y avoir égalité politique : c'est de conséquence rigoureuse. Aussi désarme-t-on

les peuples que l'on veut tenir dans la sujétion, et prohibe-t-on chez eux la liberté de la presse. Mais en dépit des censeurs et des prohibitions, la liberté fera le tour du monde. Les hommes forts nourris du lait de la liberté débordent déjà sur tous les points ; ils sont au cœur de l'Inde, ils frappent aux portes du Japon, ils ont pris pied aux confins du céleste empire et racine en Australie, enfin ils étreignent l'Afrique de toutes parts.

Alors qu'y aurait-il donc de si absurde dans la prévision que les peuples se réuniront un jour, en congrès général, pour travailler de concert à la régénération de l'espèce humaine ? On a bien vu les rois tenir des congrès pour s'entendre sur les moyens de maintenir les peuples sous le joug, pourquoi les peuples n'en feraient-ils pas autant dans leur intérêt commun ?

J'ai pour ma part une assez haute idée des peuples pour croire qu'ils travailleront à répandre les bienfaits de la liberté, une fois qu'ils l'auront fermement établie chez eux. Sans cela il faudrait croire que l'homme n'est qu'un hideux composé d'égoïsme. L'homme pense d'abord à son bien-être individuel, je le veux, et c'est dans l'ordre. Mais il est au fond du cœur de l'homme un noble sentiment que Dieu n'y a pas implanté sans dessein, et qui doit aussi influencer sur les actions de l'homme ; ce sentiment, je pourrais presque dire ce besoin, c'est la bienveillance. L'homme se sent porté,

ressent du plaisir à faire du bien à ses semblables : ce sentiment paraît même n'être pas tout à fait étranger à la brute. L'homme a de plus un autre besoin d'expansion, qui lui est particulier, en ce qu'il tient à l'intelligence, à l'âme : ce sentiment, ce besoin, qui n'a pas encore, que je sache, reçu de nom particulier, – car je rejette le mot de Prosélytisme comme n'étant pas assez noble, – ce besoin, ce sentiment innommé, est cette impulsion interne qui pousse l'homme à étendre l'empire de ses idées. C'est de ce sentiment que Dieu se sert pour propager les connaissances et les vérités utiles parmi les hommes ; c'est le sentiment qui fait les apôtres, les savants, les grands patriotes, en un mot, tous les grands précepteurs de l'humanité, et qui aux uns comme aux autres fait braver la prison, l'exil, la mort même, et, ce qui est souvent plus douloureux encore, l'ingratitude des hommes mêmes pour qui ils se dévouent.

Eh bien ! ces deux mobiles de l'action humaine, lorsqu'ils auront complété l'œuvre de la régénération de quelques peuples, iront continuer leurs œuvres chez d'autres peuples ; et il est assez raisonnable de supposer que ceux qui seront engagés dans cette noble propagande aimeront, chercheront à coordonner, à concentrer leurs efforts afin d'en augmenter la puissance et l'efficacité. Que ce soit à Rome, à Londres, à Paris ou à Washington, les peuples auront un jour leur

congrès.

Eh ! voyez donc ces sympathies politiques qui ne connaissent plus de frontières, qui s'élancent au-delà des océans comme autant de fils dont se formera la chaîne qui doit un jour lier les peuples libres dans une sainte et fraternelle union. Les distinctions nationales perdent leur ancienne signification ; encore quelque temps, et il n'y aura plus, à proprement parler, d'Anglais, de Français, d'Allemands et d'Américains ; il n'y aurait plus que des hommes progressifs ou rétrogrades, des égoïstes ou des libéraux. On ne s'informerait plus si tel homme parle cette langue ou cette autre, mais seulement si ses paroles et ses discours sont ceux d'un homme libre.

Ces anciennes haines et préventions entre les peuples étaient principalement l'ouvrage de leurs exploiters, qui, pour diviser les peuples et les pressurer plus à l'aise, firent longtemps croire à l'existence d'intérêts commerciaux et industriels opposés entre les différents pays. L'on commence à voir aujourd'hui, comme je n'ai fait que le remarquer plus haut, que, loin d'avoir à perdre à la prospérité de ses voisins, on y a au contraire tout à gagner. L'on sait aujourd'hui qu'il n'y a qu'un moyen de prospérer, c'est de travailler ; que plus un pays aura de travailleurs, plus il s'enrichira ; que, de même, plus il aura de gens oisifs, moins il aura de

prospérité. Car, avant d'aller sur les marchés étrangers pour vendre ou pour acheter avec le fruit de son travail, il faut en déduire tout ce que consomment ceux qui ne font rien, qui ne produisent rien. Dorénavant donc ce ne sera plus au-dehors que l'on ira chercher les ennemis de la prospérité publique, mais au-dedans ; ce sera aux oisifs, aux classes improductrices que l'on s'adressera, et à qui l'on demandera compte. Il faudra donc que chacun travaille selon sa position, selon ses facultés. On ne recourra probablement pas au remède un peu rude pour nos mœurs qu'employèrent Dracon et après lui Solon ; mais on saura, au besoin, mettre l'oisif opiniâtre dans la nécessité de travailler.

Mais espérons qu'on n'aura pas besoin de recourir à aucun moyen violent pour obliger tout le monde à travailler ; que chacun sentira trop bien l'obligation du travail pour tous, pour ne pas s'y soumettre de bon gré. Le but des nouvelles sociétés ne se bornera plus à soutenir l'éclat d'un trône et d'une aristocratie fainéante ; il s'agira de la régénération de l'humanité entière, à laquelle chaque peuple tiendra à honneur de contribuer, autant qu'il sentira qu'il est de son intérêt de le faire. En effet, messieurs, transformons en imagination les centaines de millions d'hommes qui habitent l'Asie, l'Afrique, l'Australie, l'Océanie, transformons-les, dis-je, en autant de travailleurs libres, actifs et intelligents, comme le sont en général les

habitants de l'Amérique du Nord. Quelle somme de subsistances ! quelle masse de jouissances existeraient qui n'existent pas ! quels moyens incalculables d'action entre les mains de l'homme ! C'est pourtant vers ce but que marche l'humanité, et d'une manière aussi certaine qu'il l'est que la Terre tourne autour du Soleil.

Les peuples innombrables qui ne sont pas encore en voie de régénération devront se civiliser, ou disparaître de la face du globe pour faire place aux races plus fortes de la civilisation. C'est malheureusement ce qui a lieu de nos jours sur ce continent vis-à-vis de cette belle et noble race d'hommes que nos pères y rencontrèrent. Un de nos gouverneurs, sir Francis Bond Head, écrivant au secrétaire colonial, en 1836, se demande : « Quelle est la raison de tout cela ? Pourquoi les vertus simples des races aborigènes d'Amérique doivent-elles, dit-il, dans les circonstances, faiblir devant les vices et la cruauté de l'ancien monde ? C'est là, ajoute-t-il, un problème que personne d'entre nous n'est capable de résoudre ; la chose est aussi mystérieuse que l'objet en est inexplicable. »

L'explication que cherche l'écrivain est bien simple : le sauvage d'Amérique a pris nos vices et laissé de côté nos vertus ; il a pris ce qui fait notre faiblesse, et négligé ce qui fait notre force, le travail et les idées de la civilisation. Le sauvage pense comme

nos nobles au sujet du travail, il le tient en mépris ! N'est-il pas remarquable que nos classes aristocratiques qui s'en vont, qui disparaissent, voient le travail du même œil que le sauvage, qui s'en va, qui disparaît aussi ? S'il y a quelque mystère là-dedans, il gît dans le décret de Dieu, qui a voulu que le travail eût l'empire du monde. Pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'il en fût ainsi ? Si c'est là le mystère dont sir Francis demandait l'explication, il a eu raison de dire que personne ne pourrait l'éclaircir, car c'est encore là un des secrets de Dieu, devant lesquels la raison doit s'abaisser. Qu'il nous suffise, au reste, de croire que Dieu nous laissera connaître tout ce qui est nécessaire à notre bonheur et à notre perfectionnement ; et c'en est certes tout à fait assez pour nous occuper longtemps, bien longtemps encore. On ne peut s'empêcher de regretter le temps précieux que nombre d'hommes de génie ont perdu à la poursuite de connaissances vaines, chimériques, ou inaccessibles à l'esprit humain, et ne servant qu'à fourvoyer l'humanité. Aussi Socrate, le plus sage des hommes de l'ancienne Grèce, disait-il à ses disciples il y a deux mille et quelque deux cents ans : « Il faut adorer la providence et ne pas porter trop loin ses recherches sur les choses divines. » Et il tenait pour vaines et désagréables à Dieu toutes les sciences et doctrines qui ne peuvent avoir d'utilité pour la vie pratique.

Concluons, messieurs. Si j'ai réussi à captiver votre attention, vous devez être fatigués ; si je n'ai pu y réussir, vous devez être ennuyés ; et dans l'un et l'autre cas, je dois en finir, quoiqu'il y ait encore beaucoup de points à visiter dans le champ que nous venons de parcourir. Je crois, cependant, en avoir dit assez pour vous faire sentir la noblesse, les avantages, les douceurs même et, par-dessus tout, l'obligation du travail pour tous sans exception ; pour le riche comme pour le pauvre ; pour le grand comme pour le petit ; pour le citoyen en faveur de son pays ; pour les peuples en faveur de la race humaine entière. Ne serait-ce pas, en effet, rapetisser les vues du Créateur que de borner la fin du travail à l'intérêt de chaque individu ou de chaque peuple ? On n'est pas l'Angleterre, on n'est pas la France, on n'est pas les États-Unis pour soi seulement. La providence en créant tant de grandeur, tant de puissance, tant de lumières, a voulu qu'il s'en épanchât un peu au-dehors au profit de l'humanité. Il est encore moins permis aux nations qu'aux particuliers d'être égoïstes, rapaces et spoliatrices.

Quant à nous, Canadiens, hâtons, par un travail constant et sagement dirigé, l'arrivée de l'époque où nous pourrons aussi jouer un rôle dans le grand drame du monde. Quelque éloignée qu'elle puisse être encore, je suis assuré que ce rôle ne fera pas rougir les mânes de nos pères ; qu'il sera ce qu'il doit être, libéral, noble

et généreux, digne en tout des deux grandes nations auxquelles nous tenons par des liens si étroits.

Nous surtout, Canadiens-Français, issus d'une race éminemment chevaleresque, qui sait si nous ne sommes pas destinés à installer dans la politique de ce continent cet esprit de bienveillance et de générosité, sans lequel la société humaine ne saurait atteindre la plus noble de ses fins, le progrès moral et intellectuel de notre espèce ?

Encore un mot, messieurs, et pour vous. Permettez-moi, avant de prendre congé de vous, de féliciter la jeunesse canadienne de cette ville des avantages précieux que lui offre votre Institut. Il est pour elle une école de haut enseignement mutuel, elle y trouve de beaux exemples à suivre et le sujet d'une noble émulation, et le pays une pépinière de grands et utiles citoyens. Poursuivez votre œuvre nationale avec constance, et si jamais notre race joue un rôle distingué dans l'histoire d'Amérique, votre Institut aura droit, j'en suis sûr, d'en réclamer, en grande partie, le mérite et la gloire. Si vos aînés vous refusent le tribut de quelques-unes de leurs veilles ; si, par indifférence ou à cause de leurs occupations, ils ne veulent ou ne peuvent venir éclairer, diriger, encourager, stimuler vos travaux ; eh bien ! travaillez seuls. Certes, ce que vous avez déjà fait, les pages éloquentes, bien pensées, bien

écrites qui sont déjà sorties de cette enceinte, n'ont pas manqué, je vous l'assure, de faire battre le cœur de la patrie de joie, d'orgueil et d'espérance. Bientôt vous serez appelés à prendre la place de la génération virile actuelle, à devenir vous-mêmes acteurs sur la scène du monde, dont vous faites un si brillant apprentissage. Alors, rappelez-vous votre Institut ; rappelez-vous vos besoins, vos désirs, vos murmures de jeunes hommes, et faites envers vos cadets d'alors mieux que n'auront pu faire pour vous vos aînés d'aujourd'hui. Messieurs, encore une fois travaillons, il n'y a que le travail qui régénère les peuples, c'est sous ses auspices qu'ils s'alimentent de sentiments grands et généreux. On s'étonne quelque fois que Lacédémone ait pu lutter si longtemps contre l'influence d'Athènes : c'est qu'à Sparte les nobles instincts du cœur étaient entretenus par le travail obligatoire pour les grands et les petits, et, conséquence naturelle, relevés par l'égalité qui régnait entre tous les citoyens ; c'est qu'à Sparte les mères, vivant sous l'idée que là est la patrie où domine l'esprit du travail, présentaient à leurs fils partant pour le combat un bouclier, disant : « Avec ou dessus » c'est-à-dire, libres à vous de revenir, mais à deux conditions, c'est-à-dire, morts ou vainqueurs.

Vous citerai-je, mesdames, l'exemple d'une illustre femme de l'Antiquité, Cornélia, fille d'un grand homme et mère des Gracques, héros qui ont périés au

service de la cause populaire. Elle avait surveillé leur éducation avec une sollicitude toute maternelle et les avait rendus les égaux des plus grands hommes du temps où ils vécurent. Aux dames, ses amies, qui lui reprochaient le peu de cas qu'elle faisait des parures et des diamants, elle avait accoutumé de répondre qu'elle avait chez elle, faisant allusion à ses deux fils, de précieux, d'incalculables bijoux. N'allez pas croire, pourtant, que je sois un de ces moralistes grondeurs, moroses, qui dédaignent se baisser pour cueillir à droite et à gauche les roses qui décorent le parterre. Félicitez-vous du rôle que la société vous confie pour exciter les nobles inspirations de l'homme, continuez d'encourager par votre présence et, soyons justes, d'embellir les réunions de vos jeunes compatriotes : le plus grand avantage vous en reviendra.

N'oubliez pas non plus que ce n'est qu'avec les hommes grands et forts de la grandeur et de la force intellectuelles que vous partagerez ces douces jouissances qui l'emportent, soyez-en persuadées, sur les jouissances moins pures des sens et moins durables.

Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et sur les moyens législatifs d'y pourvoir

(Conférence prononcée à l'Institut canadien de Montréal le 19 février 1848.)

Messieurs,

Avant d'entrer en matière, je dois vous faire remarquer que, pour me conformer à l'acception commune du mot « éducation » en ce pays, j'ai dû, dans le cours de cette lecture, l'employer fréquemment dans le sens plus restreint des mots « enseignement » ou « instruction ». Le mot « éducation », comme vous savez, comprend tous les perfectionnements dont l'homme en société est susceptible. Ainsi, l'éducation est morale et religieuse, physique et intellectuelle tout à la fois. L'enseignement, l'instruction, dans leur acception ordinaire, ne se rapportent qu'à l'intelligence, et ne comportent conséquemment qu'une partie du sens du mot éducation. Ceci expliqué, entrons en matière.

Au milieu de la tourmente politique qui nous a

ballottés pendant le demi-siècle écoulé, et dont nous ressentons encore les oscillations, l'éducation du peuple, comme l'éclair au milieu de l'orage, est, de tous les sujets qui ont attiré l'attention pendant cette période, celui qui a su le mieux percer les nuages qui obscurcissaient l'horizon politique, et partager l'opinion publique avec les grandes questions de réforme et de liberté constitutionnelles, qui n'ont cessé d'être à l'ordre du jour. La presse, comme toujours, a pris sur le sujet une vive et féconde initiative ; la tribune lui a fait un éloquent et fidèle écho, et la législature, cédant à ces deux voix du peuple, a été, depuis une quinzaine d'années surtout, prodigue de lois et de secours en faveur de l'éducation. Aussi, je crains presque d'être accusé de témérité, en venant vous entretenir d'un sujet sur lequel le dernier mot doit avoir été dit depuis longtemps.

Oui, le dernier mot a été dit ; les hommes éclairés et amis de leur pays sont tous d'accord sur les avantages, sur la nécessité, sur l'obligation d'instruire le peuple. Mais que signifie donc cette opposition si vive et en apparence si générale sur plusieurs points du pays que rencontrent vos lois d'éducation parmi le peuple ? Ici, vous voyez ce peuple, si plein de vénération pour ses pasteurs spirituels, rester sourd à leurs exhortations en faveur de l'éducation. Là, le ministre de l'évangile, pour ne pas compromettre son saint ministère, juge

prudent de s'abstenir. Plus loin, les hommes les plus influents, les plus justement respectés sont l'objet de la défiance publique. Ailleurs, nos bons habitants toujours si paisibles, si soumis aux lois, opposent la force ouverte aux agents de la justice. Sur d'autres points, nous avons à déplorer des attaques nocturnes contre la propriété, contre des maisons d'école même. Un jour, rencontrant un des plus notables citoyens d'une de nos principales paroisses, je le félicitais de ce qu'il n'y avait pas de trouble dans sa paroisse à propos de l'Acte d'éducation¹, et de ce que tout allait bien chez lui : « Oui, dit-il, tout va bien chez nous, parce que, voyant l'inutilité de parler en faveur de la loi, nous nous sommes tus. »

En présence de pareils faits, que doivent faire les bons citoyens ? j'en ai rencontré qui levaient les épaules et courbaient la tête comme pour dire : « Que voulez-vous faire avec un pareil peuple ? » Ce sont les hommes du découragement, ceux-là ; ils désespèrent, mais à tort, du salut de la patrie.

D'autres, plus ardents, ne voient de salut que dans la coercition et veulent user, pour soumettre le peuple, de toute l'autorité de la loi et du gouvernement. Mais ils oublient que nous vivons sous un gouvernement

¹ Loi votée en 1846.

représentatif, et qu'il est au pouvoir, dans certaines circonstances, même d'une minime section du peuple, chez nous où le suffrage électoral est presque universel, de déplacer le pouvoir et de le mettre entre les mains d'hommes qui céderont à ses préventions, à ses préjugés. Le remède violent qu'on nous propose là, d'ailleurs, n'est possible qu'avec l'arbitraire ; pour l'administrer, il faudrait voiler pendant un temps l'image de la liberté, fermer le sanctuaire de la constitution.

Mais avant d'abattre notre pavillon, ou de le clouer au mât, tristes alternatives l'une et l'autre, n'y aurait-il pas moyen de voir s'il n'y a pas quelque chance de salut autre que le désespoir ? Ne vaudrait-il pas la peine de s'enquérir, plus attentivement qu'on ne l'a fait peut-être, si l'opposition du peuple est aussi aveugle, aussi irraisonnable qu'elle paraît l'être au premier abord ? N'y aurait-il rien dans votre loi qui, au moins, expliquerait la conduite du peuple, s'il ne la justifiait pas ? Il vaut la peine d'y penser avant de recourir à des moyens extrêmes ou d'abandonner la partie. Il y a presque toujours dans les mouvements de l'esprit populaire une haute raison cachée, qu'il faut avoir soin de rechercher, de connaître et d'apprécier. Sans cela vous vous exposez à commettre faute sur faute, la dernière en entraînant toujours une plus grande, jusqu'à ce que cette pyramide renversée, manquant par sa base,

s'écroule sur la société, et la couvre de débris.

Pour moi, messieurs, je ne désespère pas du peuple ; je ne le crois pas ennemi de l'éducation. Eh ! que sommes-nous pour la plupart ? les enfants du peuple, issus de laboureurs ou d'artisans, vivant dans une médiocre aisance, et qui cependant ont fait des sacrifices immenses pour eux, pour nous procurer l'éducation que nous avons eue. On n'en demande pas autant, certes, au peuple de nos campagnes. On n'exige pas de lui qu'il envoie ses enfants dans des pensionnats coûteux. Tout ce qu'on lui demande, c'est le temps de ses enfants et une modique rétribution, charge qu'un bon nombre sont en état de supporter sans trop se gêner ; et la loi pourvoit à l'exemption des pauvres. Le cri « aux taxes » ne m'explique donc pas suffisamment l'opposition du peuple à l'Acte d'éducation : ce n'est à mes yeux qu'un cri de ralliement, un épouvantail, un prétexte. Il faut qu'il y ait quelque chose de plus ; et si on peut découvrir cette cause cachée au fond de l'instinct populaire, il sera peut-être facile de trouver un remède plus doux, plus efficace, moins dangereux que la coercition.

C'est une arme à double tranchant que la coercition. Aujourd'hui on l'emploierait à une œuvre sainte et salutaire, demain à faire prévaloir des mesures spoliatrices et liberticides. Il suffirait aux hommes qui

auraient le pouvoir en main de dire et de faire répéter à leurs complaisants : « C'est pour le plus grand bien du peuple qu'on le force à adopter cette loi, cette mesure. » Eh ! messieurs, est-ce dans ce pays qu'il est nécessaire de s'appesantir sur cette vérité ? combien de fois ne nous a-t-on pas tenu ce langage ? Non, n'habitons pas le peuple à se soumettre sans discussion, sans résistance constitutionnelle et légitime, à des mesures qui lui répugnent. Au contraire, que les législateurs et les gouvernants apprennent à prévoir, à craindre, à étudier les antipathies, les résistances populaires. Le plus souvent ce sera pour eux le moyen de donner plus de perfection à leurs projets de loi, et de remédier aux défauts des lois existantes. Le Canada n'est certes pas le pays où l'on doive et puisse prêcher l'infaillibilité du législateur. On y fait les lois avec beaucoup trop de précipitation et d'irréflexion. Nous avons maintenant pour préparer nos grandes lois des chefs de départements, ministres d'État, dont l'attention est constamment absorbée par les affaires de leurs bureaux, et par les délibérations fréquentes du conseil exécutif, où se portent un nombre infini d'affaires mineures, qui devraient être laissées à l'action des départements, comme cela se pratique dans les grands gouvernements constitutionnels. Ajoutez à cela que ces hommes sont en outre chefs de parti, et par là nécessairement mêlés aux rivalités de parti, autre source de préoccupations

vives et incessantes.

Notre machine administrative est mauvaise. Ce sont encore à peu près les rouages et la routine du vieux système irresponsable, qui pouvaient convenir alors, mais qui ne sauraient convenir aujourd'hui. Si l'on veut avoir le gouvernement responsable, avec tous ses avantages sous le rapport de la législation, il faut modeler notre machine administrative sur celle de la mère-patrie et des autres gouvernements représentatifs bien organisés ; décharger le conseil d'État de la menue besogne des départements, et mettre ces derniers sur un meilleur pied. Sans cela, attendons-nous, comme par le passé, à des lois faites à la vapeur, à l'électromagnétisme même dans l'occasion.

Vous me pardonnerez, j'espère, cette petite digression administrative, qui porte sur un sujet assez important pour que je n'aie pas dû manquer l'occasion d'en dire quelque chose.

Tout le monde connaît le mot de Solon, disant qu'il n'avait pas donné les meilleures lois à Athènes, mais celles qui convenaient le mieux au peuple athénien. N'aurait-on pas, dans l'Acte d'éducation actuel comme dans ceux qui l'ont précédé depuis 1841, mis un peu en oubli cette sage maxime du législateur d'Athènes ? En outre, une loi doit être avant tout juste et égale pour tous. Par exemple, une loi qui impose des charges ne

doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres. Il vaudrait la peine de s'enquérir si notre Acte d'éducation remplit bien cette condition ; car s'il ne la remplit pas, il offre des armes aux ennemis de l'éducation, à ceux qui ne rougissent pas d'exploiter les préjugés, les préventions, les folles craintes d'une masse illettrée, pour se créer de la popularité.

Il serait inutile de se laisser aller à de grands mouvements d'indignation contre ces hommes coupables, criminels, qui osent profaner, prostituer à leur égoïsme ce qu'il y a de plus noble, de plus sacré dans la société humaine, ce qui ne devrait être que le prix de grandes vertus, de grands et méritoires services, la popularité, la confiance de ses concitoyens. Laissez-les donc à leurs remords, à la justice inévitable de leurs consciences. Au reste, soyons bien persuadés que partout où il y aura quelque chose à gagner par la popularité, il y aura des courtisans de la faveur populaire, qui, comme les courtisans des rois, ne seront guère scrupuleux sur les moyens d'atteindre leur but ; et de même que l'on voit les courtisans des rois flatter les plus viles, les plus criminelles passions de leurs maîtres, de même l'on verra les courtisans des peuples flatter les instincts les plus aveugles des masses populaires. Ôtons-leur les prétextes dont ils se servent ; c'est le meilleur moyen de les combattre.

On comprendra ici, j'espère, que j'excepte de la catégorie des hommes dont je viens de parler ceux qui, voyant des défauts dans notre système actuel d'éducation, ont désiré qu'il y fût remédié, et qui, en attendant, ont fait tout en leur pouvoir pour aider et exciter le peuple à exécuter la loi telle qu'elle existe. Ceux-ci, on ne les a pas vus courir les campagnes pour amener les populations contre l'Acte d'éducation, pour faire nommer commissaires d'école des hommes parfaitement ignorants, ou promettant de paralyser l'opération de la loi ; on ne les a pas vus non plus pousser les gens à des actes de rébellion ouverte contre la justice, ni répandre en tous lieux des projets de requête, propres à entretenir et à fomenter l'esprit d'opposition à la sainte cause de l'éducation, et à préparer des obstacles sérieux à toute réforme que l'on pourrait introduire dans le système actuel. Maintenant que les esprits en sont rendus, sur un bon nombre de points, à un degré d'irritation extrême, je crains qu'il ne soit de longtemps impossible de les amener à coopérer de bon cœur au fonctionnement d'un système quelconque, dont l'administration sera laissée au peuple même. C'est le propre de toutes les agitations populaires, surtout de celles qui prennent leur mobile dans le désir de la popularité, d'outrepasser le but de leurs premiers moteurs. Lorsque ceux-ci s'arrêtent, il s'élève derrière eux d'autres ambitieux qui

renchérissent sur les premiers pour les supplanter, et qui réussissent, en attendant que de nouveaux candidats à la faveur populaire les renversent à leur tour, ou les entraînent à leur suite. Pendant ce temps-là, il ne se fait rien, si ce n'est du mal. Et si le sujet des débats est une de ces questions vitales, pressantes, dont dépend le salut d'un peuple, ce peuple est en danger imminent de perte.

Or, c'est admis : la question de l'éducation est pour notre peuple une de ces questions vitales, pressantes ; il lui faut l'éducation à tout prix, par tous les moyens et sans perdre un instant ; il la lui faut aussi universelle qu'il se pourra, mais surtout suffisante. Si la législation actuelle, avec des amendements, peut nous procurer cette éducation immédiate, universelle, suffisante, si son inefficacité ne tient qu'à quelques détails, amendons-la ; remplaçons-la par un autre système, si cette inefficacité tient au fond même de la loi.

Examinons donc cette loi dans ses traits principaux et caractéristiques. Mais auparavant, pour ne froisser aucun amour-propre particulier, déclarons que nous n'entendons jeter sur aucun parti ni particulier le blâme des défauts que nous pourrions y découvrir. Notre législation éducationnelle n'a jamais encore été, heureusement, une question ou mesure de parti. Tous les partis, toutes les administrations se sont donné la

main sur ce point, et il y a entre eux, pour ainsi dire, solidarité de responsabilité à cet égard. Et pour qu'on ne croie pas que je veuille m'ériger en critique orgueilleux, je dirai que j'ai moi-même travaillé au bill de 1841, qui ne diffère pas essentiellement de l'acte actuel ; que je l'ai approuvé et appuyé en Chambre de concert avec tous les représentants du Bas-Canada, à l'exception de deux. Peut-être aurais-je pareillement donné mon assentiment aux bills subséquents, si j'en eusse eu l'occasion. Je dois ajouter cependant, pour qu'on ne croie pas ma conversion trop récente et par suite peu affermie, qu'il y a déjà assez longtemps que j'appelle de mes vœux, et de mon humble parole dans l'occasion, un système plus simple, plus approprié à l'état actuel de nos populations rurales.

Me voici amené à vous parler de ce que je regarde comme le défaut capital de notre système d'éducation, savoir : qu'on ait tout d'abord confié l'administration d'un système compliqué à un peuple encore étranger aux premiers rudiments de l'instruction. Aussi, ceux qui ont lu nos actes d'éducation n'ont pas besoin qu'on leur démontre la grandeur de la difficulté qui s'élevait au seuil même, dès le premier pas du système. Ceux qui ne les ont pas lus, je les renvoie à notre digne et zélé surintendant de l'éducation, qui s'exténue véritablement depuis six ans à faire comprendre aux gens ce qu'ils ont à faire, et je doute qu'il ait parfaitement réussi en un

grand nombre d'endroits.

Cette première difficulté surmontée, il restait à obtenir les sacrifices de temps, d'application, d'argent, nécessaires au fonctionnement de la loi, et c'était alors qu'on se trouvait à vanter à des sourds et à des aveugles les avantages qu'il y a d'entendre et de voir. En même temps qu'on mettait entre les mains du peuple, pour la faire fonctionner, cette machine si compliquée, appelée Acte d'éducation, on lui disait qu'il lui fallait assez largement contribuer de sa bourse à la faire opérer. Je dis assez largement, parce que la contribution la plus modique, jointe à la perte du travail des enfants au-dessous de douze ans, est une charge onéreuse pour un cultivateur du Bas-Canada. Faut-il donc s'étonner que nos populations rurales aient murmuré tout d'abord, et témoigné de la répugnance à faire des sacrifices disproportionnés à leurs yeux aux avantages qu'on leur promettait ? Faut-il s'étonner qu'elles aient prêté l'oreille aux insinuations funestes de certains agitateurs subalternes ; qu'elles se soient livrées à leurs conseils plutôt qu'à ceux des amis sincères et éclairés qui vivaient au milieu d'elles, et qui auraient consenti à faire opérer le système proposé en attendant qu'on pût l'améliorer ? Avouons-le, c'est là un résultat tout naturel, et que l'on aurait dû prévoir. Avouons aussi que, trouvant un système d'éducation tout fait chez nos voisins, nous avons voulu éviter le travail de nous

enquérir s'il convenait bien à notre état social, de crainte d'être obligés d'en préparer un qui nous convînt. Au reste, l'éducation n'a fait que subir la loi commune, et c'eût été miracle que de la voir échapper à la manie d'importer des institutions étrangères, qui s'est emparée de nos législateurs depuis l'ère du ci-devant conseil spécial¹. La judicature, la propriété, le gouvernement municipal, et bien d'autres choses encore y ont passé, et il serait temps que nos législateurs cessassent d'aller chercher leurs inspirations dans des codes étrangers, résultat de mœurs, d'habitudes, de besoins, d'aptitudes, d'idées, en un mot, d'états sociaux différents des nôtres ; il serait temps qu'un nouveau Thésée nous délivrât de cette législation à la Procuste, aux mutilations et aux dislocations de laquelle le caprice ou la paresse de nos faiseurs de lois nous soumet depuis trop longtemps. Ce serait un grand travail, je le sais ; il ne suffirait plus, pour faire une loi, de prendre un acte législatif de l'État de New York ou d'ailleurs, et d'en retrancher, d'y ajouter, d'y modifier quelque chose. Il faudrait, au prix de longues études, de profondes méditations, pénétrer dans les secrets les plus cachés de la vie intellectuelle, morale et physique de ce grand corps qu'on appelle peuple ou société. Encore une fois,

¹ Ce conseil spécial gouverna le pays pendant deux ans, après l'échec des rébellions de 1837-38.

ce serait un grand travail, mais on n'est législateur qu'à ce prix. Sans cela, on n'est qu'un faiseur ou ravaudeur de lois, et les Chambres ne sont que des boutiques de lois absurdes, inexécutables, éphémères, qui se jouent des peuples, et dont les peuples se jouent.

Un ancien législateur, pour tempérer l'ardeur des faiseurs de lois de son pays, avait statué que quiconque aurait une loi nouvelle à proposer se présenterait sur la place publique la corde au cou, afin qu'il fût bien et dûment pendu sur-le-champ si son projet de loi était rejeté. Ne conviendrez-vous pas avec moi que l'abus que l'on a fait de la législation en ce pays ferait désirer qu'il y eût en Canada quelque loi de cette espèce ?

Mais revenons à notre Acte d'éducation.

Nous parlions de la faute que l'on a commise en confiant l'administration d'un système d'éducation compliqué, et doublé de charges assez onéreuses, à un peuple à qui il s'agissait d'apprendre à lire et à écrire. Il n'y a personne qui soit plus que moi en faveur de la décentralisation du pouvoir quant aux affaires locales ; personne aussi ne sent plus vivement que moi la nécessité d'habituer peu à peu le peuple à gérer ses propres affaires locales ; et pour cela il faut bien le mettre à l'œuvre, même avec la certitude que, dans les commencements, il fera peu de chose, commettra bien des erreurs. Aussi, suis-je assez réconcilié avec l'idée

de laisser subsister le système municipal actuel, qui est, s'il-vous-plait, le troisième ou quatrième essai dont on nous a dotés depuis une dizaine d'années. Le pis qui puisse arriver, c'est que les chemins et ponts soient mal entretenus d'ici à quelques années encore, et que les améliorations locales les plus nécessaires soient léguées à la prochaine génération. Mais l'éducation du peuple, messieurs, la vie intellectuelle de nos enfants, je nie que nous ayons le droit d'en faire le sujet d'expériences législatives ; je dis que nous serions coupables de risquer la perte d'une seule année de temps ; que de tous les systèmes qui se présentent, nous devons adopter celui qui opérera le plus sûrement et le plus efficacement : quel qu'il soit, il sera le meilleur. Si pour avoir des écoles, de bonnes écoles immédiatement, il faut retirer au peuple, en tout ou en partie, la part qu'on lui a faite dans la régie des écoles, il n'y a pas à hésiter un instant, il faut le faire. Instruisons une génération d'enfants, et ces enfants, devenus hommes, connaissant le prix de l'instruction, vous rendront facile l'introduction d'un système amélioré, plus populaire.

Mais avant d'en venir à vous exposer mes vues sur ce point, je désire attirer votre attention sur quelques autres parties du système actuel qui me paraissent défectueuses et qui ont aidé à le dépopulariser.

C'est le cri « aux taxes », comme on sait, qui a servi

de mot d'ordre et de ralliement dans l'agitation populaire contre l'Acte d'éducation. Quelques-uns, et parmi eux de graves personnages, ont prétendu que l'opposition du peuple venait de la manière inconstitutionnelle, selon eux, dont la contribution foncière pour les écoles avait été imposée : ils ont prononcé le mot de « taxation sans représentation », parce que la législature laissait à des autorités locales le droit ou le soin de répartir les charges qu'elle-même imposait. C'est une pure subtilité, une vraie chicane de mots. La taxation, en ce cas, est le fait de la représentation, tout autant que si la législature eût assis et réparti l'impôt. Et quand il y aurait eu délégation entière du pouvoir de taxer, je voudrais bien savoir où l'on a pris que notre législature n'a pas ce droit. C'est peut-être que l'on considère que notre législature n'a elle-même qu'un pouvoir de délégation, et que, d'après la règle qu'un pouvoir délégué ne peut se transmettre, notre parlement ne pourrait transférer à d'autres autorités le pouvoir de taxer. Mais cette doctrine de la délégation du pouvoir des législatures coloniales représentatives n'est plus de notre temps. Le parlement britannique, en octroyant le gouvernement représentatif à une colonie, ne crée pas un droit nouveau ; il ne fait que déclarer que le temps est arrivé où cette colonie doit jouir, dans les limites et avec les restrictions qu'il prescrit, des droits inhérents aux personnes de tous les

sujets anglais et, qui plus est encore, à la qualité imprescriptible d'hommes libres. De sorte qu'un parlement colonial est, dans les limites de sa compétence, tout aussi souverain, tout aussi puissant que le parlement britannique lui-même, qui peut tout hors l'impossible, comme par exemple, faire un bâton sans deux bouts, qui est l'expression dont se servent certains vieux commentateurs pour expliquer l'omnipotence de ce parlement. Notre parlement provincial aurait donc pu, sans enfreindre les règles constitutionnelles, comme il l'a fait en maintes autres occasions, déléguer le pouvoir aux autorités locales.

Ce n'est pas cependant que j'approuve cette disposition de la loi ; au contraire, je désire qu'on la révoque et que la législature elle-même fasse ou charge l'exécutif de faire, par lui-même ou par ses agents, tout ce qui dépendra de l'imposition, de la répartition, comme du prélèvement de la taxe des écoles ; et cela, dans la vue de soustraire les autorités locales à la malveillance et à l'animadversion des populations au milieu desquelles elles sont appelées à agir. Il importe beaucoup au succès de tout système d'éducation quelconque que tout ce qui peut exposer à l'odieux soit éloigné de la tête de ceux qui ont à le faire opérer sur les lieux ; sans cela, vous aurez bien de la peine à trouver des dévouements assez robustes pour agir. C'est à la législature et à l'exécutif, eux qui sont à l'abri des

influences locales, à prendre sur eux tout l'odieux qui peut résulter de la mise en opération d'une pareille loi.

J'ai dit plus haut qu'une loi qui impose des charges ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres, plus pesante pour le pauvre qu'elle ne l'est pour le riche ou l'homme aisé. L'Acte d'éducation pèche sous ce rapport, et ce n'est peut-être pas la moindre des causes de l'opposition qu'il a rencontrée. La taxe des écoles, comme on sait, porte sur les terres à proportion de leur valeur ; c'est ce que les économistes appellent l'impôt proportionnel, pour le distinguer de l'impôt progressif, qui augmente en plus forte proportion que la valeur des propriétés. Par exemple, une terre vaut £100, et elle paie 5s. ; une autre vaut £200, et elle paiera 10s. : voilà l'impôt proportionnel. Maintenant, que la terre valant £100 paie 5s. comme dans le premier cas, tandis que celle valant £200 paiera 15s., vous aurez l'impôt progressif, et c'est le seul qui soit juste et équitable, à l'avis de Montesquieu, d'Adam Smith, de J. B. Say et autres économistes. Je dois dire cependant que M. McCulloch, économiste distingué du jour, repousse l'impôt progressif. Si quelqu'un de mes jeunes auditeurs désire voir le pour et le contre sur cette question intéressante, je le renverrai au *Cours complet d'Économie Politique Pratique*, 8^e partie, chap. 4, et à McCulloch, *On Taxation*, page 141 et suivantes.

Il serait à désirer que tous les impôts fussent progressifs, car alors le pauvre serait soulagé et le riche paierait selon ses moyens. Mais le système progressif est impossible à l'égard des impôts indirects : raison de plus en faveur de ce système dans l'imposition de toute taxe directe. C'est une faute, par conséquent, que de ne l'avoir pas adopté pour la taxe des écoles. Croit-on que le peuple ne l'a point senti ? qu'on se détrompe. Il ne sait pas, sans doute, comment la chose s'appelle ; mais le petit propriétaire, dont la terre, de peu de valeur en elle-même et à cause du peu de moyens qu'il a de l'exploiter avec avantage, suffit à peine à l'entretien de sa famille, sent et sait fort bien qu'il lui sera plus dur de payer ses 5s. pour sa terre de £100, qu'à son voisin 20 à 25s pour sa terre valant £500. L'un sera obligé de retrancher 5s. sur son nécessaire, tandis que les 20 à 25s. de l'autre se prélèveront sur son superflu ; vous arrachez le pain à l'un, et vous ôtez à l'autre tout au plus quelques vaines superfluités.

Je voudrais donc qu'à l'égard de toute contribution directe pour les écoles, on adoptât le mode progressif. Les pauvres voyant que les riches contribuent proportionnellement plus qu'eux, verront la taxe d'un moins mauvais œil. Quant aux riches, il faut espérer que ceux à qui Dieu a réparti les biens de ce monde en plus grande abondance comprendront qu'ils ne sont que les dépositaires de ces biens, et qu'ils en doivent une

part aux créatures de Dieu, leurs frères, qui se trouvent moins bien partagés qu'eux. Et s'ils ne veulent perdre le mérite de leur œuvre, ils devront faire ce sacrifice de bon cœur et en vue de Dieu ; car s'ils se montraient récalcitrants, il serait facile de leur prouver, chiffres et statistiques en main, qu'il est de leur intérêt, autant que de leur devoir, de contribuer libéralement à l'instruction des enfants du pauvre. Et par pauvres, je n'entends pas parler seulement des indigents, mais aussi de ceux à qui leur travail journalier ne fournit que les moyens de subsistance ordinaires, classe bien nombreuse en ce pays.

Je viens de parler de statistique. Nous n'avons pas le temps d'aller glaner dans ce champ fécond en enseignements ; mais nous pouvons, en passant, y recueillir un fait frappant, une preuve conclusive de la tendance éminemment moralisatrice de l'instruction. D'après un travail statistique récent et soigné, il appert qu'en Angleterre et dans le pays de Galles, sur vingt-cinq mille inculpés (compte rond), il ne s'en rencontra que cent qu'on pût appeler instruits, c'est-à-dire, sachant plus que les premiers rudiments de l'instruction, la lecture et l'écriture. Cela fait quatre par mille ou un sur deux cent cinquante. Il y a donc deux cent cinquante chances contre une que l'enfant qui aura reçu une bonne éducation sera un honnête homme.

« C'est l'instituteur et non plus le canon, a dit lord Brougham, qui sera désormais l'arbitre des destinées du monde. » On peut dire, avec autant de vérité, que l'instituteur est devenu le meilleur chef de police, le meilleur substitut de toute force civile ou militaire, destinée au maintien de l'ordre public ; qu'à ces prisons, à ces maisons pénitenciaires érigées et entretenues à de si grands frais pour la répression et la punition des crimes contre l'ordre social, on substituera l'humble maison d'école, où les enfants du pauvre apprendront à devenir des citoyens vertueux, industrieux et utiles. Choisissez donc, riches, entre la force publique armée et un corps enseignant respectable, entre la prison et la maison d'école, entre le geôlier et le bourreau même et l'instituteur. De quel côté est votre cœur, votre intérêt, votre Dieu ?

Or, il n'y a pas à balancer, il faut choisir, et sans tarder. Il n'y a plus à se le cacher, ces mœurs douces et paisibles de nos pères, ces vertus sociales et domestiques si admirées parmi nous, elles ont déjà souffert de graves atteintes au contact des mœurs et des vices importés du dehors. Le temps n'est plus où la serrure était un meuble inutile et inconnu dans nos campagnes, et déjà l'on entend murmurer que les moyens de répression en usage jusqu'à ce jour ne suffisent plus à la sûreté de la paix publique et de la propriété. Ce mal, cette gangrène qui gagne notre

société, il faut prendre les moyens de l'arrêter ; ou il faut se préparer à couper les membres qui en seront atteints – le cachot, le châtiment ; ou il faut prévenir le mal – l'école, le progrès intellectuel. L'instruction, tout en procurant à l'homme de nouveaux moyens légitimes d'assurer son bien-être, le relève en même temps à ses propres yeux ; il sent qu'il a beaucoup à perdre ou à gagner dans l'estime de ses semblables, et il en est plus fort contre la tentation. L'instruction est donc un puissant auxiliaire au sentiment religieux, et ces deux grands moralisateurs doivent se donner la main, établissant ainsi, entre le ciel et la terre, le plus saint comme le plus salubre des concerts, ayant pour objet le perfectionnement de l'homme, et partant, la gloire de Dieu et le bonheur du genre humain.

Je vais vous parler maintenant d'un défaut pratique du système actuel d'éducation, c'est-à-dire d'un défaut qui résulte naturellement du système tel qu'il est ; défaut tel, à mes yeux, qu'il me paraît fatal au succès de la loi, si par succès de la loi l'on entend qu'il y ait, non pas seulement des écoles, mais de bonnes écoles. Jusqu'à présent, nous avons vu l'Acte d'éducation aux prises avec les difficultés qui s'opposent à son opération ; nous allons maintenant le considérer en action, mais opérant de façon à frustrer les intentions du législateur et l'attente des amis éclairés de l'éducation, comme à préjudicier grandement à la cause de

l'instruction populaire.

L'administration du système ayant été laissée presque sans restriction à des commissaires électifs, il en est résulté que, dans tous les lieux où la loi a opéré, chaque canton a voulu avoir son école, et que les écoles se sont multipliées, je ne dirai pas au-delà des besoins de la population peut-être mais assurément fort au-delà des moyens disponibles pour le soutien de bonnes écoles.

Mais avant d'entrer plus avant dans la considération de ce chapitre, je dois en justice envers un certain nombre d'instituteurs, trop petit malheureusement, reconnaître qu'ils se sont montrés dignes de la haute et sainte mission dont ils se sont chargés, et bien au-delà certes des mesquines rétributions qu'on leur a faites généralement. Ils en ont d'autant plus de droit à notre estime ; car il faut qu'il y ait eu chez eux du dévouement et du désintéressement, qu'ils aient cherché leur principale récompense dans le plaisir d'être utiles à leur patrie. Ces hommes méritants, loin d'avoir l'intention de les contrister, je veux leur faire une position sociale enviable, les environner de la considération publique, en les délivrant de la camaraderie et de la concurrence d'une classe d'hommes qui déconsidère la profession d'instituteur et la cause de l'éducation en même temps.

Revenant à mon sujet, je dirai que la conséquence du système actuel a été qu'on n'a pu se procurer pour instituteurs, dans la plupart des cas, que de pauvres hères, – qu'on me pardonne l'expression à cause de sa parfaite exactitude – oui, de pauvres hères sachant à peine lire. Voilà les instituteurs qu'a fait surgir le système actuel. Mais qu'attendre aussi de commissaires illettrés eux-mêmes, ou sous l'influence d'une population plus ignorante encore ? S'attendait-on à ce qu'un ange descendît du ciel pour leur apprendre ce qui devait composer une bonne instruction populaire, et leur désigner les hommes qui pouvaient la donner ? Et ce miracle eût-il été fait en leur faveur, restait encore l'obstacle insurmontable du manque de moyens. Dans ce pays où l'instruction est encore si rare, un homme passablement instruit et laborieux trouve autre chose à faire qu'à prendre une école avec une rémunération de vingt à trente louis. Un domestique de maison bourgeoise gagne plus que cela.

Or, messieurs, je ne crains pas de le dire, mieux vaudrait n'avoir pas d'école du tout que d'en avoir avec de pareils maîtres, qui ne sont bons qu'à dépopulariser, à étouffer la cause de l'éducation dans son berceau. Quelle idée voulez-vous que le peuple se fasse de votre éducation, lorsque vous lui présentez de pareils hommes comme les dépositaires et les dispensateurs de ses trésors ? Mais l'honnête cultivateur se croit, malgré

son ignorance, et avec raison, un homme d'une classe bien supérieure. Est-il donc bien enviable pour lui de voir son fils devenir le semblable de cet homme qu'il prend en pitié ? Mais c'est l'abaissement de son enfant que vous lui demandez ! Et de quelle grâce lui demandez-vous en sus de contribuer de sa bourse au soutien des écoles ? Oh ! je le crains ; les cinq ou six années que nous venons de perdre pour l'éducation ne sont peut-être pas le plus grand mal que nous aurons à déplorer. Je crains que nous n'ayons détruit, dans l'esprit du peuple, ce prestige qui s'attache toujours à l'inconnu. Nous lui avons fait connaître l'éducation sous une forme qui a dû l'en dégoûter ; les lieux les plus à plaindre ne sont peut-être pas ceux où l'Acte des écoles n'a pas opéré, comme l'on dit. Notre cultivateur, avec son gros bon sens, s'apercevra bien vite que son garçon, après ses trois ou quatre années d'école, n'est guère plus avancé que lui. Cet homme, je vous l'assure, sera plus difficile à ramener que celui qui n'aura pas fait cette malheureuse épreuve.

C'est donc, à mon avis, une grande faute, et qu'il faut se hâter de réparer, que de n'avoir pas pourvu d'une manière ou d'une autre à ce que les instituteurs fussent convenablement rétribués, afin d'ouvrir cette carrière honorable à nombre de jeunes gens instruits qui, tous les jours, sont poussés dans des voies déjà encombrées. Je sais qu'il n'aurait pas été facile de

trouver tout d'abord des maîtres éminemment qualifiés pour toutes les écoles : c'était une raison de plus de rendre la carrière d'instituteur enviable, d'en faire immédiatement une profession honorable. Puis, mieux vaut une ou deux bonnes écoles par paroisse seulement, que huit ou dix de l'espèce de celles que nous avons en général. Les premières, il est vrai, ne feront qu'une partie du bien désiré ; mais les autres ne feront que du mal, en donnant au peuple une idée défavorable de l'éducation.

Que ne nous est-il permis d'espérer que les règles de la précieuse institution des frères de la Doctrine Chrétienne se prêtent, un jour, aux modifications voulues, pour que nos campagnes puissent profiter aussi de cette sainte et digne œuvre ? Initiés aux secrets, aux méthodes perfectionnées d'un enseignement solide et raisonné, revêtus d'un caractère religieux qui commande le respect et la vénération, voilà les instituteurs qu'il faudrait à un peuple religieux comme le nôtre. Mais quand l'espoir que nous formons pourrait se réaliser, serait-il possible de trouver des sujets assez nombreux dans ce pays, où les chefs de l'Église ont de la peine à recruter le nombre d'hommes que requiert le service toujours croissant du sacerdoce ? Au reste, nous devrions, sous peine d'être justement accusés d'ingratitude, ne pas parler d'enseignement populaire, sans rendre hommage, en passant, au mérite de ces

hommes pieux et éclairés que nous voyons, dans les grandes villes, vouer leur vie à l'éducation morale, religieuse et intellectuelle de notre jeunesse. S'ils ne peuvent étendre directement les bienfaits de leur institution à tout le pays, ils le feront au moins indirectement ou médiatement en formant d'excellents instituteurs pour nos écoles de campagne. Sous ce rapport, ils ont droit à la reconnaissance de tout le pays, et auront mérité le titre de Pères de l'éducation populaire dans le Bas-Canada.

Je trouve dans l'Acte d'éducation un autre défaut qui, pour un assez grand nombre de localités, équivaut à une exclusion expresse des avantages pécuniaires qu'offre cette loi. Je veux parler de la disposition qui exige de chaque localité une contribution égale à l'allocation législative. Quelque modique que paraisse cette contribution pour la généralité de nos paroisses et townships, je puis dire, sans crainte d'être démenti par ceux qui connaissent certaines parties reculées du pays, qu'elle constitue pour ces endroits une charge extrêmement onéreuse. Je mettrai dans cette catégorie le comté de Gaspé presque en masse, plusieurs paroisses du comté de Saguenay, nombre de lieux dans les comtés de Bellechasse, Dorchester et Mégantic, et presque tous les nouveaux établissements qui se forment en arrière des anciens. Je ne pense pas qu'il soit besoin de longs raisonnements pour démontrer la

convenance, la justice de faire une exception en faveur de ces populations pauvres. Je voudrais donc que dans les lieux où la pauvreté serait reconnue, on allouât au moins une somme égale à celle que fournirait la localité. J'irais même plus loin, je voudrais que, dans certains cas de pénurie extrême, l'exécutif pût accorder l'allocation législative entière, quelle que fût la modicité de la contribution locale. Et ce ne serait que justice et bonne politique, car l'État doit l'instruction gratuite au pauvre. Il y a même des pays où l'on procure en sus des secours aux enfants des pauvres pour leur permettre d'assister aux écoles publiques. En effet, comment voudrait-on que l'enfant exténué de faim, couvert de haillons, parût au milieu de ses petits camarades bien nourris, bien vêtus ? Certes, c'est surtout dans un climat comme le nôtre que l'enfant du pauvre devrait recevoir des secours outre l'enseignement gratuit. Comment ! lorsqu'il s'agira d'une disette ou de toute autre calamité publique, l'État et les particuliers s'empresseront de venir au secours des misères corporelles ; et l'on ne fera rien, l'on n'adoucir pas la rigueur de la loi, lorsqu'il s'agira de secourir les misères de l'esprit ?

Ce serait se faire une idée bien rétrécie, bien fautive des obligations des gouvernements, que de croire qu'ils n'ont à veiller qu'au bien-être matériel des gouvernés : c'est une de leurs principales obligations, mais ce n'est

pas la première. La première de leurs obligations, c'est de pourvoir au bien-être intellectuel de leurs sujets. Autant l'âme l'emporte sur le corps, autant cette dernière obligation l'emporte sur l'autre. Qu'on creuse des canaux, qu'on sillonne le pays de chemins de fer, qu'on facilite par des travaux gigantesques les moyens de communication aux transports du commerce, en un mot, qu'on enrichisse le pays ; mais que ce ne soit pas là le but final de nos efforts ; que tout cela se fasse pour une plus noble fin, pour parvenir plus sûrement au perfectionnement intellectuel de notre peuple, et par contrecoup à son perfectionnement moral, qui sera la conséquence de l'autre. « Tout vice est issu d'ânerie », a dit La Fontaine, qui a presque tout dit et si bien, en fait de vérités morales. Si les gouvernements, quels qu'ils soient, n'avaient que des biens matériels à nous donner, ils coûteraient beaucoup trop cher aux gouvernés. Dans ce cas, ce ne serait pas la peine de faire tant d'efforts pour sortir de l'état de barbarie ; le meilleur état social serait celui qui se rapprocherait le plus de l'état de nature, et le meilleur gouvernement serait celui de Sancho Pança, consistant à laisser chacun se gouverner comme il l'entendrait.

Ce sont là des considérations que l'on ne saurait trop souvent mettre sous les yeux des gouvernements et des gouvernés, dans le siècle où nous sommes, siècle passablement matérialiste dans son mouvement social.

On s'occupe beaucoup moins du progrès moral et intellectuel des sociétés que de leur avancement matériel, ce qui menace de ramener l'humanité au point où la laissa la civilisation gréco-romaine, qui était aussi, comme on sait, une civilisation matérialiste, ne considérant que le corps et la vie matérielle. Aussi, lorsque l'ardent patriotisme qui avait animé [la] Rome républicaine se fut graduellement éteint sous le régime impérial, les barbares ne rencontrèrent dans tout l'empire que des corps sans âme, sans cœur et sans force.

Quand je parle de l'âme, de la vie intellectuelle, on comprendra sans doute que je n'entends pas préconiser l'ascétisme, qui fut le défaut du moyen-âge. Loin de moi l'idée d'accuser la religion de cet écart, qui trouve sa raison, son explication dans la nature humaine, portée, comme nous l'apprend l'expérience de tous les temps, à tomber d'un excès dans l'extrême opposé. On avait vu périr la société romaine par le matérialisme, on crut que le seul moyen de salut pour la nouvelle qui surgissait sur les ruines de l'ancienne, était de pousser l'humanité dans un spiritualisme exagéré. On n'avait pensé qu'au corps et aux biens matériels, on décida qu'il ne fallait plus s'occuper que de l'âme et des biens immatériels ; on n'avait pensé qu'à ce monde, on voulut ne penser désormais qu'à l'autre. La conséquence en fut que l'Europe chrétienne fut plus d'une fois sur le point

de succomber devant le croissant de l'islamisme, qui, pendant assez longtemps, tint le sceptre de la civilisation dans le monde. Dieu a voulu, par ces grandes péripéties de l'histoire, montrer à l'humanité que, s'il a donné à l'âme des aspirations sublimes vers un monde meilleur, ce n'est pas sans dessein non plus qu'il nous a donné une organisation qui nous met en rapport avec le monde matériel : religion, intelligence, industrie, voilà les signes dont il marque les peuples destinés à l'empire du monde. Aussi, voyez la puissance, l'extension de la civilisation européenne depuis qu'elle tempère l'ascétisme, le sentiment religieux trop exclusif du moyen-âge, par le culte des intérêts matériels, sous la direction d'une intelligence cultivée.

Mais, encore une fois, prenons garde de nous enfoncer dans la matière au point de perdre l'esprit de vue. Que chez nous se forme une sainte et salutaire alliance entre les intérêts spirituels et les intérêts temporels. C'était en vue de Dieu que naguère on détachait l'homme des choses terrestres ; eh bien ! que ce soit dans la même vue qu'aujourd'hui, âge de progrès industriel, on active le désir d'acquérir les biens de ce monde, non pas tant pour eux-mêmes que pour les moyens qu'ils procurent de seconder les desseins de Dieu pour l'avancement de l'humanité, le bonheur de nos semblables. Car, soyons-en bien persuadés, il n'y a

de bon, de bien, de durable, que ce qui se fait en vue de Dieu. Il n'y a que l'esprit de Dieu, mais de Dieu bien compris, qui puisse mettre nos travaux à l'épreuve des hommes et du temps ; c'est le ciment de l'éternité, qui n'est donné qu'aux œuvres entreprises sous les auspices de l'Éternel.

Quelque agréable qu'il me fût de pousser plus loin ces considérations, qui ne sont pas tout à fait étrangères à notre sujet, puisqu'elles se rapportent à l'éducation morale, le temps me force à revenir à l'Acte d'éducation, dont j'ai plus particulièrement à vous entretenir. Passant sous silence quelques vices mineurs de cet acte, qui d'ailleurs ont fait le sujet d'excellents articles dans nos journaux, et qu'il n'importe pas à ma thèse de signaler, je vais, avant d'aller plus loin, résumer mes observations, ou objections, à leur plus simple expression :

1. Administration indépendante ou exclusive des affaires d'école par des commissaires électifs.

2. Taxe foncière proportionnelle, répartie et prélevée par ces mêmes commissaires.

3. Rétribution suffisante des instituteurs non assurée.

4. Obligation pour chaque localité, sans exception, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Aux défauts de la loi ainsi formulés, j'opposerai, aussi dans leur plus simple expression, les réformes ou changements que je proposerais :

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi.

4. Exception, en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Sans entrer dans tous les détails d'une loi propre à réaliser les vues que je viens d'exposer, on attend de moi, sans doute, quelques explications sur chacun de ces points. C'est ce que je vais faire aussi brièvement que possible.

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

Dans mes vues, cette administration n'aurait qu'une durée temporaire ; le temps qu'il faudra, par exemple, pour instruire une génération ; pour former dans chaque localité un nombre suffisant d'hommes solidement instruits pour étouffer toute opposition sérieuse à

l'éducation et pour gérer les affaires d'école d'une manière satisfaisante. Au bout de ce temps, l'autorité centrale cesserait d'être suprême, pour reprendre le rôle de simple surveillance ou de direction, comme c'est le cas aujourd'hui. En attendant même, il serait entendu que, dans les localités où l'on rencontrerait toute la bonne volonté, toute la coopération désirable, l'autorité du bureau central ne serait que nominale, et qu'on prendrait les moyens, chose facile à faire, de n'agir en tout et partout que d'après l'opinion et les désirs des habitants.

Ce bureau central, je le composerais, sauf meilleur avis, du surintendant de l'éducation, qui le présiderait, et de quelques officiers des départements civils en état d'assister le surintendant dans sa tâche importante, et à qui, à cet effet, on permettrait de dérober quelques heures par semaine aux affaires de leurs propres bureaux. J'y joindrais un ministre de chacune des principales communions chrétiennes, résidant au siège du gouvernement. Et afin d'empêcher l'esprit de secte de troubler les opérations du bureau, j'exigerais une majorité des deux tiers des membres présents, en cas de division, pour rendre les délibérations exécutoires, avec en sus appel au gouverneur en conseil de la part de la minorité, si elle voulait exercer ce droit. On pourrait, si l'on veut, diviser le bureau en deux sections, l'une catholique, l'autre protestante.

Les services de tous les membres du bureau, à l'exception du président, seraient gratuits.

Les commissaires locaux seraient au nombre de trois ou de cinq, selon l'étendue ou la population des lieux. On leur allouerait un secrétaire avec une modique rétribution. On pourrait en faire un objet d'encouragement pour un des instituteurs les plus méritants de l'endroit. On laisserait à ces commissaires tous les pouvoirs favorables, par exemple, l'exemption des pauvres des charges imposées par la loi, la distribution des secours et des récompenses ; en un mot, tout ce qui pourrait tendre à populariser les agents locaux de la loi.

Le ministre de la congrégation religieuse la plus nombreuse de l'endroit serait de droit, s'il consentait à agir, membre et président de la commission.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

Ce point s'explique de lui-même. Ce que les autorités éducationnelles locales font aujourd'hui, la législature et l'exécutif le feront directement, ou par des agents désignés par eux, autres cependant que les commissaires d'école. La législature décrètera le prélèvement de la somme voulue d'après le mode progressif ; et l'exécutif sera chargé de régler l'échelle d'après laquelle l'impôt sera prélevé, eu égard aux

circonstances de chaque section du pays ; car on sent qu'elle ne saurait être la même partout, attendu que la population ne suit pas toujours et partout la valeur des biens-fonds. Or, comme l'allocation législative se répartit à raison de la population, il s'ensuit que certaines localités auront à payer les unes plus, les autres moins, eu égard à la valeur des propriétés qui s'y trouvent comprises.

Une fois la répartition faite, ce ne seront plus les commissaires locaux qui encourront l'odieux des poursuites à intenter, mais ce sera l'exécutif lui-même par l'agence des officiers en loi de la couronne, ou de leurs délégués : ces poursuites se feront au nom de la reine. Outre l'avantage d'éloigner l'odieux des commissaires d'école, ce mode de poursuites préparées avec soin sous la responsabilité des officiers en loi aura celui de prévenir toutes irrégularités et causes de nullité, dont les poursuites des commissaires ont été si souvent entachées sous le système actuel, au grand détriment de la cause de l'éducation elle-même.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi. Quand je parle de régler le traitement des instituteurs par la loi, j'entends seulement que la législature statuera, en termes généraux, qu'il n'y aura d'écoles subventionnées que celles qui assureront aux instituteurs une existence honorable, eu égard aux lieux

et aux circonstances ; car c'est encore là un point qu'on ne peut régler que d'une manière générale dans une loi. Il est tel lieu où un père de famille peut vivre honorablement avec £40 ou £50 par an. Il en est d'autres où il faudrait une somme beaucoup plus forte. Tout ce que je veux, c'est que l'instituteur, en quelque lieu qu'il exerce sa profession, soit sur le pied d'égalité, pour le moins, avec la généralité des pères de famille dont il est chargé d'instruire les enfants. Je veux cela, rien de plus, mais rien de moins ; car ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions nous procurer de dignes instituteurs de la jeunesse.

C'est une vérité, je pense, qu'il suffit d'énoncer ; elle frappera, elle a déjà frappé tout le monde. Mais, dira-t-on, vous vous exposez à voir nombre d'instituteurs payés plus qu'ils ne valent, ou à voir fermer la plupart des écoles, car vous ne pourriez trouver un nombre suffisant d'instituteurs capables. À cela, je répondrai, d'abord, qu'on exagère beaucoup notre pénurie en fait d'hommes capables de faire de bons instituteurs, et disposés à embrasser la carrière de l'enseignement ; ce sont moins les bons maîtres qui manquent, que les bonnes écoles. Qu'on m'en cite une seule offrant une rétribution approchant de celle que je demande, et à l'appel de laquelle il n'a pas été promptement répondu. Eh ! quand il faudrait fermer la moitié, les trois quarts des écoles que nous avons

aujourd'hui, je ne reculerais pas, ces écoles pour la plupart faisant, à mon avis, plus de mal que de bien à l'éducation. J'aimerais mieux, comme je l'ai déjà dit, une ou deux bonnes écoles par paroisse, que d'en avoir par dizaine de l'espèce de celles que nous avons aujourd'hui. Avec une seule bonne école vous pouvez, dans l'espace de quinze ans, jeter dans une paroisse des centaines de jeunes gens solidement instruits, qui feront sauter à tous les yeux les avantages de l'éducation, en état d'exploiter les ressources de l'endroit, de conduire ses affaires locales, d'y guider l'opinion, et d'en rénover le caractère social, ce que vous ne ferez jamais avec les misérables écoles du jour. Si, mieux inspirés, nous eussions, en 1841, passé une loi d'éducation sous laquelle il n'aurait pu y avoir que de bonnes écoles, n'eût-on dépensé que l'allocation législative, me dira-t-on que l'on ne s'apercevrait pas déjà dans nos campagnes de l'opération de la loi ? Dans l'état actuel des choses, où sont ses fruits ? Qu'on me les montre, à peu d'exceptions près, ailleurs que dans une opposition populaire à l'éducation, poussée jusqu'au fanatisme en certains endroits. Cependant, outre les contributions locales, il est sorti de la caisse publique seule pour l'éducation primaire, depuis 1841, au-delà de cent mille louis. Qu'avons-nous à présenter pour cette somme, avec laquelle seule nous aurions pu maintenir quatre à cinq cents bonnes écoles, qui, à l'heure qu'il est, à

raison de trente élèves chacune seulement, seraient en état de verser au sein de la société, chaque année, douze à quinze mille jeunes gens avec une bonne et solide éducation ? Ajoutez à cela les contributions locales, et vous aurez un chiffre beaucoup plus considérable. Sur ce pied-là, il ne faudrait pas un temps bien long pour régénérer notre population. On n'instruirait pas tout le monde, il est vrai ; mais en fait d'instruction populaire, on fait ce que l'on peut, mais on le fait bien.

Un jour viendra, je l'espère, où les citoyens et les gouvernements sentiront que leur premier devoir est de procurer le pain de l'intelligence aux générations croissantes, sans distinction, sans avantage ni prédilection pour aucune classe ; ce qui ne veut pas dire qu'il faut donner la même instruction à tous, mais seulement procurer à chacun celle qui lui conviendra le mieux, dans son intérêt comme dans celui de la société. Oui, je l'espère, les peuples, un jour, mettront leur orgueil à montrer non plus des édifices et des monuments de luxe, mais des générations entières de beaux enfants façonnés à devenir de bons, d'utiles, de grands citoyens. N'allez pas croire cependant que je dédaigne les beaux-arts ; au contraire, le beau, le bon, le grand sont frères, tous trois ont droit à nos hommages ; mais avant de façonner, de glorifier le bois, le marbre et l'airain, je dis qu'il faut façonner, glorifier l'intelligence humaine. Et cela, bien loin de nuire aux

arts, ne fera que leur préparer un triomphe plus assuré, plus éclatant, en créant des peuples capables d'apprécier leurs œuvres. La verve, l'émulation de vos artistes, au lieu de se refroidir à la parole glaciale de quelques Mécènes orgueilleux, iront se réchauffer, s'enflammer aux ardentes acclamations de tout un peuple. Voyez ce qu'étaient les arts dans l'ancienne Grèce, alors que c'était le peuple qui récompensait et couronnait les artistes. À cette nation au goût si délicat, il fallait des merveilles, et les merveilles s'empressaient d'éclorre. Alexandre lui-même, dans son genre, dut subir la commune loi et faire aussi des prodiges à tout prix. Aussi, dans ses moments de réflexion ou de lassitude, l'entendit-on s'écrier : « Ô ! Grecs, qu'il en coûte pour mériter vos applaudissements ! » Les grands peuples font les grands hommes ; il faut leur haleine vigoureuse et tropicale pour donner aux germes du génie humain tous les magnifiques développements dont ils sont susceptibles. Hors de là vous ne pouvez offrir au génie que l'atmosphère viciée et rétrécie d'une serre-chaude.

Ainsi, mettons d'abord notre peuple, par la culture de l'esprit, en état de goûter les belles choses, d'apprécier les grandes, et rassurons-nous sur la gloire de notre pays. C'est une grande tâche, je le sais, avec nos sociétés encore plus entachées de monopoles et de privilèges qu'on ne le pense, ou qu'on ne veut se l'avouer. Mais ayons foi dans l'avenir. Cette croyance

divine que tout homme est l'égal d'un autre homme, ne la voyez-vous pas descendre du ciel en terre, et s'apprêter à devenir une vérité sociale, aussi bien qu'elle est devenue une vérité religieuse ? Les prémisses sont posées, il ne s'agit plus que d'en tirer les conséquences. Elle vient d'en haut cette croyance, il faut qu'elle produise ses fruits. Laissez faire... ou plutôt non, agissez, vous qui vous prétendez amis des hommes ; préparez la voie au nouveau messie de l'humanité, ou plutôt au complément de la mission du fils de l'homme, qui a bien dit que son royaume n'était pas de ce monde, mais qui n'a pas dit, que je sache, qu'on devrait être chrétien en fait de morale privée, mais qu'on pouvait être païen en fait de morale politique ou sociale. Aidez donc à l'œuvre de Dieu ; ...oui, de Dieu, qui, sans distinction aucune, comme il le fait des rayons de son soleil, départit les âmes princières aux toits les plus humbles tout comme aux lambris dorés. L'égalité est de Dieu ; le privilège est de l'homme. Dieu a fait une hiérarchie, celle des intelligences ; l'homme a fait celle des écus. Qui doit finalement l'emporter ? Répondez, jeunesse aux nobles aspirations ; est-ce l'homme ou Dieu ?

4. Exception, en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

S'il pouvait exister dans l'esprit de quelqu'un des doutes sur la pénurie de certains endroits, sur la dureté qu'il y aurait à exiger d'eux la contribution fixée par la loi, je renverrais aux cahiers du dernier recensement. J'ai pris la peine de faire des recherches à cette source, et j'ai été surpris de voir le peu de ressources à la disposition de certaines localités. Je suis assez enclin à croire que les gens ont été, sous l'influence de folles appréhensions, portés à donner de leurs moyens des états plutôt réduits qu'exagérés. Il le faut bien, car sans cela on ne saurait expliquer comment la population peut subsister sur plusieurs points. Mais en faisant même une addition considérable, vous resterez encore en présence d'une grande pénurie. Je sais aussi que cette pauvreté est le résultat de l'imprévoyance et de l'ignorance ; mais cette explication du fait ne le fera pas disparaître : c'est l'œuvre de l'éducation seule. Répandez donc l'éducation avec les moyens que vous avez, sans pressurer le peuple. Enseignez-lui la prévoyance et les moyens d'exploiter les ressources du sol avec plus d'avantage, et alors il contribuera sans se gêner, sans murmurer, avec empressement même, au soutien de l'éducation. Il fera plus encore ; c'est que, sous forme de droits de douane et autres revenus publics, il remboursera avec usure, à votre caisse provinciale, ce que vous aurez avancé pour son instruction. C'est donc une bonne spéculation que

d'employer des fonds à l'éducation du peuple ? Eh bien ! oui, c'est une des consommations les plus productives que puisse faire l'État, et je ne craindrais pas de la mettre en parallèle avec les meilleurs placements du fameux million et demi. Tel est l'arrangement admirable de la providence, que le bien moral, soit public, soit privé, trouve sa récompense dans un avantage matériel plus ou moins prochain, mais toujours assuré. Faisons donc partout et en tout temps ce qui est bien, ce qui est juste, et soyons assurés qu'il ne peut en résulter que de l'avantage réel. En France, on dit : « Fais ce que dois, advienne que pourra » ; c'est chevaleresque, c'est beau. J'aime mieux cependant, pour le commun des hommes, l'adage anglais : « Honesty is the best policy » ; c'est plus tangible, plus pratique, plus conforme à la nature humaine. À propos, on a dit que les proverbes sont la sagesse des nations ; ne trouvez-vous pas que les deux que nous venons de citer, peignent assez bien le caractère des deux nations auxquelles ils appartiennent ?

Je crois vous en avoir assez dit pour vous donner une idée claire des réformes ou changements que je désire voir s'opérer dans notre système d'éducation primaire. Si ces idées sont accueillies, il ne restera plus qu'à les rédiger sous forme d'un projet de loi. Mais pour éviter l'erreur qu'on commit en 1841, je voudrais qu'un pareil projet de loi, une fois préparé, fût laissé sur

le bureau de l'assemblée législative jusqu'à la session alors prochaine, afin que, dans l'intervalle, tous les amis éclairés de l'éducation eussent occasion de l'examiner à loisir, de suggérer les améliorations dont il serait susceptible, même de se prononcer contre et de proposer un système meilleur. Il vaut mieux en pareil cas remettre d'une année la passation d'une loi, que de courir le risque de perdre six années avec un système défectueux, inefficace, comme on l'a déjà fait.

Il est question en quelque part, à ce qu'il paraît, de revenir au système de la contribution volontaire, au moyen duquel on espère réconcilier le peuple avec l'éducation. On parviendra à ce but, je pense ; mais qu'on réussisse avec ce système à créer des fonds certains et permanents, c'est ce que je ne pense pas. L'effet de ce système sera nécessairement de faire peser toute la charge sur un nombre limité de zélés amis de l'éducation dans chaque endroit. Cela ira bien pendant une ou deux années, mais ces généreux contributeurs se lasseront à la fin, et la caisse des écoles restera vide. Ce système n'aura pas non plus l'effet de remédier à l'un des plus grands vices de la loi actuelle, la multiplicité des écoles, qui empêche qu'on n'en ait de bonnes. Cependant, comme il importe beaucoup de faire cesser l'opposition scandaleuse qu'on a soulevée sur plusieurs points à la loi d'éducation, je n'aurais pas de répugnance à ce qu'on fit servir le mode de contribution

volontaire à préparer la voie à un système perfectionné, propre à asseoir l'éducation populaire sur une base solide et permanente, à un système qui opère, et qui opère bien, portant en lui la régénération prompte et assurée de notre intéressante population.

Ce que je veux donc, ce que nous devons tous vouloir, c'est un système d'éducation qui fonctionne avec efficacité, avec harmonie, sans murmure, sans froissement. Je me déclare hautement contre la coercition : d'abord, parce qu'elle n'est pas nécessaire, et qu'il suffira d'un système approprié à notre état social ; en second lieu, parce que vous ne feriez que révolter le peuple, et rendre toute loi d'éducation impossible par la suite : ou que si le peuple se soumettait à contrecœur, vous ne feriez que le préparer à une soumission d'esclave à toute loi vraiment oppressive qu'on voudrait lui imposer, ce qui serait, certes, vous l'avouerez avec moi, bien mal commencer l'éducation d'un peuple libre. Aussi, dans la prévision ou supposition que le mode de contribution que je propose rencontrerait quelque opposition sérieuse au sein du peuple, ai-je cherché, et crois-je avoir trouvé, un moyen de former un fonds d'éducation sûr et simple et à l'abri de plusieurs des objections qu'on peut opposer aux modes d'imposition dont il a été question jusqu'à ce jour.

Il est une taxe, encore inconnue dans ce pays, et que les économistes les plus distingués reconnaissent, pour des raisons que chacun appréciera facilement, comme une des plus justes et des moins pénibles à acquitter, c'est l'impôt sur les legs et successions. « Il est pris, dit Say, sur un bien dont la destination n'était pas fixée d'avance, sur un bien que l'héritier n'avait pas compris dans ses ressources ordinaires, et dont on lui demande une portion au moment où il le reçoit, où il a entre les mains la chose qu'on lui demande. »

L'usage de cette taxe, pour les besoins ordinaires du gouvernement, est très ancien, puisqu'il date du règne d'Auguste chez les Romains, d'où il s'est perpétué chez plusieurs nations d'Europe. Chez les Romains, cependant, les dons faits aux plus proches parents en étaient exempts ; mais McCulloch, dans son traité *On Taxation*, se prononce contre cette exemption, comme ne reposant sur aucun fondement, pourvu que l'impôt soit modéré.

Je proposerais donc cet impôt, au lieu de la taxe actuelle et de celle que je propose, si on ne pouvait la faire agréer au peuple, et je proposerais, en outre, qu'il fût progressif, comme je le fais pour la taxe foncière. De cette manière, chacun contribuerait selon ses moyens, mieux encore qu'avec le mode de taxation actuelle ; et il ne le ferait qu'une fois, et après sa mort,

du fond d'une tombe muette ; car une fois l'impôt établi, les héritiers et légataires ne considéreraient comme leur appartenant que ce qui resterait après l'acquit de l'impôt ; puis, l'impôt ne se paierait que sur des richesses réelles, tandis que la taxe prélevée sur les biens apparents des vivants, sans égard aux dettes et obligations dont ils peuvent être chargés, devient souvent une charge très onéreuse. Un autre avantage de l'impôt en question, c'est qu'il porterait sur les biens mobiliers aussi bien que sur les immeubles, qui seuls sont maintenant sujets à l'impôt ; de sorte qu'un riche capitaliste ou marchand, qui aura la plus forte partie de sa fortune en portefeuille ou en marchandises, ne contribue que bien mincément au soutien de l'éducation.

À propos, sait-on que l'opulente cité de Montréal, le centre où affluent de tous côtés les richesses du pays entier ; sait-on que, grâce aux allocations législatives et aux libéralités de ses seigneurs, elle se trouve presque entièrement exempte de contribution pour l'éducation du peuple ? Avec le plan que je propose, il en serait tout autrement, et c'est le côté le plus favorable de l'impôt sur les successions, qu'il portera plus légèrement sur les populations pauvres. Aujourd'hui, qu'une population soit riche ou pauvre, il faut qu'elle contribue à proportion de son nombre. Sous le système proposé, une population riche rapportera proportionnellement

plus qu'une population pauvre, et comme la répartition du fonds commun se fera – et c'est ainsi que je l'entends – à proportion de la population, il s'ensuit que les localités pauvres recevront plus qu'elles ne contribueront.

Eh ! voilà comme j'entends la société, une réunion d'hommes formée dans des vues d'assistance mutuelle et fraternelle ; les forts appuyant les faibles, les riches secourant les pauvres. Sans cela la société n'est qu'une déception, un guet-apens où l'on n'attire les hommes que pour les exploiter comme de vils troupeaux de bêtes. Il y a mille huit cent quarante-sept ans accomplis que les hommes ont appris à s'appeler frères : il est temps sûrement que ce mot devienne une vérité ; il est temps que la charité se fasse sentir ailleurs qu'au seuil de nos demeures, où elle se borne à jeter quelques bribes dans la besace du mendiant ; il est temps qu'elle prenne son essor et se manifeste dans la législation humaine en actes, en décrets dignes d'elle, dignes aussi de la noble origine et des hautes destinées de l'homme ; qu'au lieu de rabaisser le pauvre encore davantage par l'aumône, on cherche à le relever de sa condition humiliante et à en faire un homme.

Jusqu'à présent, on ne saurait se le cacher, le but et l'effet de toutes nos coutumes et législations ont été de favoriser la concentration des richesses dans un petit

nombre de mains. On n'a vu dans la société que la propriété, on n'a pensé à l'homme que pour savoir le meilleur parti qu'on pouvait tirer de lui ; mais c'est prendre la société à rebours, la fin pour le moyen, comme je l'ai fait remarquer plus haut à propos des grands travaux d'art et d'amélioration. La fin de la société, c'est l'homme, c'est le bonheur, c'est l'avancement moral et intellectuel de l'espèce humaine entière. La propriété, ce n'est, ce ne doit être qu'un des moyens employés pour parvenir à cette grande fin. Que veulent dire alors toutes ces lois et coutumes si soigneusement calculées pour conserver intégralement dans certaines classes toutes les richesses d'un pays, laissant les masses dans l'impuissance permanente d'améliorer leur sort ? Les anciens Grecs et Romains, comme les peuples de l'Asie de nos jours encore, étaient au moins francs et conséquents ; ils n'admettaient pas la fraternité humaine, et ils traitaient le peuple en esclave. Nous, chrétiens et libéraux, nous avons l'hypocrisie de donner au peuple le nom de frère, et nous lui faisons souvent un sort pire que celui de l'esclave. La belle égalité, la belle fraternité que nous faisons à l'homme du peuple ! Voyez cet enfant, cet héritier du riche, à qui on prodigue tous les moyens d'instruction et d'avancement ; avec des talents médiocres, nuls même, il est sûr de parvenir à une position sociale des plus brillantes. Abaissez

maintenant vos yeux sur cette humble chaumière ; voyez ce pauvre enfant, dans les yeux duquel pétille l'intelligence, dans l'âme duquel Dieu s'est plu à faire refléter son image divine ; d'après la manière dont nos sociétés en général ont jusqu'à présent traité, chez la grande masse des hommes, l'intelligence, le plus beau don du Créateur à l'humanité, que va devenir cet enfant du pauvre ? Eh bien ! à moins de quelque coup imprévu de la fortune, il ne fera qu'un portefaix, parce qu'il ne pourra aller à une bonne école, même élémentaire. Heureux encore pour lui et pour la société, si cette intelligence comprimée, sans essor, sans direction salutaire, en fait de lui un grand scélérat, et ne coûte à la société et aux riches, par ses crimes, mille et mille fois plus que la bonne éducation qu'on lui aurait procurée.

Mais que voulez-vous donc ? me demandera-t-on. Voulez-vous nous prêcher la loi agraire, la communauté des biens, l'abolition des lois de propriété ? prétendez-vous qu'il faille priver un père du plaisir de laisser à ses enfants le fruit de ses longs et pénibles travaux ? Non ; quand je le voudrais, je sais que je prêcherais dans le désert. Nos sociétés modernes ne sont pas en état d'entendre de pareilles doctrines, quoique quelque chose de semblable se soit vu cependant. Chez les Juifs, on avait, tous les cinquante ans, le jubilé qui abolissait toutes les dettes. On sait qu'à Sparte la propriété foncière était divisée également entre tous les pères de

famille, et que tous les enfants y étaient élevés aux frais de l'État. Chez les Romains, outre une foule de lois agraires, « toutes inspirées, dit Blanqui, par un vain désir de partage des terres et d'équilibre entre les fortunes », il fut passé en différents temps nombre de lois en faveur des citoyens indigents, qu'on secourait sous une forme ou sous une autre. Enfin, l'on voit que chez les premiers chrétiens, il existait une espèce de communauté de biens.

Encore une fois, ce n'est rien de tel que je viens proposer à nos sociétés modernes, pétries, par le haut au moins, d'égoïsme et de matérialisme. Je viens leur demander seulement, au nom de leur intérêt autant qu'à celui de leur devoir, d'établir un contrepoids salutaire, une valve de sûreté à leurs lois actuelles de propriété ou de succession. Je viens leur proposer l'adoption d'un remède doux à un mal social tel que Lycurgue, pour le prévenir à Sparte, n'hésita pas à frapper l'industrie de mort, et que les plébéiens de Rome mirent maintes fois la république en danger dans leurs vains efforts pour l'extirper. Nos lois de succession ont eu partout pour conséquence inévitable la concentration des richesses dans certaines classes de la société, et partant de créer deux peuples ennemis dans la même nation : l'un énervé par le luxe et la mollesse, l'autre abruti par l'ignorance et l'immoralité ; réalisation sociale de la statue de Nabuchodonosor, dont la tête était d'or et les

pieds d'argile. L'histoire, en vous apprenant quel fut le sort de ces nations, vous prédit le vôtre, chute certaine, chute terrible, chute méritée.

Nous, Canadiens, que des lois vicieuses n'ont pas encore eu le temps de gangrener ; nous chez qui la concentration des richesses ne pèse pas encore d'un tel poids dans la balance sociale, qu'elle puisse opposer à la réforme une résistance insurmontable, profitons du temps pour prévenir le mal, ou le guérir avant qu'il ne soit devenu incurable. Voyez vos frères de votre ancienne mère-patrie : dans moins de quarante ans, ils ont fait deux révolutions, dont l'une a épouvanté le monde. Et qu'y ont-ils gagné, si ce n'est de substituer deux cent mille maîtres aux quelques milliers qu'ils avaient auparavant ? Ils avaient la noblesse, ils ont la bourgeoisie. Véritablement, ça ne valait pas deux révolutions à main armée. Et en fissent-ils deux autres encore, s'ils ne donnaient un correctif aux lois actuelles de propriété et de succession, comme l'eau dans le tonneau des Danaïdes, leur sang aurait encore coulé en vain.

Je veux protéger la propriété, je veux stimuler autant que possible le travail et l'acquisition des richesses ; mais comme la propriété ou la richesse n'est pas la fin, mais un moyen, j'entends subordonner le moyen à la fin. Le fils héritera de son père opulent, oui ; mais ce

sera à la charge d'instruire le fils du pauvre, afin que celui-ci puisse entrer, avec une certaine chance, en concurrence avec l'enfant du riche, se trouver avec lui sur le pied de quasi-égalité ; car le fils du riche aura pour lui encore la richesse et une position sociale toute faite.

Faites cela, et du pauvre vous faites l'ami du riche, vous refondez votre peuple en une masse homogène et compacte ; vous donnez ou préparez la solution du plus grand problème social qui ait occupé les publicistes et les hommes d'État de tous les temps. Faites cela, et alors vous pourrez, la main sur la conscience, parler d'égalité et de fraternité humaine, vous dire chrétiens et libéraux. Sinon, renoncez à ces deux titres, et quand vous élevez les yeux au ciel, ne dites pas « Notre Père », car vous mentiriez à Dieu. N'entrez pas non plus dans vos temples, car l'Homme-Dieu que vous allez y adorer, s'il fût né au milieu de vous, vous l'auriez condamné à l'infériorité, au mépris, à la croix peut-être. Né dans une étable, élevé dans un humble atelier de charpentier, lui à qui vous élevez aujourd'hui des temples, vous n'auriez pas eu une bonne école à lui offrir. Et ce n'est pas là une vaine déclamation ; je ne fais qu'exposer un fait patent dans le langage le plus simple. S'il y a de l'étrangeté quelque part, elle n'est pas dans mes paroles, mais bien dans l'énorme et flagrante contradiction que je signale, entre nos

croyances et nos actes, entre nos institutions sociales et nos doctrines religieuses et politiques.

Or, messieurs, sachons bien, – et sur ce point l’erreur ou l’obstination serait funeste – sachons qu’une pareille contradiction entre les faits et les idées ne saurait subsister bien longtemps au sein des sociétés, sans entraîner des conséquences désastreuses. Ouvrant les yeux à la vérité, vous pouvez ménager au cours des idées un lit large et profond, par où viendront et se répandront de tous côtés la vie, l’activité et l’abondance ; ou, vous obstinant dans votre aveuglement, vous pouvez opposer des digues au torrent : mais alors le flot populaire ne tardera pas à déborder, entraînant avec lui digues et travailleurs, et semant de toutes parts la ruine, la désolation et la mort ; ou, ce qui sera pis encore, vous réussirez à comprimer, à détendre le ressort populaire, et alors, le cas échéant, vous n’aurez qu’un peuple sans énergie à opposer aux attaques du dehors comme à celles du dedans. Ce n’est pas là de la fiction non plus, mais bien de l’histoire, et de la plus authentique.

Voyez, d’un autre côté, le gouvernement absolu de la Prusse : entouré d’États beaucoup plus puissants que lui, il a senti qu’il devait augmenter la force de son peuple, et par là compenser sa faiblesse numérique. Qu’a-t-il fait ? il a établi un système d’enseignement

populaire que l'on cite, et qui sert de modèle dans tout le monde civilisé. Il est vrai que l'on a dû bientôt commencer à remplir des promesses d'émancipation politique, faites déjà depuis longtemps ; mais l'on devait s'y attendre, comme l'on doit prévoir de nouvelles exigences populaires auxquelles il faudra céder de même. C'est que le maître d'école sait donner à un peuple une nouvelle vie, sans laquelle l'homme est un être incomplet, la vraie vie de l'humanité, la vie intellectuelle, qui lui révèle la connaissance de ses droits, comme les moyens de les faire valoir et de les exercer. Le maître d'école, c'est Prométhée ravissant au ciel un rayon de flamme divine pour en animer sa statue d'argile.

Et à propos de Prométhée, la comparaison que je viens de faire est peut-être de la plus exacte vérité. En effet, Eschyle, dans une de ses pièces dramatiques, fait dire à Prométhée : « J'ai formé l'assemblée des lettres et fixé la mémoire, mère de la science et âme de la vie. » Ainsi Prométhée aurait été ni plus ni moins que le premier maître d'école du monde, et ç'aurait été à cette occasion que la poétique imagination des Grecs aurait enrichi la mythologie de la jolie fable que l'on sait : Prométhée ayant fait un homme d'argile, avec l'assistance de Minerve, il sut dérober le feu du ciel. Jupiter, irrité de ce vol audacieux, en enchaîna l'auteur sur le mont Caucase, où un vautour lui déchire

continuellement les entrailles. Ne pourrait-on pas ajouter que, par le supplice de Prométhée, l'on a voulu prédire ou signifier l'état de misère et d'abaissement auquel, dans la suite des siècles, et à la honte des sociétés humaines, l'esprit de monopole et de privilège devait vouer les instituteurs du peuple ?

Je conclus, messieurs, et il ne me reste guère plus qu'à vous remercier de votre bienveillante attention pendant une lecture dont plusieurs parties ont dû vous paraître bien arides. Si c'est ma faute, j'en demande pardon en faveur de l'importance du sujet. J'ai cru qu'on faisait fausse route à l'égard de l'éducation populaire, et sur un point aussi vital, j'ai pensé qu'il était de mon devoir, comme de celui de chacun, au risque même de manquer d'intérêt et de soulever quelques réclamations, de profiter de la première occasion favorable qui se présenterait pour exposer mes vues et mes idées sur le sujet, consciencieusement et avec franchise. Suis-je dans la bonne voie ? je n'oserais l'affirmer, mais je le crois. Si je ne l'eusse pas cru, j'aurais gardé le silence ; car s'il y a souvent de la lâcheté à cacher sa pensée, c'est toujours un crime de la déguiser. Tous les maux, comme tous les biens de l'humanité, ne découlent-ils pas de bonnes ou de mauvaises idées dans l'esprit humain ? Ainsi, recevez les idées que je viens de vous exprimer avec le doute du sage ; non ce doute qui paralyse l'intelligence, et la

laisse engourdie dans le vague, mais ce doute qui provoque à la réflexion et à l'étude, et conduit à une conviction forte, mais tolérante à la fois.

À propos, que mes jeunes auditeurs me permettent de leur donner un avis amical. Voulez-vous gagner l'estime des gens sensés, soyez tolérants en fait d'opinions, Il n'y a pas de plus sûr indice d'ignorance et d'irréflexion, que l'intolérance d'opinion. Un vieux philosophe disait : « Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien. » Et cela prouve qu'il savait beaucoup ; car il savait par expérience combien il est difficile d'atteindre au fond du puits, où l'on sait que les anciens ont relégué la vérité. Tel croit y avoir pénétré, qui souvent n'en a pas seulement touché les bords, illusionné qu'il est par le vain mirage d'une imagination échauffée. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas discuter avec vigueur, avec chaleur même ; mais qu'on le fasse toujours avec tolérance. Et la tolérance en ce cas, il ne faut pas s'y tromper, c'est le mot pour exprimer la charité chrétienne, qui est d'obligation partout.

Vous comprenez donc, messieurs, que ce n'est pas du dogmatisme que je vous présente. Si quelques parties de cette lecture vous paraissent respirer une idéalité un peu fantastique, vous voudrez bien remarquer que je ne prétends pas que tout soit réalisable dans ce que je dis, comme je le dis, et dans le temps où

je le dis. L'on pourrait me taxer d'extravagance, si je prétendais que l'état social auquel j'aspire fût susceptible d'une réalisation immédiate et complète. L'écrivain qui ne sait pas, ou n'entend pas se borner à la considération des hommes et des choses du moment présent, dont la position, les rapports sont variables, et varient de fait avec le temps, – l'écrivain dont l'œuvre n'est pas celle de l'homme d'État, mais seulement de préparer le monde à recevoir les améliorations ou les réformes, à mesure qu'elles deviennent nécessaires et possibles, – est souvent obligé de se placer en dehors du monde actuel, pour considérer la vérité dans son sens abstrait, dans sa perfection idéale, selon qu'il la conçoit, car sur ce point il peut se tromper ; il peut mal voir, mais il voit. Il dit aux hommes : voilà le vrai, voilà le but que vous devez vous forcer d'atteindre, fussiez-vous ne jamais y arriver. Vous rencontrerez de la part des hommes, des institutions, des intérêts existants, des obstacles plus ou moins formidables : surmontez-les si vous en avez la force, évitez-les si vous ne pouvez faire mieux ; mais n'allez pas vous heurter contre eux s'ils sont insurmontables et inévitables. Attendez dans ces deux cas ; le temps est un grand maître, ou plutôt un grand serviteur. Mais il y a donc deux vérités ? une vérité idéale et une vérité pratique. Il y en a même une troisième, messieurs, par rapport à nous, la vérité absolue, pure, infinie, enfin Dieu lui-même, dont la

vérité idéale est le terrestre reflet, comme la vérité pratique est la réalisation sociale de la seconde, autant au moins que la vie réelle peut s'y prêter. Ainsi, pour le sujet qui vient de nous occuper et autres de même nature, il y a la vérité du publiciste qui pense, il y a la vérité de l'homme d'État qui agit, aussi vraies, aussi constantes l'une que l'autre ; l'une dans le rapport avec Dieu ou l'infini, l'autre dans le rapport avec la nature humaine ou le fini... Vérité dans Dieu, vérité dans l'âme, vérité dans l'homme social. Rendons ces distinctions un peu métaphysiques plus sensibles par quelques exemples :

La république de Platon est vraie, tout autant que la constitution des États-Unis.

Jean-Jacques Rousseau est vrai dans son contrat social ; mais on peut douter qu'il le fût dans la constitution qu'il essaya de faire pour la Pologne.

De même on peut dire qu'Émile est vrai ; mais le sot qui entreprit d'élever son fils absolument d'après le plan du philosophe de Genève, n'en fit, dit-on, qu'un imbécile : et ce devait être.

Télémaque est vrai ; mais le prince de Machiavel l'est aussi, et ne l'est que trop.

M. de Lamartine est vrai, séraphiquement vrai ; et M. Guizot ne l'est peut-être pas humainement moins.

Ces exemples, qu'on pourrait multiplier, doivent nous faire comprendre qu'on peut écrire d'excellentes choses en fait de morale publique ou de politique, mais que celui qui voudrait les réduire intégralement en pratique, sans égard aux temps, aux lieux, et à mille autres circonstances, commettrait la même erreur que le jardinier qui exposerait aux ardeurs de la canicule le tendre germe de la plante naissante, qui demande la tiède haleine du printemps. La science apprend au marin la route générale à suivre pour arriver d'un point de notre globe à un autre ; elle lui met la boussole en main, et lui montre l'étoile polaire. Ce n'est pas assez cependant ; il faut que l'expérience et la pratique lui apprennent qu'ici la vague trompeuse cèle un récif ; que là les courants portent à la côte ; que plus loin s'avance un cap dangereux à doubler ; que sur tel et tel points il faudra se ravitailler qu'en telle latitude et en telle saison règnent les vents alizés ou les moussons.

Ainsi, en lisant les auteurs qui se sont laissés absorber dans la contemplation du vrai abstrait ou idéal, il y a deux dangers dont il faut également se garder : celui d'une prévention, et celui d'un enthousiasme, également irréflechis. Dans le premier cas, on rejette le flambeau qui doit éclairer sa marche dans la vie réelle ; dans le second, on se laisse éblouir les yeux, et l'on court aveuglément se briser contre l'impossible.

Napoléon, homme essentiellement pratique, détestait les Idéologues. Il eut doublement tort : il était coupable d'ingratitude, puisque c'étaient les Idéologues du dix-huitième siècle qui avaient fait la révolution dont il était devenu l'héritier couronné ; et Sainte-Hélène a prouvé qu'il eût sagement fait d'écouter les avertissements de quelques-uns de ces Idéologues. Il apprit alors, mais trop tard, qu'il y a dans le monde autre chose que le glaive et la gloire ; qu'au-dessus de cela, comme au-dessus de toutes les passions et influences humaines, il y a les lois immuables de l'ordre moral, que les Idéologues doivent connaître mieux que tous autres, puisqu'ils en font le sujet de leurs méditations, quoiqu'ils ne sachent pas toujours en faire les meilleures applications. Libres des préoccupations de la vie militante, placés en observation sur les hauteurs du monde moral, ils peuvent, mieux que les hommes engagés dans la mêlée, embrasser toute l'étendue du champ de bataille, et apercevoir les fautes comme les chances du combat qui se livre à leurs pieds.

Heureux les pays, messieurs, dont les hommes d'influence et d'autorité, après s'être élevés jusqu'aux sublimes régions où le vrai se manifeste dans toute sa beauté et sa splendeur, sont capables de revenir dans le monde réel sans éblouissement ni vertige. Trop souvent les hommes appelés sur cet autre Thabor, captivés,

fascinés par les charmes et les magnificences de ce séjour enchanté, oublient notre pauvre terre et ses misères. « Nous sommes bien ici », disent-ils comme les disciples privilégiés du Christ, « érigeons-y les tentes de l'humanité ».

Respectons ces belles illusions, comme on ferait de mystères religieux ; et si nous ne pouvons aller habiter la cime sacrée, si l'air qu'on y respire est trop subtil, trop éthéré pour nos grossiers organes, profitons au moins des rayons de lumière qu'elle nous envoie, pour éclairer nos pas dans la vallée de fange et de brouillards, où notre corps nous retient pour un temps à l'œuvre mystérieuse de Dieu.

Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société

(Conférence prononcée à l'Institut canadien de Montréal le 17 décembre 1848.)

Messieurs,

Vous comprendrez facilement l'union des mots « prêtre », et « spiritualisme » que présente ce titre, quand je vous aurai dit qu'à mes yeux et dans le sujet dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, les idées qu'ils expriment sont inséparables, ne font qu'une pour ainsi dire. Dans le cours de ma thèse le mot « spiritualisme » exprimera tout ce qui tient à l'âme humaine, à ses sentiments, à ses aspirations, à ses besoins, par opposition à ce qui, chez l'homme, tient aux sens, à leurs désirs, à leurs affections, comme aussi à leurs besoins, ce que j'appellerai « matérialisme ». Or, le prêtre, qu'est-ce autre chose que le spiritualisme personnifié, le spiritualisme en action au sein de la société ? Le prêtre, n'est-ce pas l'esprit, dégagé de la matière, parlant aux hommes des choses spirituelles ;

révélant à leur intelligence, faisant fructifier dans leurs cœurs les éternelles vérités, dont la main du Créateur a déposé les germes au fond de l'âme humaine ? Sous ce point de vue, l'on voit qu'en parlant du prêtre, je ne pouvais guère me dispenser de parler aussi un peu du spiritualisme dans ses rapports avec mon sujet ; car des idées qu'on se fera sur le spiritualisme, devra dépendre l'espèce, comme le mode et la somme d'action, que l'on attribuera au prêtre dans la société politique. De même aussi de la justesse des idées que prêtres et laïcs se formeront là-dessus dépendra le progrès continu de l'humanité ; comme aussi ses temps d'arrêt seront dus principalement, sinon uniquement, aux idées fausses ou incomplètes qui auront cours sur le même sujet. C'est la ferme conviction que j'ai de la vérité de cette double proposition, jointe à l'observation qu'on n'a pas eu toujours et partout des idées justes et saines à cet égard, qui m'a fait entreprendre le présent travail : ébauche imparfaite que je vous livre, jeunesse studieuse, comme pouvant contenir quelques considérations dignes de vos méditations, quelques matériaux, au moins, dont vous pourrez tirer quelque parti dans le cours d'une carrière qui sera, je n'en doute pas, une des plus brillantes et des plus utiles qu'aucune génération ait encore fournie dans notre pays.

On vous l'a dit souvent, et j'aime à vous le répéter, la patrie a conçu de vous les plus grandes espérances en

vous voyant vous associer pour mieux cultiver votre intelligence, au lieu de faire, comme beaucoup de vos devanciers, perdre les loisirs de vos plus belles années dans de vaines dissipations, et à la recherche de plaisirs énervants et abrutissants. Aussi n'ai-je qu'une crainte pour vous, c'est que voyant la supériorité que vous ne manquerez pas d'acquérir bientôt sur vos aînés, sous le rapport de la culture intellectuelle, vous ne soyez tentés de vous croire aussi leurs supérieurs sous le rapport de l'expérience, qui ne s'acquiert que par un long commerce avec les hommes et les choses. Permettez-moi donc de vous mettre en garde contre ce danger, en vous rappelant que si la sensualité fit perdre le paradis terrestre à nos premiers parents, l'orgueil fit perdre le paradis céleste aux plus élevés d'entre les anges. Je n'ai pas besoin de vous faire apercevoir combien est vaste le sujet dont je vais vous entretenir : il l'est à tel point que, pour le traiter convenablement, ce n'est pas une simple lecture, mais bien un cours ou un livre qu'il m'aurait fallu composer, si j'en eusse [eu] le temps et la capacité. Vous ne serez donc pas surpris de voir certaines propositions manquer des développements qu'elles auraient demandés ; d'autres présentées comme admises, qui auraient peut-être exigé quelque démonstration ; d'autres enfin qui se feront remarquer par leur absence : je compte sur votre indulgence pour suppléer à toutes ces lacunes ; et j'entre en matière.

L'histoire nous apprend que, lors de l'avènement du christianisme, et longtemps déjà auparavant, une profonde inquiétude s'était emparée de tous les esprits pensants. On avait devant les yeux cette immense fabrique de l'empire romain, et on ne lui voyait pas de fondement moral. L'amour de la patrie divinisée avait été jusque-là un principe de vie et de force morales pour les nations de l'Antiquité ; mais cet élément vital du monde païen venait d'être broyé sous les pas des légions romaines. Rome avait-elle au moins des dieux à donner à l'univers asservi ? Hélas ! Cicéron avait dit déjà que deux augures ne pouvaient plus se regarder sans rire. Que restait-il donc au monde pour l'empêcher de retomber dans le chaos ? La force physique, rien que la force physique. Or, on savait qu'on ne gouverne pas les hommes avec la force physique seule. Le colosse romain était donc alors, comme l'épée de Damoclès, suspendu sur le monde qu'il menaçait d'écraser bientôt de sa chute. Le monde allait donc périr ? Non : l'humanité avait foi dans son salut ; quelque chose lui disait qu'elle ne devait pas périr. Quel était précisément ce moyen de salut que la providence lui réservait ? elle l'ignorait, mais elle était dans l'attente. Elle savait seulement que le monde souffrait du manque d'idées morales et religieuses, et qu'il devait être sauvé par une nouvelle idée morale et religieuse. Et Dieu, qui inspirait cette espérance à l'humanité, ne la trompait pas. Cette

idée régénératrice, elle était sous l'incubation divine dans un coin presque ignoré du monde alors, au moment même où la cité impératrice, parvenue au plus haut point de sa grandeur, allait commencer à décroître, mais après avoir providentiellement, même par sa décadence, préparé les voies à l'idée nouvelle, à la parole d'amour du Christ.

Dix-huit siècles et demi se sont écoulés depuis cette époque mémorable, dix-huit siècles pendant lesquels la loi de [la] charité a été enseignée aux hommes, et à l'heure qu'il est ont retrouvés dans les esprits une inquiétude et une attente semblables à celles qui marquèrent la fin de l'ère ancienne. Le doute encore une fois enveloppe le monde de sa brume épaisse et lourde ; les yeux sont obscurcis, les poitrines oppressées, les cœurs affadis. Au milieu de cette sombre atmosphère, pointe-t-il quelque lumière à l'horizon, on ne saurait dire si c'est la lueur d'une nouvelle aurore, ou le reflet d'une nouvelle conflagration ; si c'est l'erreur, ou la vérité, la folie avec sa torche incendiaire, ou la sagesse avec son flambeau bienfaisant. En arrière, crient les uns ; depuis un siècle nous faisons fausse route ; nous errons dans des déserts arides, où nous ne trouverons que des tombeaux ; abandonnons des chefs perfides, et retournons aux oignons d'Égypte. En avant à pas précipités, vocifèrent les autres ; fermons l'oreille à de

vains conseils de prudence ; brûlons nos tentes qui embarrasseraient notre marche ; ruons-nous tête baissée sur tout ce qui nous fera obstacle, et la terre promise est à nous. Puis il y a la gent moutonnaire, race paresseuse et craintive qui ne voudrait ni avancer, ni reculer. Pour elle tout est pour le mieux : tout est fait, tout est dit ; l'humanité est arrivée au port, et il ne lui reste plus qu'à jeter l'ancre dans les eaux dormantes du paisible statu quo. Et l'humanité indécise ne marche qu'à pas incertains et timides, n'ayant rien de victorieux à répondre aux partis extrêmes qui la tiraillent en sens opposés.

Est-ce donc que la loi de l'évangile ne suffirait plus aux besoins et aux aspirations de l'humanité ? Ne suffit-il plus aux hommes d'être frères ? Veulent-ils, nouveaux titans, escalader l'Olympe, et devenir des dieux ? Non ; l'homme est bien loin d'avoir usé ou dépassé l'évangile ; bien au contraire, c'est vers la réalisation sociale de l'évangile que l'on veut marcher ; et loin de vouloir s'asseoir au banquet des dieux, les peuples ne demandent que du pain et de la liberté. Mais les résistances obstinées que l'on oppose aux justes réclamations des peuples les irritent ; des hommes ou ignorants, ou avides, ou ambitieux, souvent tout cela à la fois, profitent de leurs mécontentements pour les entraîner dans mille entreprises folles, téméraires, partant inutiles, toujours funestes, qui ne font souvent

qu'empirer leur sort. D'un autre côté, réussit-on à renverser des oppresseurs, on se trouve le lendemain de la victoire avec de nouveaux tyrans, ou des hommes incapables, qui n'ont su que détruire et ne peuvent rien réédifier. Il manque aux peuples, non des hommes de vigueur et d'action, mais des hommes de conseil éclairés, saints, dévoués, dont la parole aurait l'autorité des anciens oracles que l'on consultait dans toutes les grandes occasions. En d'autres mots, il manque aux peuples une grande puissance morale au-dessus et en dehors des intérêts et des passions individuels et terrestres. Cette puissance, les peuples du moyen-âge l'avaient dans l'Église ou le clergé ; et par des causes que je ne mentionnerai pas ici, cette puissance n'exerce plus dans nos sociétés actuelles qu'une influence politique bien médiocre, sinon à peu près nulle. C'est ce qui fait que certains publicistes, convaincus que le spiritualisme ou la religion, qui en est l'expression sociale, est indispensable à la société ; et voyant l'antique foi s'affaiblir, et par suite le frein religieux se relâcher parmi les hommes ; ou bien encore voyant l'enseignement religieux en dehors ou au-dessous des besoins actuels de la société, se sont mis à attendre, à prédire un nouveau Messie, une nouvelle religion, en d'autres mots, une nouvelle idée sociale. Et l'on sait quelles extravagances sont déjà écloses de cerveaux exaltés, à commencer par certains disciples de Saint-

Simon à venir jusqu'à M. Cabet.

Que ces moralistes se rassurent ; l'évangile suffit à l'humanité, et dans deux mots qu'il contient il y a plus qu'on ne pourra jamais parfaitement réaliser en ce monde : « Notre Père ! » ainsi le Christ a enseigné aux hommes de s'adresser à Dieu... Dieu, le père commun de tous les hommes !... tous les hommes, frères !... Oh ! qu'on se rassure, jamais on ne dépassera cela, toutes les chartes, toutes les constitutions, tous les systèmes socialistes sont là, plus l'esprit de Dieu. Puissent seulement les socialistes nous y faire arriver sans commotions, et on ne leur en demandera pas davantage, on se contentera de la vieille religion.

Mais si le monde ne doit pas attendre une nouvelle religion, il a peut-être lieu d'attendre un sacerdoce rénové, un sacerdoce qui ait une pleine conception de la société nouvelle, et qui sache se placer à sa hauteur ou à son niveau. Et déjà même ne voit-on pas sur plusieurs points des symptômes non équivoques de rénovation dans le clergé ? Ne le voyez-vous pas essayer ses forces dans l'atmosphère de la liberté, et du progrès social, qui avaient semblé lui inspirer jusqu'à naguère une si profonde horreur ? C'est qu'il a senti, c'est qu'il a vu que la religion, fille du ciel, ne pouvait avoir de meilleure compagne dans son pèlerinage terrestre que la liberté, fille du ciel comme elle.

Seconder ce mouvement salulaire, tel est l'objet de la présente lecture. Ce but, je me propose de l'atteindre, autant que mes faibles moyens et le temps pourront me le permettre, en vous parlant de ce qu'est le prêtre, de ce qu'il a été, et de ce qu'il devrait être.

Mais pour bien faire comprendre ma pensée sur le prêtre, il est nécessaire, l'ordre logique même demande que je vous expose mes idées sur le spiritualisme social : c'est donc par là que je vais commencer.

La société humaine étant une collection d'hommes qui y entrent sans changer leur nature, l'homme doit s'y retrouver tout entier. Or, chacun sent qu'il y a en lui deux forces, deux impulsions parfaitement distinctes ; agissant tantôt de concert, et produisant une action harmonique ; tantôt se neutralisant et produisant l'inaction ; souvent enfin l'une prenant l'ascendant sur l'autre, et produisant une action inharmonique, c'est-à-dire en désaccord avec les fins de l'homme, ou autrement une action mauvaise, contraire aux lois de la création, et partant désagréable au Créateur. Le siège de l'une de ces forces est l'âme, la raison ; l'autre règne par les sensations, les passions ; l'une tend à nous élever vers l'infini, vers Dieu, vers les choses spirituelles, l'autre nous attire vers les choses terrestres et matérielles.

Aussi les premiers philosophes, les premiers

précepteurs de l'humanité, frappés de cette double nature qu'ils découvriraient dans l'homme, voyant ou croyant voir l'une se manifester plus particulièrement par de bonnes actions ; l'autre, au contraire, se traduire le plus souvent en actions mauvaises, ne crurent-ils mieux se tirer d'embarras, qu'en imaginant deux génies suprêmes, deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais ; l'un poussant l'homme au bien, l'autre l'entraînant au mal. C'est ainsi que les anciens Perses eurent leur Ormuzd et leur Ahriman, et après eux les Grecs et les Romains, leurs dieux bons et méchants, leur divinisation de toutes les vertus comme de tous les vices : c'est un trait plus ou moins marqué de la théogonie de presque tous les peuples primitifs.

Des études plus approfondies de la nature humaine, aidées des lumières de la révélation, ont depuis longtemps relégué ces absurdes notions au rang des mille et une fables dont s'amusa l'enfance des peuples. Mais tout en rejetant l'existence de deux grands principes opposés et ennemis, en dehors et au-dessus de nous, il en est encore beaucoup qui croient à l'existence chez l'homme même d'un principe essentiellement bon, et d'un principe essentiellement mauvais ; que l'on désigne ordinairement sous les noms d'âme et de sens, de raison et de passions, ayant pour manifestation le bien ou le mal, la vertu ou le vice. La monstruosité, pour être transférée du Créateur à la créature, ne m'en

paraît pas moins une monstruosité : je ne veux pas plus, pour ma part, d'une humanité que d'une divinité monstrueuse. Sans cela, il y aura toujours non seulement dans l'homme, mais même dans le grain de sable, des mystères qu'on n'approfondira jamais, et plutôt que de chercher à les expliquer d'une manière injurieuse à Dieu, il vaut mieux se taire, s'humilier et adorer.

Non, messieurs, il ne peut point y avoir chez l'homme deux principes ennemis, toujours et nécessairement en antagonisme l'un avec l'autre ; l'un bon qu'il faut choyer, l'autre mauvais qu'il faut étouffer. Il y a bien chez l'homme bien et mal, vice et vertu, mais c'est la conséquence naturelle de la liberté de l'homme, sans laquelle il n'y aurait pour lui ni mérite ni démérite : si l'homme ne pouvait faire mal, la vertu n'existerait pas pour lui, pas plus que pour la brute. Il n'y eut pas de mérite chez la louve qui allaita Romulus et Remus, et qui eût aussi bien pu les dévorer si son instinct l'y eût poussée ; mais le berger Faustus qui les éleva, fit une action bonne et méritoire. Mais si je n'admets pas dans l'homme deux natures ennemies, nécessairement et constamment en état de guerre, je suis forcé d'y reconnaître deux mobiles d'action, différant dans leur origine et leur objet, mais ayant une seule et même fin : et par leur réunion constituant la nature humaine ; nature double, si vous voulez, dans ses

éléments constitutifs, mais une dans son essence, par laquelle l'homme est ce qu'il est, sans laquelle il ne serait pas ce qu'il est.

L'homme donc est un être à double nature, nature spirituelle, nature matérielle ; créature mixte destinée en elle et par elle à mettre l'esprit et la matière en rapport l'une avec l'autre ; clef de voûte de la création, reliant entre eux tous les êtres créés pour les faire aider tous de concert à l'accomplissement de la pensée divine ; l'homme est une âme et un corps en union intime et mystérieuse, et en cet état constituant un être particulier dans la création. Par notre âme nous sommes en rapport spirituel avec Dieu, par notre corps nous sommes en rapport matériel avec le monde matériel, et par les deux nous sommes en rapport spirituel et matériel avec nos semblables : vie spirituelle, vie matérielle – voilà l'homme, voilà ce qui le distingue de tous les êtres organisés.

Cette double vie produit chez lui des tendances, des appétences, des besoins différents : à l'une il faudra les jouissances intellectuelles, la contemplation de Dieu et de ses œuvres, la recherche de la vérité, la poursuite du beau, la pratique du bien ; à l'autre, au contraire, il faudra les jouissances matérielles des sens, qui embrassent tous les objets terrestres dont nous pouvons disposer. Dans le premier cas, l'homme s'absorbe, pour

ainsi dire, dans Dieu, renonçant à soi-même pour ne vivre qu'en Dieu, et dans l'esprit de Dieu. Or, comme Dieu se manifeste à nous dans l'expansion et l'amour, la vie selon l'esprit de Dieu, c'est la vie de la contemplation, du renoncement, du dévouement, du sacrifice, c'est le spiritualisme. Dans le second cas, l'homme, bien loin de se dévouer, de se sacrifier, cherche à tout ramener à lui, à faire servir la création entière à ses fins, à ses intérêts, à ses jouissances ; c'est la vie de la sensation, de l'individualisme, c'est en un mot le matérialisme. Et ces deux vies si opposées dans leurs objets, l'une si sublime, l'autre si infime en apparence, sont toutes deux d'ordre divin, destinées en s'harmonisant à remplir les fins de la création. L'une n'est pas plus nécessairement composée de bien, que l'autre de mal ; toutes deux sont mal ou bien selon qu'elles outrepassent ou respectent les bornes de la nature.

L'individualisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'égoïsme, est l'instinct de la vie individuelle, tout comme le dévouement est l'instinct de la vie sociale. Or, comme il ne saurait y avoir de société sans individus, il s'ensuit que l'individualisme, comme je le considère, est un penchant nécessaire, légitime et bon. Ce sentiment, bien dirigé, portera l'homme à s'assurer le bien-être individuel, qui se compose de toutes les jouissances terrestres, que Dieu n'a pas créées sans

doute pour que nous n'en usions pas : elles sont le prix de nos travaux, la compensation de nos douleurs, comme le bien-être qui les procure est la condition du perfectionnement physique et moral de l'individu. Mais pour ne pas cesser d'être légitime et bon, ce penchant ne doit pas se satisfaire aux dépens de nos semblables, de l'espèce ou de la société, non plus qu'aux dépens de l'individu lui-même, qui a une mission divine à remplir, et qui, en s'énervant par le plaisir, s'en rendrait plus ou moins incapable ; Dieu veut des hommes forts de corps et d'esprit, *mens sana in corpore sano*, comme disaient les anciens ; et quiconque s'affaiblit, fût-ce même sous l'inspiration du spiritualisme, commet, à mon sens, une action répréhensible, tout aussi bien que celui qui parviendrait au même résultat par la sensualité. Dieu, qui est toute bonté, tout amour, toute expansion, toute sagesse, ne peut vouloir un sacrifice inutile. Il nous appelle à lui par la voie du dévouement, du sacrifice, mais d'un dévouement, d'un sacrifice utile à nos semblables. Nous devons admirer ces hommes généreux, ces femmes héroïques qui renoncent à tous les biens terrestres pour se dévouer au soulagement, ou à l'enseignement de leurs semblables. Mais, dans le siècle où nous sommes au moins, je ne comprendrais pas l'existence de communautés d'hommes se livrant à la vie purement contemplative dans le cilice et la haire : ce serait à mes yeux une déplorable aberration du

spiritualisme. J'en dirais autant de toutes pratiques religieuses qui tendraient à affaiblir chez l'homme le sentiment de l'indépendance ou *self-reliance* des Anglais, ou à rapetisser Dieu et l'homme à la fois en se substituant aux vertus mâles et actives que requiert la société. Le Christ a dit que le commandement d'aimer les hommes était aussi impératif que celui d'aimer Dieu. Or, aimer les hommes, c'est vivre au milieu d'eux et pour eux, et non pas seulement avec soi et pour soi.

Le temps n'est plus, s'il a pu exister, où la société n'offrant pas une assez large issue à la vitalité surabondante des natures ardentes, on ne trouvait d'autre moyen de sûreté que d'étouffer cet excès de vie ; on a pu alors peut-être réclamer le bras de Dieu pour refouler la lave dans son cratère. Mais aujourd'hui qu'un champ sans limites s'ouvre à l'activité humaine, qui dira que les forces de l'homme sont au-dessus de sa tâche ? Eh ! ce serait mettre en question la sagesse divine qui doit bien vouloir que ces forces soient dirigées, mais non étouffées. Voyez la chaudière de la machine à vapeur, elle recèle bien dans ses flancs brûlants le danger et la mort. Mais aussi, voyez à côté d'elle ce mécanisme admirable au moyen duquel ces éléments de destruction sont changés en agents de vie et de bonheur. Étudiez donc le mécanisme social, et vous utiliserez les forces humaines, ce qui vaudra mieux que de les comprimer. Sinon, prenez garde, car ce serait de

vosre part l'aveu de vosre impuissance ou de vosre mauvaise volonte, vous à qui tout pouvoir et toute lumiere ont ete donnes.

Ainsi, il y a pour le spiritualisme, comme pour le materielisme ou l'individualisme, des bornes qu'on ne saurait franchir sans sortir de l'ordre naturel et divin. En effet, poussez l'individualisme jusqu'à ses dernieres limites, vous voyez l'homme renferme en lui-meme, n'ayant en vue que son interet personnel, sa satisfaction individuelle. Avec un pareil etre la societe est impossible, elle qui n'existe qu'à la condition du devouement de chacun à l'avantage commun. L'homme donc se trouvera seul à lutter contre les forces de la nature. Or, vous le savez, ces forces sont telles que l'homme isole ne saurait leur resister, encore moins les dompter : et sans cela, point de progres, l'homme est condamne à l'etat sauvage. À cette vie, il pourra bien se faire un corps robuste, mais son esprit ne secouera jamais les langes de l'enfance.

Maintenant, supposez une societe où le spiritualisme soit pousse à l'extreme – (je dis ici societe, parce que le spiritualisme se suppose mieux avec la societe, qu'il n'est meme à son etat normal qu'avec la societe, qui seule prete à son developpement, à son action expansive,) supposez, dis-je, une societe où le spiritualisme soit pousse à l'extreme, vous aurez un etat

social où l'individu sera livré en holocauste à l'idée dominante, bonne ou mauvaise ; vous aurez par conséquent l'affaiblissement des parties composant le tout. C'est dire que vous aurez une société faible, plus ou moins incapable de répondre aux fins de son institution, et destinée tôt ou tard à la dissolution, ou à l'asservissement. Voyez l'Inde, qui reçoit le joug d'une compagnie de marchands ; voyez l'Islamisme, qui n'a plus d'autre appui que la jalousie des nations chrétiennes de l'Europe : leur faiblesse est venue de l'excès et des écarts du principe spirituel dans leurs sociétés, comme l'impuissance des peuples indigènes de ce continent et de l'Australie est venue de l'excès du principe contraire.

L'individualisme désordonné détruit par la trop grande concentration ou l'isolement ; le spiritualisme outré par la trop grande expansion. C'est d'un côté le froid qui pétrifie l'eau ; de l'autre le feu qui l'évapore, également éloignés l'un et l'autre de la chaleur vivifiante qui tient l'élément liquide dans son état naturel. On pourrait multiplier les comparaisons, car partout dans le monde physique on rencontre deux forces, deux lois de nature contraire, qui, en s'harmonisant, ou en se balançant, forment et constituent l'ordre dans la création. Ainsi, vous avez en physique les forces centripète et centrifuge, attractive et répulsive, lois fondamentales de notre univers. Que le

doigt de Dieu qui les tient en harmonie, en équilibre, se retire un instant, et tout retombe dans le chaos. De même que le prêtre, entraîné par un spiritualisme désordonné, affaiblisse l'homme matériel ; et que l'égoïsme ou le sensualisme affaiblissent le sentiment spirituel dans la société, dans l'un et l'autre cas l'équilibre se perd, l'harmonie cesse, et la société tombe aussi dans le chaos.

Dieu, dans sa suprême sagesse, a gardé entre ses mains l'administration des lois fondamentales du monde physique, et c'est fort heureux ; mais il semble avoir abandonné à l'homme l'administration des lois fondamentales du monde moral, nous offrant sa propre administration pour exemple et comme modèle. Ainsi respectons les décrets de Dieu : il a voulu que l'homme fût corps et âme, matière et esprit ; conservons son œuvre tout entière ; perfectionnons-la dans toutes ses parties constituantes ; régularisons, équilibrons, mais ne détruisons pas, mais ne jetons pas le désordre dans la création de Dieu.

Des considérations qui précèdent, il semble suivre que le prêtre, qui est l'organe, l'expression vivante du spiritualisme, doit avoir sa place à occuper, un rôle bien important à jouer dans la société humaine ; mais qu'il ne doit pas usurper la place, le rôle du pouvoir civil, chargé, lui, spécialement du soin des affaires

temporelles, des intérêts matériels de la société. Ces deux puissances, personnifications des deux principes constitutifs de la nature humaine, doivent se donner la main pour pousser et diriger l'humanité dans la voie du perfectionnement et du bien-être. Alors vous avez la parole et le glaive, la raison et la force, la voix de Dieu s'unissant à celle de l'homme, et le monde moral faisant écho, cette fois, au sublime et harmonieux concert que fait entendre le reste de la création.

Nous voici naturellement amenés au point principal de notre thèse : le prêtre.

Le mot « prêtre » vient d'un mot grec qui signifie « vieillard » : c'est dire que dans l'origine des sociétés, on attachait à l'idée de prêtre, celle de sagesse et de vertu ; qu'on voyait dans le prêtre le dépositaire de la science et de l'expérience des temps passés, et par conséquent le flambeau qui devait éclairer les hommes et les peuples dans le présent, comme guider leur marche progressive vers l'avenir. Le prêtre, comme son nom le comportait, était en effet le père de la société, y exerçant, l'autorité, y commandant le respect et la considération, dont le père de famille jouissait dans l'intérieur de sa maison ; autorité bénigne, sainte et salutaire ; respect et considération commandés par l'affection et la reconnaissance.

Aujourd'hui, le prêtre est un homme, (il serait

presque impropre de dire un citoyen,) qu'on relègue et claquemure au fond du sanctuaire comme un être dangereux à la société ; et cela sous le prétexte dérisoire que son saint ministère souffrirait au contact des choses mondaines ; comme s'il n'y avait rien de saint dans l'association humaine, comme si l'origine et la fin de la société n'étaient pas saintes, éminemment saintes, et réclamant par conséquent l'action directe et constante des mains les plus pures et les plus saintes.

Il est vrai que, pour être conséquent, l'on a défini la politique : science des intérêts matériels. En effet, s'il n'y a pour les gouvernements humains d'autres objets de sollicitude que les intérêts matériels, on a raison de vouloir se débarrasser de l'intervention du prêtre, lui dont les soins sont avant tout pour les choses spirituelles ; on a raison de vouloir étouffer cette voix incommode et discordante, qui crierait esprit pendant que l'on parlerait matière ; qui opposerait sans cesse le dévouement à l'égoïsme, le sacrifice à l'ambition, la charité à la cupidité, l'humanité à l'homme, le ciel à la terre. Mais comme l'on a trouvé un double avantage à rejeter ces vieilles notions cléricales pour soi, et à les conserver pour les autres, on a laissé le champ libre au prêtre pour tout ce qui se rattache à la morale privée proprement dite. Le prêtre peut tout à son aise sermonner, damner même les petits pécheurs, tous ceux qui se bornent à faire tort à leurs voisins. Mais les

grands pécheurs, ceux qui sacrifient à leur vanité, à leur ambition, à leur avarice, à leur sensualité, les intérêts, le bonheur de peuples entiers, le prêtre doit avoir la bouche close à leur égard : ce serait faire de la politique, et la politique est interdite au prêtre, à cause de la sainteté de son ministère. Encore une fois, on lui laisse son franc-parler, lorsqu'il s'agit des rapports de particulier à particulier, des devoirs que les hommes ont à remplir les uns envers les autres dans le cours des affaires ordinaires de la vie ; mais les grands et importants rapports sociaux des citoyens entre eux, des gouvernés avec les gouvernants, d'un pays avec un autre, des différents membres de la grande famille humaine entre eux, rien de tout cela n'est du ressort du prêtre. C'est, sans doute, parce que Dieu qui s'occupe beaucoup des torts individuels, s'occupe fort peu des torts faits aux nations, à l'humanité entière ; c'est sans doute, que les desseins de Dieu sur l'homme se trouvent beaucoup plus contrariés par l'oppression d'un seul être humain que par celle de l'espèce entière, ou de quelque'une des grandes familles qui la composent.

Vit-on jamais pareille perversion, disons le mot, perversion de la raison humaine ? Il y a, peut-être, quelque chose d'aussi étrange, c'est que le prêtre, dont la mission est divine, et par conséquent indépendante du pouvoir humain, au-dessus de l'opinion des hommes, semble prêt, en apparence au moins, à

accepter cette condition de paria, couronné de l'auréole si vous voulez ; mais auréole qui me paraît à moi ni plus ni moins, que la couronne d'épines dont on couvrit dérisoirement le front du Christ, dont le prêtre continue la mission.

Le prêtre donc croit devoir limiter son action aux rapports de la morale privée, comme si les vues de Dieu sur l'homme pouvaient s'accomplir par l'individu qui ne peut rien, et non par la société qui seule peut tout. Moraliser le peuple dans ce sens restreint, façonner les particuliers à l'exercice des vertus douces et simples de l'évangile textuel ; multiplier à cette fin les pratiques religieuses de toutes sortes et en toutes occasions, ce que je suis certes loin de désapprouver si on n'abuse pas de ce moyen ; présenter dans sa propre personne et sa propre conduite un exemple, un modèle de toutes ces vertus bien précieuses, sans doute ; voilà bien à peu près, je pense, tout ce à quoi le prêtre en général se croit obligé, et c'est bien là tout ce qu'il peut faire dans la sphère d'action qu'on lui a tracée.

Pour lui, diriger le mouvement religieux, dont il dispose, dans des vues de progrès social et humanitaire, et c'est à cela que le spiritualisme bien entendu doit nécessairement conduire le prêtre ; considérer ce progrès même comme la fin première de la religion ici-bas, comme l'œuvre par excellence des sociétés

chrétiennes, et la voie la plus sûre pour arriver à la patrie éternelle, une pareille pensée, conçue dans d'autres temps ou dans d'autres lieux, aurait été une témérité, quelque chose de pis encore peut-être. Je lis même dans un ouvrage apologétique du catholicisme, sorti tout récemment de la presse : « La mission politique de l'Église est finie ; elle a donné aux peuples modernes leurs grandeurs, leurs libertés et leurs lois. » Il est vrai qu'il ajoute : « Maintenant une tâche nouvelle s'ouvre devant elle, la conquête pacifique du monde par la science et par le dévouement. » S'il entendait par là que l'Église ne doit plus se servir de la puissance matérielle ou temporelle pour poursuivre son œuvre de christianisation jusqu'aux entrailles de la société, nous serions d'accord.

La conséquence de tout cela, c'est que l'éducation des prêtres a été généralement très négligée à l'endroit de la morale publique et des sciences politiques ; de sorte qu'il en est peu qui soient préparés à prendre, avec avantage et pour la religion et pour la société, le rôle que la nature de leur état, selon moi, les appelle à remplir dans le grand drame social. Combien de fois n'avez-vous pas entendu des membres même d'une de nos premières institutions éducationnelles dire comme une chose toute naturelle : nous avons été institués pour faire des prêtres, et nous ne savons faire que des prêtres. Dans leurs bouches cela voulait dire : nous laissons de

côté tout ce qui se rapporte à la société, à l'humanité, n'ayant à nous occuper que des individus et du salut de leurs âmes. Mais, vous qui êtes les ministres de Dieu sur la terre, comment ne vous apercevez-vous pas que vous rapetissez la divinité, si vous ne l'injuriez pas, en donnant à entendre qu'elle s'occupe aussi peu des grands intérêts sociaux de l'humanité ? Et si Dieu s'en occupe, comme vous ne pourrez le nier ; si Dieu tient dans ses mains les ressorts du mouvement social ; si Dieu doit vouloir que les hommes en société secondent ses vues et ses desseins, comment vous, ses ministres, pouvez-vous rester indifférents, ou étrangers à ce mouvement social, et vous exempter d'initier à ses secrets les jeunes lévites que vous préparez au sacerdoce ? Je le dis hautement, dans l'ère démocratique actuelle surtout, le prêtre que vous formez ainsi ne sera prêtre qu'à demi. Je comprendrais ce système chez les peuples où règne le protestantisme, où le père de famille est à peu près le prêtre, mais je ne le comprends pas chez ceux où, comme chez nous, le prêtre est le suprême directeur des consciences.

Une autre conséquence de la position anormale du prêtre dans la société, c'est que ne pouvant exercer une action collective et publique, et partant éclairée et salutaire, il exerce souvent une action individuelle et clandestine, et partant aveugle et nuisible, funeste à la religion et à la société. Le prêtre, qui est par état

l'homme de l'ordre par excellence, sera naturellement porté à se jeter au travers de toutes les idées nouvelles en politique, bonnes ou mauvaises, si par des études convenables, il n'a été mis en état d'en apprécier la valeur et la portée. Lui, homme consciencieux, comment vous suivrait-il dans une région inconnue ? Il sera donc pour l'ordre établi. Mais si la nouvelle idée est une de celles dont le triomphe est écrit là-haut, son opposition ne fera qu'élever un peu plus la digue impuissante opposée au torrent, et ajouter ses propres débris à ceux des autres victimes de l'élément dévastateur ; tandis qu'une sage et opportune intervention de sa part aurait ménagé une heureuse issue aux flots populaires.

Vous comprenez, j'espère, que l'action que je désire voir exercer par le prêtre, est une action toute spirituelle, douce comme la lumière du jour, bénigne comme la parole de l'évangile, désintéressée comme la providence, noble, large et sublime comme la pensée de Dieu.

L'on ne m'a pas, je m'en flatte, prêté l'idée de traîner le prêtre sur la place publique, ou de le mêler aux disputes éphémères des partis. Et qu'on ne comprenne pas non plus que je viens ici réclamer des privilèges et des avantages pour le prêtre ; je ne viens que lui rappeler des devoirs qu'il n'est pas plus en son

pouvoir de repousser, qu'il n'est en celui des hommes de l'en exempter. Il tient sa mission d'en-haut, et nulle puissance d'en-bas ne saurait l'abroger, ni la limiter. Cette mission se rattache aux fonctions de l'âme qui est hors de l'atteinte de toute puissance humaine, et qui ne peut reconnaître d'autre tribunal que celui de Dieu même. C'est ce qui a fait les martyrs de tout temps, et c'est ce qui en fera longtemps encore ; que dis-je ? c'est ce qui en fera jusqu'à la fin des temps, tant que subsistera notre humanité, composée d'esprit et de matière. Il semble que la destinée de l'homme soit de travailler, sans relâche et sans fin, à maintenir ou à rétablir l'équilibre ou l'harmonie entre ces deux principes constitutifs de l'humanité. Et à mon avis, c'est au prêtre principalement, comme organe du principe le plus noble, qu'appartient la surveillance générale de ce grand travail, ce qui suppose qu'il s'en rendra capable. Je ne saurais mieux assimiler cette surveillance, quant à son mode et à sa nature, qu'à celle de la presse dans un autre ordre. Ainsi, tandis que la presse, d'un côté, tiendra la société en éveil à l'endroit des intérêts matériels, le prêtre, de l'autre, l'empêchera de mettre en oubli les choses spirituelles, double phare élevé sur les bords de la route pour en montrer la direction, et signaler les dangers qui se trouvent à droite aussi bien qu'à gauche.

Pour interdire au prêtre toute action sur la société

politique, il faut nier ou perdre de vue la part qu'il a dû avoir et qu'il a eue en effet dans l'institution primitive de la société, et qui donne la mesure et la raison de celle qu'il doit avoir dans sa conservation et son avancement. Or, messieurs, le premier prêtre n'est pas seulement le premier homme qui, à la vue du sublime spectacle de la création, en a reconnu et adoré l'auteur, et l'a fait reconnaître et adorer à ses semblables ; c'est aussi celui qui, se recueillant en lui-même, y a entendu la voix de Dieu, a compris, autant qu'il lui était donné de le faire, les vues et les desseins de Dieu sur l'homme, et a entrepris de les faire comprendre aux autres hommes ; qui le premier leur a fait entendre qu'ils n'avaient pas reçu l'intelligence qui les distingue de la brute pour suivre uniquement, comme elle, les grossiers instincts de la vie matérielle ; qui leur a fait comprendre qu'il y avait pour l'homme une vie spirituelle et morale, composée de devoirs envers Dieu et envers les autres hommes ; qui enfin leur a montré que cette vie supérieure ne pouvait remplir ses nobles fins avec l'homme isolé ; que pour y parvenir il fallait que les hommes se réunissent en société, afin que par la division du travail l'homme augmentât, en les perfectionnant, ses moyens d'action contre les forces de la nature physique. En effet, l'homme seul en présence de la nature suffit à peine aux exigences de la vie matérielle. On peut donc affirmer que la société est

principalement due au spiritualisme, dont le prêtre est l'organe, la personnification sociale, et non, comme on l'a prétendu, au besoin que sentait l'homme de pouvoir mieux et plus sûrement à ses besoins matériels. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser les principes constitutifs de l'homme matériel et sensitif. En tant qu'être matériel, l'homme tend à l'isolement et à l'inertie ; en tant qu'être sensitif, ou purement animal, il est en guerre avec le genre humain qu'il est porté à subordonner à lui, à faire servir à ses satisfactions personnelles : vous avez donc l'isolement armé. Isolement, inertie, guerre, ce n'est certainement pas avec cela que vous formerez et maintiendrez une société, qui demande l'union, l'activité, le dévouement, le sacrifice de soi pour l'avantage de tous. Vous aurez bien, si vous voulez, un royaume de l'Afrique centrale ; mais ce n'est pas une société cela, c'est un troupeau d'hommes, exploité par quelques hommes ni plus ni moins qu'un troupeau de bêtes.

Vous êtes donc obligés d'aller chercher l'origine et la raison de la société dans la partie spirituelle de l'homme, et alors tout s'explique, tout se comprend. Faites, laissez parler votre raison, votre conscience, elle vous montrera un Dieu créateur, sage, juste et bienfaisant ; sage, il n'a pu douer l'homme d'une intelligence supérieure au milieu d'un monde vierge, sans vouloir que ce monde fût exploré, étudié, travaillé

par lui, ce qui ne peut se faire que par la société civilisée et son brillant cortège d'arts et de sciences ; juste et bienfaisant, il n'a pu vouloir que des créatures sensibles, nos semblables, fussent exploitées par nous : voilà la liberté ; les faisant sortir nos égales des mains de la nature, il n'a pu vouloir non plus que nous changeassions leur destinée par nos institutions sociales : il a donc voulu que nous nous unissions tous pour travailler à l'œuvre commune, pour en supporter également les peines, comme pour en partager fraternellement les avantages. Voilà donc notre théorie sociale enfantant sans effort, avec la société civilisée, la liberté, l'égalité, la fraternité. Si l'arbre se reconnaît aux fruits, voici, ce me semble, une mère qui vous présente une famille assez recommandable.

Voilà la société telle qu'elle a dû être conçue dans l'origine, telle qu'elle découle de l'évangile, telle qu'on travaille à la refaire après de longs et funestes écarts, dus à la prédominance du matérialisme, et en plusieurs cas à l'influence d'un spiritualisme exagéré, faux et fourvoyé, écarts auxquels prêtres et laïcs ont participé plus ou moins. Mais n'oublions jamais que le feu sacré du spiritualisme a été allumé par le prêtre, et que lui seul par état, comme par devoir, saura l'entretenir au sein de la société. Restreignons-le par l'opinion, par la loi même, s'il le faut, dans ses saintes attributions ; mais laissons-les lui intacts. Ôtez-lui le glaive, mais

laissez-lui la parole ; mais aussi exigez de lui qu'il remplisse en entier sa mission divine ; ou plutôt cessez de lui opposer vos préjugés, vos préventions, et, instruit par l'expérience du passé, il la remplira bien.

Il est si vrai que c'est au spiritualisme, personnifié dans le prêtre, qu'est due principalement la société, que la première comme la plus auguste figure qu'offre l'histoire des sociétés, c'est le prêtre. Il a été partout le père et l'appui de la société, et lui seul pouvait l'être, car lui seul concevait et présentait un but suffisant à la société. Si l'on eût pu résoudre les hommes à se constituer et à vivre en société, à faire les sacrifices individuels qu'exige l'état social, que les hommes dans l'état sauvage devaient sentir plus vivement que nous, – et on ne pourrait en citer une preuve plus frappante que l'inutilité des efforts que l'on a faits jusqu'à présent pour civiliser les peuples indigènes d'Amérique, – si, dis-je, on eût pu résoudre les hommes à ces sacrifices par la considération des intérêts matériels, pourquoi voit-on partout les fondateurs des sociétés faire intervenir la divinité à leur aide par le ministère des prêtres ? Si l'on a fait jouer ce puissant mobile, n'est-ce pas qu'il fallait aux hommes le sentiment d'une obligation morale pour être induits à vivre en société ? n'est-ce pas que l'état social répugne à la partie matérielle de l'homme ? À la Chine, il n'a fallu rien moins que le fils du soleil pour fonder et maintenir le

céleste empire, et le souverain y est le chef de la religion. Dans l'Inde, on peut juger de ce qu'a dû être le prêtre dans les commencements, quand on voit de nos jours l'orgueil et la puissance britanniques obligés d'y respecter un culte monstrueux. En Égypte, les prêtres étaient les instituteurs des rois de leur vivant, et leurs juges après la mort. La société juive fut, à l'origine, une vraie théocratie entre les mains de ses prêtres et de ses prophètes. L'on sait l'importance de ces oracles de la Grèce, que les prêtres faisaient parler, ces prêtres qui étaient assez puissants encore du temps de Socrate pour faire boire la ciguë à ce premier des Sages de la Grèce, que quelqu'un a appelé le précurseur païen du Christ. Numa Pompilius se mit sous l'inspiration de la déesse Égérie pour donner des lois à la ville de Romulus, qui, lui, avait commencé par l'institution des augures, sans la sanction desquels rien ne se faisait à Rome. Cela veut dire que les augures, qui étaient prêtres, gouvernèrent le monde jusqu'à Constantin, époque mémorable où la puissance sacerdotale put se retremper et se purifier en passant au prêtre de l'évangile, à qui l'on dut la réédification de la société européenne après la chute de l'empire romain, et les invasions des barbares. Savez-vous ce qu'était le prêtre alors ? Écoutez M. Cousin qui n'est pas une autorité suspecte sur ce point : « L'Église catholique, dit-il, était l'âme et la lumière du moyen-âge, le bienfaisant contrepoids de la fortune et de la

puissance, le refuge toujours et quelquefois le marchepied de la pauvreté fière et du mérite roturier. » Certes, voilà un rôle politique bien prononcé, et un rôle bienfaisant encore, et qui plus est dans un sens tout populaire, tout démocratique. Eh ! c'est justement ce qui fit l'influence du prêtre catholique, et le rendit bien réellement l'instituteur, le législateur, le directeur suprême du monde civilisé jusqu'au seizième ou dix-septième siècle. Et j'avouerai que, pour l'intérêt de la religion et celui de la société, il fut tout cela beaucoup trop, du moment, surtout, où la réforme évangélique dût s'arrêter aux limites de la société politique. Les puissances de la terre se virent menacées ; l'instinct de conservation, qui ne fait jamais défaut à l'humanité, se réveilla de toutes parts, et il s'ensuivit une puissante réaction, qui, après avoir elle-même outrepassé le but, tend évidemment de nos jours à rentrer dans la bonne voie.

Depuis cette époque, l'on fait de vains efforts pour reconstruire la société sans le prêtre, ou, ce qui est pis encore, en asservissant le prêtre au pouvoir temporel. À l'heure qu'il est, ce qu'on a pu trouver de mieux, c'est le régime de la majorité. C'est du matérialisme sur une base plus large que celle de l'ancien ; mais c'est encore du matérialisme ; c'est le gouvernement du partisanisme, d'autant plus redoutable qu'il est plus matériellement fort que ses prédécesseurs. Avec ce

gouvernement on peut bien soumettre les corps, mais on ne satisfait pas les esprits, qui pourront s'avouer vaincus, mais non convaincus ; on compte les opinions, on ne les pèse pas ; l'intérêt tient la balance, non la justice et la raison ; on a la force physique, non la force morale ; on a l'homme, non Dieu. Or, il est écrit : « Si Dieu n'érige la maison, vous aurez en vain travaillé à la construire. » Et dites-moi, comment l'esprit de Dieu pourra se faire sentir dans votre vie sociale ou politique, si ceux qui personnifient le spiritualisme en sont exclus ou s'en excluent eux-mêmes ? Les minorités auront la liberté de la parole, me direz-vous ; et si la justice et la raison sont de leur côté, elles ramèneront à elles l'opinion publique. Oui, sans doute, elles pourront, comme leurs adversaires, en appeler aux intérêts matériels de l'homme, intéresser à leur cause ses plus mauvais instincts, enflammer ses plus mauvaises passions, fausser, exagérer ses meilleurs penchants. Et tels sont malheureusement les moyens et les armes dont les partis ne font que trop souvent usage. Avec cela, vous ne réussissez guère qu'à perpétuer un système de bascule, qui ne pourra que ralentir la marche de l'humanité en la chargeant du lourd bagage de tous les partis qui se succéderont à la manœuvre. Et remarquez qu'ici je suppose que les minorités se soumettront toujours aux résultats des scrutins. Mais supposez des ambitions audacieuses dans une minorité puissante

ayant de grands intérêts en jeu ; supposez à cette minorité certains avantages de position et de circonstances, que devient votre système ? Vous venez d'entendre Paris menacer de son *veto* la France départementale entière ; et l'on sait que ce n'est pas une folle menace. Ce qui peut se faire en France peut se faire partout ailleurs.

C'est un grand progrès, sans doute, que le système de la majorité ; mais soyons assurés que ce n'est pas le dernier mot du progrès ; ou s'il l'est, il ne le sera pleinement que lorsque l'élément spirituel épuré, rénové, agrandi lui-même exercera dans la nouvelle société la somme et l'espèce d'influence et d'action qui lui est propre, influence et action qu'il a exercées partout et de tout temps, comme nous venons de le voir, quoique pas toujours avec la mesure et de la manière la plus sage et la plus utile.

Vous devrez convenir, cependant, que c'est un fait bien important, et qui doit avoir une grande signification, que cette universalité de l'action directrice du sacerdoce sur les sociétés humaines, quelques formes qu'elles aient affectées dans les différents pays. Si le fait ne prouve pas que le prêtre est un élément nécessaire et recherché dans toute société, il prouve, au moins, que le prêtre est une puissance avec laquelle il faut compter dans le gouvernement de ce

monde, et que si on ne lui fait pas sa part, il pourra se la faire lui-même tôt ou tard. Pour ma part, je pense qu'il est l'un et l'autre : c'est-à-dire qu'il est un élément nécessaire de la société politique, et qu'il est en même temps une puissance, une grande puissance sociale, d'autant plus grande qu'elle sait et peut attendre. N'a-t-elle pas Dieu et l'éternité pour elle ? Vous la persécutez : c'est une épreuve qui ne servira qu'à retremper son courage et son énergie. Vous profitez de ses fautes pour lui faire perdre ses avantages : c'est une leçon dont elle profitera, soyez-en sûrs, et vous la reverrez reparaître bientôt sur la scène plus pure, plus forte qu'auparavant. Vous avez détrôné les rois que vous croyiez bien erronément être son appui, et en déplaçant le pouvoir, en le confiant à la démocratie, vous croyez que tout est dit. Détrompez-vous ; le prêtre, mieux que vous, saura s'emparer de l'esprit de votre nouveau souverain. Il sait que le peuple que l'on flatte, comme tous les rois, et leurre avec des mots, n'est souverain qu'à la façon du levier, et, s'il le faut, il saura, mieux que vous, être le bras qui fera mouvoir cette puissance. Il sait que la souveraineté de ce monde réside en réalité et en définitive dans les hautes et fortes intelligences humaines, de même que la souveraineté de l'univers réside dans l'intelligence suprême. Eh bien ! le clergé sera, comme il l'a déjà été, ces hautes et fortes intelligences, assemblages vénérés de science et de

vertus, auxquelles il joindra l'amour et le dévouement, et cet esprit de sacrifice qui va jusqu'à la mort. Et c'est ce que vous ne ferez pas, vous adeptes du matérialisme, car le sacrifice est antipathique à votre doctrine comme à votre nature. Vous succomberez donc dans la lutte. Sera-ce bon, avantageux à l'humanité ? Non, car le prêtre est homme comme nous ; le sentiment qui l'anime, tout élevé, tout divin qu'il soit, ne saurait toujours le préserver de l'erreur ou de l'illusion d'un côté, de l'autre des faiblesses ou des passions découlant de la partie matérielle de notre être. L'établissement de l'ordre dans le monde, son maintien, son progrès demandent que les deux principes qui sont en nous se coordonnent, et non pas que l'un domine, absorbe, détruise l'autre. Le spiritualisme et le matérialisme, dans le sens que je donne à ces mots, doivent se prêter la main, et non se faire la guerre au sein de la société ; l'un noble et ardent coursier, docile au frein, l'autre cavalier habile et affectionné, chevauchant toujours dans des sentiers sûrs et propices.

Il y a dans l'histoire humaine deux époques où j'aime à envisager le prêtre : c'est d'abord à la naissance des sociétés, où je le vois réunir les hommes, au nom de la divinité, pour leur enseigner la part importante qu'ils ont à remplir dans la grande époque de la création, leur donnant la terre pour théâtre, le monde des esprits pour spectateurs, et leur montrant au

dénouement le ciel pour récompense ; leur promettant pendant tout le temps ses conseils, ses encouragements, son dévouement, et surtout ses bons exemples. Parlant au nom de Dieu, ayant pour témoignage ses vertus et ses bonnes œuvres, le prêtre ne tarda pas à s'acquérir la confiance et la vénération des peuples : il sentit sa puissance, l'orgueil entra dans son cœur, et, avec ce premier-né de l'égoïsme, tous les autres vices à la suite, sans perdre cependant tout le prestige qui s'attachait à son caractère sacré. C'est alors que l'on vit le principe spirituel se corrompre, s'affaiblir, s'éteindre enfin dans le monde ; la société perdre de vue la fin sublime de son institution, le progrès de l'humanité, et devenir un vaste atelier d'exploitation de l'homme par l'homme. Dans les milieux mêmes honorés, encore de nos jours, du nom de terre classique de la liberté, dans cette Grèce tant vantée, dans les livres de laquelle nos tribuns vont encore s'inspirer, toute la différence qu'on y remarquait c'est que les exploités y étaient comparativement plus nombreux qu'ailleurs ; c'était ce qu'on appelait des citoyens, des hommes libres ! Oui, mais c'étaient des tyrans tout autant que les rois de Perse qu'ils combattaient au nom de la liberté. Aristote, Xénophon et tous les publicistes grecs regardaient l'esclavage comme une chose légitime, et l'esclave à leurs yeux était une espèce de bête de somme dont le maître pouvait user comme bon lui semblait. L'intérêt, le

caprice du maître, telle était la règle qui régissait les rapports de maître à esclave ; telle était la libéralité des anciens. Et qu'on ne s'imagine pas que cette loi de lèse-humanité ne frappait que les êtres relégués au bas de l'échelle sociale : Ésope, l'immortel fabuliste, fut esclave, de même qu'Épictète, un des philosophes les plus distingués de l'école stoïcienne, et à qui son maître un jour, par voie de divertissement, cassa une jambe.

Ce fut au milieu de ces renversements de toutes les lois divines et humaines qu'apparut la grande réforme du christianisme, et avec elle un nouveau sacerdoce régénérateur ayant mission de spiritualiser l'humanité. Ici commence la seconde époque où le prêtre se manifeste au monde avec tous les signes sacrés qui le caractérisent. Les peuples reconnurent un sauveur dans le prolétaire de Nazareth, et une doctrine de salut dans son évangile, prêché d'abord par de simples prolétaires comme lui. L'antique sacerdoce ne tarda pas à s'apercevoir que l'empire du monde allait lui échapper, et fort du pouvoir temporel qu'il possédait partout, il essaya de noyer la nouvelle doctrine sous des flots de sang ; mais ce sang ne fut pour elle qu'une rosée vivifiante, et la preuve qu'elle tenait à un principe plus fort que les puissances de la terre. Bientôt une foule de savants et de philosophes vinrent, au sentiment populaire en faveur de la nouvelle doctrine, ajouter la sanction du génie. Le nouveau sacerdoce, ainsi fortifié,

put sortir des catacombes, où la persécution l'avait réduit à se cacher pour y célébrer ses mystères ; et bientôt tous les obstacles s'abaissèrent devant lui, le monde civilisé fut chrétien, spiritualisé. L'homme cessa d'être la chose de l'homme ; la charité chrétienne s'y opposait, comme aussi l'égalité de tous les hommes aux yeux de Dieu reconnue et proclamée dans la nouvelle loi. La dignité humaine ainsi rétablie, la complète émancipation de l'espèce entière ne pouvait plus être qu'une question de temps. Un seul devoir restait aux puissances de ce monde, c'était de préparer les peuples, les exploités du régime antique, par l'éducation morale et intellectuelle, par l'initiation graduelle à l'exercice des droits naturels de l'homme, à l'état de liberté, d'égalité, de fraternité universelles, pleines et entières, qui est la conséquence dernière, mais nécessaire, mais inévitable de la nouvelle loi.

Oh ! qu'il eût été grand et beau le rôle du prêtre chrétien, si, arrivé à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, il eût activement poursuivi son œuvre de régénération ; si après avoir moralisé, spiritualisé l'homme, il eût entrepris de moraliser et spiritualiser la société. Mais Dieu, craignant sans doute que la vénération des hommes pour ses prêtres ne se portât jusqu'à l'adoration ; qu'on en fit des dieux, comme le paganisme l'avait fait de ses héros, et voulant épargner une nouvelle idolâtrie au monde, permit que le prêtre

chrétien s'endormît pour un temps au sein de ses grandeurs. Ou, peut-être, pour nous faire sentir combien était grande l'œuvre de régénération commencée à l'ère chrétienne, Dieu a-t-il voulu que l'humanité se reposât au milieu de la course, avant que le prêtre n'entreprît sur elle l'immense travail de la christianisation sociale. Quoi qu'il en soit, après avoir vu l'Église servir d'égide et de vengeur aux peuples opprimés, un saint Ambroise refuser l'entrée du temple saint à un empereur romain, avant qu'il eût fait pénitence et réparation d'un crime public ; après avoir vu les foudres du Vatican frapper les rois oppresseurs, usurpateurs, dissolus, on vit le prêtre chrétien s'isoler peu à peu de la cause des peuples, la cause du progrès constant et illimité, la cause du spiritualisme en un mot. Les Fénelon, les Bourdaloue, les Bossuet continuèrent bien à prêcher aux grands et aux rois, la charité chrétienne et leurs devoirs envers les peuples, mais on ne sent plus chez eux cette puissance surhumaine qui vous saisit dans les paroles d'un saint Rémi à Clovis : « Fier Sicambre, courbe le front. » Et le Vatican ne tonnait plus... je me trompe, il lui restait encore quelques carreaux en réserve, mais c'était pour les peuples que travaillait le besoin de l'émancipation ou du progrès ; pour ceux mêmes, hélas ! il faut bien le dire, qui s'agitaient dans les serres d'une exécrable oppression. De nos jours encore, la malheureuse Pologne, au lieu

d'encouragements, d'avis, de consolations au moins, s'est entendue dire que ses efforts héroïques pour secouer ses chaînes étaient un crime.

Qu'il y ait eu des mouvements populaires désordonnés, gros d'improfitables dangers, de malheurs plus grands encore que ceux auxquels on voulait se soustraire, c'est ce qu'on ne peut nier. Mais quelle en était la cause première, si ce n'est cette résistance ombrageuse et opiniâtre que l'esprit d'émancipation, de réforme et de progrès rencontrait partout, dès qu'il voulait faire un pas ? C'est contre cette cause et non contre ses victimes, que j'aurais voulu voir lancer les foudres ou les censures de l'Église.

Les peuples se voyant délaissés de leurs guides et protecteurs naturels, des hommes qu'ils regardaient comme les envoyés de Dieu, s'abandonnèrent de désespoir à la direction d'hommes irréfléchis, violents, ou pervers, qui ne firent que substituer une nouvelle exploitation à l'ancienne : les tyrans avaient exploité la patience et la bonhomie des peuples ; les démagogues qui leur succédèrent, exploitèrent leurs passions et leurs instincts les plus mauvais. On eut donc Luther, qui fit douter de l'Église ; après lui Voltaire et les Encyclopédistes qui firent douter de la religion et de Dieu ; enfin Robespierre, qui fit douter de l'homme même.

Ce fut alors qu'une immense douleur s'empara de l'humanité, veuve de toutes ses croyances, et n'ayant pour reposer sa tête que les débris épars de toutes ses espérances. Au milieu de son affliction, un soldat courroucé se présente à elle, qui lui offre son bras puissant pour la relever, et pour consolation lui promet de la gloire, dont en effet il l'enivre pendant une couple de lustres. Mais l'ivresse se passa, la raison revint à l'humanité et avec elle le désillusionnement. Elle vit que le héros auquel elle s'était livrée ne faisait après tout que répéter Alexandre et César : c'était reculer, et elle voulait avancer. Elle abandonna donc le favori de la gloire, et de découragement elle se rejeta dans les bras de ses anciens maîtres.

C'en était fait du progrès humanitaire ; et l'Europe, ce cœur du monde, allait peut-être, comme l'Inde dans ses castes, ou l'Islamisme dans son fatalisme, s'endormir et se pétrifier dans cette forme sociale bâtarde qui, sans la grandeur de la société antique, sans le prestige de la société féodale, ne faisait que continuer, sous un autre nom et par des mains moins nobles, l'ancienne exploitation de l'homme et la déchéance de l'intelligence. Mais le vieux principe chrétien, endormi mais toujours plein de vie ; amolli, distrait par son commerce avec les puissances terrestres, mais conservant encore au fond du cœur son indestructible amour pour les hommes, se sentit ému

des soupirs et des gémissements de l'humanité, demandant une nouvelle foi comme remède à ses souffrances, comme guide et soutien dans la nouvelle voie où la poussait un impérieux besoin. Alors, du sein de la France, cette mère des grandes et belles pensées, sortit, tenant d'une main la croix, de l'autre l'évangile, un jeune clergé plein d'ardeur et de science, de vertu et d'amour, qui encore une fois montra dans l'évangile et la croix le salut assuré de l'humanité : dans l'évangile la loi divine et imprescriptible de la fraternité universelle, dans la croix un exemple de dévouement et de résignation ; de dévouement pour les grands et les heureux de ce monde, de résignation pour les populations souffrantes : dévouement d'un côté, résignation de l'autre qui sont les deux conditions indispensables de la régénération sociale, et sans lesquels l'humanité ne peut s'attendre qu'à une série sans fin de luttes infructueuses, payées du sang de ses plus nobles enfants ; dévouement et résignation que le prêtre de l'évangile seul peut inspirer, parce que lui seul s'adresse à la partie de l'homme qui en est capable, et que lui seul présente un but et une fin dignes du sacrifice demandé.

À la vue de ce mouvement imprévu du jeune clergé de France, dont nous avons eu l'avantage, pendant trop peu de temps, de posséder parmi nous un si digne représentant dans la personne de M. l'abbé de

Charbonnel, l'Europe sentit tressaillir ses entrailles ; elle ressentit, comme Sarah, les joies d'une conception inespérée, et les espérances d'un nouvel enfantement dont devait encore une fois venir le salut du monde. Et comme la providence sait toujours tenir en réserve l'homme qu'il faut aux grands événements qu'elle prépare, apparût, aussi inattendu que tout le reste, sur la chaire de saint Pierre, un grand et saint pontife¹ qui, rompant tout à coup avec le passé, eut, lui, chef de l'Église, le courage inspiré de se poser, en face de l'absolutisme, comme la personnification du sacerdoce libéralisateur. C'est alors que l'on entendit du haut de la chaire évangélique étonnée, et dans la capitale du monde chrétien, et dans celle du monde civilisé, prononcer simultanément l'oraison funèbre du plus grand des tribuns des temps modernes, O'Connell. Après cela, c'est sans trop d'étonnement qu'on a vu les bons curés de France arroser de l'eau sainte les arbres de la liberté, que le peuple de février planta en souvenir de sa victoire, et comme symboles de ses espérances.

Ces espérances ne se réalisant pas assez vite, ni assez pleinement, pour un grand nombre, une guerre civile affreuse éclate bientôt au sein de Paris ; pendant trois jours et plus, les vainqueurs de février se livrent un

¹ Pie IX était alors pape.

combat meurtrier et fratricide. Déjà de grandes victimes ont été immolées, mais il en faut une plus grande encore pour apaiser les fureurs de la guerre. Quel sera ce nouveau Decius ? Le premier prêtre de France, l'archevêque de Paris qui, malgré les avertissements des chefs militaires, va chercher la mort, le martyr au pied des barricades, et sceller de son sang la nouvelle alliance entre l'Église et les peuples, entre la religion et la liberté. Et cette alliance, elle vient d'être solennellement ratifiée par son digne successeur au nom de toute l'Église de France, à l'occasion de la proclamation de la nouvelle constitution. L'Église n'a pas trouvé dans sa liturgie d'invocation trop sublime, ni de chant trop joyeux pour cette solennité, qui, trop grande pour les temples érigés par la main des hommes, a dû se célébrer sous le dôme jeté au-dessus de nos têtes par l'architecte suprême lui-même.

Puis l'on n'a pas été sans bien sentir assurément ce que signifie l'acceptation, par plusieurs prélats et simples prêtres de France, du mandat de député sous le régime républicain. Ce ne peut être dans des vues de réaction qu'ils se trouvent au sein de l'assemblée nationale : ils y sont en trop petit nombre pour y faire impression surtout dans ce sens. Ce ne peut donc être que pour s'associer au mouvement politique et social inauguré en février. Avec les préventions qui restent encore du passé, leur position est fort délicate ; j'aurais

presque autant aimé ne pas les voir passer à la rude épreuve d'une assemblée constituante ; mais espérons que leur prudence, leur sagesse, leurs lumières les en feront sortir sains et saufs, à l'avantage de leur corps, à celui de la religion, à celui de l'humanité.

Puisse donc le prêtre, replacé, après un écart de quelques siècles, quant aux affaires temporelles, dans la position qu'il doit occuper, dans la seule voie qu'il doive suivre, ne plus s'en écarter désormais ; ne jamais oublier qu'il est la personnification du principe spirituel dans la société, duquel découle tout ce qui est vertu, justice, bienfaisance, liberté, progrès social et humanitaire. L'Église doit être comme l'âme, la raison de la société, l'État comme le corps, les sens. L'homme politique sera d'abord de sa nature homme de parti, le prêtre sera plutôt national. Transportés sur un terrain plus avancé, l'un sera national avant tout, l'autre sera humanitaire, et rattachera ainsi sa nation à l'humanité entière, secondant la tendance du genre humain vers l'unité, vers la fraternité universelle.

Voilà le rôle que je réserve au prêtre dans la société politique : c'est celui qui lui appartient, et que lui seul peut bien remplir. Mais si le rôle est beau, grand, noble, il est difficile et délicat, d'autant plus que le monde est récemment entré dans une voie toute nouvelle, où le prêtre devra se présenter avec des modes et moyens

d'action différents de ceux dont il usait par le passé.

Je viens de parler de la voie nouvelle où vient d'entrer l'humanité... Eh ! si tout le monde pouvait prévoir tous les dangers, toutes les épreuves qu'elle réserve aux sociétés, tous les amis de l'ordre, non pas de l'ordre qui règne à Varsovie, mais de l'ordre fondé sur la liberté ; tous les amis de l'ordre, dis-je, supplieraient le prêtre à genoux de s'empressement de reprendre l'influence morale qu'il avait autrefois dans le monde, alors qu'il savait retenir et humaniser les hordes de barbares qui inondaient l'Europe. Aux cris des peuples soulevés l'on proclame la souveraineté populaire, le vote universel, la république démocratique, et comme fondement au nouvel édifice social on décrète l'enseignement universel et la liberté de la presse : et l'on croit que tout est fini ; l'on croit que les lois et coutumes créées sous le régime du privilège et du monopole vont pouvoir subsister intactes ; l'on s' imagine que le nouveau souverain va se contenter de mots sonores, sans chercher s'il n'y a pas quelque chose de plus substantiel dans sa souveraineté. Ici, il me semble entendre murmurer à mes oreilles le mot de « communiste », épithète dont on m'a déjà gratifié dans l'intimité ; mais on se méprend étrangement sur mon compte, ou sur la signification du mot « communisme », qui est à mes yeux la plus étrange doctrine sociale qui jamais ait vu le jour. C'est

plus encore, c'est presque un blasphème ; car c'est une censure du décret divin, qui a voulu, que les hommes naquissent avec des facultés inégales, comme avec des besoins inégaux et différents ; qui a voulu aussi que la paresse fût punie par les privations, le vice par l'abjection. Et je ne parle ici que de la communauté des choses... que dirai-je de la communauté des personnes qui ne serait que le libertinage légalisé ? Qu'on se rassure, le communisme ne sera jamais une doctrine sérieuse, ni redoutable en soi : il aura toujours contre lui les deux plus grandes puissances de la terre, la force et la beauté. L'homme, fort de ses vertus et de son intelligence, voudra toujours recueillir tout le prix de son travail, sauf la part que réclamera la société fraternellement organisée ; et la femme préférera toujours être la compagne aimée, considérée et inséparable de l'homme, que la femme libre du père Enfantin¹.

Non, je ne suis pas communiste ; mais je vois que plusieurs de nos arrangements économiques actuels contreviennent presque autant que le ferait le communisme à ce décret divin dont je viens de parler. Avez-vous entendu tout dernièrement un de ces hommes au cœur chaud, à l'âme expansive, nés pour

¹ Barthélemy-Prosper Enfantin (1796-1864), dit « le Père Enfantin », ingénieur français, l'un des fondateurs du saint-simonisme.

opérer de grandes choses parmi les hommes, non pas comme ces foudres de guerre par la force matérielle, mais par la force morale de la parole, et de cette foi qui transporte les montagnes ; avez-vous entendu l'apôtre canadien de la tempérance¹, ce jeune prêtre qui a déjà su mériter le titre de bienfaiteur public, l'avez-vous entendu déclarer publiquement que, sans le hasard qui lui fit rencontrer deux étrangers charitables, il serait peut-être à l'heure qu'il est, errant, ignoré, inutile dans quelque coin du monde ? Combien de fortes et belles intelligences de cette sorte qui ne peuvent prendre la place que la providence leur avait destinée, tandis que la médiocrité héritière se pavane sur le pinacle ! Que dis-je ? tandis que le vice et la frivolité, grâce à l'opulente oisiveté qu'enfantent nos lois, affichent un luxe insultant et provocateur vis-à-vis de l'industrie honnête et utile. Encore si cela ne faisait qu'accuser le vice de nos institutions sociales... mais il y a là un danger permanent pour le repos du monde ; c'est de ces âmes énergiques, aigries, révoltées que se déchaînent, comme l'ouragan des antres d'Éole, les tempêtes qui bouleversent les empires. C'est un sujet d'étonnement universel que la tranquillité de l'Angleterre au milieu de la tourmente qui ébranle toute l'Europe. À mon avis, voici le secret de cette tranquillité : l'immense empire

¹ Il s'agit de l'abbé Chiniquy.

colonial de l'Angleterre ouvre un champ illimité à l'ambition de ses esprits ardents, *aspiring minds* comme elle les appelle. De plus l'Angleterre est gouvernée par la plus habile de toutes les aristocraties, qui s'est fait un devoir ou un calcul d'ouvrir ses rangs à l'élite de la démocratie, dont elle soutire ainsi la sève généreuse, pour en rajeunir son vieux corps.

Encore une fois je ne suis pas communiste, mais je sens et je vois que l'état de choses que je viens de signaler comme étant en opposition flagrante aux lois divines comme à celles de la nature humaine, ne saurait subsister longtemps sous le régime démocratique de l'avenir. On résistera, je le crains : on fera entrer la rage au cœur des peuples, et le monde civilisé se trouvera une seconde fois menacé d'une irruption de Goths et de Vandales, dont une grande puissance morale et spirituelle pourra seule le sauver. Ici je ne ferai que rappeler les déclarations récentes de M. Thiers au sujet de la religion et du clergé : « Aujourd'hui, a-t-il écrit selon le *Courrier du Havre*, je regarde la religion et ses ministres comme les auxiliaires, les sauveurs peut-être de l'ordre social menacé. » Chacun sait ce que M. de Tocqueville dit sur le même sujet dans son bel ouvrage sur l'Amérique.

Il est vrai qu'une telle catastrophe peut être très éloignée de nous, habitants de l'Amérique, où la

mauvaise distribution des richesses et l'inégalité dans les moyens de les acquérir n'en sont pas encore rendues à l'état de grief vivement et profondément senti. Mais ne devons-nous pas penser un peu à nos suivants, et tâcher de leur épargner, s'il est possible, les maux qui, sous nos yeux, tourmentent l'Europe, notre mère ? C'est son sang vicié qui coule dans nos veines, et si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour le purifier, préparons-nous à souffrir comme elle. Mettons-nous à l'œuvre, il n'est pas trop tôt. Et si notre propre intérêt bien entendu et celui de nos descendants ne sont pas pour nous des motifs suffisants : Prêtres, vous qui parlez au nom de Dieu et dans les vues de Dieu, le moment est venu pour vous de parler, de faire entendre aux hommes qu'il y a pour eux autre chose que des intérêts matériels. Nouveaux Moïse, descendez de la montagne où l'on vous a crus morts, et montrez à la foule idolâtre qu'il y a un autre Dieu que le veau d'or.

L'on comprend que je n'entends pas faire violence à la conscience du prêtre : tout ce que je lui demande, c'est l'évangile, mais l'évangile tout entier, et avec toutes ses conséquences. Avec cela, le prêtre catholique aura bientôt fait disparaître les préjugés et les préventions qui ne lui ont permis depuis longtemps de remplir, à mon avis, qu'une partie de sa mission. Au fond de toutes les hérésies, n'y a-t-il pas eu un levain de

liberté ? Certes ce ne serait pas un grand prophète que celui qui prédirait qu'au bout de la voie où je l'invite à entrer, il trouvera cette unité religieuse qu'il espère lui-même, et sans laquelle l'unité humaine, vers laquelle on croit marcher, ne sera peut-être jamais qu'un grand rêve.

Lorsque je commençai ce travail, il entra dans mon plan de traiter, avec quelques détails, la partie de mon sujet où je devais parler de ce que devait être le prêtre ; mais pour le faire en ce moment avec tous les développements nécessaires, il me faudrait outrepasser de beaucoup les bornes d'une simple lecture, et peut-être aussi abuser de votre indulgence. Au reste, après ce que j'en ai dit incidemment, et les considérations que j'ai présentées sur le spiritualisme social ou en rapport avec la société, il ne saurait guère y avoir lieu à méprise quant à ma pensée générale sur ce point. Restent, il est vrai, les applications ; et j'avoue qu'en pareille matière, c'est un point bien important. Il ne s'agit plus alors de spiritualisme en idée, sur lequel, à moins d'avoir affaire à des athées, il peut être facile de s'entendre ; mais bien du spiritualisme en action au milieu des passions et des intérêts, des préventions et des préjugés humains ; et de plus au sein de réunions d'hommes placés à tous les degrés de civilisation, à chacun desquels il faudra user d'un mode et de moyens d'action divers. Cette action sera paternelle, absolue pendant l'enfance des sociétés ;

titulaire, directrice pendant leur adolescence ; amicale, modératrice pendant leur jeunesse ; fraternelle, persuasive pendant leur virilité ; encourageante, régénératrice pendant leur vieillesse ; toujours indulgente, éclairée, car là gît sa force, sa vie. C'est pour elle que le Christ a dit au premier des apôtres : « Quiconque se sert de l'épée, périra par l'épée. » Eh ! l'on voit partout l'épée se briser entre les mains du pouvoir temporel lui-même, et la parole marcher hardiment à la conquête du monde matériel. Mais il faut que je m'arrête.

Je regrette, pour ma part, que le temps me fasse défaut, car j'aurais eu occasion de payer un juste tribut de reconnaissance pour les efforts généreux de plusieurs membres distingués de notre bon clergé canadien, qui, par des actes frappés au double coin de la religion et du patriotisme, ont devancé, inspiré jusqu'à un certain point les espérances que je forme aujourd'hui de le voir constamment, comme autrefois l'arche d'alliance devant le peuple d'Israël, marcher à la tête de notre peuple vers la terre promise du progrès et de la liberté..

J'aurais voulu vous parler de ces nombreux et précieux collèges où l'on forme non plus seulement des prêtres, mais aussi des citoyens et des prêtres citoyens.

J'aurais voulu vous parler de ces beaux

établissements de bienfaisance, qu'un digne et saint prélat¹ a fait, comme par enchantement, surgir au sein de votre cité, où l'enfance orpheline retrouve une mère, la vieillesse indigente un fils, et la faiblesse repentante un toit paternel où l'on tue encore le veau gras, – misères humaines que la religion saura toujours, mieux que l'état, soulager et réparer.

J'aurais voulu vous entretenir de cette croisade aussi patriotique que religieuse, entreprise avec tant de zèle, poursuivie avec tant de courage et de succès par un membre de notre jeune clergé, contre le vice le plus abrutissant, œuvre dans laquelle il a été si bien secondé par le clergé en masse.

Eh ! que vois-je en ouvrant, ce matin, les *Mélanges Religieux*² ! Les dames et les demoiselles de Longueuil, presque en masse, viennent d'entreprendre, sous les auspices de la religion, une croisade contre le luxe, cette autre plaie de notre société. Honneur donc au beau sexe de Longueuil ! honneur à leur digne pasteur qui leur a inspiré cette patriotique pensée, qui, sous la puissante escorte de la religion et de la beauté, ne manquera pas d'être bien accueillie partout, et ne s'arrêtera, je l'espère, qu'après avoir, comme la

¹ Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal.

² Journal fondé par Mgr Bourget pour contrer la montée du libéralisme.

tempérance, jeté de profondes racines sur tous les points de notre sol.

Mais surtout j'aurais désiré signaler à votre reconnaissance et à celle de nos neveux le dévouement de cet autre jeune prêtre, dont la voix et les efforts, secondés aussi par le reste du clergé, ont su abattre la barrière, jusqu'alors infranchissable, qui défendait à notre race l'entrée à son propre patrimoine, vouant notre nationalité à périr sous la constriction formidable d'une nationalité rivale qui nous enveloppe de toutes parts. Il y a dix-huit ans à peu près, lorsque j'entrai homme dans la vie publique, (l'on me permettra, j'espère, cette réminiscence personnelle,) je le fis avec cette devise : « Nos Institutions, notre Langue et nos Lois ». Je ne pus qu'écrire ces mots sur une humble feuille de papier. Plus heureux que moi, le jeune missionnaire de la colonisation les aura tracés sur la frontière, non plus en caractères éphémères, mais avec une population industrielle, forte et impérissable.

Oh ! qu'il se forme donc entre notre clergé et la partie active de notre peuple une sainte et patriotique alliance, ayant pour objet notre avancement politique et national. Avec la coopération cordiale et constante de ces deux grands éléments de puissance sociale, nous pouvons nous rassurer sur l'avenir de notre chère patrie ; notre devise nationale n'aura pas été le fruit

d'une vaine illusion, et nos mânes réjouis pourront entendre nos arrière-neveux répéter en triomphe sur les bords de notre Saint-Laurent :

Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.

De l'importance et des devoirs du commerce

*(Conférence prononcée à l'Institut canadien
de Québec le 15 janvier 1852.)*

Messieurs,

Le désir de répondre, au plus tôt possible, à l'honneur que vous m'avez fait de me demander une lecture, pour inaugurer ce que l'on peut presque appeler une ère nouvelle pour vous, m'a fait hâter ce jour plus que je n'aurais dû le faire dans l'intérêt de mon amour-propre. Pour cette raison, le travail que je vais vous livrer se sentira nécessairement de la hâte que j'ai mise à le préparer. Ce n'est pas, je vous l'assure, un plaidoyer intéressé que je vous présente ici pour couvrir mon insuffisance, mais une excuse bien candide de n'avoir pu mieux répondre à votre attente.

Avant d'entamer le sujet de cet entretien, je crois devoir me constituer votre interprète auprès de vos

patrons, qui, dans des vues aussi libérales que patriotiques, vous ont permis de dévouer vos longues soirées d'hiver à votre instruction. Le public, j'en suis sûr, leur saura gré de ce sacrifice, qui peut avoir, et aura, je l'espère, des résultats plus importants qu'on pourrait le penser d'abord, non seulement pour vous en particulier, mais même pour le pays tout entier. En votre nom donc, au nom de vos familles, au nom du pays, je remercie Messieurs les Marchands de cette ville de vous avoir laissé vos soirées d'hiver, pour travailler plus librement à votre avancement intellectuel, moyen d'assurer à notre pays une classe de Marchands digne de ses hautes destinées.

Le commerce, comme tous les autres arts, ses frères, a eu pour mère la nécessité, où les hommes n'ont pas tardé à se trouver, de recourir à la division du travail, pour se procurer la plus grande somme possible de bien-être matériel. Il sert en outre de lien entre eux tous pour les faire contribuer de concert au bonheur et à l'avancement de l'humanité, et l'on peut ajouter que tous les autres arts sont ses tributaires, ses obligés au moins, puisque sans lui ils ne pourraient chacun remplir que bien imparfaitement leurs fins et leurs objets tant particuliers que généraux. À quoi servirait, par exemple, que la Louisiane et les États voisins produisissent le coton en si grande abondance, si le commerce n'était là pour l'échanger contre les produits

manufacturés ou les capitaux de l'Europe ? À quoi servirait que le Canada possédât les plus belles forêts du monde, si le commerce ne nous ouvrait les marchés de l'Angleterre, auxquels il nous est permis d'ajouter déjà ceux des États-Unis ?

Vous n'ignorez pas sans doute qu'il se fait avec nos voisins, malgré des droits protecteurs très élevés, un commerce de bois assez considérable, qui ne peut qu'aller s'augmentant jusqu'à des proportions incalculables, surtout si nous savons soumettre nos forêts à une direction prévoyante et éclairée, ce que nous avons négligé jusqu'à présent, tant nous nous sentions riches sous ce rapport. Mais il serait temps, grandement temps de s'occuper de l'affaire.

Pour revenir à notre sujet. À quoi servirait aux différents arts, même d'un seul et même pays, de multiplier leurs produits, si le commerce n'était là aussi pour les échanger contre ceux des autres sections ? L'agriculteur, sans le commerce, courrait le risque d'être, sur des tas de blé, exposé à mille privations, et les autres artisans à mourir de faim sur des monceaux de produits manufacturés. On sait qu'il est hors de question pour chaque art, chaque métier de colporter au loin ses produits à la recherche des acheteurs. Ce serait refouler l'industrie où elle en était aux premiers âges du monde, alors que les hommes se contentaient, pour

vivre, du lait et de la chair de leurs troupeaux, dont les toisons leur fournissaient aussi le vêtement. Les poètes ont, il est vrai, appelé ce temps l'âge d'or ; mais comme je suis sûr que vous préférez l'or de la Californie à cet or-là, et que mon intention n'est pas de vous désabuser, nous laisserons les poètes avec leurs rêves dorés, leur souhaitant d'en vivre s'ils le peuvent.

Le commerce n'existait pas alors. Il fit sa première apparition lorsqu'aux peuples pasteurs succédèrent les peuples agriculteurs. L'agriculture, en augmentant et variant les substances alimentaires, surtout en produisant un surplus, permit à certaines classes d'hommes de s'appliquer à plusieurs arts, dont l'agriculteur avait besoin pour ses travaux ou pour ses aises. Alors commença l'échange sur un pied régulier, et de ce moment l'on eut le trafic, qui est le premier degré du commerce. Bientôt certains avantages de sol, de climat ou de position permirent à certaines localités de surpasser les autres dans certaines productions. Dès lors on eut le négoce. Enhardi par ses premiers succès, le commerce organisa de nombreuses caravanes pour passer les déserts, et construisit de nombreux vaisseaux pour traverser les mers, exportant et important les richesses de pays éloignés les uns des autres ; et l'on eut le grand commerce, le commerce proprement dit.

Jusqu'à naguère, par des causes qui disparaissent

peu à peu devant l'intelligence et l'esprit d'entreprise de quelques-uns de nos compatriotes, la race à laquelle nous appartenons pour la plupart, fut condamnée à ne pas dépasser les limites du petit commerce, à servir de commis, pour ainsi dire, aux marchands venus d'outre-mer. Aujourd'hui ce doit être pour nous un sujet d'orgueil et d'encouragement que de pouvoir compter des maisons canadiennes à la tête de plusieurs branches importantes de notre commerce. Aux chefs de ces maisons vous devez, nous devons tous un tribut de reconnaissance nationale. Ils ont relevé le caractère de notre race aux yeux des étrangers et de nos compatriotes d'adoption, en même temps qu'ils seront un exemple et un sujet d'émulation à plusieurs des nôtres. Et si par hasard cet entretien parvient à nos suivants, apprenons-leur qu'en l'an de grâce 1852, nous avons dans Québec, tenant le premier rang dans leurs branches respectives, les grandes maisons de Langevin, Masson, Thibodeau & Cie, de Méthot, Chinic, Simard & Cie, de L. & C. Têtu, de Ls. Bilbdeau, de J. & O. Crémazie, et autres dont on pourrait faire une mention honorable.

Jeunes gens qui m'écoutez, et pour qui j'ai composé ce petit travail, voilà des modèles, des guides pour vous. Commencez modestement, selon vos moyens, rien de mieux ; mais tendez sans cesse à agrandir vos opérations ; suivez le mot de votre siècle et du nouveau

monde : *Go ahead !* En avant.

Pour vous encourager à entrer dans cette voie, et à y persévérer, je vais vous entretenir un instant de ce qu'il y a de beau, de grand, d'humanitaire dans le commerce.

Messieurs, vous pouvez être fiers de l'état que vous avez embrassé, car il a fait et opéré de bien grandes choses dans le monde. C'est lui qui d'une contrée stérile fit la Phénicie, un des pays les plus renommés de la haute Antiquité. Les Phéniciens, non contents d'amener l'abondance chez eux, fondèrent des colonies en Afrique, en Asie, en Espagne. Tout le monde a entendu parler de cette fameuse ville de Tyr, capitale de la Phénicie, qui, détruite une première fois par Nabuchodonosor, sut bientôt, grâce à son commerce, sortir de ses ruines plus puissante qu'auparavant, et qui, moins de deux siècles après, put arrêter sous ses murs, pendant sept mois, le plus grand conquérant de l'univers, cet Alexandre qui, à 32 ans, se plaignait qu'il n'y eût pas un autre monde à conquérir.

Athènes, cette ville cent fois détruite et cent fois rebâtie, rendue si glorieuse par ses sages, ses savants et ses artistes, dut à ses marchands sa puissance matérielle, fondement de ses autres grandeurs.

Carthage, digne fille de Tyr, disputa, pendant un siècle, l'empire du monde à l'ancienne Rome, qui ne dut son salut, comme on sait, qu'aux funestes délices de

Capoue. C'était une rivale si redoutable et si redoutée, même après ses premiers revers, que Caton l'Ancien n'entrait jamais au Sénat sans prononcer son mot devenu si célèbre : *Delenda est Carthago*, il faut détruire Carthage. Et enfin Carthage fut détruite, et Rome ne rencontra plus d'obstacle sérieux à sa colossale ambition.

Ce fut aussi sous les auspices du commerce que Venise, surnommée « la Reine de l'Adriatique », jeta une si grande splendeur au moyen-âge, et que plus tard Amsterdam fit, au nord, sur le golfe d'Ye, ce que Venise avait fait au midi de l'Europe. Et Gênes « la Superbe », à quoi dut-elle sa richesse et sa beauté, si ce n'est à son commerce ? Mais son plus beau titre de gloire, dû au génie commercial de ses enfants, c'est d'avoir donné le jour à Christophe Colomb, à qui ses ingrats contemporains refusèrent l'honneur de donner son nom au nouveau monde. Mais sa découverte l'a fait si grand, qu'il a pu se passer de cet honneur. Est-ce à un semblable motif, ou à l'ingratitude des peuples civilisés d'Amérique, qu'il faut attribuer l'absence, jusqu'à nos jours, sur le sol américain, d'un monument digne de l'homme à qui il serait élevé, digne de ceux qui l'élèveraient, digne enfin de l'événement qu'il serait destiné à commémorer ? La découverte de l'Amérique, Messieurs, est le plus grand événement de l'ère moderne, après celui qui l'a commencée ; et c'est bien

et incontestablement au commerce que nous la devons. Oui, sans le commerce, sans le génie aventureux qui en est l'âme, et l'esprit d'entreprise qu'il inspire, ce beau, ce riche, ce vaste continent d'Amérique, serait encore entre les mains des tribus sauvages, qui semblaient n'avoir d'autre ambition que celle de s'exterminer les unes les autres ; n'ayant aucune idée de perfectionnement, à l'exception pourtant des peuples du Mexique et du Pérou, où l'on trouva un commencement de civilisation. Sans le commerce, Québec serait encore Stadacona, et Montréal Hochelaga, et notre beau fleuve, sillonné aujourd'hui par des milliers de vaisseaux et de barques à vapeur, ne verrait encore que l'humble canot d'écorce glisser furtivement sur son vaste sein. Et ces forêts primitives, que les chemins de fer commencent à traverser, et qui ne tarderont pas de l'être d'un océan à l'autre, n'auraient encore reçu de l'homme d'autre servitude que l'humble sentier du chasseur indigène. Vingt-cinq à trente millions d'hommes civilisés, industriels, remplacent aujourd'hui dans la seule partie septentrionale de notre hémisphère, les quelques centaines de milliers de sauvages qui l'habitaient au temps de Jacques Cartier, le Christophe Colomb du Canada. Et, s'il nous était permis de lire au Livre de Dieu les destins futurs de l'Amérique du Nord seulement, entièrement habitée qu'elle sera bientôt par une population libre, active et entreprenante, atteignant

d'une main à l'Europe savante et policée, de l'autre à l'antique et riche Asie, que de prodiges nous verrions que le monde n'a pas encore vus, et quel étonnement ne serait pas le nôtre, tout habituée que notre génération ait été à contempler des merveilles en tous genres !

Eh ! ces merveilles donc, qui font le sujet de notre admiration, à qui les devons-nous pour la plupart, si ce n'est au commerce ? Il serait trop long de vous citer les mille et une découvertes et améliorations qui ont eu lieu, de nos jours, dans les arts d'utilité seulement, et qui ont fait descendre, jusqu'aux classes ouvrières, le confort, l'élégance même, qui naguère étaient l'apanage exclusif des classes riches. Bornons-nous donc à quelques-uns des exemples les plus frappants où le génie, à la voix encourageante du commerce, devenu puissance sociale, s'est lancé avec ardeur dans les sentiers les plus inconnus de la science et de l'expérimentation. Le commerce donc se plaignait depuis longtemps des caprices, même de la lenteur des vents sur mer ; et sur terre, comment aurait-il pu se contenter du pas, de la course même du cheval ? Le génie se met à l'œuvre, et voilà que l'on traverse l'Atlantique en dix jours, et que l'on voyage, ou plutôt que l'on vole sur la terre, à raison de vingt lieues à l'heure.

Mais ce n'était pas assez ; le commerce pouvait bien

se résigner, faute de mieux, à voir ses ballots de marchandises voyager sur ce modeste pied-là, mais il lui fallait quelque chose de bien plus rapide pour ses ordres, pour sa correspondance pressée. Comment ! il est le maître du globe terrestre, et il lui faudra attendre des semaines et des mois avant de savoir ce qui se passe sur aucun point de son domaine ? Bon Dieu ! on va donc faire descendre Mercure de l'Olympe, où il repose depuis dix-huit cents ans, et le remettre à son ancien métier de messenger, au service des dieux nouveaux ? Ma foi, c'est peut-être mieux que cela encore, car je doute fort que le messenger des dieux de l'Olympe ait jamais égalé en vitesse celui que le commerce a maintenant à son service. Ce n'est rien moins que la terrible foudre du grand Jupiter, fabriquée autrefois par un dieu, et que le père des dieux seul pouvait manier. Oui, messieurs, le génie moderne, plus hardi encore que l'infortuné Prométhée qui ne put dérober qu'une étincelle du feu céleste, le génie moderne a su dérober à Vulcain le secret de forger la foudre, et à Jupiter le droit de l'employer, non plus pour foudroyer les humains, ce qu'il pourrait bien faire cependant, mais pour les faire communiquer entre eux instantanément d'un bout de la terre à l'autre : enfin la foudre est devenue le messenger de l'homme. Vous le voyez, tout ce que la poétique imagination des anciens peuples a pu inventer de prodiges, pour des dieux encore, se trouve surpassé de

nos jours, pour satisfaire aux besoins du commerce.

Je pourrais vous citer un bon nombre d'autres découvertes et applications de la science faites et entreprises dans le même but. Nous venons de faire une petite excursion dans le pays enchanté de la mythologie, vous montrant la science divine de Vulcain transportée dans les bureaux de nos télégraphes électriques ; il ne faut donc pas s'étonner s'il y a déjà longtemps que nous avons surpassé celle d'Icare, simple fils de héros. Aussi se fait-on un jeu d'une tentative qui coûta la vie au Mongolfier de la Fable. Il ne s'agit plus maintenant de s'élever dans l'air... belle bagatelle que cela ! l'on s'occupe sérieusement de résoudre le grand problème de la navigation aérienne, d'une manière usuelle et pratique, en même temps que l'on parle de la possibilité de jeter un fil de télégraphe électrique à travers l'Atlantique. Et qui osera dire que cela est impossible ? Napoléon a dit que le mot impossible n'était pas français : certes, après ce que nous avons vu, on pourrait dire que ce mot n'est plus d'aucune langue.

Toutes ces merveilles, nées et à naître, c'est, on peut le dire, le commerce qui les fait surgir, qui les féconde, et leur donne la vitalité ; sans lui, sans son souffle générateur et vivifiant, elles seraient restées et resteraient, germes infécondés, dans les livres ou les

cartons des savants, comme l'ont fait longtemps l'électricité et la vapeur, c'est-à-dire jusqu'au temps où le commerce s'est aperçu qu'elles pouvaient devenir pour lui des instruments utiles à ses opérations.

L'état par lequel et pour lequel s'opère d'aussi grandes choses mérite assurément une haute considération, et ce n'est pas, comme vous le voyez, le vain désir de flatter votre amour propre qui m'a fait vous dire que vous deviez être fiers d'y appartenir.

Mais il y a dans le commerce quelque chose de plus beau encore que ses grandeurs, ce sont ses tendances éminemment humanitaires, civilisatrices et progressives. Le commerce est, après la religion chrétienne, le plus grand instrument, entre les mains de Dieu, pour l'avancement moral et intellectuel de l'homme, en mettant en contact la civilisation et la barbarie, ou des états de civilisation plus avancés avec d'autres qui le sont moins. L'homme, fait perfectible, ne peut voir chez les autres ce qui est mieux, sans avoir le désir de les imiter. La paresse et l'esprit de routine résistent plus ou moins longtemps, mais l'instinct de perfectibilité, mis dans l'homme par Dieu, finit par l'emporter ; sinon, les races fainéantes et improgressives, si elles habitent un pays fertile, disparaissent tôt ou tard devant des races plus industrieuses et plus intelligentes. Et c'est dans l'ordre :

Dieu qui veut que l'homme travaille et se perfectionne, en se multipliant sur la terre, ne peut vouloir que cette terre appartienne aux races paresseuses et stationnaires. L'on a voulu rire du titre que les anciens Pèlerins de la Nouvelle-Angleterre se créèrent aux terres dont ils s'emparaient, en disant que Dieu avait donné la terre à ses saints. Je trouve, pour ma part, que ce titre en valait bien d'autres qui passaient alors et passent encore pour incontestables. Au reste, ce n'est pas à nous, habitants nouveaux du Canada, à contester la valeur de ce titre, car en réalité nous n'en avons pas d'autre. Mais, au moins, rappelons-nous que nous devons aide et assistance aux restes épars des anciens maîtres du pays. On a, à cet égard, assez libéralement traité les descendants des aborigènes dans le Haut-Canada, mais dans le Bas on les a honteusement négligés jusqu'à présent. Nous ne devons pas tarder à réparer cet oubli, et je vois avec plaisir que la législature, dans sa dernière session, a pensé à nos pauvres sauvages, et qu'il est question de leur faire des réserves de terres pour s'y établir, si on peut les résoudre, ou pour leur créer quelques ressources assurées, s'ils s'y refusent. Ce n'est là qu'un acte de justice, que l'on fera plein et entier, il faut l'espérer. Espérons surtout que nos bons et braves amis de Lorette, dont les pères ont mêlé leur sang avec celui des nôtres pour la défense du pays, ne tarderont pas à avoir un patrimoine pour leurs enfants.

Pour revenir à notre sujet, nous disions que le commerce, en mettant les peuples civilisés en contact avec les peuples barbares, amenait ces derniers avec le temps dans la voie de la civilisation ; et c'est là l'histoire de presque tous les peuples civilisés anciens et modernes. La conquête a bien pu subjuguier, mais il a fallu que le commerce soit survenu pour compléter l'œuvre du conquérant, et le consolider par l'assimilation des goûts, des besoins et des idées. Nous en avons sous les yeux deux exemples bien frappants, un dans l'Amérique espagnole, où les descendants des anciens habitants se sont assimilés à leurs conquérants, assimilation qui n'est pas encore complète, mais qui le sera bientôt, au point qu'il sera aussi difficile de distinguer un descendant des Incas d'un Espagnol, qu'il l'est aujourd'hui en France de distinguer un Gaulois d'un Franc.

L'autre exemple, nous le trouvons dans l'Indoustan, où, grâce à l'influence bénigne du commerce, cent cinquante à deux cents millions d'hommes reçoivent la loi d'une compagnie de marchands anglais, s'imprégnant lentement, il est vrai, mais visiblement, des idées plus avancées de la civilisation européenne. Et cette immense conquête, c'est au commerce et au commerce seul qu'elle est due ; c'est une compagnie de marchands qui a doté l'Angleterre d'un des empires les plus riches et les plus peuplés de la terre. C'est une des

plus grandes œuvres qu'ait jamais opérées le commerce ; et c'est à bon droit qu'elle parle de ses princes Marchands, cette grande nation anglaise, que Napoléon, dans ses moments de dépit, appelait un peuple de boutiquiers. Peuple de boutiquiers... mais qui du fond de ses boutiques fut toujours le plus grand obstacle à l'ambition désordonnée du grand homme, et qui empêcha peut-être une seconde Rome de pressurer de nouveau le monde.

S'il est possible, ce dont je doute, s'il est désirable, ce dont je doute encore davantage, qu'il y ait sur notre terre une domination universelle, ou l'unité gouvernementale, que ce soit sous les auspices du génie commercial ; car avec les idées plus éclairées qui se répandent en fait d'économie politique, ce sera le régime le plus favorable au bien-être de l'humanité. Les nouvelles idées, vous le savez, sont en faveur du libre-échange, et l'Angleterre, disons-le à son éternel honneur, a pris les devants dans cette carrière, à la voix d'un grand homme d'État, sir Robert Peel, enlevé trop tôt à la cause du commerce libre.

Laissez faire, répondit un marchand français à un roi qu'il avait obligé, et qui lui demandait ce qu'il pouvait faire pour le commerce. Oui, laissez-les faire, et ils iront vous chercher sous toutes les zones les articles que chacune peut produire au plus bas prix, les échangeant

avec ceux que vous pouvez vous-mêmes produire aux mêmes conditions. De cette manière il n'y aura plus rien d'artificiel, de forcé dans l'industrie des peuples, les fluctuations ruineuses cesseront, la production se balancera avec la demande, le travail de l'homme dans chaque pays s'exercera sur ce qu'il y a de plus assuré, et des millions d'ouvriers ne seront plus livrés aux horreurs de la famine par un tarif inopinément à mille lieues d'eux.

Encore une fois, laissez faire le commerce, et vous verrez comme il saura remplir la mission providentielle dont il est chargé, de rapprocher les hommes, de les faire se connaître, se communiquer leurs idées, échanger leurs richesses, et par là de réformer la grande famille humaine dispersée à la tour de Babel. Il s'est fait et se fait encore de beaux rêves sur la fraternité humaine, sur les moyens d'arriver à la fraternisation universelle. Le plus sûr de ces moyens, nous l'avons dans le commerce, dans le commerce libre. Le commerce a besoin de toutes les libertés, comme de toutes les énergies ; il lui faut des hommes libres et industriels. Aussi toutes les grandes nations commerciales ont-elles été des nations libres. Si elles n'ont pas toujours et toutes été libérales, elles le seront désormais ; car on s'aperçoit aujourd'hui qu'on ne peut faire de commerce avantageux qu'avec les peuples riches, et qu'opprimer des peuples plus faibles que soi,

c'est tout simplement s'ôter des acheteurs. Voyez comme toutes les nations s'alarment lorsque la guerre menace d'éclater sur quelque point important ; comme les offres de médiation arrivent de toutes parts. C'est le commerce qui cause cette émotion ; il sent qu'il va perdre des acheteurs et des vendeurs. Sous ce rapport, le commerce est un grand pacificateur, et ce n'est pas son moindre mérite, puisque la guerre est le plus grand des fléaux pour les nations.

En voilà assez, je pense, pour vous faire concevoir toute l'importance du commerce, la grandeur du rôle qu'il est appelé à jouer dans le monde. Cela doit vous faire pressentir l'importance et la grandeur correspondantes des devoirs et des obligations de ceux qui s'y engagent ; car il sera demandé beaucoup à ceux à qui il aura été beaucoup donné. Ce point mérite qu'on s'y arrête, et il complétera notre thèse.

Dépositaire et régisseur de la richesse commune, le corps commercial est véritablement constitué l'économe des sociétés. Tout en faisant valoir ses intérêts particuliers, le marchand, le vrai marchand, celui qui est digne de porter ce nom, doit diriger son attention vers les intérêts généraux. Le marchand dont les regards ne se portent pas au-delà de son comptoir ne mérite pas le nom de marchand ; ce n'est qu'un mince boutiquier, bien au-dessous de l'artisan qui, lui au

moins, a le mérite d'offrir au public le fruit de sa propre industrie. C'est un producteur, et partant un membre utile à la société, dont il augmente la richesse par son travail. Les simples boutiquiers, eux, ne font le plus souvent qu'encombrer le négoce d'une foule de fainéants, au détriment des hommes intelligents et actifs, capables de s'élever à la hauteur de leur état. Il faut le dire, on rencontre dans le commerce de nos grandes villes le même mal qui se fait sentir dans les professions libérales, un nombre de nullités et d'incapacités qui, comme les branches gourmandes d'un arbre fruitier, nuisent à la fécondité des rameaux fructueux. Ce sont autant de bras enlevés aux arts utiles, autant d'hommes qui végètent aux dépens de la société, sans contribuer en rien à l'avantage commun, ni à l'augmentation de la richesse sociale. C'est la paresse d'un côté, la vanité de l'autre, qui créent et entretiennent cette classe de frelons sociaux : on se fait marchand pour échapper au travail des mains ; on est avocat, notaire, médecin, pour avoir un parchemin dans sa poche. Autrefois on prévenait ce mal au moyen des maîtrises ; sous le régime moderne de liberté, il n'y a que l'opinion publique qui puisse faire justice de cet abus, et il est bien à désirer qu'elle s'exerce dans ce sens. Dans un jeune pays, comme le nôtre, il faut dans toutes les branches des hommes effectifs, qui contribuent réellement à l'avantage commun, ce que ne

font pas ceux qui, sans les qualifications requises, viennent successivement encombrer les métiers ou les professions. À moins d'avoir les aptitudes particulières à un état, de façon à pouvoir y atteindre à l'éminence, on devrait par pudeur, par devoir, par intérêt, s'en éloigner.

« Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier », comme disait Boileau aux mauvais poètes de son temps.

Si le marchand, le vrai marchand, celui qui comprend sa haute mission, ne voyait amoindrir ses profits par la cause que je viens de signaler, il pourrait mieux remplir les grandes obligations de son état, et l'on serait plus en droit d'en exiger l'accomplissement ; mais quelle que soit sa condition, le corps commercial, surtout dans un jeune pays, ne doit pas rester spectateur oisif du développement des ressources naturelles ou artificielles de son pays. On attend de lui, au contraire, qu'il se mette à la tête du mouvement industriel. Individuellement et collectivement, les marchands doivent s'occuper sans cesse de l'exploitation avantageuse de toutes nos ressources, n'en laisser aucune dormante ou en souffrance ; et ce devra toujours être pour eux un sujet de honte, si c'est leur faute, de vifs regrets si ce ne l'est pas, que des étrangers viennent, à notre porte, nous enlever les richesses dont

la nature nous a dotés, ou nous apporter des produits bruts ou manufacturés, qu'on aurait pu se procurer dans le pays même à aussi bonne composition. Un pays, pas plus qu'un particulier, ne doit tirer du dehors ce qu'il peut faire lui-même.

L'histoire moderne offre un phénomène commercial si frappant, se rattachant aux considérations que je viens d'exposer, et aux études que doit faire un marchand, que je ne puis résister au désir de vous le signaler, dût-il nous écarter un peu de notre sujet. Je vous ai parlé, il y a un instant, de la découverte de l'Amérique, et de l'importance de cet événement pour l'humanité tout entière. Aussitôt l'arrivée de cette grande nouvelle en Europe, toutes les nations commerciales et maritimes voulurent avoir leur part du Nouveau-Monde, et l'on alla jusqu'à s'adresser au Pape, encore puissant alors dans les affaires temporelles, pour en avoir chacun la meilleure part possible. Grands débats, force intrigues à ce sujet, qui, ma foi, en valait bien la peine. Finalement l'Espagne, en sa qualité de premier occupant, car c'était sous son drapeau que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique, eut la meilleure part, consistant dans toute l'Amérique du Sud, et dans le Mexique, partie dans une des Amériques, partie dans l'autre. La France eut la meilleure part ensuite, comprenant tout ce qui restait de l'Amérique du Nord, à l'exception de ce qui constituait

alors la Nouvelle-Angleterre, apanage de la vieille Angleterre. La Hollande eut la Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui New York, que l'Angleterre ne tarda pas à lui enlever. Eh ! bien, qui aurait prédit alors que la plus mal dotée de toutes les puissances européennes, à l'exception de la Hollande, qui n'eut jamais guère plus qu'un comptoir en Amérique, serait justement celle qui profiterait le plus de la découverte et de la possession de l'Amérique ? et que celle qui en profiterait le moins serait la plus richement partagée de toutes ? C'est cependant ce qui est arrivé. L'Angleterre a considérablement augmenté sa richesse et sa puissance par l'Amérique, et l'Espagne lui doit sa ruine, et d'être descendue du rang de puissance du premier ordre au rang de puissance du troisième ordre. Et si la France ne s'y est pas ruinée aussi, cela est dû à ce qu'elle était plus commerçante, plus industrielle que l'Espagne ; car c'est à son manque de génie commercial et industriel que l'Espagne doit sa perte, comme c'est à la possession de ces qualités, à un degré éminent, que l'Angleterre doit son salut.

Savez-vous ce que faisait l'Espagne des métaux précieux qui lui arrivaient chaque année, du Mexique et du Pérou, à pleins galions ? Elle les envoyait en France, en Angleterre, et ailleurs, en échange des produits manufacturés de ces pays, qu'elle consommait, ou envoyait à ses colonies d'Amérique. Un bon jour les

galions reviennent plus rares et moins chargés ; mais la fière Espagne n'en devient pas plus industrielle, et continue à faire travailler les étrangers, qui par là reçoivent le profit clair et net de ses mines, entretenant par ce moyen des classes nombreuses d'ouvriers en tout genre. À la fin, les colonies se révoltent, déclarent et maintiennent leur indépendance, et de ce jour adieu les galions, qui s'en vont tout droit aux pays qui leur fabriquent et fournissent les marchandises dont elles ont besoin. Et l'Espagne, leur mère, après avoir joué le premier rôle dans le monde, en est réduite à marcher tantôt à la lisière de la France, tantôt à celle de l'Angleterre. Et tout cela, pour n'avoir pas voulu être industrielle et commerciale. L'Angleterre aussi perd ses plus belles colonies d'Amérique ; mais voyez la différence : cet événement, loin d'affecter sa prospérité, ne fait que l'augmenter. Bristol, quelques années après la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis, est obligé d'agrandir son port, qui ne suffisait plus au commerce que cette ville faisait avec les États. C'est que l'Angleterre avait établi avec ses colonies des relations commerciales et industrielles, que la guerre pouvait interrompre, mais que la paix devait faire renouer ; c'est, en d'autres mots, que l'Angleterre ne faisait pas faire aux autres ce qu'elle pouvait faire elle-même avec avantage.

On peut remarquer, sous ce rapport, des efforts bien

louables, bien patriotiques chez quelques-uns de nos marchands et industriels, et le Canada a dû s'enorgueillir de voir présenter à la grande Exposition de l'Industrie, tenue l'été dernier à Londres, des produits canadiens fort remarquables et fort appréciés, au premier rang desquels je ne crains pas de placer les cuirs de marsouin, corroyés par M. Charles Têtu, de la Rivière-Ouelle. Ce qui recommande cette découverte, car c'en est une, c'est qu'elle nous a révélé une richesse ignorée partout, en donnant une valeur à un article qui n'en avait aucune auparavant. La même maison a introduit sur nos marchés des huiles de poisson qui ne le cèdent guère en beauté aux plus fines huiles de Florence ; et l'on sait les sacrifices qu'elle a faits pour introduire des procédés améliorés dans les pêches de notre fleuve et de notre golfe. Voilà le marchand comme je l'entends ; voilà, jeunes amis, le marchand que je vous offre pour modèle. Puisse votre génération en produire un grand nombre comme lui ! car il faut bien le dire, *apparent rari nantes*, ils ont été bien rares dans les générations qui vous ont précédés. Autrement nous n'aurions pas la douleur et la honte de voir encore les armateurs étrangers venir, tous les ans, exploiter nos riches pêcheries du golfe, et faire la loi à nos pauvres pêcheurs jusque dans nos propres eaux. Nous avons là, sous nos pieds, la plus riche mine de l'univers, mais qui demanderait d'être exploitée en grand pour que nous

pussions soutenir la concurrence avec les étrangers. Et il ne s'est pas encore trouvé, dans notre corps commercial, assez d'esprit public pour former une puissante compagnie à cette fin. Il en fut bien question, il y a quelques années, à l'instance d'un de nos marchands les plus actifs, que des revers de fortune ont malheureusement assailli depuis, mais le projet mourut en germe, comme beaucoup d'autres semblables ; et cette mine inépuisable est encore, en autant que nous y sommes concernés, laissée aux efforts insuffisants, à l'exploitation impuissante de quelques pauvres armateurs, exploités eux-mêmes par les armateurs étrangers.

Je dois signaler ici une plainte, bien fondée jusqu'à un certain point, que j'ai entendu formuler plus d'une fois par nos marchands, et au moyen de laquelle ils prétendaient expliquer l'état arriéré de nos pêcheries ; c'est que notre législature a négligé de mettre nos pêcheurs sur un pied d'égalité vis-à-vis des pêcheurs étrangers, qui reçoivent, eux, de leurs législatures, sous différentes formes, des primes d'encouragement, qui empêchent nos propres pêcheurs de soutenir contre eux une concurrence avantageuse, et détournent nos capitalistes et nos industries de cette branche importante. Notre législature a bien dégrèvé de certains droits d'entrée les principaux articles destinés aux pêcheries, mais il paraît que ce n'est pas assez, et qu'il

faudrait en outre des primes, telles qu'en reçoivent les pêcheurs et armateurs étrangers.

En ma qualité de libre-échangiste, je suis en principe opposé aux primes d'encouragement tout comme aux droits protecteurs. Mais je ne suis pas de ceux qui disent : « Périssent la Patrie plutôt qu'un principe ! » Moi je dis : « Vive la Patrie avec les principes intacts, si ça se peut, mais avec les principes modifiés, s'il le faut. » Les principes de l'économie politique ne sont pas absolus comme ceux de la morale, avec lesquels on ne transige pas ; ce ne sont que des théories humaines, et partant nécessairement flexibles et variables, comme l'homme qui les conçoit : la morale vient de Dieu, est immuable comme son auteur ; la politique vient de l'homme, elle est muable comme lui et le milieu où il vit. C'est pourquoi, tout libre-échangiste que je prétends être, je suis bien prêt à admettre que, dans un jeune pays où les capitaux et l'expérience manquent, il est bien à propos de protéger dans les commencements les industries évidemment viables par elles-mêmes au bout d'un certain temps ; comme aussi je suis bien prêt à admettre la légitimité des primes d'encouragement, lorsqu'il en existe pour les étrangers avec lesquels nos nationaux ont à entrer en concurrence. Aux rigides économistes, je ferai remarquer que cette mesure serait justement le moyen de faire cesser les primes d'encouragement accordées aux étrangers ; car lorsqu'il

y a des primes pour tout le monde, c'est comme s'il n'y en avait pour personne. Alors les peuples étrangers ne tarderaient pas à mettre fin à des encouragements, qui n'auraient plus d'objet général, et d'un commun accord l'on ferait partout main basse sur les primes et les bonus.

Mais je ferai remarquer, au sujet de la plainte signalée plus haut, que la formation d'une ou de plusieurs compagnies puissantes et influentes serait justement le moyen d'obtenir de notre législature l'encouragement réclamé. À l'heure qu'il est, si on accordait un pareil encouragement, il serait à craindre qu'il ne tournât au profit même des armateurs étrangers qui sont en possession du marché. Organisez donc quelque chose de respectable, présentez des garanties, donnez des preuves d'une ferme détermination d'agir, et soyez sûrs que l'opinion publique et la législature ne vous manqueront pas. Je n'ai pas étudié la matière, mais je doute fort que les encouragements extraordinaires que reçoivent les pêcheurs étrangers, leur aient été donnés avant qu'ils eussent fait déjà beaucoup par leurs efforts individuels, et eussent par là convaincu leurs législatures que l'encouragement demandé remplirait bien son objet. Faites donc de même.

Si nous jetons les yeux sur les fabriques

domestiques, nous verrons que nous, habitants du vieux Canada, nous sommes, pour un bon nombre, tributaires des habitants du Haut-Canada, sans parler de nos autres voisins du côté du sud. Nos seaux, nos balais et mille autres articles d'usage domestique nous viennent du Haut-Canada. Véritablement nous mériterions que nos ménagères fissent usage de leur arme naturelle, du manche à balai, pour nous réveiller, et nous forcer à devenir plus industriels. Ce ne sont pourtant pas les bras qui nous manquent, dans un pays où toute la population agricole est presque inoccupée pendant cinq mois de l'année. Ce n'est pas non plus la force hydraulique qui nous fait défaut, car sous ce rapport nous sommes mieux partagés que le Haut-Canada, où les fabriques domestiques se multiplient, faisant, partout où elles existent, surgir de terre des villes ou villages florissants. Qu'on ne dise pas non plus que les capitaux nous manquent ; car s'il n'y a pas partout accumulation de capitaux en peu de mains, partout il y a l'association. Ce qu'un homme ne peut pas faire, deux, quatre, dix, cent le peuvent, sans gêner leurs opérations ordinaires.

Que vous manque-t-il donc pour faire ce que font nos cadets du Haut-Canada ? Je sais ce que vous allez me répondre : vous allez me dire que le système seigneurial, tel qu'il existe dans le Bas-Canada, est un obstacle formidable à l'industrie, à l'établissement des

fabriques domestiques. Vous allez me dire que c'est déjà bien assez pour un homme entreprenant de risquer des capitaux dans une entreprise, sans être en sus obligé de payer une forte indemnité au seigneur, et de perdre, en cas d'insuccès, un douzième de la valeur de son établissement. Je sais, comme vous, que notre système seigneurial, je ne dirai pas tel qu'établi, mais tel que reçu et maintenu par une jurisprudence complaisante, dans un temps où la voix du peuple et de ses représentants était impuissante, est un incubé sur la poitrine du génie industriel de ce pays ; je sais que tous les seigneurs, à peu d'exceptions près, se sont complus à réaliser la fable du chien sur un tas de foin, dont il ne pouvait user, et dont il empêchait le bœuf d'approcher. Il est un homme, cependant, qu'il faut mettre à l'abri du blâme à cet égard ; il s'est trouvé un seigneur qui n'a pas attendu que d'autres introduisissent l'industrie au milieu de ses censitaires. Il y a dans les profondeurs du comté de Berthier une seigneurie, une des dernières qui aient été ouvertes aux bras du défricheur, où vous trouverez un beau village, avec un collège, des moulins, une fonderie et plusieurs autres fabriques, et où vous vous rendez par un bon chemin à lisses, à partir du fleuve. Je n'ai pas besoin de vous nommer l'auteur de toutes ces bonnes et belles œuvres, vous avez deviné

que je voulais vous rappeler la mémoire encore fraîche de l'honorable, et honoré et chéri M. Joliette¹.

Voilà un seigneur que j'offrirais comme modèle à tous ceux de son ordre, si j'avais encore foi dans les seigneurs. Mais les uns ont été si indifférents au sort de leurs censitaires, les autres si ardents à les pressurer de toutes manières, que je désespère absolument d'eux, les croyant tous destinés à mourir dans l'impénitence finale.

Les seigneurs, comme beaucoup d'autres malheureusement, n'ont songé qu'à augmenter leur patrimoine. Ils ont oublié qu'après la famille, sinon au-dessus d'elle, il y a la société qui réclame aussi sa part de dévouement. Et eux, constitués à l'origine les fidéicommissaires de la société, devaient l'oublier moins que tous autres. C'est pourquoi ceux du temps présent doivent se préparer à une grande réparation. Il y a, qu'ils le sachent bien, et que tous les oppresseurs de l'humanité le sachent, il y a une loi antérieure à toutes les lois humaines, au-dessus de tous les juges humains, il y a une loi de solidarité entre les générations, qui fait retomber sur les enfants les fautes de leurs pères. Et cette loi, c'est Dieu même qui l'a tracée, aussi

¹ Barthélemy Joliette (1789-1850), notaire, seigneur de Lavaltrie, homme politique.

lisiblement qu'il le fit de la loi mosaïque sur les pierres du Sinäi. Les tables du décalogue sont perdues, mais celles de cette loi universelle ne le sont pas ; on les retrouve en caractères de larmes et de sang à chaque page de l'histoire.

Qu'il soit bien entendu que je n'entends pas inclure dans cette condamnation aucune de nos vénérables communautés religieuses, dont pas une n'a pressuré ses censitaires, et dont les pieux membres sont trop occupés à l'œuvre bienfaisante de chacune, pour pouvoir penser à l'avancement industriel de leurs censitaires. Cependant, signalons que les messieurs du Séminaire de Québec, seigneurs de la côte Beaupré, s'occupent à l'heure qu'il est de l'établissement d'une ferme modèle dans leur seigneurie. Après tout ce que cette maison a fait pour l'éducation de la jeunesse, qui y reçoit une instruction collégiale qui égale, si elle ne surpasse, tout ce qu'il y a d'analogue en Amérique, on n'avait droit d'exiger d'elle rien davantage. En faisant plus que son devoir, elle s'acquiert un nouveau titre à la reconnaissance publique.

Pour ce qui est des entraves que le système seigneurial impose à l'industrie, elles vont disparaître, il y a tout lieu de l'espérer, sous les auspices de l'administration qui préside maintenant aux destinées du pays. J'espère même que les seigneurs, voyant la

nécessité d'un règlement prompt de cette grande affaire, prêteront eux-mêmes la main à un arrangement satisfaisant. Plus ils retarderont, moins avantageuses pour eux seront les conditions qu'on leur imposera. Derrière les hommes qui sont aujourd'hui à la tête des affaires, s'en élèveront d'autres qui, soit par conviction, soit pour capter la popularité, exigeront pour les censitaires des conditions plus faciles.

Nous avons donc tout lieu d'espérer que les obstacles que le système seigneurial oppose à l'industrie disparaîtront bientôt, et qu'alors nos industriels, nos capitalistes se trouveront sur le même pied que ceux des pays voisins. Mais ne nous abusons pas, ne nous aveuglons pas sur nos défauts ; il nous manquera encore quelque chose de bien essentiel, que l'expérience de la vie industrielle seule peut donner.

Ce qui nous manque, avouons-le, c'est chez les uns l'esprit public, chez les autres, le grand nombre, le manque de l'instruction suffisante, d'abord pour concevoir et mûrir l'idée d'une entreprise industrielle, et ensuite pour la réaliser avec des chances de succès.

Notre éducation commerciale et industrielle a été à peu près nulle jusqu'à présent, se réduisant presque à celle que l'on peut faire derrière un comptoir ou dans un atelier, et ce n'est pas assez. Il a fallu véritablement une persévérance et des talents extraordinaires à ceux

d'entre nous qui, sans autre éducation que celle-là, ont pu parvenir à quelque distinction dans le commerce et l'industrie. Il y a longtemps que je déplore, avec tous les amis du pays, que le cours de nos collèges ne puisse être changé, de façon à reléguer à la fin du cours les études purement classiques, comme celles des langues savantes, qui font perdre un temps considérable aux jeunes gens qui ne sont pas destinés aux professions libérales, et qu'on pourrait, ce me semble, faire commencer avec les Belles-Lettres. Mais il paraît que cet arrangement entraînerait de grands inconvénients. C'est au moins ce que m'écrivit un jour le supérieur d'un de nos premiers collèges, sans me spécifier, cependant, aucun de ces inconvénients. Si ces inconvénients sont insurmontables, j'en serai bien fâché, car il faudra penser à établir des écoles laïques pour répondre aux besoins de notre société, et j'aime beaucoup à voir la jeunesse sous la tutelle de notre clergé jusqu'au moment où elle entre dans le monde. Remarquons cependant qu'un corps religieux enseignant, nouvellement introduit dans le pays, a entrepris, dans quelques-uns de nos collèges, de donner exclusivement l'espèce d'enseignement dont il est question. Puisse cette œuvre réussir, et se propager dans toutes les parties du pays ! En attendant, avec le plan que je propose, on emplirait les trois ou quatre premières années par l'étude des langues anglaise et

française, de l'arithmétique, de l'histoire, de la moderne surtout et principalement sous son côté commercial et industriel, de la géographie, de l'économie politique, en y mêlant la tenue des livres. Avec des connaissances passables dans ces différentes branches, les jeunes gens qui ne se destinent pas aux professions libérales sortiraient du collège avec tout ce qui est nécessaire pour le commerce et la haute industrie. Avec ces connaissances, qu'il perfectionnerait dans sa spécialité, le jeune homme pourrait suivre le cours du mouvement commercial et industriel tant à l'intérieur qu'à l'étranger, chose vitale ; car le grand secret du commerce gît dans l'observation exacte des faits et des événements contemporains. L'étude des temps passés facilite bien l'intelligence et l'appréciation du temps présent, mais ne les donne pas ; elle vous ouvre la voie, mais elle vous laisse à l'entrée à vos propres forces, à vos propres méditations. Mais si vous manquez totalement d'instruction, vous courez le risque de rester en-deçà de la barrière.

Vous au moins, jeunes amis qui m'écoutez, si, comme ce doit être le cas pour plusieurs, vous manquez de l'éducation qu'il faut pour le commerce, allez pouvoir, pendant vos longues veillées d'hiver, réparer en partie le temps perdu. Ce serait vous faire injure, que de penser que vous ne répondrez pas à l'intention bienveillante de vos patrons, qui vous procurent un

avantage dont ils ont été privés pendant leur noviciat. Ils s'attendent à ce que vous en profitiez, et le public, qui s'impose aussi une privation, s'y attend pareillement. Je vous ai parlé des devoirs et des obligations que vous auriez à remplir étant marchands ; rappelez-vous qu'il est un devoir préliminaire non moins obligatoire, celui de vous bien préparer à ceux qui vous attendent dans l'avenir, au nombre desquels j'en ai oublié un bien important dans l'état politique où nous vivons. Savez-vous, messieurs, que votre génération attend de vous des hommes d'État, des hommes capables de l'éclairer, de la guider dans les affaires financières du pays, d'en contrôler, d'en assumer au besoin l'administration ; capables d'embrasser toutes les grandes questions d'économie politique, et d'être des guides sûrs pendant l'ère des grands travaux publics, des grandes entreprises nationales, qui ne fait que s'ouvrir pour le Bas-Canada ? La tâche est grande et difficile sans doute ; mais elle est si belle, si noble qu'au lieu de vous décourager, elle fera battre vos jeunes cœurs et les remplira d'une chaleureuse émulation.

À l'œuvre donc, mes jeunes amis. Vous avez un des plus beaux, un des plus riches pays du monde à exploiter, et des hommes qui ne vous étaient pas supérieurs, de lagunes stériles, de plages sablonneuses, de rochers arides ont fait des pays prospères, puissants

et renommés. En avant donc ! avec un pays comme le nôtre, on court plus de risque en allant trop doucement qu'en allant trop vite. Nous avons du côté du couchant une contrée immense, qui sera bientôt le grenier de l'univers, et dont notre Saint-Laurent est le débouché naturel vers la mer. Nos clairvoyants et entreprenants voisins font des efforts surhumains pour nous arracher cette riche proie, commandant à l'art des travaux vraiment prodigieux pour contrebalancer nos avantages naturels. Sera-t-il dit qu'ayant la nature pour auxiliaire et combattant à nos côtés, nous perdrons la victoire ? Non, vous ne le permettrez pas, et au cri de nos pères vous ajouterez un autre mot, et vous crierez : Patrie, Liberté et Progrès !

De l'intelligence dans ses rapports avec la société

Conférence, en deux parties, prononcée à l'Institut canadien de Québec, les 22 janvier et 7 février 1852.

Première partie

Mesdames et messieurs,

Il y a trois ans, j'eus l'honneur d'entretenir un auditoire semblable à celui qui m'écoute, d'un sujet qui se rattache étroitement à celui que je vais essayer de traiter. Dans ce premier entretien, j'ai voulu protester contre la doctrine, funeste à mon avis, que la religion ou le sacerdoce, et par suite l'âme humaine, devaient se tenir à l'écart dans la société politique, rester impassibles et inactifs au milieu du mouvement social. Cette idée m'a paru d'autant plus étrange, anormale, qu'une observation attentive de la nature de l'homme, et de la société, m'avait convaincu que c'était la religion même qui avait formé la société, et que la

société ne s'expliquait, ne se comprenait que par la religion, qui, dans sa plus haute expression, est la science des rapports qui rattachent Dieu à l'homme, et l'homme à Dieu, d'où découle, par induction rigoureuse, la science des rapports entre l'homme et ses semblables, et le reste de la création, autrement dit la morale, tant publique que privée. Voilà le domaine incontestable de la religion et du sacerdoce, qui en est l'organe. Que nous resterait-il donc pour notre société politique ? Rien de plus que la satisfaction des besoins purement matériels, et encore sur le principe bien insuffisant et bien peu relevé de l'intérêt bien entendu de chacun. Dans ce cas, notre société humaine ne serait guère supérieure à celles de l'abeille et du castor, et à en juger par ce qu'elle a été jusqu'à présent, en général, elle leur serait bien inférieure sous les rapports de la police, de l'ordre et de l'économie. C'est toujours, et en toutes choses, le propre de l'erreur de ravalier l'homme au rang de la bête, de même que la vérité l'élève jusqu'à la sphère des anges.

Je comprends fort bien qu'on me dise que l'Église et l'État doivent, dans l'intérêt de l'humanité, former deux puissances distinctes et séparées ; mais ces deux puissances doivent, chacune dans son cercle et avec ses moyens particuliers d'action, travailler de concert au même but, l'avancement moral, intellectuel et matériel de l'humanité. C'est bien un mécanisme social plus

simple, plus efficace, et partant préférable en théorie, que celui où les deux pouvoirs se trouvent réunis dans les mêmes mains ; mais l'expérience a prouvé que partout où cela s'est trouvé, sans contrepoids intérieurs ou extérieurs, il y a eu compression, abrutissement, ou persécution de la pensée. Dieu qui parle et se révèle aux hommes par les phénomènes historiques, nous apprend par là, que la main qui porte l'encensoir ne doit pas porter le sceptre, et vice versa. À l'Église, les conseils, les avertissements ; à l'État, la législation et le gouvernement direct de la société ; à l'Église de tracer la voie, à l'État d'y marcher ; enfin aux peuples de les y suivre. Hors de là point d'accord entre les faits, et par suite anarchie et désordre dans la société. Il est bon d'ailleurs qu'il se trouve, dans les sociétés humaines, une voix qui puisse, au besoin, dire avec autorité, aux puissances humaines, quelles qu'elles soient, peuples, nobles, ou rois : « *Tu es ille vir !* » C'est surtout dans un âge de régénération politique, comme celui où nous vivons, que la société a besoin qu'une autorité désintéressée, placée au-dessus des intérêts matériels, fasse entendre des paroles de prudence aux uns, de désintéressement aux autres, à tous de soumission aux lois immuables du monde moral.

Dans le discours que je viens de rappeler à votre souvenir, j'entretins mon auditoire de ce que je regarde comme l'un des deux éléments du pouvoir social,

l'élément religieux ou spirituel. Je ne saurais, ce me semble, mieux répondre à l'invitation qui m'a été faite de vous donner une lecture, que de traiter un sujet qui complétera ma thèse. Je vais donc vous parler de ce que je regarde comme le second élément du pouvoir social, et c'est ce que je ferai en vous présentant quelques observations sur l'Intelligence dans ses rapports avec la Société.

Dans l'un et l'autre des cas, c'est bien l'intelligence ; mais dans l'un c'est l'intelligence s'appliquant particulièrement aux choses spirituelles, dans l'autre ce sera l'intelligence s'occupant particulièrement des choses temporelles. Dans un cas, elle produit la foi ; dans l'autre l'autorité : deux excellentes choses dont le monde civilisé se trouve dans une grande pénurie par le temps qui court. À qui la faute ? c'est à chacun à bien examiner sa conscience sur ce point.

L'on comprendra, sans doute, que je n'entends pas faire du dualisme psychologique, en parlant d'un élément spirituel, et d'un élément intellectuel, d'où l'on pourrait penser que je crois à deux principes d'activité chez l'homme. Tout ce qui en nous voit et sent, juge et veut, c'est bien l'âme, et l'âme seule ; mais si l'âme est une dans son essence, elle est multiple dans ses facultés, au point même qu'elle se trouve, quelquefois,

soit par vice d'organisation, soit par vice d'éducation, à manquer de quelques-unes des facultés humaines, ou à en avoir qui ne sont qu'imparfaitement développées. Voir ou sentir, juger et vouloir ne sont pas la même chose pour l'âme ; Horace l'a dit : « *video meliora, proboque, deteriora sequor* », et c'est ce que chacun de nous a souvent éprouvé.

J'entends donc par « intelligence », pour le sujet qui va nous occuper, la force de conception, l'aptitude et l'énergie, qui rendent capable des grandes choses dans tout ce qui est du ressort de l'activité humaine, abstraction faite de la question de moralité, qui, dans ma théorie, tombe dans le domaine du pouvoir spirituel. À ce dernier pouvoir la noble mission de conserver les liens sacrés qui tiennent le ciel et la terre unis l'un à l'autre, et qui nous font remonter jusqu'au sein de Dieu même pour y chercher l'origine et la raison de la société, qu'on ravale, qu'on prive de toute base sûre et durable, en l'appuyant uniquement sur des considérations tirées de la partie inférieure de notre naturel.

Il n'est certes pas indifférent que l'on considère la société comme étant fondée pour des fins divines, ou pour des fins humaines. Que l'on continue à proclamer que la société est établie pour l'homme, pour l'avancement des intérêts purement humains, alors, et

ce sera logique, chacun, chaque famille, chaque classe travaillera pour soi, pour son avantage particulier, sans s'occuper des devoirs et des intérêts supérieurs de la société. Vous verrez alors la religion s'isoler de ce qu'on appellera les choses du siècle, et déclarer hautement que son royaume n'est pas de ce monde, texte sacré dont l'on a étrangement abusé. Que le Christ ait voulu dire par là que ce n'était pas dans ce monde que ses élus devaient attendre leur récompense, à la bonne heure ; mais qu'il ait recommandé à son Église de ne s'occuper en rien du mouvement des affaires terrestres, c'est ce qui ne peut m'entrer dans l'esprit. Le plus grand mal qui est résulté de cette doctrine, c'est que la puissance religieuse, dans le christianisme comme ailleurs, dédaignant de s'associer au pouvoir social, mais sentant qu'elle ne pouvait s'en passer, a travaillé à le subordonner entièrement à ses fins particulières, et en voulant trop spiritualiser les nations, elle a détruit toute leur force matérielle et intellectuelle. Ou bien encore, le pouvoir séculier, sentant qu'il a besoin du pouvoir spirituel, cherche à se l'asservir, et en l'asservissant le corrompt, lui ôte toute sa force morale, et bientôt la société perd sa base spirituelle, et reste avec les forces et les instincts purement matériels : d'un côté c'est le mysticisme, de l'autre le matérialisme, tous deux également contraires à la nature et aux destinées de l'homme.

Mais il me semble entendre des murmures : à quoi bon, se dit-on, venir nous occuper, dans ce coin d'Amérique, nous jeune peuple, de ces grandes et épineuses questions, qui n'intéressent que la vieille Europe ? Laissons-la guérir, comme elle le pourra, les vices constitutionnels, les maux sociaux au milieu desquels sa caducité se roule sur un lit de douleur. Notre voix, elle ne l'écouterà pas ; et nous avons devant nous une nature riche, belle et vierge, qui invite et provoque notre jeune et vigoureuse virilité. Paroles pleines d'irréflexion, messieurs. Ces vices dont nous nous rions, nous les avons sucés avec le lait de notre mère, cette vieille Europe ; ces maux, nous en avons les germes en nous dans les idées, les lois et les institutions que nous tenons de cette Europe souffrante. La vigueur de la jeunesse nous en fait triompher, mais un temps viendra, et plus promptement pour nous que pour elle, grâce à la rapidité avec laquelle tout marche de nos jours ; un temps viendra où nous aurons aussi les mêmes vices à corriger, les mêmes maux à guérir, si nous ne sommes assez sages pour en purger notre système social. Que diriez-vous de celui qui, voyant souffrir un vieux père et une vieille mère d'un mal héréditaire, ne profiterait pas des forces de la jeunesse pour en étouffer le germe chez lui ? Les grandes questions de réforme sociale qui agitent aujourd'hui l'Europe nous intéressent donc aussi bien que les

peuples européens, et il nous importe autant qu'à eux de les étudier. Eux, ils ont à guérir le mal ; nous, nous avons à le prévenir.

C'est donc à bon droit que les esprits sérieux se préoccupent partout de l'état actuel de nos sociétés. Il n'y a pas, en effet, à se le cacher, le désordre et l'anarchie dans les idées sont tels, que, parmi tous les peuples qui tiennent à la civilisation européenne, il n'y en a pas un seul dont l'état social, à l'époque actuelle, repose sur un principe moral d'autorité indisputable ou indisputé ; sur un de ces principes qui, remontant jusqu'à Dieu, seule et unique source de toute autorité, commande sans contestation l'assentiment et la soumission des peuples. On remarquera que je dis principe moral, c'est-à-dire tirant sa force de l'idée de droit absolu, non pas seulement de considérations d'intérêt et de convenance, comme le principe représentatif, qui est et sera toujours cependant un auxiliaire utile, indispensable peut-être, au bon fonctionnement du principe moral quel qu'il soit. De tel principe, il n'en existe plus dans notre monde social, depuis la répudiation du ci-devant droit divin, droit de par la foi des peuples seulement si vous voulez, et non, comme on a voulu le faire croire, de par la grâce de Dieu ; mais droit toujours existant, quant à l'effet pratique ; l'essentiel en pareil cas étant l'assentiment public.

Oui, messieurs, un principe d'autorité divin, ou reconnu comme tel, voilà ce qui nous manque, et voilà ce qu'il nous faut chercher ; voilà ce qu'il nous faut trouver, si nous voulons ramener sur notre terre le règne de la paix, de l'ordre et de la vraie liberté. Tout vient de Dieu, tout est pour Dieu, et c'est dans Dieu que nous devons aller puiser toutes nos inspirations, c'est-à-dire dans les lois naturelles, autant qu'il nous est permis de les connaître. Comme individus, comme peuples, comme espèce, nous agissons trop souvent comme si la société, l'humanité, la création étaient faites pour nous : égoïsme, orgueil, folie, dont nous sommes toujours bien sévèrement punis. Nous le sommes à l'heure qu'il est par cette immense confusion dans les idées, qui rappelle celle de la tour de Babel, par ces crises sociales qui toutes n'aboutissent qu'à de sanglants avortements, par ces fiévreuses inquiétudes qui empoisonnent le présent, par ces sombres incertitudes qui obscurcissent l'avenir.

Devant un spectacle aussi décourageant, les uns prêchent le culte des idées surannées, et veulent nous refouler vers un passé impossible ; les autres veulent faire halte au milieu de la confusion universelle, ou espèrent endormir une société fiévreuse dans une politique d'expédience et du jour au jour ; d'autres enfin, l'imagination échauffée d'espérances insensées, nous poussent vers un avenir irréalisable ; un petit nombre, se dégageant de tout préjugé, de toute

préoccupation irrationnelle, de tout motif rétréci, consentent à considérer la situation des yeux de la raison et de la conscience. Ces derniers ne s'effraient pas outre mesure des symptômes menaçants que présente le monde social. Dans le malaise du temps, ils voient une de ces grandes crises, dont l'histoire offre plusieurs exemples, et qui, lorsque les mauvaises passions des hommes ou leur aveuglement n'y ont mis obstacle, ont toujours fait faire un pas à l'humanité dans la voie du progrès indéfini et indéfinissable, dans laquelle il est de notre nature, de notre destinée et de notre devoir de marcher sans cesse en avant. C'est de l'oubli ou du mépris de cette loi, ou de quelque autre grande loi de notre nature, que découlent les maux et les calamités de nos sociétés.

Les lois sont de deux espèces : lois d'ordre et de conservation d'un côté, lois de réforme et de progrès de l'autre. On pèche contre les premières lorsqu'on porte la main sur des institutions qui, quoique imparfaites sous certains rapports, comme le sont toutes les choses humaines, sont en harmonie avec l'état moral ou intellectuel des peuples qu'elles régissent. On pèche également contre les secondes lorsqu'on repousse ou néglige les changements ou perfectionnements que demande un état social plus avancé. C'est contre ces dernières que péchèrent les courtisans et flatteurs des rois, au commencement de l'ère d'émancipation. C'est

contre les premières que pèchent les démagogues et flatteurs des peuples, en leur prêchant une liberté outrée, incompatible avec l'état social et la nature humaine.

C'est une étrange erreur que de chercher dans la société une liberté pleine et entière. Cette liberté ne se trouve que dans l'état de nature, dans la barbarie. Votre homme parfaitement libre se trouve dans les bois, et nulle part ailleurs ; et c'est là que vous conduiriez vos folles idées de liberté. Là, je l'avoue, vous disposeriez à votre guise de vos personnes, de vos biens, sauf pourtant les accidents d'une rencontre avec d'autres hommes libres, plus forts ou plus rusés que vous. Mais cet homme libre, est-ce un homme ? est-ce l'être créé à l'image de Dieu, être moral, perfectible, travaillant à se rapprocher de son divin modèle ? Non, ce n'est que l'ébauche d'un homme, qui ne deviendra véritablement homme qu'en passant par les mains de la société, qu'il rend dépositaire de sa liberté naturelle, et qui lui en rend la part dont elle peut se passer, ou dont il pourra faire un bon usage, un usage conforme à ses propres fins à elle, qui sont et ne peuvent légitimement être que l'avancement et le bonheur de l'espèce humaine, en tant qu'être collectif. Qu'on cesse donc de prêcher aux hommes en société la doctrine d'une liberté illimitée. L'homme social appartient à la société, corps, bien et âme même, car la société peut et doit, dans certaines

circonstances, réprimer le libertinage de l'esprit. La société a souvent abusé de ce droit, comme de plusieurs autres ; mais ces droits existent ; car sans eux la société ne saurait subsister, elle qui n'existe qu'à la condition d'une autorité absolue sur tous les membres qui la composent. Qu'on ne se méprenne pas sur ce que je dis ici de la société, considérée abstraitement, et qu'on ne l'entende pas comme pouvant s'appliquer aux divers gouvernements. Eux, ils ne sont pas souverains comme la société, ils ne sont que les dépositaires et les ministres responsables de son autorité souveraine. C'est pour avoir confondu ces deux idées, que des esprits très éclairés en sont venus à soutenir la doctrine du pouvoir absolu des gouvernements. Nous sommes les enfants de la société, les gouvernements sont ses serviteurs : administrateurs et administrés, enfants et serviteurs, c'est aux pieds d'une mère commune que nous devons tous aller nous inspirer, prendre nos ordres et nos règles de conduite.

Plus d'arbitraire avec cette doctrine ; il y a des lois, des lois immuables, éternelles comme le Dieu qui les a décrétées, que ni rois, ni sénats, ni peuples ne sauraient impunément violer ; car c'est Dieu lui-même qui est le haut justicier. Ainsi, quand vous voyez une révolution à jamais mémorable, châtimeut elle-même des fautes et des crimes des rois, se faire un trône de la guillotine, ne vous étonnez pas de voir les cadavres de ses propres

enfants grossir, bientôt, l'hécatombe qu'elle s'était faite de ceux de ses ennemis, et de la voir elle-même tomber épuisée, haletant aux pieds d'un despote. Ne vous étonnez pas non plus, n'accusez ni les éléments ni les hommes, quand vous voyez ce despote, le plus grand, le plus puissant des monarques du jour, tomber brisé... sous les pieds des chevaux cosaques ? – non ; mais sous le pied de Dieu, qui l'avait élevé pour ses fins à lui, non pour satisfaire une vaine ambition personnelle. Et quand vous voyez un saint et généreux pontife, arrêté dans ses projets de réforme sage et modérée, fuyant devant la démagogie romaine, et ramené bientôt dans sa ville éternelle, à l'abri de ce même drapeau tricolore ; sous lequel, dans le demi-siècle précédent, avait été décrété l'exil de deux de ses vénérables prédécesseurs, découvrez-vous, messieurs, c'est la justice de Dieu qui passe... Mais quels sont ces bruits de chaînes qui parviennent jusqu'à nos oreilles ? Quoi ! sur cette terre d'Amérique, sous le ciel même où fut décrétée l'égalité entre les hommes, sous le régime de cette déclaration d'indépendance, jurée en prenant Dieu et les hommes à témoin, non seulement on retient dans l'esclavage plus de trois millions d'êtres humains, mais encore on veut faire participer les États voisins à ce parjure national ! Ne nous étonnons pas que la conscience des peuples s'alarme, et que le sol tremble sous leurs pieds ; c'est la justice de Dieu qui approche. Ne surgira-t-il pas un

nouveau Jonas pour faire entrer le repentir au cœur de cette nouvelle Ninive ? Les crimes des individus paraissent quelquefois rester impunis, en ce monde, parce que nous ne pouvons pénétrer dans la vie intime de chacun ; mais les crimes des nations n'échappent jamais à la justice divine, et l'expiation est toujours proportionnée aux fautes. Sans cela point de Dieu, point de lois morales, le monde est livré à la force brutale, et il faut aller chercher nos règles de conduite chez les cannibales ou les tigres. Elle est donc bien terrible la responsabilité de l'homme public, soit au forum, soit dans la presse, soit à la tribune, lorsqu'il se laisse dominer par les mauvaises passions ; car la peine de sa faute retombera non seulement sur lui, mais aussi sur des millions et des générations entières d'hommes après lui. Y pensent-ils bien à cette effrayante responsabilité, cette multitude d'hommes qui, dans tous les pays, sans études suffisantes, sans expérience des hommes ni des choses, se lancent, en aveugles ou en énergiques, dans l'arène politique, où se traite et se règle ce qu'il y a de plus difficile au monde, le gouvernement des hommes en société ?

C'est, d'un côté, la folle du logis escortée de l'ignorance ; de l'autre, l'égoïsme avec ses vues et ses instincts rétrécis, qui sont la cause des luttes interminables qui agitent le monde à propos de l'organisation sociale. Si l'on s'en rapportait davantage

au bon sens, et au droit sens, on ne tarderait pas à se mettre d'accord. Le bon sens ferait écarter les utopies insensées et prestigieuses ; le droit sens nous ferait admettre sans résistance les grandes lois de la nature, que l'imagination n'aperçoit qu'à travers un prisme trompeur, et que l'égoïsme repousse, pour n'avoir pas à les subir.

Les considérations morales qui précèdent ne se rattachent qu'indirectement au sujet qui nous occupe ; mais elles serviront à préparer les esprits aux sacrifices que je vais demander à tout le monde : sacrifices d'intérêts personnels et domestiques, sacrifices d'opinions, sacrifices de préjugés, sacrifices d'amour-propre ; en retour desquels, cependant, j'offrirai des biens d'un prix infini : l'ordre, la paix, la liberté, la grandeur.

Vous voulez gouverner la société humaine : eh ! bien, qu'est-ce que la société humaine ? une collection d'hommes, un homme collectif, qui présente toutes les passions, tous les appétits, tous les instincts bons ou mauvais qu'on rencontre dans les individus qui la composent. Or, que fait l'homme individuel qui veut se bien conduire, se bien gouverner ? accorde-t-il l'empire aux organes grossiers et imbéciles, ou bien au cerveau, organe de l'intelligence ? C'est donc aux intelligences supérieures dans les sociétés humaines qu'il faut donner

et laisser incontesté le gouvernement des peuples. Contre ce principe, contre cette loi de la nature pèchent également et ceux qui veulent un pouvoir social par voie d'hérédité ou d'engendrement, et ceux qui proclament la souveraineté absolue des masses. Ni dans l'ordre moral et intellectuel, ni dans l'ordre politique, les masses, ou, comme l'on dit, le peuple, n'ont été faites pour prescrire ni commander ; la nature les a destinées au contraire à écouter, croire et obéir.

On aura beau dire et beau faire, le peuple, dans l'acception restreinte du mot, est et sera toujours, dans la grande famille politique, ce que les enfants mineurs sont dans la famille domestique, un enfant qu'il faut aimer, protéger, mais gouverner, et cela dans son intérêt autant que dans celui de la société. Nous connaissons tous le sort des familles où les enfants gouvernent : il en sera de même des sociétés politiques où les masses gouverneront. La souveraineté des masses, c'est la souveraineté des instincts aveugles, instincts bons et généreux quelquefois, mais toujours irraisonnés, et n'ayant d'autre loi que celle de la force brutale, et cette souveraineté ne peut régner ailleurs que dans le chaos, comme elle régnait sur l'abîme, avant que l'esprit de Dieu y eût pénétré, et en eût fait sortir notre monde.

C'est un fort mauvais service à rendre au peuple que de lui crier sans cesse qu'il est le maître, qu'en dehors

de lui nulle autorité n'existe. Il était un bien meilleur ami du peuple, que ceux qui l'avaient ameuté, ce sage Romain qui pacifia les plébéiens de Rome en leur récitant la fable du corps humain révolté contre la tête. En effet, pour aller chercher l'autorité dans les masses, il faut supposer qu'elles sont capables de se former des opinions saines et éclairées sur tous les grands points de la science politique. Le fussent-elles, elles n'en auraient pas le loisir. Doux et agréable délassement, en effet, que vous réservez là au peuple après son dur travail de la journée. Ah ! laissez-lui donc toute son intelligence et toute son attention pour bien conduire ses petites affaires, pour perfectionner les procédés de son art ou de son métier ; ce sera beaucoup mieux pour lui et pour la société. Mais la science du gouvernement est au-dessus des intelligences vulgaires ; et ne voyez-vous pas qu'en les revêtant de l'autorité sociale, vous ne pouvez attendre que l'anarchie et la confusion ; que vous préparez à la société politique le même sort que les apôtres du libre examen ont fait à la société religieuse au sein du protestantisme ? Vous levez les épaules de pitié à la vue d'une doctrine qui consiste à mettre entre les mains du travailleur, pour y trouver une croyance religieuse, un livre, sur les textes duquel les plus savants docteurs se disputent depuis dix-huit cents ans. Croyez-vous donc qu'il soit beaucoup moins étrange de soumettre au jugement de ce même

travailleur cette machine si compliquée qu'on appelle la société politique ? Ah ! respectons l'œuvre de la nature : ne faisons pas grand ce qu'elle a fait petit, ni ne faisons petit ce qu'elle a fait grand. On a, dans le passé, foulé aux pieds la première de ces maximes ; n'allons pas fouler aux pieds la seconde, nous hommes du présent et de l'avenir. Apprenons au contraire au peuple à remonter à la source de toute autorité, à Dieu même, à la suprême intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre que par les intelligences humaines supérieures. Qu'on laisse au peuple le droit de désigner, parmi les hautes intelligences, celles qui seront plus spécialement chargées du gouvernement de la société, ce n'est certes pas moi qui m'y opposerai. Et si c'est là ce qu'on appelle souveraineté du peuple, j'objecterai au mot, et j'accepterai la chose. Mais alors, l'éléphant qui choisit son cornac sera donc aussi une espèce de souveraineté ?

Il est bien vrai que, parmi les adeptes de la doctrine, il en est bien peu qui croient à la souveraineté directe et absolue du peuple, et que tous entendent bien escamoter, à leur profit, tout ce qui sera gagné par leur propagande d'une doctrine outrée. Peut-être craignent-ils de s'exposer à l'imputation d'être mus par des motifs d'intérêt personnel. S'ils disaient tout franchement aux peuples : Le gouvernement du monde appartient à l'intelligence, non à la naissance ; l'homme

du peuple y a autant de droit que le patricien ou le bourgeois, s'il est marqué du sceau de l'intelligence ; il faut donc réformer nos lois, arranger nos institutions sociales de façon que toutes les intelligences, sans distinction, puissent prendre dans la société la place et le rang qui leur appartiennent par droit de nature. Si, dis-je, l'on eût tenu ce langage, on se serait peut-être exposé à quelques malignes imputations, mais on n'aurait pas trompé le peuple ; on n'aurait pas lancé au milieu des masses un principe faux, dont, avec leur logique inexorable, parce qu'elle n'est pas éclairée, elles tirent dans l'occasion les conséquences les plus pernicieuses pour elles-mêmes et pour la société tout entière. Prenons-y garde : le peuple, qui n'a pas fait sa rhétorique, qui ignore ce que c'est qu'une métaphore ou une hyperbole, prendra toujours les mots dans leur sens propre ; et un faux principe, une idée exagérée, entrée dans la croyance d'un peuple, c'est l'inoculation d'une lèpre morale à toute une société. En citer tous les exemples, serait, hélas ! faire l'histoire de tous les malheurs du genre humain.

La loi de subordination des êtres inférieurs aux êtres supérieurs est une loi universelle de la création : la nature inorganique est soumise à la nature organique, et, dans cette dernière, les êtres moins parfaits sont subordonnés aux êtres plus parfaits. Il en est de même dans le règne animal, partout vous voyez une hiérarchie

non interrompue, jusqu'à ce que vous arriviez à l'homme, à qui tout est subordonné sur le globe qu'il habite, et qui lui-même est subordonné à l'intelligence suprême qui gouverne l'univers.

Si tous les hommes naissaient égaux en intelligence, on pourrait dire que, dans la création, à l'homme s'arrête cette loi universelle de subordination ; mais il n'en est pas ainsi. Quelle immense distance, quel abîme entre les intelligences d'élite, et les masses d'hommes que l'on rencontre dans nos sociétés, même les plus avancées. Oui, quoi qu'en ait dit Helvétius au contraire, il est des hommes tellement organisés, que leurs facultés intellectuelles ne sont susceptibles d'aucun développement considérable. Et Dieu, dans sa sagesse, a voulu que ce fût le plus grand nombre. Quelle confusion, en effet, n'offrirait pas notre globe, si tout le monde naissait avec les aptitudes propres au gouvernement ! il arriverait que tout le monde voudrait gouverner. Ou bien encore, si tous les hommes étaient propres à l'étude des hautes sciences, chacun voudrait philosopher, et le monde, devenu philosophe, ne manquerait pas d'éprouver bientôt le sort de Thalès, tombé dans un fossé en contemplant les astres. Dieu, en distribuant l'intelligence en portions inégales, dans la grande famille humaine, a voulu évidemment donner des sujets pour les différentes occupations auxquelles il destine les hommes, et dont les unes demandent un

degré supérieur, et les autres un degré moindre d'intelligence. À nous de ne pas troubler cet ordre naturel et divin.

Cette loi universelle, d'ailleurs, préside à la formation de tous les empires, qui s'agrandissent et se maintiennent, sans graves commotions intérieures, jusqu'au temps où l'intelligence qui les avait formés, cesse, par la dégénérescence des races ou classes gouvernantes, de tenir le sceptre, et se trouve, en grande proportion, reléguée dans les classes gouvernées. Il s'opère alors un travail souvent sinistre, mais toujours providentiel, qu'on appelle révolutionnaire, et qui n'est que l'effort de l'intelligence pour reprendre sa place et son niveau dans la société. Observez de près tous les mouvements révolutionnaires, et vous verrez clairement que les masses populaires y sont les instruments d'hommes intelligents, qui sont ou se croient déplacés. Les masses dont on couvre la tête du bonnet phrygien en guise de couronne ne sont pas souveraines de fait, bien loin de l'être de droit. Dans leurs époques de plus haute puissance, époques tragiques le plus souvent, elles reçoivent la loi d'intelligences supérieures, qui, si elles sont dépravées, préparent aux peuples bien des repentirs et des expiations. Napoléon, qui s'y connaissait, disait des agitateurs de son temps : « Ce sont des gens qui ont l'imagination ardente, un peu plus d'instruction que le peuple, et qui exercent de

l'influence sur lui. Je trouverai bien le moyen, ajoute-t-il, de faire juger ces scélérats par une commission militaire. » Le mot était un peu dur, et le remède était mauvais. Il en employa un bien meilleur en mettant, comme on l'a dit, dans la giberne de chacun de ses soldats, le bâton de maréchal de France. Dans les rangs des agitateurs, il y a bien des scélérats qui méritent le châtiment que leur réservait l'homme du 18 Brumaire ; comme il y a aussi une foule d'ineptes brouillons, dont le titre à la considération est une présomption, une impudence extrême, vermine incommode et impure, qui trouble et pollue tout ce qu'elle touche ; mais assurez le sort de la vraie intelligence, et ces reptiles croassants et venimeux, restés seuls sur l'arène, disparaîtront bientôt au fond de leurs marais.

Le régime héréditaire... mais avant d'aller plus loin, je dois expliquer clairement ce que j'entends par régime héréditaire, afin qu'on ne donne pas à ces mots une portée autre que celle qu'ils ont dans ma pensée. J'entends donc par régime héréditaire l'ensemble de ces lois, coutumes et usages qui font que, dans nos sociétés, tous les avantages sociaux sont par le fait assurés à ceux qui y naissent, non à raison de leur intelligence, ou valeur personnelle, mais par le hasard de leur descendance. Le régime héréditaire, disais-je, a été impuissant à maintenir l'intelligence à la tête de la société, à moins de tenir les peuples dans l'abaissement,

comme on l'a fait en Asie et ailleurs : système affreux, heureusement impossible maintenant en Europe et en Amérique. En Asie, cependant, la Chine peut faire exception sous ce rapport ; mais aussi remarquez que tous les fonctionnaires de l'État doivent être pris dans la classe des Lettrés, qui sont par là intéressés à maintenir l'ordre établi. Aussi, l'empire chinois est-il le plus ancien qui existe. Ainsi le principe du gouvernement par l'intelligence serait dû à la Chine ? Eh ! pourquoi pas ? La Chine n'a-t-elle pas inventé et mis en usage, longtemps avant l'Europe, les canaux de navigation, la poudre à canon, la boussole, les puits artésiens, l'éclairage et le chauffage au gaz, et par-dessus tout l'imprimerie ? Y aurait-il de quoi s'étonner qu'elle eût découvert aussi le vrai principe du gouvernement politique ? Mais la Chine, qui a presque tout découvert, n'a presque rien perfectionné, ce que l'on peut attribuer à l'absence de la concurrence étrangère, due elle-même à l'isolement systématique où cette nation s'est de tout temps efforcée de se tenir vis-à-vis des autres nations. N'ayons donc pas honte d'emprunter à l'aîné de tous les empires existants un principe de gouvernement fort et stable, que nous pourrons, en l'améliorant, facilement coordonner avec les idées et les institutions du monde occidental.

Pour attendre du régime héréditaire la permanence de l'ordre social, il faudrait que l'intelligence fût aussi

héréditaire. Or, l'expérience présente un résultat à peu près tout contraire. En effet, on a remarqué que les grands hommes avaient rarement des enfants qui les valaient. Les hommes donc, en établissant des droits et avantages héréditaires, d'une manière aussi générale qu'ils l'ont fait, ont tout simplement voulu détrôner la nature, et porté un défi à Dieu ; même ils ont érigé leur tour de Babel, renouvelé la guerre des Titans. Ils devaient être confondus et écrasés, et soyons sûrs que la confusion des langues, le Babélisme, qu'un écrivain contemporain dit être la grande maladie de notre temps, et surtout de la France, ne cessera jamais parmi nous, tant que nous serons sourds aux enseignements de la nature et rebelles à ses lois.

Au moyen du gouvernement représentatif, on a bien fait un pas vers la nature ; mais je ne vois pas encore une seule constitution qui ne soit autre chose qu'un acheminement vers le but, un compromis avec les anciennes idées ; et cela ne peut constituer qu'un état transitoire, une étape plus ou moins avancée dans la voie du progrès humanitaire. On ne sera véritablement arrivé au port que lorsque les institutions sociales et politiques seront telles, que l'intelligence, reconnue puissance directrice, arrivera sans lutte, sans obstacle, au gouvernement des sociétés humaines, soit directement par l'administration des affaires publiques, soit indirectement par une position sociale influente.

Qu'on ne vienne pas me dire que, sous le régime constitutionnel, tel que l'ont les peuples modernes, la voie est ouverte à l'intelligence sans distinction : ce serait une dérision. La voie est ouverte, dites-vous : eh ! bien, suivez avec moi la marche d'un être humain que Dieu a marqué du sceau de l'intelligence. Il naît dans la condition des trois quarts et plus des hommes qui composent nos sociétés, d'un père qui vit honnêtement de son travail journalier. Dans notre pays, il sera le fils d'un cultivateur ou d'un artisan, qui ne manquera pas de l'envoyer à la meilleure école du canton, si école il y a. Là il apprendra, outre la lecture et l'écriture, un peu d'arithmétique, et bien rarement un peu de géographie et d'histoire. Son père a d'autres enfants, il ne peut faire guère plus pour lui. Voilà donc notre jeune prétendant qui part avec ce mince bagage scientifique, renforcé peut-être d'un pécune non moins modeste, pour la conquête de son royal patrimoine. Sur cent pèlerins de cette espèce, combien arrivent au terme du voyage ? un ou deux ; et c'est ce qu'on appellera ouvrir à l'intelligence la voie du pouvoir ou de l'avancement, sans distinction ! Voilà pour la généralité des intelligences supérieures ; voyons maintenant ce qui advient au petit nombre d'entre elles que le sort de la naissance favorise un peu plus. Pour ces dernières, à l'instruction de l'école du village, on ajoutera l'instruction collégiale, et l'assistance de la famille pour

entrer dans une carrière quelconque. Il semblerait qu'avec l'amour du travail et une conduite régulière, rien ne doive s'opposer à l'avancement de notre jeune candidat. Arrêtez ! il n'est, lui, que le candidat de la nature, l'élu de Dieu, et dans la lice il va rencontrer ceux de l'hérédité, ceux de l'homme enfin. Ces derniers, pour la plupart, n'étaient destinés, par leur intelligence, qu'aux positions secondaires ou infimes de la société ; mais en vertu des écus de leurs pères, qui leur sont bien religieusement et intégralement garantis par les lois, ils vont faire une rude concurrence à ces nouveaux venus, qu'ils regardent comme des intrus. Plusieurs de ces derniers succomberont dans la lutte, ou s'en retireront le cœur ulcéré ; d'autres en sortiront victorieux, mais épuisés d'efforts et chargés d'infirmités ; un très petit nombre pourront jouir de leur triomphe, si chèrement acheté.

Or, que résultera-t-il de cette lutte, presque impie, entre le principe du vrai droit divin, et le principe du droit humain ? Il en résultera qu'une proportion plus ou moins grande des forces vives de la société se tournera contre elle, contre l'ordre établi. À défaut de griefs réels, et malheureusement ce moyen ne leur manquera pas souvent, ces nouveaux Géants entasseront un Ossa de déclamations inflammatoires sur un Pélion d'utopies prestigieuses ; et les masses, naturellement envieuses, et faciles à égarer, tressailliront, applaudiront aux paroles

brûlantes de ces nouveaux apôtres ; et les gouvernements chanceleront sur leurs bases ébranlées, et toutes les énergies humaines, divisées en deux camps ennemis, travailleront à leur mutuelle destruction, usant, dans une lutte fratricide, des forces données aux hommes pour travailler, chacun dans sa sphère, à leur bonheur et à celui de leurs frères, en subjuguant la nature brute, non en exploitant leurs semblables. On comprendra qu'il n'est pas ici question de ces luttes salutaires, entre un parti au pouvoir et un parti hors du pouvoir, lesquelles ne dépassant pas le cercle de l'ordre constitutionnel, ne peuvent que tourner à l'avantage général. J'entends parler, on le sait, de ces tourmentes sociales qui, de notre temps, mettent si souvent en question le sort des empires.

Mais toute déplorable que soit la chose, elle est inévitable, elle est d'ordonnance divine, elle est la conséquence d'une des grandes lois de la création, méprisée, violée, foulée aux pieds. Point de paix ! guerre, guerre sans fin entre les hommes d'un même sang, entre les citoyens d'un même pays, tant qu'ils n'auront pas reconnu leur souverain légitime, l'Intelligence, et ne la traiteront comme tel.

Mais, me dira-t-on, ces hautes et fortes intelligences, en faveur desquelles vous réclamez, n'ont-elles pas eu leurs jours de triomphe complet ? n'ont-elles pas eu

leurs trois grandes révolutions en France depuis un demi-siècle à peu près, sans compter les petites plus nombreuses encore, et qu'ont-elles fait ? la France et l'Europe ne sont-elles pas plus que jamais sur un volcan ? Il est facile de répondre à cette objection, qui argue d'un état de choses où tout était violence, désorganisation et démence, contre un état de choses où la raison, l'organisation et l'harmonie régneraient ; d'un ordre social où l'intelligence était comprimée, aigrie, en révolte, ne rêvant que destruction, sans avoir encore eu le temps ni l'occasion de s'occuper de réédification, et par conséquent sans expérience sous ce rapport, contre un ordre social où cette même intelligence pourrait se livrer librement et tout entière à l'œuvre du gouvernement des hommes.

Puis il faut remarquer que ce n'était pas toute l'intelligence d'une société qui était à l'œuvre, non plus que cette intelligence mise dans la voie libre d'un complet développement.

Jusqu'à présent, nous avons forcé l'intelligence, en grande partie au moins, à exercer le rôle de tribun ; laissons-la prendre celui de l'homme d'État ; et si sa libre action alors ne prépare et n'assure des jours meilleurs à la société humaine, les bons esprits, avec le témoignage d'avoir de bon cœur essayé du dernier moyen de salut qui restait, pourront de découragement

abandonner la civilisation aux dieux infernaux, et laisser le champ libre aux prôneurs de systèmes de nivellement universel, qui doivent ramener l'espèce humaine à l'état de barbarie primitive, ne laissant que l'espoir que la civilisation en sortira retrempée pour renaître à une nouvelle vie, semblable au Phénix, oiseau divin, que les anciens faisaient renaître de ses cendres.

Avant d'abandonner la partie, cependant, et de livrer le monde social à la fatalité, demandons-nous si nous n'avons pas jusqu'à présent traité l'intelligence humaine comme l'apôtre reproche aux juifs d'avoir traité l'intelligence divine, le Verbe : *In propria venit et sui eum non receperunt*. Et ne semble-t-il pas que l'humanité ait été jusqu'à présent condamnée, comme le peuple déicide, à errer dans un monde d'illusions et de misères, sans pouvoir nulle part ériger sa cité sainte ?

Il est, j'en suis sûr, venu à l'esprit de plusieurs d'entre vous de me demander : Mais qui donc s'oppose au règne de l'intelligence ? Qui, messieurs ? Personne, et tout le monde. Sur la question théorique, tout le monde serait à peu près d'accord. La difficulté commence avec la partie pratique ; lorsqu'on expose à chacun le sacrifice que la patrie attend de lui. C'est alors que s'élèvent de toutes parts les réclamations de nos hommes modernes, si petits, renfermés dans un

cercle d'affections si étroites, comparés aux anciens peuples. Quels hommes nous sommes auprès de ce patriote grec perdant son élection, et s'en retournant chez lui tout joyeux de voir qu'il y eût des centaines de citoyens valant mieux que lui ! J'aime à citer ce trait historique, où je vois plus de vrai patriotisme que dans nombre d'actions plus éclatantes. De la même nature est le trait d'Aristide, surnommé le Juste, qui écrit, pour un de ses concitoyens illettrés, une ballotte de bannissement contre lui-même : ces traits sont l'enseigne des mœurs générales, encore mieux que les actions d'éclat. Que sommes-nous, nous patriotes modernes, auprès de ces deux Brutus de la Rome païenne, l'un sacrifiant ses deux fils, l'autre son propre père, dit-on, son protecteur au moins, sur l'autel de la patrie ? Que sommes-nous auprès de ces Croisés que la Rome chrétienne envoyait à la conquête d'un tombeau ? Que sommes-nous même auprès de ces femmes, de ces mères de Sparte, présentant le bouclier à leur fils, et leur disant : « Avec ou dessus », c'est-à-dire : « La victoire ou la mort ! » Nous sommes de bons pères de familles, si vous voulez ; mais, avouons-le, nous sommes de petits citoyens. Certes, le culte de la famille est bien légitime ; mais celui de la patrie et de l'humanité l'est davantage encore, ce me semble. Puis, les deux cultes ne sont pas incompatibles ; les dieux du capitolé peuvent subsister à côté des dieux pénates.

Seulement, il faudrait que la balance ne penchât pas trop en faveur des uns ni des autres, et savoir, dans l'occasion, faire aux uns et aux autres les sacrifices qu'ils ont droit d'exiger. Les anciens ont peut-être quelquefois poussé trop loin le culte de la patrie ; mais je crains que les modernes ne poussent trop loin le culte de la famille. La famille ne peut guère procurer à l'homme que les petites satisfactions qui tiennent à la partie matérielle de sa nature ; mais les grandes et nobles jouissances de l'intelligence, la patrie, la patrie seule peut les faire goûter. La famille, encore une fois, ne répond qu'aux vues secondaires du Créateur, à ce qui se rapporte à la simple existence de l'homme individuel ; mais nos grands devoirs envers Dieu, le perfectionnement moral, intellectuel et matériel de la race humaine, ce n'est que par la patrie, et dans la patrie, que nous pouvons, à ces égards, répondre aux vues du Créateur. Ainsi, de la grandeur et du bonheur de la patrie dépendent nos plus nobles jouissances, comme l'accomplissement de nos plus grands devoirs.

En présence d'aussi graves considérations, les préjugés, les préventions doivent disparaître, les vues s'élargir, les affections s'étendre, les sacrifices ne plus coûter. Que dis-je, sacrifices ? les yeux de l'homme sont si souvent obscurcis, qu'il ne voit pas que ce qui lui paraît un sacrifice n'est ordinairement que le prix bien modique d'avantages bien plus précieux dans

l'avenir ; un excellent placement de fonds, dirait un financier. « Tout vice est issu d'ânerie », a dit le fabuliste. Oui, et aux vices il aurait pu ajouter les maux, et surtout les maux politiques. C'est, dans la plupart des cas, l'ignorance, l'aveuglement, l'irréflexion qui opposent une folle résistance à des réformes raisonnables, à l'application opportune de remèdes à des maux qui, négligés, deviennent bientôt incurables par les moyens ordinaires, et demandent des remèdes héroïques qui, souvent, emportent le malade. Nous devrions cependant d'autant plus nous hâter à l'égard du mal qui nous occupe, qu'il est plus ancien, et qu'il date de l'origine même des sociétés.

En effet, si nous nous transportons à l'origine des empires ou des sociétés, nous trouverons, comme dans nos sociétés actuelles, des agrégations d'hommes doués des mêmes facultés, mais à des degrés différents. Chez les uns, et ce sera le petit nombre, vous remarquerez un développement ou les germes d'un développement plus grand des plus nobles facultés, et par suite des appétences plus ou moins vives vers les choses intellectuelles, ou qui demandent plus particulièrement l'exercice de l'intelligence. Dans la masse, au contraire, vous rencontrerez inaptitude et indifférence pour les hautes et fortes opérations de l'esprit, et des désirs qui ne dépassent guère les besoins ou satisfactions de la vie matérielle. *Panem et circenses* ! criait le peuple de

Rome à ses patriciens. « Du pain ! » crient encore les prolétaires de l'Europe moderne. De cette catégorie, je dois excepter ces intelligences méconnues, que nos institutions sociales condamnent à végéter dans les rangs inférieurs, au grand danger du repos public ; ferment funeste laissé au sein des masses, tandis qu'on en pourrait faire des instruments d'ordre, de gloire et de prospérité.

Des deux catégories d'hommes que je viens de désigner, la première dut prendre la direction de la jeune société, soit d'un commun accord, soit en établissant son droit naturel par une force habilement composée et employée. Voilà donc l'intelligence organisant les premières sociétés, et comme de droit se plaçant à leur tête. S'il fut jamais un droit divin, à mon avis c'est celui-là ; et tout eût été pour le mieux dans ce monde, si les fondateurs des sociétés n'eussent, une fois parvenus à leur but, mis en oubli le principe de leur puissance, l'intelligence ; – don de Dieu, non des hommes et des institutions humaines ; don que la nature, main de Dieu, dispense sans acception des personnes ni des classes, d'après des lois mystérieuses que nous ne pouvons mépriser sans danger, je dirai même sans crime. Ç'a donc été une grande faute de la part des fondateurs de sociétés, des premiers législateurs, que de décréter, sans restrictions, sans sauvegarder les droits imprescriptibles de l'intelligence,

la transmission de père en fils, ou l'immobilisation dans certaines castes, des principaux droits et avantages de la société. L'hérédité, il faut le dire, a été pour l'homme social ce que la faute du premier homme a été pour l'homme spirituel, un vrai péché originel, dont après cinquante-huit siècles et demi, l'humanité souffre et porte encore la peine sans espoir, hélas ! d'une bien prochaine délivrance, tant le mal a poussé des profondes racines jusqu'aux entrailles de la société.

L'on nous enseigne que c'est par l'orgueil et la sensualité que le mal moral est entré dans le monde. Adam en mangeant du fruit défendu, voulait devenir l'égal de Dieu, et le fruit était bon à manger et agréable à l'œil, ajoute l'Écriture. C'est aussi par l'orgueil et la sensualité que le mal est entré dans le monde politique ou social. Et la tradition du péché originel, ne fût-elle qu'un mythe, une allégorie, s'appliquerait parfaitement à la faute commise à l'origine des sociétés. « Dieu nous a fait intelligences supérieures pour gouverner les autres hommes, se dirent les premiers législateurs ou maîtres du monde ; notre titre nous vient de lui directement, il ne l'a pas fait transmissible par le sang, il s'en est réservé la dispensation à chaque génération ; mais soyons Dieux comme lui, donnons des maîtres aux sociétés, et décrétons que notre sang aura la domination de la race humaine ; que toutes les générations à venir seront livrées à l'exploitation, au profit et à l'avantage

de notre postérité. »

C'est ainsi que l'intelligence qui n'appartient pas à telle famille, à telle caste, à telle race en particulier, mais qui est le partage de toutes les classes de la société, s'est trouvée, dès l'origine, déçue de son droit naturel et divin à la souveraineté. Mais l'intelligence déshéritée n'a cessé de protester contre sa déchéance, et c'est à ses efforts pour rentrer dans la jouissance de ses droits, que nous devons la plupart de ces grandes et terribles commotions sociales, qui ont, à diverses époques, épouvanté le monde, et l'ont presque toujours tenu dans l'anxiété.

L'on se trompe fort si l'on croit ramener la paix sur la terre par des mesures simplement économiques, en se bornant à donner du pain aux pauvres, si en même temps on ne satisfait aux besoins et aux droits de l'intelligence. Là est le remède aux grands maux de la société. L'on sait contenir les masses indisciplinées du paupérisme, et dans Londres seul, au besoin, l'on trouvera deux cent mille constables spéciaux pour réprimer un mouvement chartiste. Mais que pouvez-vous faire contre l'action morale, incessante et habile de l'intelligence, qui souvent sait se servir de ses adversaires mêmes pour parvenir à ses fins ? qui sait que le temps est à elle, que sa cause est la cause de Dieu même, la cause des lois immuables de l'humanité ?

Toutes nos folles résistances à des réformes, dont les temps sont venus, ne feront qu'augmenter les frais du grand procès entre le droit humain et le droit naturel, frais qu'il nous faudra solder à la fin avec dommages et intérêts.

Je viens de dire un mot du paupérisme, cette grande plaie de l'Europe moderne : ce sujet tient de trop près à celui que je traite pour que je ne m'y arrête pas un instant, ne fût-ce qu'à raison des moyens chimériques, mais spéciaux, que l'on propose pour guérir ou prévenir ce mal et qui détournent l'attention des solutions rationnelles du problème social, en tête desquelles je ne crains pas de placer celle dont je vous entretiens : le gouvernement du monde par l'intelligence universelle du genre humain, cela franchement sans réserves ni arrière-pensées.

Tous les utopistes modernes prétendent, depuis Fourier jusqu'à Louis Blanc, le moins déraisonnable de tous, avoir trouvé chacun une panacée pour ce mal effrayant ; tous se moquent de Malthus, qui, lui, ne voit d'autre remède que la restreinte morale, c'est-à-dire, à défaut d'une loi positive, le sentiment de devoir ou de noble orgueil qui empêcherait d'avoir une famille avant de s'être assuré les moyens de la faire subsister. Mais l'emploi de ce moyen n'est pas du ressort du pouvoir temporel. Il n'y a que le pouvoir spirituel qui puisse le

faire valoir, sans produire un mal aussi grand que le mal à guérir, sans remplacer le paupérisme par une dissolution de mœurs presque générale, qui serait immanquablement le résultat d'une loi qui gênerait les alliances légitimes. Il n'y a donc que la religion qui puisse, non radicalement guérir et prévenir le mal, mais le mitiger assez pour qu'il cesse d'être un danger pour les États. Qu'il me soit donc permis d'offrir cette considération comme un argument très fort en faveur de ma théorie du spiritualisme. En effet, si vous mettez la société politique en dehors du domaine du prêtre ; si vous ôtez son libre penser, son libre parler sur les choses temporelles, comment voulez-vous qu'il agisse efficacement pour la guérison ou le soulagement de vos misères sociales ? Pour cela ne faut-il pas qu'il connaisse le mécanisme social, qu'il en étudie l'organisme, qu'il en suive le fonctionnement ? ne faut-il pas qu'il ait droit de dire au besoin ce en quoi les puissances temporelles gênent ou favorisent son action salutaire et réparatrice ? Eh ! bien, cela c'est de la politique.

Ceux qui prétendent guérir le paupérisme, dans un ancien pays, mettent en oubli une loi de la nature trop universelle pour qu'elle ne soit pas connue de tout le monde : c'est que tous les êtres organisés, végétaux et animaux, tendent à se multiplier au-delà des moyens de subsistance à leur portée. Regardez ce champ couvert

d'une abondante moisson, et dites-moi combien des grains qui se balancent sur leurs tiges ce même champ pourrait nourrir et reproduire une autre année ? Il est des espèces de poissons si prolifiques, comme la morue et le hareng, par exemple, qu'on a calculé qu'elles rempliraient l'océan en peu d'années, si la plus grande partie de leur géniture ne périssait d'une manière ou d'une autre. Il en serait de même sur terre de plusieurs espèces d'animaux ; en peu de jours notre globe serait, jusque dans ses abîmes les plus profonds grouillant d'êtres vivants, affamés. L'homme est aussi, lui, sujet à cette loi universelle de la nature organique ; partout l'énergie reproductive de l'espèce, chez les êtres organisés, l'emporte de beaucoup sur leur énergie productive des moyens de subsistance. Un nombre incalculable d'êtres organisés sont donc voués à une fin prématurée, à une époque plus ou moins avancée de leur existence. Dieu nous montre clairement par là combien il tient à la conservation des espèces. Nous devons y lire en même temps la folie de ceux qui prétendent faire disparaître le paupérisme ou la misère d'un pays quelconque, arrivé à un certain degré de population. L'économie politique peut bien résoudre le problème suivant : donner à une étendue de pays quelconque le plus haut chiffre possible de population prospère. Mais arrêter ce chiffre au point où, en progressant, il amène nécessairement le paupérisme, et

c'est là toute la question, la science de l'homme rendue là se trouve face à face avec un décret divin, devant lequel il ne lui reste qu'à courber humblement le front. L'on sait combien de fois la loi agraire fut décrétée à Rome, sans y opérer jamais d'amélioration durable dans la condition des classes pauvres. Depuis un grand nombre d'années la population pauvre de l'Irlande se décime au moyen de l'émigration, et la misère y règne toujours à un degré alarmant. L'Angleterre seule paie sept à huit millions sterlings par an pour ses pauvres, et le paupérisme y reste toujours au même niveau. Elle paierait le double qu'il n'en résulterait aucun changement, si ce n'est de faire doubler le chiffre de la population pauvre en quelques années. Augmentez par des secours extraordinaires les moyens de subsistance parmi les classes pauvres, sans augmenter en même temps la somme générale des subsistances, et soyez sûrs que le nombre des indigents augmentera dans la même proportion. C'est triste à dire, mais il serait funeste de l'ignorer ou de le taire : dans un ancien pays couvert d'une population nombreuse, surtout s'il est exposé aux fluctuations du commerce et de l'industrie, la misère, la misère seule, jointe à la restreinte morale dont il est parlé plus haut, peut poser des bornes à l'accroissement de la population pauvre. Mais il faut donc laisser périr les pauvres ? – Non ; mais je dis que l'État et les publicistes doivent franchement avouer leur

impuissance à cet égard, et laisser le soin des pauvres à la religion, qui possède mieux qu'eux le secret de soulager les misères humaines, qu'on ne peut prévenir. Que chacun donc, à la voix de la religion, soulage autant que possible les misères qui l'environnent, et s'en rapporte pour le reste non aux utopistes, mais à Dieu, qui a voulu que le monde fût ainsi fait. Et n'allons pas, insensés que nous sommes, murmurer contre la providence. Nous voudrions qu'il n'y eût pas de misère parmi les hommes : désir bien louable sans doute. Mais s'il n'y avait pas la misère à craindre, dites-moi, qui porterait les hommes, en l'absence d'un mobile plus relevé, à la prévoyance, à l'économie, au travail, à la bonne conduite ? Vous le voyez, il y a dans la misère humaine un précieux et constant enseignement ; il y a du bien jusque dans les maux que Dieu nous envoie.

Je vous disais, il y a quelques instants, que Louis Blanc est le moins déraisonnable de nos utopistes modernes ; son système est spécieux, en ce qu'il est empreint d'une pensée généreuse. Aussi fait-il fureur parmi la jeunesse, et pour cette raison je vais m'y arrêter un moment. L'association universelle et solidaire de l'industrie de l'apôtre socialiste, se réduit, en fin de compte, à faire d'une société d'hommes un vaste atelier, où chacun, produisant selon ses facultés, consommerait néanmoins selon ses besoins. Il y a un

fonds de secours destiné aux vieillards, aux malades, aux blessés, etc. Cet *et caetera* est de Louis Blanc, et comprend sans doute le restant du catalogue des misères humaines. Aussi, voilà, d'un trait de plume, toutes ces misères bannies d'entre les hommes. L'ouvrier n'a plus à se préoccuper de l'avenir ; l'association lui donne « selon ses besoins », quelle que soit la somme ou la valeur de son travail ; et assistance lorsqu'il sera vieux, malade, blessé, etc. Bien fou donc serait l'ouvrier qui ne se hâterait pas de jouir au plus tôt des douceurs de la famille. Le résultat est facile à prévoir. À présent que l'ouvrier n'a qu'un avenir incertain devant lui ; que les misères qui l'entourent lui présagent un sort semblable pour ses vieux jours, surtout s'il se charge d'une famille ; si dans ces circonstances, dis-je, les populations tendent à dépasser les moyens de subsistance, que sera-ce lorsque les classes laborieuses n'auront ou croiront n'avoir plus rien à craindre pour la satisfaction de leurs besoins ? Comme Louis Blanc ne fournit pas le moyen d'échapper à cette loi universelle de la nature dont nous venons de parler, il arrivera bientôt que sa société ne sera plus qu'une immense aumônerie, sans aumônier encore ; car il n'y aura plus de riches pour faire l'aumône. Voilà où conduit toujours l'oubli des lois de la nature.

Je ferai grâce à Louis Blanc de plusieurs autres lois

de la nature qu'il met également en oubli, dans son plan d'association universelle et solidaire. Par exemple, qui lui a promis le dévouement personnel et de famille, qui portera les bons travailleurs, sans détruire chez eux toute émulation, à renoncer à une partie du fruit de leur travail pour l'avantage des travailleurs médiocres ? Un pareil dévouement ne s'est vu qu'une fois, en petit et pendant quelque temps seulement, parmi les premiers chrétiens de Jérusalem ; et je ne crois pas leur faire injure, en pensant que la croyance à la fin prochaine du monde, qui semble avoir régné alors parmi eux, entraînait pour quelque chose dans ce dévouement extraordinaire. Puis je me trompe fort s'il sera bien facile à Louis Blanc, ou à ses disciples, de trouver un grand nombre de sociétaires de l'espèce des premiers chrétiens.

On cite, il est vrai, plusieurs associations formées sur le principe proclamé par notre réformateur ; mais le temps ne leur a pas encore imprimé le timbre de la viabilité. Puis il ne faut pas comparer des associations particulières d'ouvriers qui se connaissent, qui se choisissent, avec l'association universelle que rêve Louis Blanc.

Au reste, ce plan, fût-il réalisable avec les hommes tels qu'ils sont, irait bientôt s'engouffrer, avec la société entière, dans l'abîme d'un paupérisme universel, signalé plus haut comme la conséquence inévitable

d'une loi constante de la nature organique.

Oh ! Messieurs, vous surtout mes jeunes auditeurs, qui vous laissez si facilement illusionner par les utopies sociales, qui s'appuient d'une pensée noble ou généreuse, méfiez-vous de tous ces plans de réforme qui vous offrent en perspective le retour soudain du Paradis Terrestre sur notre globe ; tout cela n'est qu'un vain mirage, forme fantastique que revêtent les vapeurs du désert aux yeux du voyageur égaré. Méfiez-vous de tout ce qui vous transporte en dehors du monde réel, et des sentiers sûrs de la nature. Elle est assez belle la nature, pour qui se donne la peine de la connaître et de l'étudier, et elle ne trompe jamais. N'allez pas tomber dans la fatale et trop commune erreur que le progrès gît dans le nouveau. Bien souvent, il consiste à rectifier d'anciennes idées, faussées par l'action du temps, ou demandant seulement une application modifiée d'après un changement de circonstances. Trop souvent en pareil cas, on coupe le fil de la tradition ; au lieu de rectifier ou de réformer, on proscriit, on détruit l'idée même, et un demi-siècle après sinon plus tôt, on s'aperçoit qu'on a commis une énorme bévue.

Luther veut réformer, et l'imprudent s'arme de l'idée du « jugement privé », qui est la négation de l'autorité spirituelle, et une partie du monde chrétien se trouve aujourd'hui sans autorité, sans guide en fait de

religion, et les âmes faibles et impressionnables y sont livrées aux inspirations les plus extravagantes, et qui font la honte du christianisme. Ajoutez à cela qu'un bon nombre de ceux à qui on a persuadé qu'il leur appartenait de se faire une croyance religieuse ont trouvé que le plus court était de n'en chercher aucune.

Voltaire veut la tolérance religieuse, et l'audacieux s'attaque au christianisme même, et brise le frein religieux parmi le peuple, qui est devenu ingouvernable, au point que les disciples les plus éminents de l'Érostrate moderne en sont réduits à supplier l'Église de sauver la société qui se dissout.

Rousseau entreprend de démontrer l'abus qu'on avait fait du droit divin, et il pouvait accomplir son œuvre avec utilité, en ramenant ce principe vrai à une application rationnelle. Au lieu de cela, le téméraire répudie la maxime *omnis potestas a Deo*, et il enseigne que toute puissance vient du peuple. Il en est résulté que, de conséquence en conséquence, le citoyen Proudhon, avec sa sauvage logique, en est venu à pouvoir nier toute puissance, toute autorité quelconque, à repousser même l'État serviteur de Louis Blanc, et à crier « Vive l'anarchie ! »

Terminons par un exemple qui, des hauteurs intellectuelles, nous ramènera dans la vallée des intérêts matériels. Lors de la grande révolution française,

emporté par les haines séculaires qu'avait soulevées l'ancienne féodalité, on se mit à crier haro contre la grande propriété, et à diviser le sol par petits lots pour avoir, disait-on, un peuple de propriétaires. C'était une belle idée en théorie ; mais il en est résulté en pratique que la France, plus peuplée d'un tiers que l'Angleterre, avec un meilleur sol et un meilleur climat, produit par son agriculture infiniment moins que sa rivale, ce que l'on attribue principalement au morcellement du sol qui, en France, ne peut admettre la grande culture. Tout n'était donc pas mauvais dans la grande propriété, il fallait rectifier, réformer, mais on a trouvé mieux de détruire.

La question à l'ordre du jour à l'heure qu'il est, c'est le paupérisme ; on veut qu'il n'y ait plus de pauvres ; mais avec les moyens que l'on propose pour parvenir à ce but, on ne parviendra qu'à faire disparaître les riches. Que l'on avise à une meilleure distribution des richesses, à la bonne heure ; mais que l'on ne tarisse pas la source même de la richesse, en étouffant l'émulation, mobile des grands efforts.

Au reste, il faut commencer par le commencement ; si l'on veut que la lumière se fasse au milieu de notre chaos social, il faut avant tout trouver un ouvrier à ce grand œuvre, et il n'y en a pas d'autre que l'intelligence. Organisons l'intelligence, ouvrons-lui la

voie, épargnons-lui des luttes ingrates, laissons-la employer toutes ses énergies à l'avancement de l'espèce humaine ; c'est le seul moyen d'arriver paisiblement au plus haut degré de bien-être auquel il nous est permis d'atteindre.

Il y a une histoire intéressante à faire, c'est celle des efforts et des transformations de l'intelligence pour conquérir ou conserver son héritage naturel, le gouvernement du monde. Il serait beau voir une plume érudite et habile prendre les sociétés à leur origine, nous y montrer l'intelligence se débattant au milieu des éléments grossiers et discordants qu'elle avait alors sous la main, et s'efforçant d'établir l'autorité et l'ordre au sein de la barbarie primitive. Dans l'Inde, sous l'inspiration d'une sombre théogonie, vous verriez le corps social se fondre en castes infranchissables, à la tête desquelles se trouvait le prêtre ou le Brame, forme sociale impitoyable, mais si forte et si solide dans sa désolante immuabilité, qu'elle a résisté à toutes les attaques, même à celles du temps, et qu'elle s'est réfléchié plus ou moins chez presque toutes les nations connues, sans en excepter les modernes.

Vous la voyez passer, en s'adoucissant, chez l'ancienne Égypte, où chacun était obligé de suivre le métier de son père, où le prêtre fut d'abord au sommet de l'échelle sociale, composée de trois castes, les

Prêtres, les Militaires et le Peuple, jusqu'à Sésostris, alors que l'intelligence élargit sa base en substituant la forme monarchique à la forme théocratique.

Vers le même temps, Cécrops, fuyant peut-être les troubles politico-religieux qui agitaient alors son pays, part à la tête d'une colonie égyptienne pour aller fonder Athènes, en Grèce, où l'avaient précédé un siècle auparavant les Hellènes, venus en toute apparence de l'Inde, fuyant probablement le joug de la théocratie indienne. Il serait curieux, quoique fort naturel, que la civilisation de la Grèce, ainsi que celle de l'Amérique, fût due à la même cause, au besoin que ressentaient des intelligences fortement trempées d'un état social plus libre et plus libéral. Toujours est-il que les civilisateurs de la Grèce, issus de deux nations à castes, ne laissent à leur nouvelle patrie que l'esclavage, qui était le lot des peuples vaincus. C'est encore beaucoup, mais l'humanité ne procède que pas à pas : tout ce qu'elle a voulu faire à la course n'a jamais réussi qu'à ajouter de nouvelles ruines aux anciennes. Mais quelle différence entre cette multitude d'hommes libres s'assemblant sur la place publique pour y écouter et juger les harangues de ses hommes d'État, et le timide Indou recevant en tremblant les décrets infaillibles des prêtres de Brahma ! Pas de doute, pas de résistance, pas de remontrances même à qui parle au nom d'un Dieu, s'il a le pouvoir en main ou à ses ordres. C'est, au reste, la

nécessité, la logique du régime théocratique, qui ne peut exister qu'à cette condition. Les juifs, peuple remuant et inconstant, ne purent vivre longtemps sous ce régime, malgré les prodiges dont il fut accompagné chez eux.

Les progrès que fit la Grèce dans la voie de l'émancipation humaine peuvent s'apprécier par le fait que Rome, dans tout le cours de sa brillante carrière, ne fit guère que disséminer par le monde les idées de la Grèce, son institutrice autant que sa conquête. Le Romain, visant à l'empire universel, ne pouvait guère s'occuper de reculer les bornes du monde moral. Cependant, plusieurs guerres que Rome eut à soutenir contre ses esclaves révoltés, celle surtout que dirigea Spartacus, qui s'avança jusqu'aux portes de Rome, font voir que l'intelligence ne se trouvait pas à l'aise sous la forme des anciennes républiques. Ainsi se préparaient les voies à l'affranchissement universel, qui devait découler des doctrines du christianisme.

Ceux qui connaissent l'histoire ne seront pas surpris, je pense, de m'entendre parler d'intelligence à propos des guerres d'esclaves chez les Romains. L'esclave ancien était loin d'être toujours un être dégradé ; dans la société antique, il répondait aux classes ouvrières des sociétés modernes. Il y avait des esclaves dans les arts, dans la haute industrie, dans les lettres mêmes. Térence avait été esclave avant de devenir l'ami de Scipion

Émilien et de Lelius, qui ne dédaignèrent pas, dit-on, d'être ses collaborateurs dans plusieurs de ses ouvrages. Plus l'esclave avait de talents et d'aptitudes, plus il rapportait à son maître, qui était par là intéressé à favoriser son avancement intellectuel. La providence, qui se joue des projets méchants des hommes, jetait ainsi dans l'intérêt même des maîtres le germe de l'émancipation des esclaves. Nos voisins du sud croient pouvoir conserver l'esclavage chez eux, en maintenant leurs esclaves dans le dernier degré d'ignorance et d'abrutissement. Qu'ils se détrompent ; la providence n'a pas abdiqué le gouvernement du monde, et l'esclavage est une abomination aux yeux de Dieu et des hommes. Le jour de la rétribution arrivera pour eux, si celui du repentir n'arrive bientôt, aussi sûrement qu'il y a des lois divines et humaines violées. Cette ignorance, cet abrutissement, fort difficiles à maintenir, cependant, dans un pays inondé des productions de la presse, ne serviront, au jour inévitable de la vengeance, qu'à rendre l'expiation plus terrible.

D'après l'esquisse rapide que nous venons de faire du progrès des idées ou de l'intelligence chez les anciens, sous le rapport politique, on voit que l'humanité, dans le cours de quatre mille ans, n'avait guère fait que s'émanciper, sauf encore l'esclavage, du joug de l'immuabilité, décrétée par l'intelligence égoïste qui avait présidé à la fondation des premiers

empire. Ici, au moyen des castes ; là, au moyen des privilèges héréditaires, on voulut immobiliser le pouvoir et tous les autres avantages de la société, dans certaines races, classes ou familles. Malheureusement on oublia partout de prendre l'avis de la nature, et d'obtenir d'elle l'engagement qu'elle continuerait, dans toutes les générations à venir, à déverser exclusivement le don de l'intelligence dans les races, classes ou familles ainsi déclarées privilégiées et dominatrices. La nature donc a continué à répartir l'intelligence selon ses lois à elle, sans acception des personnes ni des demeures : temples, palais, échoppes, chaumières, tout lui était égal. Cependant, grâce aux idées primitives, à l'organisation première de la société, aux avantages assurés dès l'origine aux classes privilégiées, grâce surtout à l'impossibilité où étaient les classes inférieures de s'éclairer, le régime du privilège légal a pu se maintenir jusqu'à nos jours, avec des traits plus ou moins marqués, même dans les pays les plus avancés dans la voie du progrès.

Le monde ancien donc réussit à se délivrer des langes de la théocratie, et de l'immuabilité, et je suis porté à croire que c'est ce grand combat qu'il a voulu signifier et transmettre aux âges futurs par le mythe de Thésée et Procuste ; peut-être aussi par celui d'Hercule et d'Antée, et encore, sous un aspect moins favorable, par celui des géants et des Dieux de l'Olympe. Car il ne

faut pas croire que tout est fable dans les mythologies : « La mythologie, dit Ballanche, est une histoire condensée et pour ainsi dire algébrique. » La confusion et l'erreur sont entrées dans l'esprit des peuples parce qu'on a pris au propre ce qui ne devait se prendre qu'au figuré : l'erreur est souvent une vérité mal comprise.

Mais ce n'était pas assez pour établir l'intelligence dans tous ses droits ; il fallait proclamer l'égalité et la fraternité entre les hommes, et c'est ce que fit le christianisme, avec lequel s'inaugure le monde nouveau. Pour le Dieu des chrétiens d'abord, il n'y a plus de gentils, toutes les nations sont appelées ; en outre il n'y a plus de castes, de maîtres, ni d'esclaves ; il n'y a plus que des enfants du même père, et ce père c'est Dieu lui-même. Les lois de la nature ne sont pas changées, les dons de l'esprit seront répartis comme auparavant ; mais ceux qui en seront doués n'en seront que plus obligés envers leurs frères : c'est un dépôt dont ils auront un compte rigoureux à rendre ; plus ils auront reçu de talents, plus il leur faudra présenter d'œuvres méritoires au père de famille. Il n'y a pas même jusqu'à la vanité qui ne soit condamnée chez les grands ; car celui qui voudra être le premier dans le royaume de Dieu, devra commencer par se faire le serviteur de ses frères. Avec une pareille doctrine, l'émancipation humaine aurait dû marcher à grands pas, mais le fait de l'antique esclavage, avant de disparaître des lois, dut

d'abord disparaître des idées et des mœurs, et ce travail de régénération prit plusieurs siècles : il fallut que l'intelligence, comme à l'origine des sociétés, se fit prêtre pour fonder la nouvelle société.

Voilà donc le monde civilisé délivré de l'esclavage légal ; tous les hommes sont libres, aucun n'est légalement la chose d'un autre ; est-ce tout ? l'humanité va-t-elle enfin pouvoir se reposer sur ses lauriers ? – Non, certes ; les droits de l'intelligence sont reconnus, mais elle n'en a pas encore la pleine jouissance, et avant d'en être là combien de combats n'a-t-elle pas encore à livrer et à soutenir ? L'égalité est bien dans le droit, mais elle est encore loin d'être dans les faits ; le mot esclavage est rayé du vocabulaire, mais la chose reste dans les institutions sociales. Que sont en effet ces serfs, ces vilains, ces hommes de la glèbe, taillables et corvéables à merci par leurs fiers et puissants seigneurs ? Ce sont bien là encore, ou guère ne s'en manque, des esclaves et des maîtres. Le christianisme sûrement peut faire davantage. Mais quelle puissance pourra arracher le peuple à cette ignoble exploitation ? les campagnes sont hérissées de châteaux forts et de donjons, pour contenir et châtier au besoin les populations récalcitrantes. Joignez à cela les riches abbayes et les palais épiscopaux d'où l'on adressait aux peuples des paroles d'abnégation, et de soumission absolue à un ordre de choses déclaré de droit divin, et

vous conviendrez avec moi que le servage moderne était plus menaçant pour le progrès humanitaire, que ne le fut jamais l'esclavage ancien, avec sa cynique franchise, montrant à nu toutes ses difformités. « Malheur aux vaincus ! » avait-il hautement écrit sur ses bannières. L'esclavage était averti qu'il était tel en vertu du droit du plus fort, et de ce droit il pouvait user aussi lui. Le serf moderne était aussi physiquement contenu par la force ; il l'était de plus moralement par la doctrine de l'obéissance passive, qui lui faisait un crime de la pensée même de la résistance ; chez l'esclave ancien l'âme était libre au moins, chez le serf moderne tout était asservi, comprimé, enchaîné.

Cependant la providence, se riant des rêves de la féodalité sur la stabilité de sa puissance, préparait tout doucement et en silence, et par plusieurs voies à la fois, l'avènement de l'émancipation complète des peuples. Chose étrange ! l'émancipation, la liberté s'introduisent en Europe, et chez les deux nations qui ont le plus contribué à la civilisation moderne, par deux voies tout opposées. En France, ce sont les rois qui, pour affaiblir leur noblesse, favorisent l'affranchissement des communes. En Angleterre, ce sont les barons qui appellent à eux le peuple, pour résister à l'absolutisme des rois. L'histoire offre plus d'un exemple de ces jeux de la providence, où celle-ci se sert, pour parvenir à ses fins, de ceux mêmes qui doivent y perdre le plus. Louis-

le-Grand, après avoir complété la ruine de la noblesse, commencée sous Louis-le-Gros, croit avoir assuré le pouvoir absolu à sa postérité, et dans l'orgueil de sa victoire, il dit : « L'État c'est moi. » Il était loin de s'imaginer, alors, que l'œuvre qu'il venait d'achever, était justement ce qui ferait dire, sous son deuxième successeur : « Le Tiers-État c'est tout. » Bien plus, l'auteur de ce mot mémorable put voter la mort de ce roi infortuné. Et ces hommes du tiers-état, si enflés de leur importance, n'ont-ils pas cru qu'en votant une mort de roi, ils assuraient l'empire à leur ordre ? Fatale erreur ; car, en dépouillant le pouvoir ancien de son dernier prestige, ils ouvrirent la porte à toutes les passions aigries et comprimées qui fermentaient depuis longtemps au sein des classes laborieuses, successeurs des serfs de naguère, et devenues, depuis que l'intelligence y a pénétré, une puissance avec laquelle il faut compter. Et Louis Blanc, parodiant le mot du grand roi, crie aujourd'hui « Hommes du Peuple, l'État c'est vous. » Et moi, j'espère que quelque grande voix pourra dire un jour : « Hommes d'Intelligence, l'État c'est vous. »

En parlant de l'intelligence répandue parmi les masses populaires, il me vient à l'esprit que j'ai oublié de vous signaler une chose qui a contribué, plus que tout le reste peut-être, à l'émancipation des peuples ; sans laquelle les rivalités des rois et des Nobles entre

eux, et la vanité de la Bourgeoisie, n'auraient guère fait avancer l'humanité, qui se serait trouvée réduite à tourner dans le cercle des anciens errements, succession de despotisme, de demi-liberté et d'anarchie, avec des masses de peuple irrémisiblement condamnées à l'abaissement politique et social, conséquence de l'abaissement intellectuel, causé, lui, par l'inaccessibilité des lumières aux classes infimes jusqu'à l'invention de l'imprimerie. L'invention de l'imprimerie, messieurs, – vous avez compris déjà que c'est d'elle que je veux parler – devrait former une ère nouvelle dans l'histoire du monde ; car dans la première matrice où s'est fondu le premier caractère d'imprimerie a été conçue en même temps une société politique nouvelle, qui n'a pas encore vu le jour, mais qui le verra en son temps ; une société fondée uniquement sur l'intelligence, non sur la force brute, le privilège et les écus, non plus que sur les caprices incontrôlés d'une masse irréfléchie. La presse, oui la presse sera le trône des puissances de l'avenir, et sur ce trône il n'y a que l'intelligence qui puisse s'asseoir. Voilà ma démocratie à moi ; et c'est à elle qu'appartient l'avenir ; car elle seule, en créant une autorité forte et incontestable, peut ou étouffer ou comprimer l'infime démagogie, et donner le repos au monde. Comme les autres autorités, ses devancières, vous ne la verrez pas vieillir et s'affaiblir avec la dégénérescence des races

dominantes, ou la corruption des institutions politiques ; car dans ses veines, à chaque génération, viendra se transfuser le sang le plus riche et le plus généreux du corps social entier.

On aura ainsi le gouvernement de l'élite du peuple par droit de nature, non plus celui des privilégiés du droit humain. L'intelligence aura sa charte à son tour, écrite, non plus comme celles de ses devanciers sur de vains parchemins, mais tracée par le doigt de Dieu même au grand livre de la nature.

Ce que je redoute le plus pour l'avènement de ce nouveau régime, ce n'est pas l'opposition des préjugés et des intérêts créés par l'ancien régime, et encore subsistants sous une forme ou sous une autre. Ces préjugés sont loin d'être aussi forts, et ces intérêts aussi puissants et aussi prestigieux, que ceux de la féodalité, et les moyens d'action contre eux sont plus grands que ceux que la cause du progrès avait ci-devant à sa disposition. Ce que je crains le plus, c'est l'impatience de quelques vrais amis du progrès ; ce sont les menées coupables d'une foule de faux amis, qui se présentent sous ses drapeaux avec des vues d'ambition et d'intérêt personnels, avec des haines individuelles à assouvir, des torts particuliers à venger. Il y a aussi les utopistes, dupes ou fripons, qui vous remettent la société dans le creuset, ni plus ni moins qu'un vase brisé ou bossué, et

vous la refondent tout d'une pièce sur un modèle nouveau. Rien ne les arrête ; la nature humaine, les grands intérêts sociaux existants, les usages séculaires, les idées, les croyances reçues, on se rit de tout cela ; on fait main basse sur tout, et d'un seul coup de baguette l'on vous crée une cité nouvelle. Ces rêveurs ne sont pas dangereux en eux-mêmes, mais ils le deviennent, en s'identifiant aux yeux des peuples avec les hommes du progrès rationnel, et en enveloppant dans le ridicule et l'improbation, dont leurs idées sont justement l'objet, tous les projets de réforme raisonnables et réalisables que présentent des esprits plus sensés.

Mais va-t-on me dire : vous qui faites si bon marché des utopies, qui vous dit que votre souveraineté de l'intelligence n'en soit pas une ? Vous prétendez, n'est-ce pas, que les systèmes politiques les plus avancés, sans en exempter le système actuel des États-Unis d'Amérique, restent en deçà des besoins et des droits de l'intelligence. Alors que voulez-vous donc ? Ce que je veux c'est une institution qui empêchera les États-Unis comme notre Canada, lorsqu'ils seront arrivés à la condition sociale où en est rendue la France, de subir l'existence volcanique qui tourmente ce grand et beau pays, et par contrecoup l'Europe entière, depuis plus d'un demi-siècle ; une institution qui, en satisfaisant toutes les ambitions, toutes les aspirations légitimes, autant que la chose peut se faire, ôtera aux esprits

hardis et entreprenants tout motif, toute pensée de s'attaquer à l'ordre établi. Lorsque les discussions politiques ne roulent que sur les hommes, sur la manière dont les institutions fonctionnent, en un mot lorsqu'on ne fait que s'attaquer aux personnes, ce n'est pas un mal, c'est souvent même un bien ; cela tient les gouvernements en éveil, et si ces dernières ne peuvent repousser des accusations ou reproches injustes, c'est bien leur faute, avec les moyens de défense à leur disposition. L'opposition est nécessaire dans un pays libre ; et lorsqu'elle est conduite d'une manière franche, honorable et consciencieuse, elle mérite d'être écoutée, comme elle doit être réprouvée lorsqu'elle s'ingénie à exciter les passions, à jeter le discrédit sur des institutions respectables, à pousser l'opinion dans des voies périlleuses : dans ce cas elle doit être jugée comme l'équipage mutin qui, dans sa rage de ne pouvoir s'emparer du commandement, tenterait de mettre le feu au vaisseau.

Je pense qu'il est possible d'établir, non pas un ordre social parfait, comme l'ont rêvé Thomas Morus et toute la famille des utopistes anciens et modernes, mais un ordre social tel que les éléments actifs de la société, les mécontents dangereux, seraient forcés de se dire : Quand nous renverserions cet ordre social, nous n'en serions pas mieux, nous ni les nôtres.

Pour atteindre ce but, je ne propose pas le renversement des arrangements sociaux et politiques qui existent ; mon plan peut s'accommoder de tous les régimes. Êtes-vous pour la monarchie ? – il n'y répugne pas ; c'est dans une monarchie que j'en ai trouvé le germe, l'idée. Êtes-vous pour la démocratie ? – ça lui va à merveille ; l'élection populaire lui est plus sympathique encore que le patronage d'une cour. Voulez-vous le principe aristocratique ? – Eh ! c'est une vraie aristocratie que je vous offre, l'aristocratie de l'intelligence, qui vaut bien, n'est-ce pas, celle de l'épée, des parchemins, ou de la bourse ? Mais précisons.

Si j'avais à réduire mon plan en projet de loi, voici quels en seraient le titre et les principales dispositions :

ACTE pour assurer le développement et l'avancement de l'intelligence.

1° Instruction primaire gratuite pour tous les enfants.

2° Instruction, gratuite aussi dans les degrés supérieurs, pour tous ceux qui en seront jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

3° Des bourses seront faites aux enfants pauvres qui, pour suivre des degrés supérieurs, seront obligés à déplacement.

4° Pour être habile à remplir aucune charge publique quelconque, exécutive, législative, judiciaire, municipale, etc., il faudra avoir passé avec succès par un ou plusieurs degrés d'instruction, selon l'importance ou la nature des fonctions à remplir.

5° Avances remboursables, avec ou sans intérêts, aux élèves pauvres des degrés supérieurs, qui n'étant pas pourvus d'emplois publics rétribués, désirent s'engager dans quelque profession, art ou industrie.

6° Il sera, après examen public et solennel, délivré aux élèves qui en seront jugés dignes, des diplômes constatant les degrés auxquels ils seront parvenus ; et ceux qui auront obtenu de tels diplômes formeront dans la société une classe distincte sous le nom de « Classe de Lettrés », qui jouira des droits et privilèges ci-haut énoncés, et autres qui pourront lui être accordés ci-après.

7° Un bureau central sera nommé, à certaines époques fixes, pour surveiller l'exécution de la présente loi, d'abord par le pouvoir exécutif, et au bout d'un certain temps par le corps ou la classe des lettrés, avec le droit de déléguer ses pouvoirs à des bureaux locaux, ou agents ambulants, dans les parties éloignées du pays. Des pouvoirs disciplinaires étendus seront accordés à ce bureau.

8° Un fonds spécial sera créé pour les fins de l'acte

au moyen d'un impôt progressif sur les héritages, legs et dons ou donations entre vifs, qui, au cas de fraude, seront sujets à confiscation au projet du fonds ci-dessus.

Pour donner les explications que demande le projet de loi que je viens d'esquisser, il faudrait autant de temps, pour le moins, que vous en avez mis à m'écouter jusqu'à présent, et je n'oserais compter sur votre indulgence jusqu'à ce point. Je me bornerai donc, si vous l'agréez, à la réclamer pour une autre occasion, que je rendrai aussi prochaine que possible, et à vous remercier de l'attention dont vous avez bien voulu m'honorer pendant cette séance.

Deuxième partie

Dans notre dernier entretien, je me suis efforcé d'établir, qu'aux intelligences d'élite appartenait, de droit divin, le gouvernement des sociétés humaines ; que c'est pour s'être plus ou moins départies de ce principe que les nations ont tant souffert, jusqu'à ce jour, de troubles intestins, de bouleversements politiques, de révolutions sociales mêmes. Ces maux, je les ai attribués aux efforts incessants de l'intelligence pour reconquérir, dans le gouvernement du monde, la

place qu'elle a droit d'occuper, et dont elle a été dépossédée dès l'origine des premières sociétés régulières. Cette lutte, je n'ai pas craint de la proclamer nécessaire, providentielle, et sainte dans son principe et dans sa fin. À ceux qui résistent à une bonne cause le crime et le châtement ; comme aussi à ceux qui, dans la poursuite de cette même cause, apportent les mauvaises passions, et des vues d'intérêt personnel ou particulier.

J'ai fait une revue rapide des progrès de l'intelligence, dans les différents âges. Je vous ai fait voir le pouvoir social élargissant sa base par degrés ; du prêtre se communiquant aux rois ; de ceux-ci passant à des peuples aristocratiques, servis par des populations d'esclaves. Nous avons vu l'esclavage légal disparaître devant la loi évangélique, laissant encore cependant le serf ou le vilain à la merci de la féodalité. Mais à côté de celle-ci s'élève et grandit la bourgeoisie, organisée en communes, et devenue puissance sociale par l'intelligence et l'industrie. Mais le serf est toujours là, attaché à la glèbe dans les champs, et dans les villes, pauvre mercenaire exploité par des maîtres, souvent plus impitoyables que les hauts, nobles et puissants seigneurs des domaines ruraux. La marche de l'intelligence va-t-elle s'arrêter là ? – Non ; voici venir la presse, faisant de ses flancs généreux jaillir la lumière au sein de cette masse ignorante, qui voit enfin, et qui va connaître ses droits ; on ne lui avait jusque-là

parlé que de ses devoirs. De ce moment, le peuple compte pour quelque chose dans la société ; et voilà l'intelligence majestueusement assise sur la base inébranlable de la nature. Mais dans notre joyeux élan, défions-nous d'outrepasser le but, d'aller au-delà de la nature, après avoir si longtemps souffert de rester en deçà ; le danger est égal des deux côtés. Le pouvoir doit sortir du peuple, sans distinction de castes, c'est admis ; mais le pouvoir, le pouvoir souverain n'est pas plus dans le peuple qu'il n'était dans les rois. Le pouvoir est dans Dieu, dans Dieu seul, dans la souveraine Intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre que par les intelligences humaines supérieures.

Que ceux qui nient cette proposition me disent par qui Dieu sera représenté. Sera-ce par les sots ? Véritablement, il y a assez longtemps que les sots partagent, s'ils ne l'ont eu en entier, le gouvernement du monde, au point qu'on aurait pu dire bien souvent de maints corps législatifs, administratifs et autres ce que Piron disait de l'Académie : « Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre. » Badinage à part, a-t-on à nous montrer un nouveau prophète Samuel, interprète direct de la volonté divine ? Dût le prophète moderne se tromper, comme le fit l'ancien, dans son premier choix, et nous donner un Saül, il faudrait bien nous soumettre à une aussi haute autorité. En attendant, écoutons et suivons la voix de la nature, qui est aussi la voix de

Dieu, par laquelle Dieu continue à se révéler dans tous les âges.

La raison nous dira que la direction des affaires humaines appartient à l'intelligence ; et la nature, en répartissant cette intelligence dans la masse du peuple, sans distinction, nous dit clairement qu'il faut aller la chercher partout où elle est, la prendre par la main, favoriser son développement, et la préparer aux hautes destinées qui lui sont réservées ; et non plus, comme on a fait, par le passé, l'abandonner aux hasards d'une fortune aveugle ; heureuse encore lorsque la main de fer de la compression ne l'étreignait pas dès son berceau. Oh ! cessons de nous enorgueillir de notre raison ; cessons de la proclamer comme notre titre à la souveraineté de la création ; ce titre nous le foulons aux pieds dans ce qu'il y a de plus élevé dans les choses humaines, le gouvernement des sociétés politiques. Sur ce point, nous ne montrons pas, il s'en faut de beaucoup, autant de sagesse que plusieurs espèces du règne animal. Depuis bientôt six mille ans nous tâtonnons à la recherche d'un principe de gouvernement stable et universel, et nous l'avions tous les jours sous les yeux. Pour mettre notre orgueil à l'abri, il faudra bien avouer que c'est un aveugle égoïsme qui nous a empêchés d'en profiter. Oui, messieurs, un humble insecte a le droit de rire de la folie des hommes sous ce rapport, et de leur offrir un modèle à suivre.

Transportons-nous donc auprès d'une ruche d'abeilles, et là nous verrons en pratique, depuis le cinquième jour de la création, ce que les hommes cherchent vainement depuis cette époque, le seul gouvernement légitime, le seul gouvernement durable, le gouvernement par l'intelligence. Mais aussi voyez de quels soins, de quelle sollicitude l'on environne les cellules qui servent de berceaux aux souverains des générations à venir. D'abord les alvéoles sont plus grands que ceux destinés aux abeilles ouvrières ; des gardiennes y veillent sans cesse, et la nourriture des nymphes royales se compose du suc le plus pur et le plus riche que fournisse la flore des environs. Oh ! faites attention, voici qui est encore plus merveilleux, et d'un enseignement encore plus clair. Il arrive quelquefois que la reine, pressée dans ses pontes, peut-être aussi poussée par la jalousie, dépose des œufs royaux dans des alvéoles de simples ouvrières. Aussitôt l'on se met à l'œuvre, et l'on donne à l'alvéole roturier les dimensions d'un alvéole royal, et son précieux dépôt, œuf, larve, et nymphe, y reçoit les mêmes soins que ceux des alvéoles royaux. Vous le voyez, chez les abeilles, on n'abandonne pas au hasard de la naissance, ni aux chances du sort, ceux que la nature destine au gouvernement de la société.

Nous aurions grand tort de dédaigner une leçon, découlant ainsi de l'instinct d'un chétif insecte ; car cet instinct vient de Dieu tout comme notre raison ; et pour

n'avoir pas une sphère d'action aussi étendue ni aussi élevée que notre raison, il a cet avantage sur cette dernière, qu'il est sûr et infaillible dans les choses de son ressort. Et certes, nous n'en serions que mieux, sous plus d'un rapport, si dans ce que nous avons de commun avec les autres espèces du règne animal, nous imitions leur instinct à quelques égards. Nous aurions, pour notre part, épargné beaucoup de trouble et de travaux au révérend Père Chiniquy et autres apôtres de la tempérance. Quelqu'un a donné de nous cette définition, c'est que l'homme est un animal qui mange sans avoir faim, et boit sans avoir soif. L'on pourrait pousser la définition bien plus loin, mais je crains que l'on n'en vînt, avec le satiriste, à la conclusion que

*De la Chine au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.¹*

Et une pareille idée sonnerait mal dans une thèse où l'on parle de l'intelligence humaine et de ses droits à l'empire du monde.

Ces droits, il est trop tard pour les nier, et il importe peu qu'on les admette ou ne les admette pas... Je me trompe ; il importe beaucoup, pour le repos du monde,

¹ Boileau, *Satires*.

qu'on les admette au plus tôt ; car alors, il ne s'agira plus que d'en réglementer l'exercice ; et nous créons une occupation utile aux esprits ardents, un but bien connu, bien déterminé à ceux que les destinées humaines préoccupent sérieusement ; nous faisons apparaître à l'horizon une brillante aurore, qui dissipera les brouillards des doctrines surannées, aussi bien que les vapeurs trompeuses des utopies insensées. Tout le monde verra où l'on va ; alors personne n'osera proposer de retourner en arrière ; et personne non plus n'osera se jeter en aveugle sur des obstacles insurmontables ; et tout le monde s'acheminera d'un pas sûr dans la nouvelle voie.

Admis donc que l'intelligence doit diriger, gouverner la société, comment nous y prendrons-nous pour réduire ce principe en pratique, sans bouleversement, sans secousse, sans froissement considérable des intérêts existants, ni des idées reçues, laissant au temps et au bon sens des peuples l'introduction de maintes réformes économiques et politiques qui, impossibles aujourd'hui sans convulsions sociales, deviendront faciles sous un régime basé sur la nature même, et non plus sur des institutions purement artificielles. Je vous ai donné un aperçu de mon plan, pour résoudre ce problème, me réservant de vous l'expliquer dans une seconde lecture ; et c'est ce que je vais faire en le reprenant article par

article.

ART. 1^{er}. – Instruction primaire gratuite pour tous les enfants.

L'on a dû pressentir que je devais donner la gratuité de l'instruction pour base à un plan destiné à faire sortir de l'obscurité, à produire sur le théâtre du monde, toutes les intelligences supérieures, dans quelque rang qu'elles parussent. C'est déjà trop pour le pauvre que d'être privé du travail de ses enfants. Lui faire en sus payer leur instruction, c'est vouer ses enfants à l'ignorance ou sa famille à un accroissement de misère ou de privations. Prétendre que c'est un moyen de faire sentir au peuple l'importance de l'éducation, est absurde. C'est ce que vous lui ferez beaucoup mieux sentir en donnant l'éducation gratuitement. L'instruction religieuse n'est-elle pas donnée gratuitement aux pauvres, et ceux-ci n'en sentent-ils pas l'importance ? Croit-on que ce sentiment serait bien plus fort chez eux, s'il leur fallait payer pour envoyer leurs enfants au catéchisme ? Cet argument ne mérite pas qu'on s'y arrête ; mais j'ai dû le signaler, parce que je l'ai vu et entendu avancer par des hommes graves.

On donne une autre raison contre le principe de la gratuité en fait d'éducation populaire, c'est que si l'État payait seul pour cette éducation, il faudrait que l'État seul aussi eût la direction des écoles. Et pourquoi cela ?

quel rapport nécessaire y a-t-il entre ces deux propositions ? Chez nos voisins, l'État paie les fonctionnaires publics ; cependant ces fonctionnaires sont pour la plupart élus par le peuple. Sous notre système actuel d'éducation, l'État contribue pour moitié au soutien des écoles, et cependant la direction de ces écoles est laissée à des commissaires électifs. Quelle différence y aurait-il en supposant que l'État payât le tout ? Ne peut-on pas prendre toutes les sûretés possibles quant au bon emploi de l'argent ? Et c'est tout ce que l'État a besoin et intérêt de voir dans l'affaire.

Cet argument, pas plus que l'autre, ne mérite qu'on s'y arrête. Si j'en ai fait mention, ce n'est que pour répondre aux objections des partisans de la direction des écoles primaires par le peuple directement ; car, pour ma part, je n'ai aucune objection à ce que l'État, sous un gouvernement d'opinion, ou responsable, soit chargé de ce devoir ou de ce soin, dans les commencements au moins, en laissant aux parents et à leurs chefs religieux, la partie purement morale et religieuse. Si l'État eût eu la direction de nos écoles depuis 1842, nous sentirions davantage, à l'heure qu'il est, l'effet des sommes considérables qui ont été dépensées, dans notre Bas-Canada, pour l'éducation de la jeunesse, depuis cette époque. D'obscurs agitateurs et chercheurs de popularité, contenus par une direction ferme et éclairée, n'auraient pas réussi à pousser leurs

dupes, dans quelques-unes de nos paroisses, ci-devant renommées par leur respect pour l'ordre public, à des actes qui feront venir le rouge au front de leurs enfants. Mais bannissons ces pénibles pensées, dans l'espérance que les coupables se repentiront de leur faute, ne seront plus un sujet de honte pour leurs compatriotes, et seront les premiers, à l'avenir, à profiter de tous les moyens qui existeront pour l'éducation et l'avancement populaire.

ART. 2. – Instruction gratuite aussi dans les degrés supérieurs, pour tous ceux qui en seront jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

Comme on le voit, je ne pousse pas la gratuité de l'instruction pour tous, au-delà du premier degré, celui de l'instruction primaire ou élémentaire. Cette instruction, l'État la doit à tous ses enfants ; mais pour la plupart ce serait une dépense perdue que de la pousser plus loin ; et, ma foi, nul État n'y pourrait suffire. On choisira donc ceux des enfants qui auront montré le plus d'intelligence et de dispositions à l'étude, et on les admettra dans les établissements supérieurs, aux frais de l'État, selon les aptitudes ou le goût des enfants, ou le désir des parents.

Comme l'éducation doit jouer un rôle important, très important dans notre système, je suppose que nous aurons à notre disposition des établissements

éducationnels appropriés à tous les genres d'études que demande la civilisation portée à sa plus haute puissance ; Écoles pour les Arts Mécaniques et les Beaux-Arts, Écoles pour le Haut Commerce et la Haute Industrie, Collèges pour les Belles-Lettres, Chaires ou Universités pour les Hautes Sciences. À la suite de chaque cours, il sera fait un nouveau choix des élèves les plus méritants pour les cours plus élevés, s'il y a lieu, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il sera loisible aux parents, dont les enfants n'auront pas été choisis comme élèves de l'État, de leur faire suivre, à leurs dépens, les cours d'études que suivront ces derniers ; mais il faudrait statuer que les enfants rejetés d'abord, pourront devenir élèves de l'État, aux degrés subséquents, s'ils viennent à s'en rendre dignes ou capables. Il arrive quelquefois que des enfants, peu précoces, montrent, après quelques années d'études, des dispositions qu'on ne leur aurait pas supposées d'abord, et finissent par devenir d'excellents sujets, des esprits très solides, sinon très brillants. Et dans notre système, nous devons mettre un soin scrupuleux à ne négliger aucune intelligence supérieure.

Mais il ne pourra y avoir d'école supérieure dans chaque canton ; et ce serait en vain qu'il en existerait ailleurs pour l'enfant du pauvre, même du père de

famille n'ayant qu'une médiocre aisance ; c'est ce à quoi nous allons pourvoir par l'article suivant.

ART. 3. – Des bourses seront faites aux enfants pauvres qui, pour suivre des degrés supérieurs, seront obligés à déplacement.

Il va sans dire qu'on scrutera rigidelement les moyens des parents, et qu'on n'assistera ainsi que ceux qui seront réellement hors d'état de contribuer, en tout ou en partie, aux dépenses résultant du déplacement ; l'instruction, proprement dite, étant, dans tous les cas, gratuite. Quelque rigidité que l'on exerce à cet égard, je ne me cache pas que ce sera là une des plus fortes charges de notre budget de l'instruction publique. Mais il n'y a pas à reculer ; notre système ne peut se réduire en pratique qu'à cette condition. Point de compromis possible sur ce point ; il s'agit de sortir du régime de déception et de dérision, sous lequel nous avons vécu jusqu'à présent ; proclamant l'égalité entre les hommes, et laissant des masses de peuple irrémédiablement vouées à l'infériorité ; déclarant le pouvoir et la distinction l'apanage de tous, mais ne les rendant accessibles qu'au petit nombre. Plus de duperie, messieurs ; elle ne serait plus possible. L'enfant du pauvre ne s'y laisserait plus prendre ; vos placards en grands mots et en grosses lettres ne lui feront plus illusion, et vous ne pourrez plus lui persuader qu'il est

l'égal de l'enfant du riche ; il saura bien que celui-ci, avec une intelligence des plus médiocres, peut parvenir à tout, tandis que lui, bien qu'il sente, comme l'infortuné Chénier, qu'il y ait là quelque chose, ne pourra parvenir à rien.

Oh ! contradiction humaine ! attenants à nos deux capitales, nous avons des palais pour y loger et entretenir, aux frais de l'État, les pauvres qui ont perdu l'esprit, et nous n'avons pas d'institution pour le pauvre qui veut cultiver le sien. Et il en est à peu près de même partout, en Amérique même, où l'on parle le plus d'égalité. Véritablement, c'est à se demander si, dans nos sociétés, si orgueilleuses de leurs progrès, il ne vaut pas mieux souvent de naître atteint de folie, qu'avec du génie. On y gagnerait au moins l'avantage de ne pas avoir le sentiment de son infortune. Réparons donc la faute de nos devanciers, et assurons à l'intelligence, dans quelque condition qu'elle se trouve, les moyens de se développer et de se produire au grand jour. En cela nous ne ferons que remplir un devoir moral, puisque c'est incontestablement répondre aux desseins de la Providence, qui ne crée pas la lumière pour qu'elle soit enfermée sous le boisseau. Puis ne nous effrayons pas trop des dépenses, car les avantages, qui en résulteront, feront plus que les compenser. Rien ne serait plus facile que de démontrer que le gouvernement des sociétés, avec notre système, coûterait moins qu'avec aucun de

ceux dont on a essayé jusqu'à présent, tout en offrant des moyens d'avancement supérieurs à ceux de tous les systèmes anciens.

L'établissement des bourses, au profit des enfants pauvres, n'est pas, d'ailleurs, une chose entièrement nouvelle ; elle existe en Europe et ailleurs dans plusieurs universités, sur un pied très restreint, il est vrai, et se ressentant du caractère aristocratique des institutions politiques. Mais j'ai été bien agréablement surpris, en découvrant dernièrement que mon idée existe dans le Haut-Canada, en puissance au moins sinon à l'état de réalisation ; sur ce dernier point je manque de renseignements positifs, mais il n'est pas probable qu'en pratique il ait encore été fait beaucoup. L'Acte municipal du Haut-Canada, 12 Vict., ch. 18, sec. 41, art. 5, autorise les conseils municipaux de chaque comté à faire autant de bourses qu'ils le jugeront à propos, pour envoyer des jeunes gens pauvres à l'Université, au collège du Haut-Canada, ou à l'École supérieure (*grammar school*), établis dans Toronto. Aux conseils municipaux, substituez le grand conseil de l'État, avec des moyens suffisants, et vous avez mon idée en réalisation. Cette disposition législative signifie au moins que, dans le Haut-Canada, l'on a senti qu'il y avait quelque chose à faire pour l'intelligence plébéienne ; c'est une admission du principe que je soutiens, que l'État ou le public doit

venir en aide à l'intelligence mise en oubli par la fortune. Le législateur haut-canadien a été moins hardi que je ne le voudrais, mais en tout c'est le premier pas qui coûte ; et si nous arrivons un jour au bout de la carrière, au Haut-Canada appartiendra l'honneur de l'avoir ouverte. Pour nous, Bas-Canadiens, puisque nous ne pouvons plus avoir le mérite du premier pas, tâchons d'avoir au moins celui du second.

ART. 4. – Pour être habile à remplir aucune charge, ou emploi public quelconque, exécutif, législatif, judiciaire, administratif, municipal, etc., il faudra avoir passé avec succès par un ou plusieurs degrés d'instruction, selon l'importance ou la nature des fonctions à remplir.

Cet article est le complément, la pierre angulaire de mon système. Je ne vous ai pas caché que c'était une aristocratie que je voulais former, l'Aristocratie de l'Intelligence. Ma classe des Lettrés, une fois organisée, aura donc exclusivement le gouvernement de la société ; elle sera l'État, sujette, suivant les différentes formes de gouvernement, à l'élection populaire, ou à la nomination des autorités constituées, quelles qu'elles soient. Les emplois publics constitueront le patrimoine de la nouvelle Aristocratie, qui, par la nature de sa formation, ne pourra guère en avoir d'autre, elle qui, à chaque génération, surgira principalement des classes

populaires, qui, elles, n'ont pas de patrimoine proprement dit.

Qu'une pareille idée choque là où règne l'aristocratie de naissance, je le conçois. Le roturier même se sentira d'abord pris de vertige à l'idée de voir, un jour, son fils l'égal, le supérieur peut-être du fils de son seigneur. Mais dans un pays comme le nôtre, où le corps gouvernant se trouve en grande partie composé de ce que les Aristocrates du vieux régime appellent des parvenus, je ne vois guère ce que l'idée en elle-même pourrait avoir de froissant ou d'étrange. Il est bien vrai qu'avec le nouveau système, il peut se trouver, aux premiers échelons de l'échelle sociale, des pères dont l'amour paternel craindrait que leurs fils ne se maintinssent pas à la hauteur qu'ils ont atteinte ; mais aussi qu'ils prêtent l'oreille à la voix de l'amour filial, et elle leur dira qu'avec ce système leurs pères leur auraient peut-être frayé le chemin à la position honorable qu'ils occupent aujourd'hui. Voilà donc le dilemme où se place quiconque rejetterait le nouveau système par le motif que je viens d'exposer ; ou vouloir que son fils occupe une place élevée sans la mériter ; ou approuver l'abaissement de son propre père. Je pense donc que s'il y a quelqu'un capable d'être influencé par un pareil motif, il n'osera pas l'avouer. Mais on tâchera de faire un épouvantail de ce qu'on appellera l'énorme puissance, que le monopole des emplois publics

accumulera dans une seule classe de la société, et l'on criera au despotisme.

D'abord, messieurs, vos sociétés se dissolvent faute d'une autorité imposante, d'une autorité reconnue pour légitime, d'une autorité devant laquelle toutes les oppositions insensées courbent la tête. Je vous offre l'intelligence ; en avez-vous une plus légitime à substituer aux cadavres de toutes les anciennes légitimités ? Cette intelligence, je la veux organisée ; elle ne peut devenir puissance salutaire qu'à ce prix ; elle ne peut vous sauver qu'à cette condition. Vous borner à développer l'intelligence, sans lui assurer en même temps le gouvernement de la société, en la laissant à la merci des caprices populaires, ou des intrigues de cour, mais c'est augmenter le mal qui tue vos sociétés ; c'est déchaîner sur le monde, déjà dans la tourmente, tous les ouragans enfermés dans les cavernes d'Éole. Oh ! mieux vaut cent fois revenir tout à fait aux temps les plus sombres de l'ancien régime. Comprimons, comprimons ; fermons toutes les écoles ; peines sévères, comme chez nos voisins du sud, contre quiconque enseignera la lecture à nos classes ouvrières ; mettons sur pied des légions de soldats et de gendarmes pour les contenir, et les sabrer ou mitrailler au besoin ; relevons les bastilles ; rétablissons l'inquisition même s'il le faut, et comme chante Béranger,

*Éteignons les lumières
Et rallumons les feux.*

Vite, dépêchons-nous ! N'entendez-vous pas une de ces intelligences déplacées vomir, aux acclamations des masses, des énormités, des blasphèmes tels que le monde n'en avait encore entendus ? « La Propriété est un vol ! »... « Vive l'Anarchie ! »... « Dieu, c'est le mal ! » a hurlé une voix sortie des enfers. Et cet homme [Proudhon] peut à l'aise développer ses épouvantables doctrines au sein de la capitale du monde civilisé, ce cratère, en même temps que ce flambeau du monde intellectuel, où la renommée, souvent la fortune, attendent l'homme de génie qui s'attaque à l'ordre établi. N'est-ce pas un sujet digne de sérieuses réflexions, que l'art de médire de la société soit devenu un des plus profitables ?

C'est que nos lois de propriété sont si insociales, présentent et produisent tant d'abus, que les peuples ont pu s'entendre dire, sans en être trop scandalisés, que « la propriété est un vol ». C'est que nos gouvernements et nos sociétés sont encore tellement entachés de privilèges répudiés par la nature, que les populations exploitées ont pu, sans trembler, entendre invoquer « l'Anarchie ». C'est enfin qu'on a associé le saint nom de Dieu à tant de maux, tant de crimes, tant

d'oppressions, que l'on a pu entendre, sans être frappé de stupeur, cet horrible blasphème : « Dieu c'est le mal ! » Et le plus grand coupable en cela, ce n'est pas le blasphémateur, mais bien ceux qui ont profané le nom de Dieu en le rendant garant de leurs propres iniquités. La cupidité, l'ambition, la sottise, quelquefois ont déconsidéré, pollué tout ce qu'il y a de plus sacré. Lois, mœurs, gouvernement, religion, elles ont tout livré à découvert aux attaques des intelligences méconnues et aigries qui, se voyant les portes de la place fermées, se sont mises à en saper les murailles, et y faire pleuvoir leurs projectiles incendiaires.

Qu'allez-vous faire ? vous êtes impuissants, vous le savez, à opposer une digue au torrent ; alors creusez-lui donc un lit. L'intelligence jette partout le désordre ; intéressez-la au rétablissement et au maintien de l'ordre. D'une puissance destructive, faites-en une puissance conservatrice. Et ne craignons pas de la rendre trop forte ; car, avec l'organisation que je propose, l'intelligence sera puissante à faire le bien, et impuissante à faire le mal. Arrêtons-nous un instant sur ce point.

D'abord, s'il y a une puissance dont l'on puisse attendre sympathie et affection pour le peuple, c'est assurément un corps d'hommes sortis de tous les rangs du peuple sans distinction. Qui auraient-ils à opprimer ?

leurs pères, leurs frères, leurs amis d'enfance. Au profit de qui opprimeraient-ils ? pas à celui de leurs enfants, car ceux-ci auraient pour la plupart à souffrir des actes d'oppression de leurs pères, qui ne pourraient leur assurer aucun avantage politique. Serait-ce à leur profit personnel et viager ? Mais alors remarquez qu'il ne pourra y avoir au pouvoir qu'un petit nombre de nos Lettrés à la fois, qui seront surveillés sans cesse par ceux qui convoiteront leurs honneurs et leurs émoluments. Au sein de notre aristocratie de l'intelligence, vous verriez se former, comme dans tous les gouvernements représentatifs, des partis opposés bien distincts, cherchant toutes les occasions de se supplanter les uns les autres dans la confiance du peuple, et se tenant réciproquement en échec. Soyons sûrs que l'éveil ne manquerait jamais d'être donné, au son de la trompe, à la moindre tentative contre la gloire, l'honneur ou l'intérêt de la nation. Vous auriez en pratique, à peu près, le spectacle que présente l'aristocratie anglaise, divisée en deux partis qui se disputent le pouvoir, avec un peuple gagnant quelque chose à chaque défaite de l'un ou de l'autre parti, tandis que les luttes de ces partis ne font que rafraîchir et purifier l'atmosphère politique.

Je viens de signaler le système anglais comme offrant en pratique un point de ressemblance avec celui que je propose, et qui regarde de près, ne fera guère que

généraliser, et introduire partout quelque chose d'analogue, quant aux résultats utiles au moins, à ce que le temps et la sagesse de plusieurs générations ont établi en Angleterre. Cela mérite réflexion ; car qui dit système anglais, dit ordre, stabilité, et liberté au-dedans ; grandeur, puissance et gloire au-dehors ; enfin prospérité industrielle et commerciale inouïe jusqu'à nos jours. Et je n'hésite pas à attribuer tous ces grands résultats à l'aristocratie anglaise, comme la grandeur de l'ancienne Rome à son patriciat. Pour faire arriver un pays à la grandeur, et l'y maintenir pendant plusieurs siècles, il faut l'intelligence et l'esprit de suite, qui ne peuvent se trouver que dans un corps aristocratique, ayant lui-même de la permanence.

Chez les anciens, il n'y eut guère de grande puissance durable que les Romains. Les Grecs eux-mêmes, supérieurs à tous les peuples de l'Antiquité dans les arts et dans les sciences, ne devinrent puissance de premier ordre que sous et par Alexandre-le-Grand, dont l'empire périt avec lui, faute d'une aristocratie puissante pour le conserver.

Parmi les puissances asiatiques, renommées en fait de grandeur et de permanence, vous n'avez dans l'une et l'autre ère que la Chine. Mais remarquez que le Mandarinat y est une vraie Aristocratie, qui se recrute dans le corps des Lettrés, qui même se compose de ce

corps, lequel est divisé en dix-huit classes, et au nombre de 90,000. Ce chiffre n'est pas énorme pour une population de 170 millions selon les uns, de 340 millions selon les autres.

La Turquie inaristocratique, reconnue puissance européenne depuis le milieu du 15^e siècle, ne l'est encore, on le sait, que grâce à la jalousie et aux craintes des autres puissances européennes envers la Russie. Cette dernière inquiète l'Europe par la politique traditionnelle de ses Boiards, convoitant Constantinople et son beau ciel, autant peut-être que l'avantage de sa position.

Venise, qui fut pendant plusieurs siècles une grande puissance européenne, démocratique d'abord, finit par devenir une République aristocratique.

La Hollande ne put guère conserver sa forme démocratique et son indépendance que pendant un couple de siècles.

La grandeur de tous les peuples modernes, jusqu'aux temps révolutionnaires, est due, sans contredit, au principe aristocratique de la féodalité, qui malheureusement fit plus pour la grandeur nationale, que pour la liberté politique.

De nos jours, on a pu croire, quelque temps, que l'empire de Charlemagne allait renaître ; mais le nouvel

Alexandre n'a pas été plus heureux que l'ancien ; son empire s'est écroulé avec lui : parce que, lui vaincu, il ne restait plus qu'un peuple, peuple de braves, mais sans chefs, sans guides. Et tous les gouvernements aristocratiques, que le grand conquérant avait foulés aux pieds, se sont reconstitués par la force inhérente à leur nature. « Tout est perdu fors l'honneur », disait François 1^{er}, après la bataille de Pavie, qui eût été son Waterloo peut-être, s'il n'eût laissé derrière lui la noblesse de France, se sentant solidairement responsable de la gloire et de l'honneur de son pays.

Mais je reviens à l'Angleterre, d'où je suis parti pour cette petite digression historique. On ne saurait trop étudier le fonctionnement de son gouvernement, dont la stabilité, au milieu de la tourmente révolutionnaire qui ébranle l'Europe depuis trois quarts de siècle, est un sujet d'étonnement pour tout le monde. On ne croit plus guère à l'action magique du balancement des pouvoirs, au degré au moins qu'on y croyait ci-devant. Pour moi, je trouve le mot de l'énigme dans la satisfaction que la classe gouvernante en Angleterre a su, d'une manière ou d'une autre, donner à l'intelligence. Moins exclusif, moins hautain que les autres aristocraties européennes, le patriciat anglais s'est empressé d'accueillir les grands talents, issus de la bourgeoisie et du peuple.

Et comme une bien minime proportion des intelligences actives pouvaient trouver place à l'intérieur, on leur a donné l'empire des mers, et l'exploitation des plus riches contrées du globe. On a souvent reproché à l'Angleterre son esprit d'envahissement, mais on ne faisait pas attention que c'était pour son aristocratie une condition d'existence ; *to be or not to be*. Aussi toute l'énergie de l'Angleterre a été dirigée vers la marine et la colonisation, débouchés immenses ouverts à la surabondance de sa vitalité sociale. C'est ainsi que l'aristocratie anglaise a su transformer en éléments de prospérité et de grandeur, ce qui, chez les nations du continent européen, est une source de trouble et d'affaiblissement.

Mais que le temps arrive où ces débouchés extérieurs seront fermés ; et cela doit arriver un jour ; que cette multitude de fiers Anglo-Saxons, qui exploitent aujourd'hui l'Indoustan, l'Australie, les Antilles, et le nord de l'Amérique, se trouvent confinés dans leur Isle, et vous verrez que le balancement des pouvoirs n'empêchera pas longtemps l'Angleterre de subir la loi commune. Alors l'aristocratie anglaise sentira, si elle ne le sent déjà, qu'on ne lui laissait l'empire incontesté au-dedans qu'à la condition d'avoir, au-dehors, l'exploitation de domaines illimités. Alors il faudra que le privilège compte avec la nature, et que les lois de l'homme fassent place aux lois de Dieu.

En attendant, n'en reconnaissons pas moins la haute habileté avec laquelle l'aristocratie anglaise a su profiter des avantages, que lui ont fait sa position géographique, ses ressources territoriales et le génie de son peuple, pour la prospérité, la gloire et la grandeur de son pays. Reconnaissons en même temps qu'il n'y avait qu'un corps aristocratique capable de créer et de maintenir l'Empire Britannique, cet empire sur lequel, depuis déjà plusieurs siècles, comme disent avec orgueil les Anglais, le soleil ne se couche pas. Reconnaissons aussi qu'il est donné à peu de nations de pouvoir satisfaire leur ardente démocratie avec les dépouilles opimes de l'univers. Et la dissémination des lumières, et des idées de liberté et d'indépendance va rendre cette tâche de plus en plus difficile. Puis, il n'y a plus d'Amérique, ni d'Australie à découvrir, et à donner en pâture aux démocraties à venir. Il importe donc à tous les peuples de mettre ordre à leurs affaires intérieures, s'ils ne veulent être pris au dépourvu lorsque les temps se trouveront accomplis pour chacun.

À l'encontre de tous les exemples que j'ai cités, pour démontrer l'utilité, la nécessité d'un principe aristocratique dans les sociétés qui tendent à de grandes destinées, nous avons bien sous les yeux cet étonnant phénomène politique, qu'on appelle les États-Unis d'Amérique. Mais attendons, ce n'est pas encore tout à fait de l'histoire. Il y a chez cette nation, déjà si grande

dans sa première virilité, plus d'un principe d'affaiblissement et de dissolution, entre autres l'esclavage au sud, au nord des germes de socialisme, partout un esprit effréné de conquête et d'envahissement, qui tôt ou tard produiront leurs fruits, à moins qu'on n'introduise dans ses institutions un principe aristocratique puissant. Et pour les peuples d'Amérique je ne vois, pour arriver à cette fin, que l'organisation de l'intelligence, de manière à en faire une puissance reconnue, distincte et permanente. Les admirateurs quand même du système des États-Unis font sonner bien haut l'avantage, dont y jouit chaque citoyen, de pouvoir parvenir aux postes les plus élevés, et l'on vous montre, avec triomphe, occupant actuellement le fauteuil présidentiel, un homme sorti de la classe ouvrière, un ci-devant apprenti-tailleur. Mais on ne vous dit pas que la porte de White House est en pratique fermée aux grands talents, aux plus grands hommes de la République. Henry Clay, une des plus belles et des plus fortes intelligences du temps, a brigué en vain la présidence. Et Daniel Webster, rival digne de Clay, n'a pas été ni ne sera probablement plus heureux. C'est pour moi un mauvais symptôme que cette exclusion, cet ostracisme des plus hautes intelligences. Cela me fait craindre pour les États-Unis, quelque'un de ces jours, la survenance de quelque Coriolan, moins une mère, grande patriote, pour le désarmer.

Mais puisque nous voilà rendus aux États-Unis, nous n'avons plus qu'un pas à faire pour revenir dans notre Bas-Canada. J'allais oublier que nous, Canadiens français, présentons un des exemples les plus frappants à l'appui de la proposition que je soutiens. Vous le savez, nous excitions l'étonnement de tous les étrangers, qui ne peuvent s'expliquer l'existence, en Canada, d'un peuple distinct de ceux qui habitent l'Amérique du Nord ; comment une soixantaine de mille pauvres colons français, abandonnés, il n'y a pas encore un siècle, sur les bords du Saint-Laurent, ont pu, sous l'étreinte de la conquête, former un peuple nombreux et fort, avec sa religion, sa langue et ses lois. À quoi devons-nous, après Dieu, la conservation de cet héritage de nos pères, si ce n'est à l'existence, et à l'action bienfaisante d'un élément social aristocratique, à notre excellent clergé ?

En vous parlant du clergé canadien, je passerai avec un respectueux silence devant l'homme angélique, qui renonce à toutes les affections terrestres, aux joies du monde, aux félicités de la famille, pour embrasser une vie toute d'abnégation, de dévouement et de charité. Je ne vous parlerai pas de l'homme qui bénit notre entrée dans la vie ; qui nous guide dans l'exercice des vertus chrétiennes dès notre bas âge ; qui au printemps de la vie sanctifie nos amours ; qui est un second père, un second ami, à ceux qui en ont, et qui en sert à ceux qui

n'en ont pas ; qu'on trouve toujours à son chevet avec des paroles de consolation et d'espérance lorsqu'on arrive au terme de sa carrière, et qui enfin bénit notre tombeau comme il avait béni notre berceau. Cet homme, ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en parler ; laissons ce soin à ceux qui nous ont précédés dans la vie. Eux seuls, de la haute sphère où ses conseils et ses exemples les ont conduits, peuvent dignement apprécier ses services, et lui témoigner la reconnaissance qui lui est due.

C'est donc sous un autre point de vue que je veux vous présenter le clergé canadien ; c'est du prêtre patriote et national que je veux parler ; de cet homme qui a si bien rempli, et qui promet de remplir mieux que jamais, la noble tâche, la part si méritoire qu'il a entreprise dans la grande lutte de notre nationalité.

Vous savez, messieurs, dans quel triste état se trouvèrent nos pères à la cession de ce pays à l'Angleterre. Les premières familles, « ma noblesse canadienne », comme disait Louis XIV, abandonnèrent à son sort cette population de braves, dont le sang et le courage avaient fait la gloire de ces mêmes familles, depuis plusieurs générations. Oh ! les ingrats ! au moment où ils pouvaient rendre au peuple en services civiques ce qu'ils en avaient reçu en gloire militaire, ils l'abandonnent ! Que serions-nous devenus, si notre

clergé nous eût abandonnés aussi ? Que serions-nous devenus, sans guides éclairés, nous peuple soldat et voyageur, n'ayant d'autre science que celle des camps et des courses aventureuses, vis-à-vis de cette population nouvelle, qui s'introduisait au milieu de nous, avec tous les moyens d'une industrie avancée, avec toutes les puissances de la paix, bien autrement formidables pour nous alors, que les puissances de la guerre ? C'en était fait ; notre heure allait sonner, comme peuple, si le clergé ne nous eût tendu la main.

Naturellement le prêtre, ayant une mission plus élevée, ne pouvait devenir tout à fait citoyen, renoncer à son ministère sacré pour prendre en main les destinées temporelles du peuple. Il fit mieux encore ; il se dit : « Faisons des citoyens éclairés. » Alors, comme le nouveau gouvernement s'empara des belles dotations faites sous l'ancien pour l'éducation de la jeunesse canadienne ; comme le beau collège des Jésuites fut transformé en casernes, destination qu'il a encore, au grand regret de tous ceux qui s'intéressent à l'honneur du nom anglais, nos séminaires se transformèrent en collèges ; les lévites ouvrirent les portes du temple, et appelèrent le peuple dépouillé à partager les offrandes faites pour le soutien de l'autel. Bientôt ce secours ne suffisant plus, l'on vit de simples prêtres, au prix de mille privations, et même de rudes travaux manuels, jeter les fondements de magnifiques collèges, qui

feraient honneur à des pays beaucoup plus avancés que le nôtre.

Ces collèges sont autant de citadelles nationales, où de généreux ecclésiastiques se dévouent à l'ingrat labeur du professorat, sans autre rémunération qu'une nourriture des plus frugales, et un vêtement non moins modeste, tandis que d'autres aident à recruter l'armée nationale, en employant leurs épargnes à y maintenir une jeunesse intelligente, plus favorisée par la nature que par la fortune.

C'est ainsi qu'il est sorti du peuple des hommes qui ont pris la place des déserteurs de '59, et qui ont fait qu'il y a encore un peuple canadien-français, et que ce peuple pèse encore dans la balance des destinées canadiennes.

Mais pour revenir à notre sujet, qui a permis au clergé d'opérer tant de bien ? C'est la nature aristocratique de ce corps, c'est l'esprit d'unité et l'esprit de suite, qui ne peuvent exister, comme je l'ai déjà remarqué, que dans un corps aristocratique, dont les membres sont liés entre eux par une certaine communauté de vues, d'affections et d'intérêts, et toujours prêts, au besoin, à se donner mutuellement la main, concentrant sur un seul point, vers un but unique, toute l'énergie et la puissance du corps entier.

Quoique exempt par état de se mêler activement de

politique, notre clergé nous a rendus, sous ce rapport, d'incontestables services dans le cours de nos grandes luttes. On lui a quelquefois reproché d'être trop timide, mais combien de mouvements populaires irréfléchis n'a-t-il pas empêchés ou restreints ? combien d'œuvres publiques et nationales n'a-t-il pas favorisées ? combien d'utiles conseils et encouragements n'a-t-il pas donnés à nos hommes publics dans les temps difficiles ? Et à qui devons-nous cette admirable unité d'action politique, qui a été jusqu'à présent un des traits caractéristiques de notre population ; qui a fait sa force et son salut, au milieu des constantes et terribles luttes, que nous avons eu à soutenir, depuis près d'un siècle, pour sauver notre race de l'exploitation et de l'anéantissement ? À l'heure qu'il est, cette unité fait le désespoir de nos adversaires politiques, qui voient que, grâce à elle, nous nous sommes fait une arme de cette même union des Canadas, machine infernale qui a éclaté entre les mains de ses fabricateurs.

Oh ! messieurs, faisons en sorte, prions le ciel qu'elle dure toujours, cette belle et précieuse union du peuple canadien avec son clergé, car ce dernier sera longtemps encore, toujours je l'espère, le ciment et l'arc-boutant de notre société. Unis, affectionnés l'un envers l'autre, ils sortiront victorieux des épreuves que leur réserve encore l'avenir, tout comme ils sont sortis de celles que le passé ne leur a certes pas épargnées.

Pendant que le peuple combattra dans la plaine, le clergé, comme un second Moïse, du haut de la montagne, tiendra les bras élevés vers le ciel, et en fera, comme lui, descendre la victoire sur nos bataillons patriotiques.

Oh ! si ce n'est par reconnaissance, par intérêt au moins, cessons ces discussions malveillantes, dont la tendance, sinon le but caché, est de diminuer la confiance mutuelle qui a jusqu'à présent régné entre notre clergé et notre peuple. Et s'il en est qui, pour le succès de leurs vues et projets, se défient du clergé, redoutent son influence, c'est une forte raison pour nous de nous défier de ces vues et de ceux qui les appuient. Le clergé sort du peuple, vit et meurt au milieu du peuple ; plus que tout autre corps d'hommes, il est intéressé au bonheur et à la prospérité du peuple ; avec nos institutions politiques, et notre position sociale, il est impossible qu'il devienne jamais assez puissant pour avoir la tentation de devenir oppresseur ; que signifient donc ces signes de mauvais vouloir, qui se font remarquer à son égard, depuis quelque temps, dans certains quartiers ? j'aime à croire qu'ils sont le fruit de l'inexpérience et de l'irréflexion chez des hommes qui, encore incapables d'embrasser l'ensemble des choses humaines, osent néanmoins, les imprudents, en juger d'après quelques impressions de détails et à première vue.

Tout le monde connaît l'histoire de Phaéon, fils d'Apollon, qui obtint de son père de conduire le char de la lumière pendant un jour ; ne sachant pas le diriger, il faillit brûler la Terre, qui se plaignit à Jupiter ; celui-ci foudroya Phaéon et le précipita dans l'Éridan. C'est là l'exacte figure des faits et gestes de ces hommes qui, en entrant dans le monde, ont l'extrême présomption de vouloir diriger l'opinion publique. Seulement Jupiter ne se trouve plus là pour écouter les plaintes des pays que les nouveaux Phaéon menacent d'embraser.

ART. 5. – Avances remboursables, avec ou sans intérêt, aux élèves pauvres, des différents degrés supérieurs, qui, n'étant pas placés dans quelque emploi public rétribué, désirent s'engager dans quelque profession, art ou industrie.

Dans la discussion de l'article précédent, je me suis efforcé de tranquilliser les esprits défiants, à l'endroit de la puissance dont se trouverait investi notre corps des Lettrés, en ayant le monopole des emplois publics. J'ai essayé de vous faire voir que cette puissance cesserait du moment que ses possesseurs s'écarteraient de la voie du bien, semblables au géant Antée, qui perdait toute sa force du moment que ses pieds partaient de terre. Rassurons-nous, messieurs, il n'y a rien à redouter d'un corps aristocratique constitué comme celui que je propose, et dans les conditions où nous le

plaçons. Tout ce que nous lui assurerons en importance, en considération, tournera avec usure à notre profit et à notre honneur, et à la gloire de notre pays.

Aussi, ne devons-nous pas nous contenter de lui conférer le pouvoir administratif, dans toutes ses branches ; mais lui assurer aussi les moyens d'obtenir une position sociale respectable en dehors du pouvoir. Il ne faut pas que ceux de nos Lettrés que la fortune ne favorisera pas soient jetés sur la place publique, avec un diplôme honorable dans leurs poches, et la misère, la livide misère en face. L'État ne doit pas abandonner ainsi ses enfants adoptifs, les laisser épuiser leur énergie intellectuelle dans des luttes ingrates, ou exposés aux funestes inspirations du désespoir. Mieux vaudrait cent fois pour eux et pour leur pays qu'ils n'approchassent jamais de leurs lèvres le fruit de l'arbre de la science ; car vous augmentez leurs moyens de faire le mal, en leur refusant ceux de faire le bien ; vous leur préparez vraiment le supplice de Tantale. J'espère donc que ce 5^e article sera favorablement accueilli, d'autant plus qu'il n'y a guère de famille, en ce pays, qui n'ait, ou n'ait eu, parmi les siens, quelqu'un de ces infortunés jeunes gens, qui, à la fin de leur cours d'études, se trouvent fourvoyés, et ne sachant où donner [de] la tête. L'éducation collégiale est si accessible en ce pays, que les fortunes médiocres peuvent y prétendre. Les pères, tentés par quelques bons lots,

tombés de la loterie des professions libérales aux mains de quelques heureux tireurs, s'épuisent à faire donner une éducation classique à un ou deux de leurs enfants. On espère en faire des prêtres, mais la vocation manque pour le saint état. Ou bien encore, on avait en vue un état dans lequel il n'aurait rien coûté pour y faire entrer nos collégiens ; mais il se trouve que leur goût ou leurs aptitudes les portent vers un autre. Alors, voici ce qui se passe.

« Mon fils, dit le père, je me suis presque ruiné à te faire instruire. Tes frères et sœurs réclament maintenant tout ce qui me reste de fortune et de vie. Te voilà instruit, et en état de gagner ta vie. Va, et que le bon Dieu te bénisse. »

Pauvre père abusé, si le respect filial ne retenait la langue de ton fils, voici ce qu'il te répondrait : « Oh ! mon père ; oui vous avez beaucoup fait pour moi ; beaucoup trop hélas ! Vous avez ouvert devant moi un champ vaste et brillant, où mes jours devaient s'écouler heureux dans des études agréables, dans des occupations auxquelles je me sens propre. Mais cette carrière attrayante, elle m'est fermée. Initié aux beautés de la littérature grecque et romaine ; familiarisé avec les grandes renommées du monde moderne, j'avais préparé mon cœur aux grandes émotions du forum ou de la tribune, ou aux jouissances plus douces, mais non

moins vives du cabinet ; mais il me faut refouler ces aspirations chéries au fond de mon cœur, et me résigner à une vie qui n'offre que dégoût et amertume. Adieu, mon père, puisqu'il le faut ; mais vos sacrifices n'ont fait que me creuser une source inépuisable de regrets »... et de remords et de honte peut-être, jeune homme, ajouterai-je, si ton bon ange ne veille sans cesse sur toi. Combien ne pourrais-je pas vous citer d'hommes, occupant, ici et ailleurs, des positions honorables dans la société, qui tremblent encore au souvenir des dangers qu'ils ont courus au début de leur carrière, faute d'un peu d'assistance. D'autres ont complètement perdu leur avenir, par l'obligation où ils ont été d'embrasser un état auquel ils n'étaient pas propres. D'autres enfin y ont tout perdu, bien-être, honneur, caractère et réputation.

Ce sont là des dangers auxquels, sous notre système, l'État devra soustraire les jeunes lettrés pauvres. Il y aura pour lui, à cet égard, charge d'âmes, outre la considération de l'intérêt public qu'il y aura à faciliter le développement et l'exercice de toutes les intelligences d'élite, dans toutes les carrières qui constituent une civilisation avancée. Personne ne contestera cette proposition que, toutes choses égales d'ailleurs entre deux peuples, celui-là surpassera l'autre en prospérité, en grandeur, qui mettra le mieux en action l'intelligence qu'il possède. Quelqu'un

prétendait un jour qu'à Elizabeth, après tout, ne devait revenir qu'une bien petite part de la gloire qui avait illustré son règne ; car, disait-il, elle n'avait eu que le mérite de choisir des hommes d'un grand mérite. « Eh ! ne comptez-vous pour rien le mérite de bien choisir », répartit un des interlocuteurs ? Tous les grands règnes, toutes les grandes époques sont dus au nombre de grandes intelligences qui ont été appelées à y jouer un rôle. Et le plan que je propose se réduit, en dernière analyse, à régler, à généraliser, à normaliser, pour ainsi dire, d'accord avec la nature, ce qui, dans tous les temps et sous toutes les latitudes, a fait la force, la gloire et la prospérité des nations. Que n'aurait-on pas droit d'attendre d'un peuple qui mettrait en scène, non pas seulement une petite partie de ses grandes intelligences, comme on l'a fait jusqu'à présent, mais toutes les fortes intelligences que forme la nature dans son sein ? La première grande nation qui le fera en sera récompensée par l'empire du monde entier ; et les petites qui le feront deviendront, par cela seul et en peu de temps, de grandes nations.

Ces légions de médiocrités qui, grâce au vieux système, encombrant et embarrassent toutes les carrières élevées, constituent à mes yeux le plus grand obstacle au progrès des peuples. Mais le temps arrivera ; que dis-je ? le temps est arrivé où les intelligences seront casées selon leur grandeur ; et cela

se fera, non seulement par des considérations tirées de l'ordre moral, mais par des considérations purement économiques, lesquelles malheureusement ont souvent plus de poids que les autres. C'est maintenant de peuple à peuple que se fait la concurrence de l'industrie ; et chacun sentira la nécessité d'amener en lice les plus forts et les plus habiles champions, et en aussi grand nombre que possible. Pour cela, je ne connais pas d'autre moyen que celui que je propose.

Vous venez de voir les champions industriels de toutes les nations, réunis en champ clos, dans le fameux Palais de Cristal de Londres. Ce n'étaient pas seulement Paris, Vienne, Berlin, Lyon, Lowell, contre Londres, Birmingham, Sheffield, mais l'Angleterre, la France, l'Allemagne, les États-Unis et tous les pays du monde, s'envoyant et acceptant un noble cartel, qui demandera, pour être honorablement soutenu, toutes les ressources intellectuelles de chaque nation. Belle et heureuse idée ! guerre bienfaisante, qui va faire remplacer le génie des combats sanglants par le génie de l'industrie ; les grands capitaines, par les grands industriels, et amener le développement universel, l'émancipation complète de l'intelligence. À la médiocrité les humbles occupations ; portes ouvertes au génie dans toutes les carrières, *attolite portas, principes, vestras*. Chacun à sa place ; c'est le vœu de la nature, c'est l'intérêt des peuples, et par-dessus tout Dieu le veut.

Et s'il est un peuple au monde à qui sa position fasse une loi de faire ressortir, d'organiser, d'utiliser tous ses talents, afin de résister à l'action dissolvante de son entourage, ce peuple c'est nous. En fut-il jamais un plus menacé dans son existence nationale ? Au lieu de nous décourager, cependant, sachons profiter des dons intellectuels que la nature nous départit ; compensons le nombre par l'organisation et la discipline, et fions-nous sans crainte à la Providence, dont nous seconderons par là les vues et les desseins. Le cancer qui ronge le sein de l'Europe, notre mère, le partage excessivement inégal des richesses d'un côté, et l'extrême pauvreté de l'autre, ne nous ont pas encore gravement atteints, et ne pourront par conséquent opposer une résistance sérieuse au régime rénovateur et préventif que je propose. Sur votre bannière nationale, en forme de couronne au-dessus de la croix de Saint-Jean-Baptiste, écrivez : Règne de l'Intelligence. Et je ne crains pas de vous répéter la prédiction, faite à celui que l'on regarde comme le vrai fondateur de l'ancien empire français, à Clovis 1^{er} : « *In hoc signo vinces.* » Et nous aurons été alors les dignes enfants de ces hommes énergiques et dévoués, qui, les premiers, enseignèrent, sans doute pour qu'ils ne fussent pas oubliés, les accents de notre belle langue aux échos du Saint-Laurent et du Mississippi.

Il y en a, je le sais, parmi nous, qui désespèrent de

notre nationalité, et qui sont prêts à mettre bas les armes devant une nationalité rivale. Ce sont, comme il y en a dans tous les camps, des lâches, qui s'avouent vaincus même avant d'avoir combattu. Pour moi, quand je vois une poignée d'hommes, comme étaient nos pères, tenir en échec les nombreuses, riches et populeuses colonies qui les avoisinaient ; quand, abandonnés par la fortune et leur ancienne mère-patrie, je les vois résister au coup de la conquête d'abord, et ensuite à la compression semi-séculaire d'un gouvernement local hostile et jaloux, je me dis : un pareil peuple, s'il meurt, c'est que les enfants seront indignes de leurs pères. Vous désespéreriez de notre nationalité, vous, hommes de la jeune génération, tandis que ceux qui vous ont précédés n'en ont pas désespéré. Cependant, ils n'avaient pas, comme vous, à leur disposition et en abondance, les richesses littéraires et scientifiques de la vieille France. Je ne suis pas encore bien avancé en âge, mais j'ai vu le temps où l'arrivée, dans notre bonne ville de Québec, d'un ouvrage français contemporain, était presque un événement ; et bienheureux s'estimait celui qui pouvait en avoir la lecture. Je pourrais vous citer de mes amis de jeunesse qui ont copié à la main des ouvrages français, qu'on ne pouvait se procurer qu'à un prix exorbitant. Nous n'avions alors qu'un petit journal hebdomadaire, vivant au jour le jour, ayant même souvent des syncopes plus ou moins longues, causées

par le manque de nourriture. Aujourd'hui il y a abondance de journaux français, non seulement parmi nous, mais même chez nos voisins des États-Unis, où le français semble avoir la prétention de devenir, ce qu'il est en Europe, le langage des salons et de la bonne société. Tous ceux qui ont voyagé aux États-Unis savent qu'il n'y faut pas tenir des propos légers en français, car on court partout le risque de voir de beaux sourcils se froncer à ses côtés. Eh ! encore une fois, vous désespéreriez, quand vos pères ont espéré !

Je pourrais encore pardonner à cette faiblesse, car il n'est pas donné à tous d'être forts ; mais ce que je ne saurais pardonner, c'est que par esprit de parti, par une haine, inexplicable aujourd'hui, pour la suprématie britannique, par la sottise manie de dénigrer nos propres institutions, et de voir tout en beau chez nos voisins, sans se demander si l'état de choses qui existe chez eux conviendrait à notre peuple, l'on se montre disposé à faire bon marché de notre nationalité ; à troquer notre droit d'aînesse pour un plat de lentilles, plat fort problématique encore. De nos jours, l'on appelle cela du patriotisme ! Et l'on ose mettre cela en programme, pour l'édification des enfants et petits-enfants des héros de Carillon et de Châteauguay, et de maints autres glorieux champs de bataille, arrosés de leur sang pour le maintien du nom canadien-français. Et l'on ne craint pas que les ombres indignées de ces héros ne sortent de

leurs tombeaux, pour protester contre cette apostasie nationale, et ne demandent qu'au moins l'on ajoute au programme un article conçu en ces termes :

« Translation des cendres de nos pères sur une terre où l'on n'insultera pas à leur mémoire. »

J'avais pensé d'abord à faire entrer dans mon plan une disposition expresse, pour assurer de l'encouragement, ou des secours, aux hommes sans fortune qui, par pur amour de la science, se vouent à des études ou à des recherches qui peuvent tourner à l'utilité ou à la gloire de leur pays. Mais réflexion faite, je me suis dit que dans une société où régnerait l'intelligence, cet encouragement, ces secours ne manqueraient pas au besoin.

On a publié un ou deux volumes, qu'on aurait pu faire plus gros et plus nombreux, sur « les Auteurs morts de faim ». On ne pouvait faire une plus sanglante critique de nos institutions sociales. Parmi ces auteurs, il y en avait de médiocres, il est vrai, de mauvais même ; mais il y avait aussi des hommes d'un grand mérite, de génie même, que l'indifférence de leurs contemporains a laissés en proie à la misère et au désespoir, et dont plusieurs ont été apothéosés par la postérité. Combien d'autres moins courageux ont, faute d'un encouragement assuré, laissé s'éteindre dans l'obscurité des intelligences faites pour illuminer le

monde, ou le doter de découvertes d'un avantage incalculable ? Si l'ancien régime a failli sous ce rapport, avec ses Mécènes et ses Princes protecteurs des lettres, que sera-ce sous le régime nouveau, où personne ne se croira obligé à cet égard, si l'État ne prend l'affaire en mains ? Le peuple s'est collectivement plus ou moins substitué aux rois et aux grands dans l'État ; j'espère donc qu'il ne répudiera pas les obligations de sa nouvelle position, et que l'encouragement des arts et des sciences sera assuré d'une manière encore plus large et plus généreuse que par le passé. C'est pour lui le meilleur moyen de prouver la légitimité de la souveraineté dont on le gratifie, et de raffermir cette souveraineté, en se conciliant l'intelligence, qui a toujours été et sera, plus que jamais, la plus forte et la plus impérissable des puissances humaines.

Mais il est temps d'en venir à l'article suivant de notre programme, sur lequel il n'y aura pas lieu à faire un très long commentaire. Il va s'agir tout simplement du mode d'immatriculation à suivre, pour constituer l'état, la qualité de Lettré.

ART. 6. – Il sera, après examen public et solennel, délivré aux élèves qui en auront été jugés dignes, des diplômes constatant les degrés auxquels ils seront parvenus ; et ceux qui auront obtenu ces diplômes formeront dans la société une classe distincte, sous le

nom de « Lettrés », qui jouiront des droits et privilèges ci-haut énoncés et autres qui pourront leur être accordés ci-après.

Ce sera certes un grand et un beau jour pour nos jeunes candidats et pour leurs familles, que celui où ils seront admis dans le corps gouvernant, jour tout aussi mémorable pour eux que celui où le jeune Romain recevait la toge, et le preux du moyen-âge, l'ordre de chevalerie. Ce sera un jour de réjouissance pour l'État, aussi bien que pour la famille, et se renouvelant à des époques fixes, il sera les grandes fêtes de l'Intelligence triomphante, élevées alors aux proportions de fêtes nationales. Rien donc ne sera oublié pour rendre ces fêtes aussi brillantes que possible.

Il serait prématuré d'entrer dans aucuns détails sur les charges publiques auxquelles les différents degrés donneront droit de prétendre. Il serait d'ailleurs difficile d'établir des règles générales à cet égard, applicables à tous les pays, et dans tous les temps. Mais les règlements devront être bien stricts et bien précis sur ce point ; car il sera la pierre de touche du système. Si on laissait une trop grande latitude à l'intrigue, aux caprices ou à la faveur, on retomberait bien vite dans le règne de la médiocrité des temps passés. Les rois, les peuples choisiront, mais sans pouvoir sortir du cercle des capacités incontestables. Bientôt le peuple sera

obligé de prendre pour maîtres d'école des hommes munis d'un brevet de capacité ; qu'y aurait-il donc d'étrange à ce qu'on exigeât la même garantie des hommes à qui l'on confie la législation, le gouvernement et l'administration des affaires publiques ?

Que l'on ne conclue pas de ce rapprochement, que je mésestime la profession d'instituteur. Non, certes ; et j'espère bien que sous le régime de l'Intelligence, cette classe précieuse d'hommes obtiendra le rang et la distinction qu'elle mérite ; qu'on en fera une des classes les plus honorables et les plus honorées. C'est une honte pour nous que l'état d'abaissement où se trouvent encore les instituteurs de la jeunesse, même dans nos sociétés les plus avancées. Ce devra donc être un des premiers soins du législateur, sous notre système, que de laver cette tache. Il n'en saurait être autrement, d'ailleurs, sous un régime où l'éducation doit jouer un si grand rôle.

ART. 7. – Un bureau central sera nommé à certaines époques fixes, pour surveiller l'exécution de la présente loi, d'abord par le pouvoir exécutif, et au bout d'un certain temps par le corps ou la classe des Lettrés ; avec le droit de déléguer ses pouvoirs à des bureaux locaux, ou à des agents ambulants dans les parties éloignées du pays. Des pouvoirs disciplinaires étendus seront

accordés à ce bureau.

Notre système demande l'unité et l'uniformité d'action ; celle-ci demande la centralisation, qui produira l'énergie et l'efficacité. Le corps des Lettrés, dont l'on fait une puissance sociale, doit avoir la régie de ses affaires ; mais, auparavant, il faut que ce corps existe en réalité. Or il n'existera ainsi qu'après que notre système aura été en opération pendant une ou deux générations. En attendant, je ne vois que le pouvoir exécutif qui puisse convenablement composer le bureau central, chargé de l'exécution de la nouvelle loi.

Nos actes d'éducation et de municipalités sont là pour nous démontrer combien il est peu sage de confier directement aux administrés l'exécution des lois, même les plus favorables au peuple, lorsque ces peuples n'ont pas été préparés à l'exercice des pouvoirs qu'on leur confère. Les actes municipaux sont à peu près restés une lettre morte ; et si on n'avait pas donné aux municipalités rurales le produit des licences d'auberges, il n'aurait pas été plus question de système municipal dans la plupart de nos paroisses ou comtés, qu'au Labrador ou à la baie d'Hudson. Les actes d'éducation, par les résistances qu'ils ont rencontrées, sous un prétexte ou sous un autre, mais toutes provenant de l'incapacité des agents désignés, ont semé le trouble et

la démoralisation sur plusieurs points du pays, sans avoir produit aucun bien visible et appréciable, depuis onze ans qu'ils coûtent des sommes considérables par année. C'est bien beau sur le papier ou dans une harangue, que le gouvernement du peuple par le peuple ; mais cela n'est bon, en pratique, que lorsque le peuple a été graduellement initié au gouvernement de ses affaires locales. Il y a en cela deux écueils également à éviter : aller trop vite, et aller trop doucement. Il en est de certains peuples comme des enfants mineurs ; c'est vouloir leur ruine que de leur confier trop tôt la gestion de leurs affaires. Tâchons donc d'éviter ce danger pour notre aristocratie de l'Intelligence, formons-la avant de lui confier la régie entière de ses affaires.

Sans entrer dans des détails, superflus pour le présent, je me bornerai à dire, quant à la discipline, qu'il sera accordé des pouvoirs disciplinaires étendus au Bureau Central. Cette partie de mon plan n'est pas la moins importante. Il ne faut pas qu'une classe d'hommes, que l'on rendra dépositaire de l'honneur et des plus grands intérêts du pays, soit exposée à être gangrenée, discréditée par des membres indignes d'en faire partie. Je propose donc d'ériger le Bureau central en une espèce de Cour d'Honneur, devant laquelle pourront être cités tous ceux qui, non seulement auront commis des fautes du ressort des tribunaux ordinaires

du pays, mais qui auront forfait à l'honneur, ou commis des actes, ou tenu une conduite, indignes d'hommes qui devront l'exemple de toutes les vertus publiques et privées. La juridiction de cette Cour, en fait de peines, s'étendra depuis la simple admonition jusqu'à la dégradation ou l'expulsion du corps des Lettrés. Un pouvoir semblable, on le sait, existe déjà dans ce pays, chez quelques-uns de nos corps professionnels. Une pareille disposition donnera le moyen de prévenir un mal bien grand, qui menace l'existence des institutions démocratiques où elles existent. Il faut bien le dire, l'esprit de parti inhérent aux démocraties, l'intrigue dont elles ne sont pas plus exemptes que les monarchies, l'entraînement du moment auquel elles sont plus sujettes encore que les monarchies, tout cela fait que l'exquise moralité, la scrupuleuse honnêteté ne sont pas ce qui distingue toujours et le plus les choix populaires dans les démocraties. Et comme l'impunité est à peu près assurée en cas d'habile malversation, les élus du peuple, assez souvent, ne se font guère scrupule d'exploiter le public au moyen de leurs charges. Ils y sont d'autant plus portés qu'ils ne possèdent ordinairement ces charges que pour un temps limité. Tout ce qu'ils ont à faire, c'est de ne pas se brouiller trop ouvertement avec la justice. Et là encore ont-ils la chance d'avoir des amis politiques dans le jury. Ils s'en tirent donc généralement avec un éloge, plutôt qu'avec

le blâme ; c'est un habile garçon, se contente-t-on de dire, *he is a clever fellow*. Sous notre système, il ne faut pas que les fins voleurs reçoivent de pareils encouragements.

Comme je ne pense pas qu'on me chicane sur ce point, je me hâte d'arriver au point capital, à la partie financière de notre programme.

ART. 8. – Un fonds spécial sera créé pour les fins de cet acte, au moyen d'un impôt progressif sur les héritages, legs, dons et donations entre vifs, qui au cas de fraude seront sujets à confiscation au profit du fonds susdit.

Comme je suis, en principe général, libre-échangiste, n'admettant qu'une protection passagère pour des industries naissantes et viables, capables de soutenir la concurrence étrangère, après avoir, pendant quelque temps, sucé le lait nourricier de la protection, je dois tirer mes moyens pécuniaires de l'imposition directe. L'on connaît mes idées au sujet de l'impôt direct ; on sait que je le veux progressif, et non proportionnel ; et cela, non seulement parce qu'il est moralement juste qu'il en soit ainsi, mais en outre parce que c'est le meilleur moyen de conjurer peu à peu, et sans causer de bouleversement, un grand mal social et un grand danger politique ; je veux parler de l'accumulation des richesses dans un petit nombre de

mains, source de démoralisation, d'affaiblissement, de désorganisation sociale, et que je n'hésite pas à signaler comme la cause principale de tous les maux de l'humanité, depuis la formation des sociétés. Pour prévenir ou guérir ce mal capital, prévu et senti par les premiers législateurs, le jubilé fut établi chez les juifs. À Sparte, Lycurgue ne trouva d'autre moyen que de régler la quantité de terre que chaque famille posséderait, et de tarir tout à fait la source de la richesse monétaire. Les Romains eurent leurs lois agraires, qui périodiquement mettaient la république en péril. De ces remèdes, aucun ne convient à nos réformateurs modernes, et en cela je ne trouve certes pas qu'ils ont tort. Les uns ne visent à rien moins qu'à détruire le capital particulier ; l'État seul sera capitaliste, et prêtera sans intérêt à ceux qui auront besoin d'avances de fonds. D'autres ne s'arrêtent pas en si beau chemin ; l'État sera non seulement l'unique capitaliste, mais aussi l'unique chef d'industrie, les profits du travail commun devant se distribuer, également, selon les uns, d'après le principe « à chacun selon ses besoins » ; inégalement, selon d'autres, d'après la règle « à chacun selon ses œuvres ». De tous ces plans et autres semblables, les uns dont l'expérience a démontré l'inefficacité, les autres dont la moindre connaissance de la nature humaine fait voir l'absurdité, il résulte cependant un grand enseignement : c'est que nos lois

générales sur la répartition des richesses sont vicieuses. Oui, elles le sont, et sous le rapport moral, et sous le rapport politique, et sous le rapport économique.

Prenons la richesse formée par les moyens les plus légitimes. D'après nos lois elle passe intégralement aux enfants ou héritiers légaux du riche. Ces enfants ou héritiers n'auront que l'un de trois partis à suivre ; ou ils vivront, sans rien faire, de leurs revenus, et ce seront autant de frelons dans la ruche, de gens qui vivront sans rien faire pour la société, sous la protection de laquelle ils vivront. Est-ce de la bonne économie politique cela ? Non certes, personne n'osera le dire. Heureux encore, si ces riches désœuvrés ne cherchent pas, comme c'est presque toujours le cas, à noyer leur ennui dans des plaisirs qui répandent la démoralisation dans leurs pays, ou ne transportent leurs richesses en pays étrangers. Mais supposons que nos riches héritiers fassent profiter leur héritage ; ils travailleront, ils doubleront, tripleront leurs richesses par ce travail, et accroîtront d'autant la richesse du pays. L'économiste sera satisfait, le moraliste aussi pourra l'être ; mais demandez au publiciste s'il le sera, lui ? Il nous dira que cette augmentation des richesses, de génération en génération, mène à leur concentration dans un petit nombre de mains, et qu'il en résulte nécessairement un prolétariat, qui est un danger permanent pour la tranquillité de l'État. Ce l'a été jusqu'au temps où les

masses étaient plongées dans l'ignorance, et subissant un contrôle religieux qui va s'affaiblissant de plus en plus. Que sera-ce avec des populations nourries quotidiennement de la lecture des journaux ? Comment leur ferez-vous supporter le contraste de l'extrême richesse dans le petit nombre, et de l'extrême pauvreté dans le grand nombre ? Que ferez-vous pour empêcher l'évocation du spectre communiste ?

Nous venons de voir la richesse, telle que réglée aujourd'hui, sous ses deux aspects les plus favorables, celui où son heureux possesseur, comme le rat de la fable dans son fromage, mange tranquillement ses revenus ; et celui où, dédaignant l'oisiveté, il se livre au travail et fait profiter son bien. Mais il est un troisième aspect sous lequel il ne faut pas oublier de la considérer, celui où elle tombe entre les mains d'un dissipateur, et le cas n'est pas rare, comme on sait. Alors qu'arrive-t-il ? C'est que cette richesse acquise sous la protection de la société, retirée de la circulation générale, et placée entre les mains de son possesseur comme un dépôt sacré pour un usage utile et avantageux à la société, retourne, il est vrai, dans la circulation générale, mais en passant par les égouts du vice et de l'orgie, et après avoir été une source de corruption morale. Nos lois ont produit cet état de choses, que c'est une question chez les médecins s'il y a plus de maladies et de morts prématurées, eu égard au

nombre des pauvres et des riches, causées par la pauvreté que par la richesse ; et on pourrait définir les deux classes qui occupent les deux extrémités de nos sociétés ; gens qui meurent de faim en bas, et gens qui meurent d'indigestion en haut. Ceci me rappelle une anecdote bien caractéristique : « La charité pour l'amour de Dieu, disait un pauvre à un riche ; j'ai faim. – Ah ! tu as faim ; certes tu es bien heureux, toi. »

Voilà, sans hyperbole ni exagération aucune, les tendances économiques, politiques et morales de la richesse, telle que constituée par nos lois civiles, et injustement protégée par nos lois fiscales. Je dis injustement protégée par nos lois fiscales, et je le prouve. Dites-moi au profit de qui sont encourues les énormes dépenses des armées, de la police, des prisons et de l'administration de la justice ? N'est-ce pas pour ceux qui jouissent abondamment des biens et des avantages de la société ? Pour qui sont faits une foule d'établissements publics somptueux, si ce n'est principalement pour les riches ? Voyez les peuples non civilisés, où tout le monde est pauvre, il n'y a rien de tout cela ; le pauvre n'en a pas besoin. Cependant avec notre système de taxation proportionnelle, nous retranchons sur le nécessaire du pauvre pour contribuer à toutes ces dépenses. Répondez, est-ce juste ? Répondez encore ; croyez-vous qu'un pareil état de choses puisse subsister tranquillement, au milieu des

âpres discussions qui retentissent jusqu'aux profondeurs de nos sociétés ? Non ; tout nous dit que le temps d'une grande transformation est arrivé. Le corps social sera-t-il livré à la hache du bourreau, et des restes inanimés du cadavre pétrira-t-on une société nouvelle ? ou bien la société se confiera-t-elle aux soins d'un habile opérateur, qui saura préserver la vie du malade, tout en rétablissant chez lui l'ordre des fonctions et l'équilibre des forces vitales ? C'est là le secret de l'avenir ; mais le choix, entre l'une ou l'autre alternative, est laissé aux classes riches. Qu'elles écoutent les publicistes sages et consciencieux, et nous échapperons à ces Procuste modernes qui, à l'encontre de Dieu et de la nature, rêvent et prêchent l'égalité légale entre les hommes, chose aussi absurde qu'est impolitique et injuste l'inégalité qui existe aujourd'hui, de par la loi aussi.

Or, le mode progressif, en fait de taxation, entre en première ligne dans le traitement recommandé à la société par les publicistes les plus éclairés et les plus sages. Coïncidant parfaitement d'opinion avec eux, j'ai dû adopter ce mode, qui, tout en me procurant les fonds dont j'ai besoin pour mon objet, ouvre une valve de sûreté à la bouilloire sociale. Que l'on adopte, pour tous les impôts, le mode progressif, vous mettez un frein salutaire à l'accumulation des richesses dans un petit nombre de mains ; vous adoucissez les passions

envieuses des classes ouvrières ; vous mettez ces dernières plus en état d'améliorer leur condition, de développer leurs facultés, et d'augmenter par là les forces sociales vis-à-vis de la concurrence étrangère ; vous obligez à peu près tout le monde à travailler, et vous bannissez de vos sociétés cette légion de fainéants, dont le moindre tort est d'être inutiles à la communauté. Faites cela ; et les masses travaillantes, voyant la justice, la saine morale, l'humanité régner dans vos institutions, se résigneront de bon cœur au sort que leur aura fait la providence. Vous ne pourrez plus leur faire croire, comme par le passé, que leur position est l'œuvre de Dieu, elles commencent à voir que tout cela est l'ouvrage des hommes. Pensez-y bien, les peuples ne se soumettent qu'aux choses d'ordonnance divine, ou qu'ils croient telles. Toujours et partout, c'est par les croyances que l'on a gouverné les nations. Vous n'êtes plus capables, vous le savez, de persuader aux peuples que ce qui existe est ce qu'il y a de mieux. Aussi n'est-ce pas à la persuasion que vous avez recours, mais à la force. Folie ! les peuples ont appris à se compter, et ils savent que la force est de leur côté. Tout ce qui leur manque, c'est une doctrine, un système qui puisse commander leur croyance. Donnez-leur cette doctrine, ce système ; donnez-leur la foi en vous, et vous réduirez la démagogie à l'impuissance, vous ramènerez tous les rêveurs à la réalité, vous rétablirez la confiance et la

sécurité dans l'esprit public, et vous pourrez alors économiser immensément sur vos énormes et ruineux budgets de l'armée, de la police et de l'administration de la justice.

Ce but, je vous propose de l'atteindre au moyen de deux principes généraux : l'un politique, l'intelligence reconnue comme souveraine ; l'autre économique, l'impôt progressif.

Ce plan a cela de particulier vis-à-vis de tous les systèmes de réforme sociale et politique, proposés de nos jours, c'est qu'il ne rompt pas avec la tradition, qu'il peut s'accommoder de toutes les formes politiques existantes. Il a en outre l'avantage d'offrir, dans sa partie politique, un principe d'autorité, aussi immuable que la nature elle-même ; et, dans sa partie économique, un principe éminemment juste, moral et philanthropique. Il consacre et perpétue la hiérarchie des intelligences, et protège en même temps l'homme du travail manuel. Il conserve l'émulation à l'égard de l'acquisition de la richesse, tout en empêchant celle-ci de devenir un danger pour l'État, un mal pour la société.

Je sais que l'on oppose à mon système ce qu'on appelle la dépravité naturelle de l'homme, comme s'il n'y avait pas dans l'homme des sentiments généreux et nobles, dont il faut tenir compte. Tout n'est pas mal

dans l'homme, comme tout n'est pas bien non plus. Il y a chez lui de l'ange et du démon, un mélange de bien et de mal, selon l'acception ordinaire de ces deux mots, correspondant à sa double nature. Ceux qui prétendent que tout est mal dans l'homme se trompent autant que ceux qui prêchent que tout y est bien. Montesquieu, qui s'y connaissait, ne demandait que la liberté de la pensée, pour établir et maintenir partout toutes les autres libertés. C'était dire qu'il faisait beaucoup de fonds sur la partie généreuse de la nature humaine. Le fait est qu'on fausse toutes les idées justes et bonnes, on aigrit, on révolte les peuples par des institutions et ordonnances contre nature, et l'on dit après cela que l'homme est naturellement et foncièrement méchant et pervers.

Encore quelques considérations générales, et j'ai fini.

Il y a deux principes opposés, constamment en présence dans le monde politique, de l'action harmonique desquels dépend l'ordre public, comme de l'excès de l'un ou de l'autre découle le désordre. L'un des principes est le principe d'unité, d'où découlent l'autorité et la civilisation, et par abus l'intolérance et le despotisme ; l'autre, le principe d'individualisme, d'où découlent la liberté et le progrès, et par abus la licence et l'anarchie. Il n'est pas donné à l'homme, nature

imparfaite et bornée, de savoir tenir ces deux principes en complet équilibre de manière à se maintenir dans l'ordre parfait. C'est là un attribut de la divinité, chez laquelle tous les principes se confondent pour n'en faire qu'un, et produire une volonté et une action toujours en accord avec l'ordre éternel, absolu, infini, comme Dieu lui-même, qui n'est que l'ordre suprême. Tout ce à quoi l'homme peut prétendre, même dans les meilleures conditions, c'est à un ordre relatif et temporaire encore ; car ouvrez l'histoire et vous trouverez l'humanité livrée à des fluctuations continuelles d'ordre et de désordre, dans un sens ou dans un autre. C'est que l'humanité elle-même est destinée au mouvement ; qu'elle ne possède le présent que pour marcher à la conquête de l'avenir – l'avenir... contrée enchantée par nos rêves et nos espérances, où l'on s'égaré toujours lorsqu'on y entre sans le flambeau du passé ; vrai labyrinthe où l'on court le risque de se perdre, si comme Thésée, l'on ne se munit du fil d'Ariane. Trop souvent de téméraires aventuriers s'y hasardent, espérant en sortir sur les ailes d'Icare, lesquelles se fondent aux premiers rayons du soleil de la réalité et précipitent l'imprudent aéronaute.

Pour nous borner à l'histoire moderne, vous voyez l'ordre religieux, oubliant son martyrologe et ses catacombes, et qui est la loi évangélique, devenir lui-même intolérant et persécuteur, pour plus tard être la victime de la réaction et du libertinage de la pensée. En

France, vous voyez l'ordre monarchique amener par ses abus la tourmente de '93, suivie bientôt de réaction sous l'Empire. Le principe d'autorité s'adoucit sous la Restauration, et suit la même pente sous la monarchie de juillet, pour arriver enfin à la république du vote universel. Mais bientôt le vote universel inspire des craintes, menace le principe d'autorité et montre à l'horizon le nivellement et l'anarchie. Alors commence le mouvement rétrograde par l'établissement d'un cens électoral, et les partisans de l'ordre monarchique manifestent hautement leurs aspirations vers cet ordre gouvernemental. Et s'ils n'étaient divisés entre eux par des affections diverses pour certaines familles, le régime monarchique constitutionnel ne tarderait guère à se rétablir en France. J'avais écrit ce qui précède, lorsque survint le 2 décembre, sur les tendances monarchiques, dictatoriales même, duquel il n'y a guère à se méprendre.

Ce qui s'est passé en France s'est reproduit, d'une manière plus ou moins marquée, dans tout le monde occidental, mouvement de flux et de reflux continu partout. Quelle est la signification d'un pareil phénomène ? Évidemment que l'ordre politique est une chose très difficile à trouver, et aussi difficile à conserver une fois qu'on y est parvenu. Et cette tâche si difficile, la plus difficile, en réalité, qu'il soit donné à l'homme d'accomplir, la laisserez-vous, comme par le

passé, au hasard de la naissance ou aux caprices des masses ? Ou bien y appellerez-vous le ban et l'arrière-ban de l'intelligence sociale ? Continuerez-vous à laisser les intelligences placées et les intelligences déplacées se livrer une guerre éternelle et à mort au sein et aux dépens de la société, les unes comme Éole, soulevant les vagues populaires, les autres se fiant au *quos ego* souvent impuissant du maître de l'Olympe ? Ou bien les inviterez-vous toutes à travailler avec émulation, rivalité même, mais de concert, au bien-être et à la gloire de la commune patrie ?

Si vous ne pouvez répondre non à cette dernière question, vous serez forcés d'aviser à un plan quelconque, ayant pour but de faire ressortir, de développer, de caser et de mettre à l'œuvre toutes les intelligences supérieures sans exception. C'est ce qui n'a pas encore été pleinement fait dans notre monde, et c'est ce que je propose de faire avec le plan que je viens de vous expliquer. Il est possible qu'on puisse en imaginer un meilleur ; alors que quelqu'un fasse mieux, et je serai le premier à applaudir.

Mais, messieurs, allons-nous nous séparer sans dire un mot des femmes, cette intéressante moitié du genre humain, la plus belle, et qui plus est, c'est admis, la meilleure moitié ? Je suis à leur égard de l'avis du bonhomme La Fontaine ; comme lui,

*Je ne suis pas de ceux qui disent : ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie.*

Je pense que les femmes sont aussi bien le lien que l'ornement de la société. La nature en a fait une chaîne de fleurs, pour retenir dans le régime social leurs fiers et fougueux compagnons, plus enclins qu'on ne pense à la sauvagerie. Les femmes ont eu une très grande part à la civilisation de l'homme, et l'intelligence leur doit beaucoup à cet égard. Il est vrai qu'elles ont tout à gagner à la civilisation, à l'adoucissement des mœurs, et au poli des manières qui sont les conséquences de la première. Partout la barbarie a entraîné l'esclavage de la femme, la civilisation son émancipation. Aussi, j'espère que les femmes fermeront les oreilles aux doctrines de nivellement, prêchées de nos jours avec tant d'audace ; car elles doivent comprendre que le nivellement social n'est, ni plus ni moins, que la grande route, le chemin de fer de la barbarie. Les niveleurs, si on les écoutait, feraient de nous des Hurons et des Iroquois, et je suis certain que nos femmes et nos filles ne goûteront jamais l'idée de devenir ce qu'étaient leurs devancières d'Hochelaga et de Stadaconé. Elles répudieront ces folles aspirations des femmes soi-disant libres, qui ne voient pas, les malheureuses, qu'en mettant le pied dans l'empire de l'homme, pour n'y

jouer qu'un rôle ridicule, elles perdraient celui, bien plus enviable, que lui ont donné Dieu et la nature. Elles sentiront que la femme n'est pas une pièce de monnaie, faite pour courir la place publique ; mais une perle délicate, faite pour régner au boudoir ou dans les salons ; ou mieux encore, une incarnation du sourire de Dieu, en complétant l'œuvre de la création, pour attirer et fixer au foyer domestique toutes les vertus douces et bénignes ; non pour aller sur l'arène politique se profaner au contact de toutes les mauvaises passions.

Mais enfin, il est beaucoup question des hommes, dans mon plan de régénération sociale, et des femmes pas un mot. N'y a-t-il donc rien à faire pour elles ? N'y aura-t-il que pour les hommes que l'on corrigera le hasard de la naissance ? Tout pour les frères, rien pour les sœurs ? La beauté, les talents, la vertu seront méconnus chez la plus faible moitié du genre humain, chez celle, par conséquent, qui a le plus besoin d'appui et d'encouragement ? Oh ! non, je ne mets pas les femmes en oubli ; leur sort m'intéresse tout autant que celui des hommes, et je sens qu'il y a aussi beaucoup à faire pour elles. Mais avant de s'occuper de l'ornementation de l'édifice, il faut en poser les fondements, en élever la charpente, en poser la toiture. Cela fait, j'entends bien que le premier soin sera de mieux régler le sort des filles du peuple, qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Prôneurs de l'ancien régime, dites-moi ce que vous faites de ces belles et riches natures de femme, qui sortent du sang généreux du peuple, autant et plus encore que des veines appauvries des classes élevées ? Vous allez me répondre peut-être que, grâce à l'héroïque dévouement d'un nombre de saintes filles, leurs sœurs, elles reçoivent par-ci par-là une éducation convenable. Tant pis ! tant pis pour elles, je le répète. Vous élargissez leur esprit, vous relevez leurs goûts, vous leur inspirez le désir et leur donnez le besoin d'un sort meilleur, puis vous les refoulez vers l'humble toit paternel, vers les grossiers compagnons de leur enfance, vers une existence enfin dont vous les avez dégoûtées ; vous en faites des âmes en peine, errantes, ballottées entre deux mondes, dont l'un leur répugne, et l'autre les repousse ; victimes vouées pour toute leur vie à l'affreux supplice de Tantale ; réduites à maudire le plus beau don de la nature physique, leur beauté. Oui, heureuse encore est la fille du peuple, douée d'intelligence et d'éducation, si l'absence de tous charmes extérieurs la met à l'abri des séductions incessantes, dont la poursuivent les heureux de ce monde, les favoris de l'hérédité. Soite et laide, entendez-vous, mesdames ? voilà ce qu'il est désirable que soit la fille du peuple, pour bien répondre à nos arrangements sociaux actuels.

Pour la jeune prolétaire, il y a au moins le

mouvement du monde, l'agitation de la place publique, et les mille autres distractions de la vie extérieure ; mais la jeune fille est condamnée aux occupations sédentaires et monotones de la domesticité, sans pouvoir épandre au dehors une vitalité surabondante, qui la consume et la torture. La religion en console quelques-unes, en soutient quelques autres, et le restant, leur sort est tel hélas ! que, comme pour le second père du genre humain, il faut détourner la tête, et les couvrir d'un voile.

Oh ! oui, il y a beaucoup à faire pour la fille du peuple ; mais il faut qu'elle prenne patience ; qu'elle attende que ses frères aient eux-mêmes conquis leur place dans la société. Alors ils la prendront par la main et l'élèveront jusqu'à eux ; alors il sera bon pour elle d'être intelligente et belle ; et alors enfin le monde saluera, d'une acclamation universelle, une triple et très légitime souveraineté : la Vertu, l'Intelligence et la Beauté.

Considérations sur le sort des classes ouvrières

*Conférence prononcée à la Chambre de lecture de
Saint-Rock, à Québec, le 15 avril 1852.*

Mesdames et messieurs,

Si j'ai un peu tardé à me rendre au désir que l'on m'a exprimé d'avoir une lecture en ce lieu, je me flatte que l'on ne m'accusera pas de paresse. Dans ce cas, j'en appellerais à l'empressement avec lequel, depuis que le goût des lectures publiques s'est introduit parmi nous, j'ai payé, au prix de maintes laborieuses veilles, le tribut que doit à son pays tout homme que des études spéciales mettent en état d'être utile, sur quelques points, à ses concitoyens et surtout à la jeune génération. La jeunesse, en effet, se trouve par ce moyen, et en quelques heures, en possession des fruits intellectuels, péniblement recueillis pendant de longues années de lecture, d'observations et de méditations. Il serait bien à désirer que tous ceux qui ont lu, observé ou médité, dérobaient quelques veilles à leurs occupations ordinaires pour l'instruction de la jeunesse.

Il est peu d'hommes, tant soit peu instruits, qui ne puissent se rendre très utiles sous ce rapport. Il y a toujours quelque branche favorite, sur laquelle on peut communiquer ce qu'on sait, avec profit pour ceux qui n'ont pas suivi les mêmes études. Ce n'est pas que les hommes d'études, dans un jeune pays comme le nôtre, où la carrière des lettres, suivie exclusivement, ne peut guère conduire qu'à l'hôpital, puissent prétendre à jeter un grand ou nouveau jour sur les sujets qu'ils traiteraient ; nous aurons longtemps encore à aller chercher les maîtres de la science chez les Européens, nos pères et nos instituteurs, chez qui la carrière des lettres est un état, une profession, qui mène à la fortune et à la distinction, tout comme une autre. Mais il est une chose importante à l'égard de laquelle les écrivains européens ne sont pas toujours pour nous des guides sûrs ; c'est l'application. C'est sous ce rapport que nous pouvons beaucoup profiter des observations de nos hommes studieux et expérimentés. Trop souvent les écrivains d'outre-mer, travaillant sous l'inspiration d'un ordre de choses, et pour des hommes différant des nôtres de toute la différence qu'il y a entre la jeunesse et la caducité, entre la santé et la maladie, entre le passé et l'avenir, montent nos têtes juvéniles et leur font voir tout en noir dans nos hommes et nos institutions. Eugène Sue, ou tout autre écrivain favori du jour, a écrit que telle et telle chose était bonne ou mauvaise en

France ou ailleurs, on en conclut, de prime abord, que cette chose est bonne ou mauvaise pour nous. Alors programmes de pleuvoir, assez renflés d'articles pour occuper nos hommes d'État pendant un siècle à venir. Toutes ces clameurs jettent le trouble et l'inquiétude dans l'esprit des classes laborieuses, auxquelles on réussit à faire croire que leur pays est une terre de désolation, tandis qu'on leur fait voir un nouveau paradis terrestre de l'autre côté de la ligne 45¹. Le double résultat de tout cela, c'est qu'il se perd, en vaines déclamations, une somme d'intelligence et d'activité qui pourrait, mieux dirigée, nous faire marcher à grands pas dans la voie du progrès industriel ; et que dans un pays où il se trouve des millions d'arpents d'excellente terre à ouvrir, on voit des familles entières s'expatrier par centaines tous les ans, et aller porter ailleurs leurs capitaux et leur travail, diminuant d'autant nos forces et nos moyens pour maintenir notre chère et honorable nationalité, dépôt sacré qu'il est de notre devoir, de notre intérêt et de notre honneur à tous de transmettre intact à nos enfants. Pour moi, ç'a été et ce sera toujours la devise de ma vie. C'est sur un sujet étroitement lié à notre nationalité qu'en 1846, je donnai ma première lecture publique, et

¹ En fait le 45^e degré de latitude nord, qui constitue, du moins en partie, la frontière entre le Canada et les États-Unis.

toutes celles qui l'ont suivie s'y rattachent d'une manière plus ou moins étroite. Et pendant douze années de journalisme, passées bien agréablement au milieu de vous, j'ai écrit, ayant devant les yeux et dans le cœur aussi, l'épigraphe : « Nos institutions, notre langue et nos lois. » Le sujet dont je vais vous entretenir n'est pas étranger non plus à cette pensée de toute ma vie. Les déserteurs, les transfuges peuvent appeler cela une marotte tant qu'ils voudront ; pour moi, et pour vous aussi, j'en suis sûr, c'est une religion, c'est le culte national, c'est le respect dû à la mémoire de nos pères, c'est la considération de notre postérité, c'est l'accomplissement d'un décret providentiel, de la volonté de Dieu, qui crée les nationalités pour qu'elles vivent. Or, qui niera que nous, Canadiens français, ayons une nationalité, lorsqu'on en trouve la reconnaissance dans un acte législatif même du Parlement Britannique, la 14^e Geo. III, ch. 83, passé à la veille de la déclaration d'indépendance des États-Unis, signalé dans cette même déclaration comme un des griefs des États-Unis, et auquel l'Angleterre dut la conservation du Canada. Cet acte est plus qu'une reconnaissance, il constitue, vu les circonstances dans lesquelles il fut passé, un vrai contrat social entre nous et l'Angleterre, venant à l'appui, étant la consécration de notre droit naturel. Je sais qu'on fait souvent bon marché de ces contrats et de ces droits, quand on est

sorti d'embarras et qu'on est le plus fort ; mais aussi la providence est toujours là, qui sait, quand elle le veut, et quand ils le méritent, protéger les faibles contre le fort. Or, messieurs, la providence aide ceux qui s'aident, qui secondent ses desseins, qui se soumettent de bon cœur à ce qui est d'ordonnance divine dans les choses humaines, et se contentent sans murmurer du sort qui leur est fait, ce qui n'empêche pas chacun de travailler de son mieux à rendre son sort meilleur, sans nuire à son prochain ni à la société.

Nous voici amenés à notre sujet, et, sans plus de préface, nous allons y entrer. Je dois vous dire auparavant, cependant, que c'est avec un singulier plaisir que j'ai reçu l'invitation de donner une lecture au milieu d'une population ouvrière, moi qui tiens à honneur de sortir de cette classe si utile à la société, qui doit être, et qui est en effet, la première dans mes affections. Je rougirais, je vous assure, qu'on pût dire de moi : voilà le fils d'un père qui, pendant sa vie, n'a fait que manger, boire et dormir. Et si l'on pouvait ajouter : Il vit comme vécut son père. Oh ! pour le coup, je courrais me cacher. Je l'ai dit cent fois : un homme qui vit sans rien dire, est un homme inutile, nuisible même à la société. Jusqu'à présent, j'ai pu craindre quelquefois de n'être pas compris de mes auditeurs ; mais ici, au milieu de travailleurs et d'enfants de travailleurs, comme moi, je suis sans appréhension

aucune ; je me sens chez moi, au milieu des miens, et je n'aurai pas besoin de recourir aux précautions oratoires pour faire passer certaines vérités. L'on saura que c'est un ami qui parle du fond du cœur, et que tout ce qu'il dira il le croira dans l'intérêt et pour l'avantage de son auditoire.

Je dois vous dire aussi, et l'on a dû s'en apercevoir déjà, que ce n'est pas un discours académique que je viens vous faire, mais bien un entretien familier sur quelques points qui intéressent la classe des ouvriers : et par ouvriers j'entends non seulement les gens de métier, mais tous ceux qui vivent du travail manuel, les travailleurs en un mot.

Le sort des classes ouvrières... Si j'avais à prononcer ces mots devant un auditoire européen, vous entendriez un sourd murmure courir dans tous les rangs. C'est qu'en Europe il y a dans ces cinq mots de quoi renverser dix empires. C'est vous dire qu'en Europe les classes ouvrières sont dans un état déplorable, sous le double rapport moral et matériel. Sous le rapport matériel, c'est-à-dire quant aux moyens de subsistance, elles sont, surtout dans les grandes villes, toujours dans l'état le plus précaire, souvent réduites à la plus affreuse misère. Et à l'état moral, elles en sont venues, la misère aidant, à ne plus respecter aucune autorité même celle de Dieu, dont un grand nombre, vous aurez de la peine

à m'en croire, n'ont même jamais entendu parler. Cet état de choses est effrayant, n'est-ce pas ? Aussi est-ce le grand, le principal objet de sollicitude, depuis longtemps, pour tous ceux qui s'occupent du sort des sociétés. Il est peu de sujets sur lesquels il ait été, depuis cinquante ans, écrit autant de livres. Les essais pratiques n'ont pas non plus fait défaut. Mais livres et essais ont été jusqu'à présent inefficaces, pour produire un adoucissement sensible à un mal si grand, si invétéré.

Mais, me demanderez-vous, quelle est donc la cause de ce mal si formidable ? Il y a un grand nombre de causes, dont il vous importe de connaître les principales au moins, afin de pouvoir en prévenir l'introduction ou en empêcher la continuation dans notre pays. Car, comme je l'ai dit, dans une autre occasion, nous, enfants de la vieille Europe, avons sucé avec le lait le germe du mal qui la tourmente, et tôt ou tard nous en souffrirons comme elle, si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour l'extirper de notre constitution sociale.

Les causes de ce mal, quoique nombreuses et diverses, peuvent néanmoins se réduire à une seule, à l'erreur plus ou moins coupable : erreur chez les gouvernements, erreur chez les maîtres, erreur, mais plus pardonnable, chez les ouvriers eux-mêmes. Mais

pour bien comprendre cela il faut remonter à l'origine des choses.

Dieu... il faut toujours en venir là, lorsqu'on parle des choses humaines..., Dieu, en créant l'homme avec des besoins multipliés et des affections durables, le destina à vivre en société. Mais ce n'est pas seulement par le corps et par le cœur que l'homme est sociable, c'est surtout par l'intelligence. L'homme isolé peut, tant bien que mal, pourvoir à ses besoins physiques, de même qu'il peut supporter la vie dans un cercle très restreint d'affections ; mais les besoins, mais les aspirations, mais les ardeurs inextinguibles de l'intelligence, il n'y a que dans la société et par la société qu'on peut, je ne dirai pas y satisfaire, mais au moins lui faire prendre son essor vers les régions de la lumière, où l'attire ou la pousse une force irrésistible. Aussitôt donc que les premiers hommes eurent pourvu suffisamment aux besoins physiques et moraux, ils pensèrent à ceux de l'intelligence, et la société, telle que nous la connaissons, fut imaginée, ou plutôt l'homme y fut instinctivement poussé. Alors on vit se développer le goût de l'art et de la science, de l'art qui imite l'œuvre de Dieu, de la science qui la fait connaître et l'explique, deux besoins, deux jouissances de l'âme aussi impérieux pour elle, que le sont pour le corps les besoins et jouissances purement physiques.

Mais l'homme n'est pas seulement sociable, comme l'abeille ou le castor ; il est de plus qu'eux perfectible ; c'est-à-dire qu'il aspire sans cesse à être mieux qu'il n'est, de même qu'à faire mieux qu'il ne fait. Notre castor, malgré les pièges du trappeur, construit encore sa chaussée comme du temps de Jacques Cartier ; le rossignol ne chante pas mieux qu'il ne le faisait dans le paradis terrestre, et l'âne n'est pas plus renommé qu'il ne le fut de tout temps pour le charme de sa voix. Mais l'homme, à qui Dieu a révélé l'existence de l'infini, ne s'arrête, ne pourra s'arrêter jamais dans la poursuite de cet infini ; il faut qu'il marche, marche, marche toujours vers ce but, qu'il ne pourra jamais atteindre, mais dont il approchera cependant, découvrant à chaque pas des beautés et des merveilles nouvelles, qui le récompensent bien de ses peines et de ses travaux. Eh ! c'est Dieu, qui, sachant que nous ne pourrions, sans être anéantis, supporter tout l'éclat de sa gloire à la fois, nous la laisse par parcelles, par petits rayons successifs. Et il en sera de même jusqu'à la fin des temps, par une progression constante, sans que l'homme puisse jamais ici-bas connaître toute la gloire de Dieu. C'est ce que Dieu lui-même fit entendre clairement à Moïse, qui désirait le voir dans sa gloire : « Vous ne pourrez voir ma face, car l'homme ne peut me voir et vivre », dit Dieu. Ce sublime désir de Moïse, Dieu l'a mis dans le cœur de l'humanité, et l'expression s'en trouve dans

cette tendance constante vers la perfection en tous genres, perfection physique, perfection morale, perfection intellectuelle, tendance qui n'est que l'aspiration innée de l'âme humaine vers l'infinie perfection. Et en cela, il ne faut jamais l'oublier, il n'y a pas seulement des besoins légitimes à satisfaire, mais aussi l'accomplissement de devoirs. Tant que l'homme est capable d'efforts, il est de son devoir, comme de son intérêt, de travailler à faire mieux. L'on a mis la paresse le dernier des péchés capitaux ; c'est je suppose qu'on le regardait comme le pire de tous. Pour moi, ça ne souffre pas de doute. Le paresseux, à mon sens, est le plus dégradé des hommes. Chez les autres pécheurs, au moins, il y a de la vie, quelque chose à quoi l'on reconnaît un être intelligent ; mais chez le paresseux il ne reste plus rien de ce qui caractérise l'homme, et si le paresseux n'a pas tous les vices, c'est qu'il n'est plus capable de rien, le malheureux, pas même de faire du mal.

De la nécessité de pourvoir aux besoins de l'humanité d'une manière de plus en plus parfaite est née celle de la division du travail. Vous concevez que s'il fallait que chaque homme fût agriculteur, charpentier, tisseur, peintre, sculpteur, musicien, poète, et par-dessus tout versé dans toutes les sciences humaines, vous concevez, dis-je, qu'il n'y aurait pas de progrès possibles dans les arts ni dans les sciences, ni

par conséquent dans le bien-être et les jouissances qu'en retire l'homme. Prenez la société la plus avancée en civilisation ; faites-y résoudre à chaque père de famille de se suffire à lui-même, de ne requérir en quoi que ce soit les services de personne, et une génération ne se passerait pas que cette société ne fût retombée dans la barbarie primitive. L'homme a tant de besoins à satisfaire, ces besoins sont si étendus, et la vie est si courte, et chaque intelligence est si bornée, qu'il ne faut rien moins que l'action réunie et coopératrice de tous les hommes pour y satisfaire dans la mesure du possible. Nous sommes ici ce soir quelques centaines d'hommes, jouissant tous d'un certain bien-être. Nous avons des habitations confortables, de bons vêtements, une nourriture saine et abondante ; plusieurs même peuvent se permettre un peu de luxe. Eh bien, il n'y en a pas un seul parmi nous qui, s'il eût été laissé à ses propres ressources, pour se procurer tout cela, eût pu se donner, je ne dirai pas seulement les vêtements qui le couvrent, mais même l'article le plus simple de sa toilette, et qui n'eût été obligé de se contenter d'une peau de bête comme le sauvage du nord, ou de feuilles et de nattes grossières comme celui du sud. Que serait-ce donc, si de ce premier besoin nous remontions aux merveilles des arts et de la mécanique qui, à l'heure qu'il est, mettent à la portée des classes ouvrières mille jouissances inconnues ou inaccessibles à leurs

devanciers ? Pour cela, il a fallu que quelques hommes aient mis de côté tous autres soins pour étudier la nature, lui ravir ses secrets et réduire en servage ses plus redoutables puissances. C'est à la science que nous devons tout ; c'est elle qui d'un sauvage fait un homme civilisé ; qui d'un être faible fait un être fort. Les hommes isolés en présence de la nature sont ses esclaves, mais réunis en société ils deviennent ses maîtres. Ses feux, ses glaces, ses vents, ses courants, ses espaces, ses pesanteurs, ici ils s'en rient, là ils les utilisent.

Voilà ce que fait la société au moyen de la division du travail, qui permet à chacun de perfectionner l'art ou la science dont il s'occupe ; ce qu'elle ne pourrait faire sans cela, et ce qui ne peut se faire que par elle. Or, messieurs, la division du travail suppose différentes professions, différents corps de métier, mille occupations diverses employant des classes particulières. Parmi ces occupations, il y en a qui demanderont plus ou moins d'intelligence, ou des aptitudes spéciales ; enfin il y en aura de plus ou moins élevées. Ah ! voici une difficulté qui se présente. Chacun prétendra aux occupations les plus élevées ; qui décidera entre les concurrents, qui fera le partage des lots ? Qui ? Messieurs, ce sera un juge irrécusable, ce sera le père commun de tous les hommes, Dieu lui-même. Dieu, qui créa l'homme social, c'est-à-dire pour

ne faire de toute l'humanité qu'un seul être collectif, a réparti diversement et inégalement entre les hommes l'intelligence, les aptitudes et les goûts, et a par là désigné à chacun sa place, dont chacun doit se contenter s'il ne veut se constituer en état de révolte contre Dieu même. De là découle aussi pour les gouvernants, dans toute société, l'obligation de seconder les vues de la providence, en mettant chacun en état d'arriver à sa place, en voyant à ce qu'il y soit protégé, et traité en frère, comme membre utile et respectable de la grande famille. Si gouvernants et gouvernés eussent toujours bien compris et bien fait leur devoir à cet égard, les sociétés humaines n'auraient pas si souvent offert l'affreux spectacle de vraies tanières, où des bêtes féroces se disputent une proie.

Si Dieu, au lieu de laisser à l'action lente du temps, et de la raison humaine, l'accomplissement de l'œuvre sociale, eût voulu, par un acte de sa toute-puissance, tirer tout d'un coup les peuples de la barbarie, et les mettre en pleine jouissance des avantages de la vie civilisée, il eût envoyé à ces peuples un de ses anges :

« Ô ! hommes, leur aurait dit l'envoyé d'en haut, le Tout-puissant a jeté un regard de pitié sur vous ; il a vu vos misères, et il veut les abréger. Vous êtes les dernières créatures sorties des mains du Créateur ; mais vous êtes ses bien-aimés. Tout ce qui a été créé avant

vous l'a été pour vous. Dieu ne vous a pas, comme la brute, faits en naissant ce que vous devez être, une créature complète en son genre : mais Dieu vous a donné la raison, don bien supérieur à l'instinct de la bête, et qui vous fera connaître le Créateur et les secrets de sa création, autant qu'il le faudra pour votre bien-être, et pour sa propre gloire ; car à vous seuls il est donné de glorifier le Seigneur sur la terre que vous habitez. C'est votre titre à la souveraineté sur les autres créatures vivantes, comme l'arme qu'il vous a donnée pour dompter la nature entière : et c'est en remplissant la tâche qui vous sera assignée à chacun que vous saurez mériter auprès de votre père. »

« Mais, auraient peut-être remarqué les hommes, comment Dieu veut-il que nous accomplissions la haute destinée que vous nous annoncez ; que nous nous perfectionnions ; que nous apprenions à le mieux connaître ; que nous augmentions notre bien-être en ravissant à la nature les secrets qu'elle tient cachés ? Hélas ! comment le pourrions-nous ? nous n'avons pas d'hommes pour nous enseigner ces grandes vérités. Et en eussions-nous, nous n'aurions pas le temps de les écouter, encore moins celui de pratiquer leurs leçons. Avec nos armes et nos instruments grossiers, nous ne pouvons bien souvent subvenir aux besoins les plus pressants de nos enfants. Puis viennent les guerres avec les peuples voisins, qui dévastent nos bourgades, puis

les maladies et les famines qui les jonchent de morts et de mourants ; enfin nous avons les méchants au milieu de nous, qui pillent ceux qui font des approvisionnements pour l'avenir ; car nos chefs sont sans autorité, sans pouvoir contre les malfaiteurs. Dans l'état où nous sommes, chacun a tout à craindre de tous : tous sont en guerre contre chacun. Ô ! Envoyé du Grand Esprit, ne venez pas ajouter à nos autres peines celle d'un cruel désappointement. N'affaiblissez pas notre courage par un vain espoir d'amélioration dans notre sort. Nous sommes prêts à souffrir et à combattre en hommes jusqu'au jour où notre race, comme toutes celles qui l'ont précédée sur cette terre, disparaîtra comme elles, sans laisser plus de traces à sa suite que les feuilles emportées par le vent d'automne. »

« Eh ! non, hommes de peu de foi, eût répliqué le messenger divin, vous ne disparaîtrez pas comme les feuilles d'automne ; vos races vivront longtemps et laisseront un grand renom après elles ; car voici ce que dit le Seigneur : je choisirai d'entre ces peuples des hommes à qui je répartirai mes dons dans leur plénitude, pour le bien et l'avantage de leurs frères ; ils seront mes représentants, mes agents, les dispensateurs de mes faveurs au milieu de ces peuples. Je vais leur envoyer des guides éclairés et des chefs vertueux ; mais qu'ils se rassurent : les humains sont tous mes enfants, et tous ont un droit égal à mes bienfaits. Il n'y aura

donc parmi eux ni maîtres ni esclaves ; il n'y aura que des frères préposés par moi, et chacun dans son état, à l'accomplissement de l'œuvre commune, ma gloire et le bonheur du genre humain. Aux uns je donnerai la science du bien, et ils enseigneront à régler sa conduite de manière à me plaire et à mériter mes faveurs ; aux autres, la science du juste, et ils enseigneront à rendre à chacun ce qui lui appartient ; à ceux-ci, la science de l'utile, et ils enseigneront l'emploi le plus avantageux des forces, de l'intelligence et des ressources de chaque peuple ; à ceux-là, le sentiment du beau, et ils offriront à l'admiration des hommes les merveilleuses beautés que recèlent mes œuvres. À d'autres enfin je révélerai les grands secrets de ma création, à l'aide desquels ils apprendront à tirer de la terre, encore ingrate, des subsistances abondantes pour de nombreuses générations d'enfants et de petits-enfants ; à bâtir des villes et places fortes, où ils pourront défier les attaques de leurs ennemis ; à trouver dans les herbes, qu'ils foulent aux pieds, et dans les minéraux, dont ils ignorent l'existence, des remèdes souverains contre les maladies, qui les épouvantent et les ravagent ; à tirer des contrées les plus éloignées les subsistances dont ils auront besoin dans les années de disette. Enfin les méchants seront comprimés et punis par des chefs que je ferai forts et puissants. Chaque offense, chaque injustice commise contre un seul d'entre eux sera

considérée l'avoir été contre tous, et les coupables seront écrasés sous le poids de la vindicte publique.

Voilà bien le langage que Dieu eût tenu aux premiers peuples, s'il leur eût directement manifesté sa volonté quant à l'œuvre sociale. Mais ce langage, ne le fait-il pas aussi clairement entendre au fond de la conscience de chacun de nous ? Une voix intérieure ne nous dit-elle pas à tous que la science, la force, la grandeur, la puissance ont été données à quelques-uns pour l'avantage de leurs frères plus nombreux, à qui est échue la part la plus pénible, et la plus indispensable de l'œuvre sociale ? Oui, la part la plus indispensable : on peut supposer une société politique sans savants, sans artistes, sans grands industriels, mais sans travailleurs, impossible ; car ils sont la base même de l'édifice social. À tous cette voix dit que les hommes du travail manuel ont droit à une protection toute particulière de la part de tout ce qui est puissance dans la société. L'a-t-on bien écoutée, cette voix, même depuis que l'on répète soir et matin « Notre Père qui êtes aux cieux » ? Où sont nos lois de protection, nos institutions de prévoyance pour le pauvre ouvrier en chômage ? Vous aurez beau regarder de tous côtés, vous ne verrez guère que des prisons pour la protection du riche. Il ne faut pas parler des *Work Houses* d'Angleterre ; il est à peu près reconnu qu'ils sont pires que des prisons. Et les *Poor Rates* ne font guère qu'empirer le sort du pauvre,

en lui ôtant ce qui lui restait de dignité personnelle : on en fait un mendiant. Je dois dire cependant qu'il commence à s'élever en France des établissements, qui promettent beaucoup ; je veux parler de ce qu'on appelle des cités ouvrières. Ce sont de vastes bâtiments, dont quelques-uns mériteraient le nom de monuments, divisés en logements d'ouvriers. Au moyen de notables économies, que cette espèce de vie en commun permet de faire sur le chauffage, l'éclairage, et maint autre besoin domestique, surtout sur la nourriture, lorsqu'il y a une table commune, on peut procurer aux ouvriers les précieux avantages d'une bibliothèque, d'une chambre de lecture, où l'on reçoit des journaux, et d'une bonne école pour les enfants de l'établissement. Ce sont généralement les maîtres des grandes industries qui construisent ces bâtiments, pour y loger leurs ouvriers, moyennant une modique contribution. Mais il n'y en a qu'un petit nombre qui le font. À leur défaut, pourquoi l'État ne le ferait-il pas, au lieu d'abandonner les classes ouvrières à la providence ? Mais la providence du pauvre, c'est l'État, qui ne doit pas les laisser à la merci des maîtres, trop souvent impitoyables.

Chez les anciens, comme on sait, l'ouvrier était esclave, c'est-à-dire une vraie bête de somme, que l'on traitait même souvent comme une bête fauve, témoin la chasse aux ilotes, à Sparte, que l'on faisait faire aux jeunes gens pour les habituer à la guerre. Cette

abomination et autres du même genre disparurent devant le christianisme ; mais ce ne fut guère qu'après la reconstitution de la société en Europe, au moyen-âge, que le sort du travailleur s'améliora notablement, non seulement par l'abolition de l'esclavage légal, mais par l'action bienfaisante de la religion chrétienne, qui semble avoir été établie principalement pour les pauvres, pour les faibles, pour les hommes du travail manuel, pour le peuple enfin. Malheureusement tout le monde ne comprend pas le christianisme, soit dans un sens, soit dans un autre. Cela vient de ce que certains hommes jugent les choses d'un siècle avec les idées d'un autre siècle, aidés en cela, il faut le dire, par d'autres hommes qui tiennent à d'anciennes choses non essentielles, au milieu d'un ordre d'Idées nouvelles mais légitimes.

Jugeant des institutions du moyen-âge, d'après l'état social de nos jours, et d'après nos idées toutes modernes, que n'a-t-on pas dit contre les couvents et les monastères ? Cependant, ces institutions, au temps où elles furent créées, étaient des institutions éminemment populaires ou démocratiques.

C'était là que les enfants les plus intelligents du pauvre travailleur trouvaient une existence honorable. On parvenait à tout par l'Église dans ces temps-là, et c'était alors, comme aujourd'hui, dans la classe

ouvrière que se recrutait le clergé. Et ces monastères étaient des hospices, des hôpitaux, des refuges, où les pauvres trouvaient des secours assurés, et qui n'avaient pas, offerts qu'ils étaient par la main de la religion ; c'étaient même des hôtelleries, où les voyageurs trouvaient une franche et généreuse hospitalité ; c'était mieux que cela encore, c'étaient des écoles, et des sanctuaires où la science s'élaborait pour une glorieuse renaissance.

Tous ces établissements, écoutez bien, étaient fondés et maintenus au moyen des dons qu'on obtenait des classes aristocratiques, qui possédaient toute la richesse sociale alors. C'était la manière de faire de la démocratie dans ce temps-là, et la bonne pour le temps. Aujourd'hui les grands pécheurs, au lieu de fonder des monastères, bâtissent des châteaux pour des danseuses d'opéra. Le peuple n'y a guère gagné, comme vous voyez.

Que n'a-t-on pas dit aussi contre le célibat des prêtres et de tous les ordres religieux de l'un et de l'autre sexe ? Ne vous étonnez pas de me voir aborder ce point à propos des classes ouvrières, car il intéresse ces classes plus que toutes les autres. Ces ordres religieux se dévouent tous à quelque œuvre de bienfaisance, sans demander autre chose que la plus humble subsistance, tandis que là où ils n'existent pas,

il faut pourvoir à l'existence de plusieurs familles, ou se passer de l'œuvre. Et les œuvres de bienfaisance, c'est aux pauvres qu'elles profitent. Puis ces célibataires utiles sont un frein salutaire à ce trop-plein de population qui fait le tourment de l'Europe aujourd'hui, et qui fera celui de notre Amérique un jour, qui heureusement est encore éloigné. Alors on concevra la sagesse et l'avantage, même sous le rapport profane, d'institutions qui offrent une position utile et honorable aux meilleures intelligences populaires, sans contribuer à augmenter le mal provenant du surcroît de population chez les classes ouvrières, où ce mal se fait naturellement plus sentir qu'ailleurs.

Dans un temps où le philosophisme dans notre propre sein, et le bigotisme ou l'intolérance religieuse autour de nous, cherchent à décréditer nos institutions religieuses, je dois profiter de cette occasion de rappeler combien le système catholique est admirable d'intelligence, à l'endroit des misères du peuple surtout. Il l'a été, c'est maintenant admis par tout le monde, jusqu'à l'ère de l'émancipation politique, qui a remis les éléments sociaux dans le creuset de la Providence. Laissez-le faire, et vous verrez qu'il saura s'accommoder aux exigences de la nouvelle société. Mais prenez patience ; donnez-lui le temps de se reconnaître, de sonder le terrain nouveau, que nous foulons depuis moins d'un siècle, ce qui n'est rien en

fait de rénovation sociale. Le catholicisme est de sa nature conservateur, et partant ne peut se constituer sentinelle avancée du mouvement politique. Mais ne l'alarmez pas par le libertinage de la pensée, et vous verrez qu'il ne se réfugiera pas parmi les traînards. Étudiez bien le catholicisme, mes jeunes amis, et vous verrez que c'est le système religieux le plus favorable au peuple, ou, pour me servir de votre mot favori, le plus démocratique qu'il y ait, et qu'il y ait jamais eu au monde. Vous découvrirez, à votre grande surprise peut-être, que le protestantisme, le déisme et toutes les doctrines du jugement privé, ont une tendance éminemment antidémocratique sous le rapport politique. Mais pour découvrir cela, il faut descendre au fond des choses, étudier et méditer longtemps, et c'est ce qu'on ne fait guère dans le tourbillon où l'humanité se trouve aujourd'hui engagée. La plupart des hommes d'intelligence se bornent à effleurer la surface des choses, entraînant après elles les multitudes abasourdies, vers un 18 Brumaire ou un 2 décembre, ou pis encore. Dans tous les cas, c'est le peuple qui paie les pots cassés.

Ouvriers, mes amis, pour qui je parle, vous qui êtes les abeilles travailleuses de la ruche sociale, voulez-vous éviter les maux dont souffrent vos semblables ailleurs, tenez fort et ferme à votre système catholique, et à tout ce qui en fait l'essence. Repoussez les adeptes

du jugement privé, qui cherchent à vous en éloigner. Le catholicisme, voyez-vous, c'est l'association dans sa plus haute et sa plus vaste expression, et cela au profit du pauvre et du faible, qui ne peuvent être forts que par l'association. Celle-ci en les réunissant en un faisceau saura les rendre plus forts que les forts. Je ne nierai pas que, humainement parlant, le principe du jugement privé, qui est, en pratique, l'individualisme appliqué aux choses morales, ne tend à augmenter la force des individualités ; mais cela ne peut profiter qu'au petit nombre d'individus fortement trempés. L'individualisme est comme le vent qui anime un brasier, mais qui éteint une chandelle. Aux masses il faut l'association d'idées, l'unité et par conséquent l'autorité. Je prie ceux de mes jeunes auditeurs qui seraient, comme on l'est trop souvent à leur âge, enclins à se révolter contre toute espèce d'autorité, de bien réfléchir là-dessus, avant de jeter le doute et le trouble dans l'esprit du peuple, à l'endroit de ses anciennes institutions. Les anciennes institutions d'un pays, ses croyances religieuses surtout, il ne faut jamais l'oublier, sont à un peuple ce que sont à un individu sa constitution physique, ses habitudes, sa manière de vivre : en un mot, c'est sa vie propre. Et dire qu'il se trouve des hommes, de soi-disant patriotes, prêts à faire main basse sur tout cela, sous le prétexte de réforme et de progrès ! Les malheureux ! ils ne voient pas que

c'est la destruction et la mort. Réformons, mais ne détruisons pas ; avançons, mais sans lâcher le fil conducteur de la tradition. Mais revenons à notre sujet.

Nous avons laissé le travailleur sous la protection du corps clérical ou monacal, au moyen-âge : c'était alors le seul protecteur qu'il pouvait avoir contre la grande puissance du temps, la féodalité. Peu à peu le foyer de la lumière, rallumé au fond des monastères, rayonnant au dehors, fit éclore au sein du peuple la classe importante de la bourgeoisie, qui, bientôt, sous le souffle des idées d'émancipation qui se firent jour avec la presse, disputa, et souvent même arracha l'empire aux rois et aux barons. Alors commença l'ère de cette industrie moderne, qui par ses immenses développements, a, pour ainsi dire, greffé une société nouvelle sur le vieux tronc humain, modifié considérablement au moins les conditions d'existence et les relations sociales. La mécanique, aidée de la science, a renouvelé, de nos jours, le prodige mythologique de Deucalion, à qui il fut donné de faire des hommes avec des pierres, avec cette seule différence que c'est avec du fer qu'elle fait les siens. Et ces hommes d'acier, montrant autant d'intelligence et d'adresse que ceux de chair et d'os, mais infatigables et sans besoins aucuns à satisfaire, inondent le monde de leurs produits, à des prix qui auraient paru plus que fabuleux aux fabricants de jadis. Il en est résulté

d'abord un surcroît d'aisance surtout pour les classes ouvrières ; mais aussi un accroissement de population correspondant. D'un autre côté, les grands centres manufacturiers ont, par l'appât de bons gages, attiré de tous côtés des masses considérables d'ouvriers, qui vivent à l'aise dans les temps de prospérité commerciale ; mais qui aussi sont exposées à une grande misère dans les temps de gêne et de dépression. Dès lors, on le voit, le sort des ouvriers a dépendu des opérations heureuses ou malheureuses des maîtres, de fluctuations commerciales indépendantes de leur volonté, qu'ils sont absolument hors d'état de prévoir, et contre lesquelles ils n'ont pu penser à se prémunir. Puis il se trouve toujours des hommes, ignorant les lois du monde industriel, ou animés d'intentions perverses, qui prêchent à ces multitudes d'ouvriers affamés des doctrines subversives de tout ordre social, ajoutant ainsi aux souffrances physiques les souffrances morales de l'envie et de la haine, et poussant ces malheureux à des violences, qui ne font que creuser davantage l'abîme de misère où ils sont plongés.

C'est ici l'occasion de vous signaler une des plus graves erreurs que commettent quelquefois les classes ouvrières, en se coalisant pour faire augmenter le prix de la main-d'œuvre ; fatale erreur qui ne peut qu'empirer leur sort. Entrons dans quelques détails sur ce point important.

Il est une science qui a été mise en corps de doctrine par un anglais, Adam Smith, mais qui a reçu de la plume d'un français, Jean-Baptiste Say, les perfectionnements, l'extension, la portée dont elle était susceptible. Cette science, c'est celle de l'économie politique, qui explique le mécanisme, jusqu'à ces deux grands hommes assez incompris, du travail et de la production ; elle nous fait voir que l'industrie a ses lois que l'on n'enfreint jamais impunément ; lois dont la violation emporte des peines certaines, irrémédiables ; lois dont les violateurs, peuples ou individus, doivent boire le calice jusqu'à la dernière goutte. Ces lois, comme toutes celles de la nature créée, sont indépendantes de l'homme, ont été décrétées par le Créateur pour le gouvernement du monde social, et elles ne sauraient être changées, non plus que les peines qui en sont le complément et la démonstration, sans un miracle, sans une nouvelle création, pour ainsi dire.

Ces lois, nous les subissons volontiers tous les jours, jusqu'à ce qu'elles viennent à froisser nos intérêts. Alors nous nous révoltons, et nous les foulons aux pieds. Mais tous les efforts que nous faisons pour briser nos chaînes ne font que consumer nos forces dans une lutte inutile et insensée. Bien mieux pour nous de reconnaître ces lois immuables, et d'employer notre intelligence et notre énergie à les bien comprendre, et à marcher courageusement dans la voie qu'elles nous

tracent. C'est surtout à l'homme de travail qu'il importe de bien connaître les lois qui règlent le salaire, lui à qui l'erreur est bien plus fatale qu'à tout autre ; lui qui travaille, non pas pour accumuler des capitaux, mais pour donner du pain à une compagne et à ses enfants ; lui qu'un faux calcul, un aveugle entraînement n'aura pas seulement l'effet de priver de quelques objets de luxe, mais du plus strict nécessaire, de ce qu'il attend pour vivre, lui et les siens. On lisait dernièrement dans les journaux que les ouvriers mécaniciens employés dans les manufactures d'armes de guerre, en Angleterre, ayant suspendu leurs travaux pour avoir de plus hauts prix, des commandes considérables venant du continent ont été retirées et envoyées en France. Les derniers journaux annoncent que 9000 à 10,000 de ces ouvriers sont retournés à leur ouvrage, après avoir perdu plusieurs mois de travail. Il y a quelques années, les ouvriers de Pittsburg, en Pennsylvanie, ayant eu recours au même moyen, perdirent, à ce qu'on calcula, la somme de vingt et quelques mille piastres par un chômage de quelques jours, sans obtenir un sou de gages de plus. Si j'ai bonne mémoire, nous fûmes témoins de quelque chose de semblable ici, il y a une douzaine d'années, parmi les charpentiers de navires. Plus récemment, certaines classes de nos ouvriers, non contentes des prix fort raisonnables qu'elles recevaient, voulurent en avoir de plus élevés encore. La

conséquence en fut que les maîtres demandèrent et obtinrent que les soldats de la garnison donnassent tout le temps dont ils pouvaient disposer à différents genres de travail. Ce surcroît de travailleurs fit baisser les prix, comme de raison, et les ouvriers trop exigeants furent bien aises d'accepter de l'ouvrage à des prix plus bas que ceux qu'ils avaient refusés.

Le prix du travail, comme de tout ce qui est dans le commerce, se règle par la concurrence, ou, ce qui revient au même, par la demande et l'approvisionnement. Y a-t-il peu d'ouvrage et beaucoup d'ouvriers, beaucoup d'approvisionnement d'un article sur le marché et peu de demande, les prix du travail et de cet article seront peu élevés. Ce sera tout le contraire s'il y a peu d'ouvriers et beaucoup d'ouvrage, peu de produits et une grande demande. Et cela viendra tout seul sans que l'on s'en mêle, et malgré que l'on s'en mêle. La concurrence entre les ouvriers et les vendeurs dans un cas, entre les maîtres et les consommateurs dans l'autre, établira l'échelle des prix. Toutes les coalitions d'hommes pour la changer ne pourront avoir d'autre effet que de déranger pour le moment, tout au plus, l'équilibre naturel des choses. Mais, comme je l'ai remarqué plus haut, on ne viole jamais impunément une loi de la nature : la nature est impitoyable, il n'y a pas de miséricorde ni d'adoucissement à attendre d'elle.

Mais la nature est donc une marâtre, qui défend aux hommes de pourvoir de leur mieux à leur bien-être ; qui les condamne à se soumettre sans mot dire à l'exaction, à l'exploitation, à l'avidité d'un petit nombre de ses favoris ? Non, messieurs, la nature n'est pas une marâtre, elle est le code de Dieu, et elle apparaîtra une bonne mère à quiconque voudra l'étudier. Le monde ne serait pas l'œuvre d'une intelligence suprême, au moins il ne serait pas la preuve de l'existence de cette intelligence, s'il n'était pas régi par des lois fixes et immuables. Dieu a créé le monde avec ses lois ; en même temps il a créé l'homme avec la raison, et lui a livré le monde pour en jouir selon l'ordre qu'il a établi. C'est notre faute, c'est la faute de notre ignorance, de notre paresse, de nos passions désordonnées, si nous tournons le dos à l'ordre établi de Dieu, pour nous jeter dans la voie opposée. L'ignorance même n'est pas une excuse, puisque, s'il nous a doués d'une intelligence, c'est pour la cultiver. Et les malheurs qui accompagnent partout l'ignorance sont une leçon que Dieu fait sans cesse résonner à nos oreilles.

Mais revenons à notre sujet, et voyons à quelle illusion funeste se laissent aller ceux qui veulent régler le prix du travail autrement que par la loi de la concurrence, et qui croient améliorer leur sort par de folles coalitions pour faire hausser les prix. Prenons pour exemple une de nos classes ouvrières, disons celle

des charpentiers de navires, classe si importante dans notre ville : toute autre répondrait aussi bien à notre objet. Un bon jour donc nos charpentiers se mettent en tête de forcer les entrepreneurs ou constructeurs à leur donner de plus hauts prix. On se rassemble, on se concerta, et l'on en vient à la résolution de présenter un ultimatum : tel prix ou point d'ouvriers. Il arrive, dans ce cas, de deux choses l'une, ou les maîtres cèdent ou ils résistent. S'ils résistent, les ouvriers restent des semaines sans ouvrage. Or c'est là une mauvaise affaire pour des gens qui se plaignent de ne pas gagner assez pour vivre. Il faut donc se résigner à manquer de pain, ou retourner humblement à l'ouvrage aux anciens prix. Mais, dit-on, si les maîtres cèdent, le point est gagné. Point du tout, il est perdu encore plus que dans l'autre cas, comme nous allons vous en convaincre. Les prix, que vous obtenez par la coercition, laisseront aux chefs d'industrie un retour suffisant ou non. Dans le premier cas, vous croyez être en sûreté, n'est-ce pas ? Vous vous abusez. Vous ne pourrez jamais empêcher les maîtres de faire tous les profits que le marché leur permet de réaliser. Vous avez profité d'un moment où les ouvriers étaient rares à proportion du travail ; eh bien, les maîtres se mettront immédiatement à l'œuvre pour faire tourner la balance en leur faveur : ils feront venir des ouvriers d'ailleurs, ils multiplieront les apprentis, ce qui est fort facile lorsque les prix sont

élevés ; et un bon jour, au moment où vous vous y attendrez le moins, et après vous être habitués à vivre largement, on vous dira qu'on va décharger une partie des ouvriers. Alors commencera la réaction, la punition d'une fausse démarche, qui aura fait augmenter le nombre des ouvriers au-delà des besoins de la place. Alors il faudra se résoudre à aller chercher fortune ailleurs, ou offrir son travail à vil prix. C'est là que les maîtres vous attendaient, et c'est maintenant qu'ils vont vous faire la loi à leur tour, et vous faire rembourser avec intérêt les profits que vous leur aurez arrachés. Qui niera qu'il eût été bien mieux pour l'ouvrier de se contenter des prix antérieurement établis paisiblement et régulièrement par la concurrence ? Ce qu'il faut à l'ouvrier, c'est un cours uniforme dans les affaires : les grandes fluctuations lui sont pernicieuses, car ses pensées et ses habitudes ne l'y ont pas préparé.

Nous venons de voir le résultat d'une hausse forcée dans les gages, lorsqu'elle laisse encore certains profits aux chefs d'industrie. Voyons maintenant ce qui arrivera dans le cas où une pareille hausse serait ruineuse pour eux. D'abord ils mettront tout en usage pour augmenter le nombre des ouvriers sur la place, afin de faire tourner par là l'avantage de leur côté. S'ils n'y réussissent pas, vous en ruinez quelques-uns, et vous forcez les autres à diminuer, sinon à cesser la construction ; c'est-à-dire vous diminuez la concurrence

entre les maîtres, qui est tout à l'avantage des ouvriers ; ou vous faites cesser l'ouvrage, ce qui est bien pis encore ; car le grand point pour les ouvriers, c'est qu'il y ait toujours beaucoup d'ouvrage proportionnellement à leur nombre.

Si telles sont les lois qui règlent la récompense du travail, il faudra bien s'y soumettre, me direz-vous. Il me semble cependant vous entendre murmurer en vous-mêmes : « Mais il faut avouer que le sort des classes ouvrières est bien misérable. Subir toutes les exigences d'un maître avide et inhumain ; le voir s'enrichir des sueurs de pauvres mercenaires, et n'avoir pas le droit, la satisfaction de résister. Ah ! il est bien triste le lot que la Providence a fait à l'homme de travail. » Ne murmurons jamais contre la Providence, messieurs, si nous ne voulons recevoir la leçon que reçut l'homme de la fable, qui s'étonnait que Dieu n'eût pas fait croître la citrouille sur le chêne. Pendant qu'il critiquait l'œuvre du Créateur, un gland lui tomba sur le nez, comme vous savez, et cela le guérit pour toujours de la manie de critiquer la création, car il se dit que s'il y eût eu une citrouille à la place du gland, son nez s'en fût trouvé encore bien plus mal. Lorsqu'il nous arrive de rencontrer quelque chose qui nous paraît étrange dans la création, soyons persuadés que c'est la faute de notre intelligence, qui ne peut voir assez loin dans les secrets de Dieu, et ne nous exposons pas à nous faire tomber

sur le nez non plus le gland, mais bien la citrouille. C'est ce qui nous arriverait peut-être, si nous concluions à la légère que l'ouvrier est tout à fait laissé à la merci du maître qui l'emploie, et que la main de Dieu s'appesantit sur lui. Détrompons-nous, l'ouvrier n'est pas à la merci du maître, et son sort n'est pas aussi mauvais qu'il paraît, à en juger d'après les apparences et les idées communes. On s'exagère beaucoup le bonheur des classes élevées, de ceux qu'on appelle les heureux de ce monde. On voit de beaux dehors, et l'on s'imagine que tout est joie au dedans. On oublie que ce sont les hauts lieux que la tempête tourmente davantage. Que l'homme de travail ferme son cœur à l'envie ; il y a pour lui des compensations. Dites-moi, où trouve-t-on le plus communément le rire franc et joyeux, et l'air soucieux et préoccupé ? Le premier n'est-il pas l'hôte familier des humbles habitations, et l'autre n'est-il pas l'habitué des salons dorés ? La santé, la force et la vigueur, où les trouve-t-on le plus communément, si ce n'est dans les classes laborieuses ? Au reste, les avantages dont paraissent jouir quelques-uns viennent de qualités, de talents que Dieu a distribués selon qu'il l'a jugé à propos, dans sa sagesse et pour ses propres fins, et ici il faut bien se soumettre. Tout ce qu'on a droit d'attendre, c'est que les lois des hommes n'aillent pas au-delà des lois de Dieu, en traitant la richesse comme si elle appartenait

uniquement à ses possesseurs, et non pas aussi un peu à la communauté entière. Ce n'est pas du socialisme que je prêche là, mais bien du bon et pur christianisme. On obtenait autrefois par la force du sentiment religieux ce que je demande, aujourd'hui que ce sentiment s'est affaibli, à la force de la loi : voilà tout.

Je disais aussi que l'ouvrier n'avait pas été laissé à la merci de son maître ; car s'il y a une loi pour régler les rapports de l'ouvrier avec le maître, il y en a une aussi pour régler les rapports du maître avec l'ouvrier ; et cette loi est encore celle de la concurrence. Il y a aussi une loi qui pose des bornes à l'avidité des maîtres, et des punitions pour eux lorsqu'ils la violent.

Il existe nécessairement entre les maîtres ou chefs d'industrie une certaine rivalité de la concurrence. Chacun cherchera de son côté à attirer les meilleurs ouvriers dans son chantier ; et pour y réussir, il lui faudra offrir les plus hauts gages possibles. Cette concurrence sera toujours un moyen assuré de protection pour l'ouvrier, dans le cours régulier et ordinaire des choses. Mais supposons que les maîtres fassent eux-mêmes la folie de se coaliser, pour produire ou maintenir, dans le prix de la main-d'œuvre, une baisse que ne commandent pas les circonstances, voici ce qui arrivera inmanquablement : ils verront s'élever de nouveaux ateliers, qui leur feront concurrence, et les

forceront à payer de plus hauts prix, leur infligeant par là une peine permanente en venant partager avec eux les profits de leur industrie. C'est une vérité que l'expérience de tous les jours démontre à quiconque sait observer ce qui se passe dans le monde. Qu'une industrie donne de plus grands profits qu'une autre, vous voyez les gens s'y jeter, souvent même avec une imprévoyance et un entraînement qui préparent bien des mécomptes. À cet égard, craignons plutôt l'excès qu'autre chose. C'est une loi bien établie que l'intelligence et les capitaux se portent toujours du côté où se trouvent les grands profits.

Pour éclairer davantage les ouvriers sur leurs intérêts et leur position, signalons un autre phénomène du monde industriel : c'est que, lorsqu'un genre de travail quelconque n'est pas suffisamment rétribué, ceux qui s'y trouvent engagés diminuent progressivement en nombre, soit par l'éloignement de ceux qui laissent la place pour aller ailleurs, soit par l'absence de nouvelles additions. Il se trouvera donc, au bout d'un temps plus ou moins court, que le nombre de travailleurs ne sera plus proportionné aux besoins de la place. Alors de toute nécessité les prix hausseront, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances viennent donner un autre cours aux choses de cette industrie.

Des considérations précédentes, fruit d'études

approfondies des lois et phénomènes sociaux par des hommes d'un grand génie, il faut conclure :

Que l'ouvrier méconnaît ses intérêts bien entendus, lorsque, par des coalitions avec ses compagnons ou autrement, il force celui qui l'emploie à lui donner un prix plus élevé que celui résultant de la concurrence.

Que le maître de même méconnaît aussi ses vrais intérêts, lorsqu'il ne donne pas à son employé le prix qu'il a droit d'attendre d'après la même règle.

L'un et l'autre, dans ces deux cas, amènent dans l'industrie des perturbations, des secousses qui leur nuisent à tous les deux, mais au simple ouvrier d'une manière bien plus sérieuse, puisque lui c'est son strict nécessaire qu'il met en danger. Leur intérêt commun exige donc que la plus parfaite bienveillance règne dans leurs rapports entre eux, et le meilleur axiome d'économie politique sera toujours ce beau précepte de l'évangile : « Aimez-vous les uns les autres. »

Terminons ce point important de notre entretien, en exprimant le désir que nos chefs d'industrie et nos ouvriers respectent les lois immuables qui règlent le travail et l'industrie, en ce que ces lois résultent de la nature même des choses comme toutes les lois de Dieu ; et que notre société canadienne n'ait jamais le spectacle douloureux de maîtres aux prises avec leurs ouvriers, spectacle qui est toujours l'indice certain d'une

ignorance déplorable et de passions désorganisatrices.

Mais, quoi que l'on fasse, dans les pays où l'industrie a pris un certain développement, il est impossible d'empêcher que les classes ouvrières, surtout dans les grands centres d'industrie, ne soient de temps à autre réduites à une position des plus critiques. Si l'on ne peut prévenir le mal, on peut au moins ménager des moyens curatifs ou adoucissants, contre le mal. Ces remèdes de prévoyance peuvent venir des gouvernements, et des ouvriers eux-mêmes. Je pense, moi, que les gouvernements doivent, jusqu'à un certain point, s'interposer entre les maîtres et les ouvriers. Je ne pense pas qu'il soit juste, humain, chrétien, que les chefs d'industrie puissent, à leur convenance, dire aux masses d'ouvriers qu'ils auront fait venir des quatre points cardinaux, en leur donnant l'espoir d'un emploi long ou permanent : « Mes amis, il n'y a plus d'ouvrage, pourvoyez-vous ailleurs du mieux que vous pourrez. » L'État doit être prévoyant pour le pauvre ouvrier, qui lui ne peut étudier le mouvement commercial et industriel du monde. Il ne sait, il ne peut savoir qu'une chose, lui, c'est qu'en tel lieu on offre de bons gages ; et dans son ignorance bien excusable, il ne pense pas aux incertitudes de l'avenir ; il ne fait pas d'épargnes et, arrivant le chômage, il se trouve inopinément en face de la misère. Je voudrais donc que les maîtres, en temps de prospérité industrielle

ordinaire, fussent astreints à déposer aux caisses d'épargnes ou dans quelque autre lieu sûr, tant pour cent en sus de ce qu'ils paient chaque semaine à leurs ouvriers, ou ce qui reviendrait au même, tant pour cent sur les gages convenus. De cette manière, on établirait un système d'épargnes obligatoires, tout au profit de l'ouvrier ; car rappelons-nous qu'il faudrait que la balance revenant à l'ouvrier fût amplement suffisante pour sa subsistance et celle de sa famille : les maîtres ne pourraient se procurer d'ouvriers qu'à cette condition dans les temps de prospérité industrielle, où l'ouvrage abonde. Le législateur a bien pourvu partout à l'établissement de caisses d'épargnes ; mais il n'y a malheureusement que les plus prévoyants qui en profitent, et c'est le petit nombre.

Le grand nombre, dans les temps de prospérité, pensent à se procurer des objets de luxe ; on augmente ou on rafraîchit la toilette, on pousse jusqu'à la délicatesse dans le pot au feu, enfin l'on vit bien. Pour moi, je voudrais de tout mon cœur que le travailleur pût mettre la poule au pot, non seulement tous les dimanches comme le voulait le bon Henri IV, mais même tous les jours de l'année. Mais cela ne se peut pas, et il arrive toujours un temps où, pour avoir trop souvent mis la poule au pot, on ne peut plus y mettre le petit morceau de lard.

À ce propos, qu'il me soit permis d'adresser un mot d'avis aux classes ouvrières de cette ville en particulier. Depuis les deux grands incendies de 1845, l'ouvrage a été très abondant, et par suite les gages élevés. Au moment où cessaient les travaux de reconstruction, le siège du gouvernement revient à Québec pour quatre ans. En même temps il s'ouvre et se prépare des travaux publics considérables dans notre district. Cela va assurer à nos classes ouvrières plusieurs années encore de grande prospérité ; mais je crains que cette prospérité prolongée n'ait l'effet d'augmenter leur imprévoyance naturelle, si on ne leur répète souvent que cette prospérité sera inévitablement suivie d'une période de dépression. Je dis inévitablement, et je le dis avec certitude ; et voici comment la chose arrivera sans qu'il soit besoin de la survenance d'aucune circonstance extraordinaire. La présence du gouvernement à elle seule doit augmenter la circulation de la place d'une couple de centaines de mille louis par an. Ajoutez à cela les sommes considérables qui vont se dépenser dans le district, et dont la majeure partie refluera dans la capitale, et vous avez les éléments d'une activité et d'une prospérité industrielles peut-être sans exemple. L'ouvrage va augmenter, mais la population ouvrière augmentera aussi à peu près dans la même proportion. Or que deviendra cette population doublée, triplée peut-être, lorsque l'ouvrage tombera à

son ancien niveau, si elle n'a pas fait des épargnes, qui permettront à une partie d'entre elle d'aller chercher fortune ailleurs, ou d'attendre que les affaires aient repris vigueur. Je le déclare du fond de mon cœur, je redoute pour nos classes ouvrières le sort qui les attend dans cinq ou six ans, et qui leur sera d'autant plus pénible à supporter qu'elles auront perdu l'habitude et le souvenir du mal-être ; je crains de voir se réaliser pour un grand nombre la fable de la Cigale et de la Fourmi. Cette fable on devrait la faire apprendre par cœur à tous les enfants d'école, avec avis de la réciter à leurs parents de temps en temps.

À ceux donc qui ont des rapports fréquents avec les classes ouvrières ; aux chefs d'industrie ; à vous, messieurs et mesdames, qui vivez au milieu d'une population ouvrière ; aux ministres de l'évangile surtout, eux dont la parole est si puissante, eux qui ont plus que tous autres à souffrir du spectacle des misères du peuple ; à tous de faire prendre à l'ouvrier ses précautions contre les mauvais jours.

Comme il n'est guère à espérer que notre législature prenne l'initiative d'une mesure comme celle dont je parle plus haut, et qu'elle attendra pour le faire qu'on l'ait fait ailleurs, c'est aux ouvriers eux-mêmes, et à ceux qui s'intéressent particulièrement à leur sort, de s'occuper dès ce moment des mesures à prendre contre

l'avenir. La caisse d'épargnes, comme étant la plus simple, est bien la meilleure, et l'on ne saurait trop prêcher aux ouvriers de recourir à ce moyen. Il en est un autre que je suggérerais comme offrant de bien grands avantages, non seulement pour chaque individu, mais aussi pour le corps entier auquel il appartiendrait. Je veux parler de l'association des ouvriers d'un même métier, dans le but d'aider ceux de ce métier à trouver de l'emploi au loin, lorsqu'il en manquera sur la place. Chacun comprendra facilement que, lorsqu'il y a plus de bras que d'ouvrage dans une branche quelconque, les prix doivent nécessairement baisser au-dessous des moyens de subsistance ordinaire. En effet, supposez que dans un temps de grande prospérité, cent ouvriers d'un métier suffisent aux besoins de la place ; cette prospérité venant à cesser, cinquante suffiront : c'est dire qu'il restera la moitié de ces ouvriers sans ouvrage.

Or rester à ne rien faire, pour le simple ouvrier, c'est être exposé à mourir de faim, lui et sa famille ; et on évite cette extrémité tant qu'il y a moyen de gagner un morceau de pain. Les ouvriers désœuvrés iront donc offrir leur travail à vil prix et il faudra bien que ceux qui seront encore employés acceptent ces prix. Tout le corps du métier est donc, en ce cas, intéressé à diminuer temporairement son nombre, si l'on veut que les prix se maintiennent à un taux raisonnable. Sans cela tous les gens de ce métier seront réduits à la misère à la fois.

Mais comme on ne pourra forcer personne à s'éloigner, il faudra être en état de donner quelque encouragement, quelques secours à ceux qui seront disposés à le faire ; et rien ne sera plus facile, si l'on veut se concerter d'avance : la moindre contribution hebdomadaire ou mensuelle, commencée aujourd'hui, suffirait, dans cinq ou six ans, pour éloigner de la ville le surcroît d'ouvriers en différents genres, et sauver tout le monde de la misère et de la souffrance. Au moyen de l'association que je propose, il y aurait un comité chargé de suivre le mouvement de l'industrie dans les autres parties du pays et dans les pays voisins. Au besoin, ce comité serait en état de fournir d'utiles renseignements à ceux qui consentiraient à s'éloigner, en même temps que des secours pécuniaires à même la caisse de l'association. Ces secours, cependant, devront toujours être donnés de préférence à ceux qui resteront dans le pays, à ceux surtout qui voudront aller prendre des terres nouvelles. Des ouvriers ordinaires, il y en aura toujours assez ; mais des colons jamais, tant que nous aurons des terres à ouvrir. L'ambition de tous nos ouvriers devrait être de se mettre en état, au bout de quelques années de travail, d'aller prendre une de ces belles terres, qui abondent de tous côtés, et qui ne demandent que des bras vigoureux pour assurer une existence honorable et indépendante à des milliers de familles. Oh ! que j'aimerais bien mieux voir nos

ouvriers sans ouvrage s'acheminer vers nos riches forêts, plutôt que d'aller doter un pays étranger de leur travail et de leur énergie, souvent pour toujours, renonçant ainsi aux chères habitudes comme aux douces affections du pays natal.

Mais que dis-je ? nos ouvriers... il n'y a malheureusement pas qu'eux qui s'expatrient. On n'entend parler de tous côtés que d'émigration parmi la classe agricole. De l'émigration parmi la population agricole d'un pays nouveau, qui possède des millions d'arpents d'excellente terre inculte, est-ce croyable ? Ce n'est pas croyable, et cependant cela est, et cela a lieu depuis plusieurs années au vu et su de tout le monde. Mais a-t-on fait quelque chose pour arrêter cette déplorable dépopulation ?

De patriotiques associations se sont formées, à la tête desquelles j'ai été réjoui de voir plusieurs membres de notre clergé, qui ne reste jamais en arrière lorsqu'il s'agit d'œuvres patriotiques. Quelques-unes de ces associations ont fait des prodiges avec leurs modiques ressources, puissamment secondées, il faut le dire, par l'indomptable courage de nos compatriotes, qui ont, en cette occasion, retrouvé l'héroïsme tant renommé de nos pères. C'est à fendre le cœur, mais aussi c'est à exciter l'admiration et l'orgueil national, que d'entendre les récits des tribulations et des souffrances,

endurées avec tant de résignation et de constance, par les premiers colons des Bois-Francs, et autres lieux, où nos compatriotes sont encore aux prises avec des obstacles à décourager toute autre race d'hommes.

Mais le gouvernement, qu'a-t-il fait ? que fait-il ? Il a fait peut-être tout ce qu'il était possible de faire dans les circonstances ; il a réduit le prix des terres à un prix presque nominal, et donné des délais assez longs pour les paiements. Mais ce n'est pas assez, et ce n'est pas ce qu'il y a de mieux à faire. Ce qu'il y a de plus urgent, ce sont des chemins. En vain donnerait-on les terres pour rien, si les colons ne peuvent s'y rendre, et si rendus, ils n'ont pas de sortie ; les terres n'ont de valeur qu'autant que les marchés sont accessibles. Dans le Haut-Canada, qu'on a sillonné de beaux chemins du sud au nord, et de l'est à l'ouest, le colon se trouve mieux situé en payant 15s et 20s l'acre pour ses terres, que celui du Bas-Canada en ne payant que 2s. Des chemins ! des chemins aux terres nouvelles !! voilà le cri qu'il faut faire résonner aux oreilles du gouvernement, si nous ne voulons voir notre jeunesse gagner en foule les prairies de l'Ouest. Un ami m'écrivait dernièrement que dans une seule paroisse du comté de Leinster¹, quarante pères de familles, dont

¹ Ancien comté au nord-est de Montréal, contenant entre autres Repentigny, Lachenaie et Saint-Jacques.

plusieurs fort à l'aise, venaient de vendre leurs terres pour aller au printemps rejoindre le père Chiniquy. Coûte que coûte, il est de l'honneur du gouvernement d'empêcher cette expatriation, qui, tant qu'elle durera, sera un acte vivant d'accusation contre nos institutions gouvernementales.

Je viens de mentionner le nom du père Chiniquy ; et puisque l'occasion s'en présente, je craindrais qu'on ne pût m'accuser de faiblesse envers un ancien ami, si je n'en profitais pour dire hautement ce que je pense de la croisade que prêche le Révérend Père, pour attirer nos compatriotes auprès de lui, à son établissement de Bourbonnais. S'il est quelqu'un qui ait payé au père Chiniquy son tribut d'éloges pour ses bonnes et patriotiques œuvres, c'est moi, et le pays non plus n'a pas été ingrat envers l'apôtre de la tempérance. Mais je dois dire aujourd'hui que je vois avec douleur le Père Chiniquy se servir de l'influence qu'il a su acquérir parmi nous, et aussi du don généreux qu'il doit à la reconnaissance de ses concitoyens, pour embaucher au profit d'un pays étranger, un nombre considérable de nos familles les plus industrieuses.

Révérend Père Chiniquy, je ne reconnais plus là votre ancien patriotisme. Eh ! quand vos terres de Bourbonnais seraient aussi belles, aussi fertiles que vous le prétendez ; quand il serait aussi avantageux de

s'y établir que vous le dites, ce dont il est permis de douter, car en même temps que vous appelez vos compatriotes à aller jouir « du pain, de l'air et de la liberté », qu'on trouve à Bourbonnais, les habitants catholiques de cette contrée fortunée s'adressent à nous, pauvres et misérables habitants du Bas-Canada, pour les aider à se bâtir une église ; quand, dis-je, Bourbonnais serait une nouvelle terre promise, est-il d'un bon patriote d'exciter nos cultivateurs à s'y expatrier, à aller s'y noyer au milieu d'une population étrangère, pour nous laisser ici, nous, avec des forces déjà à peine suffisantes, soutenir la grande lutte de notre nationalité ? Allez, si vous voulez, y appliquer à votre plus grand avantage et à celui de votre famille, les £500 que vous avez reçues de la libéralité de notre législature, et autres dons généreux que vous avez eus en différents temps d'autres sources, mais allez-y seul, et n'entraînez personne dans votre fuite. Ne répandez pas parmi nous par vos écrits, votre exemple était certes déjà trop, l'idée qu'on ne doit rien à son pays, à sa nation ; qu'on peut les abandonner au milieu de l'épreuve pour aller ailleurs chercher un peu de bien-être pour soi et les siens. Soyez le seul à imiter parmi nous la conduite de ces lâches Israélites, à qui la peur de l'ennemi et la rude vie du désert faisaient regretter les oignons d'Égypte, et qui excitaient le peuple hébreu à y retourner ; cessez vos invitations anti-patriotiques.

À cette condition et à raison de vos anciennes bonnes œuvres, peut-être prions-nous Dieu que ceux de vos compatriotes qui vous auront écouté ne vous reprochent amèrement un jour leur expatriation, et vous cachent les pleurs qu'ils verseront souvent, j'en suis sûr, au souvenir de l'ancienne patrie.

Vous me trouvez peut-être un peu sévère à l'égard du Père Chiniquy ; mais vous me pardonneriez, j'espère, en faveur du sentiment qui m'anime. Je serai indulgent autant que l'on voudra sur tout autre point ; mais sur celui de notre nationalité, je serai toujours impitoyable envers et contre tous ; et ce sera toujours avec toute l'énergie dont je suis capable, que je m'exprimerai sur le compte de ceux qui feront quoi que ce soit à son préjudice. J'espère que nous n'en viendrons jamais là, mais si la chose arrive, et qu'il nous faille opter entre le salut de notre nationalité et des avantages politiques ou matériels, quels qu'ils soient, vous me trouverez, et je vous trouverai tous aussi, j'en suis sûr, avec ceux qui prendront pour devise : Notre Nationalité avant tout !

La presse

(Cette conférence a été donnée à une société littéraire portant le nom de Club social, en 1844.)

Le sujet à traiter dont j'ai fait choix, pour me conformer à la règle de notre club, est la presse périodique politique de notre pays ; sujet assez délicat, comme vous voyez, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'une des principales puissances de nos sociétés modernes libres ; puissance dont le pouvoir est si bien établi, si bien senti, qu'on l'a appelé le quatrième état sous le système gouvernemental britannique. D'autres l'ont appelé une magistrature, un apostolat, l'associant, la comparant à ce qu'il y a de plus vénérable parmi les choses de la terre, et à ce qui nous est envoyé de plus élevé d'en haut. Et si l'on considère quelle est la mission de la presse, mot par lequel, pour plus de brièveté, je désignerai la presse périodique politique ou le journalisme, si l'on considère, dis-je, quelle est la mission de la presse, on trouvera que ces désignations ou qualifications n'ont rien du tout d'exagéré. En effet qui s'adresse à un auditoire plus nombreux, plus

respectable que la presse, et qui parle aux hommes d'intérêts plus graves, plus multipliés ? Qui est appelé à traiter de vérités plus salutaires, plus utiles ? Qui a de plus sublimes vertus à prêcher, et une cause plus sainte à défendre, que celle de la liberté, du bonheur du monde, résumé des devoirs de la presse ?

On admire et jamais on ne cessera d'admirer les grandes figures de Démosthène, de Socrate, et de ces fiers tribuns de Rome, qui entretenaient les deux plus célèbres nations de l'ère ancienne de leurs intérêts et besoins politiques. On voudrait avoir vécu du temps de ces grands citoyens, pour avoir eu l'avantage de les entendre et les voir à l'œuvre de leur haute et sublime mission. Eh ! messieurs, cette mission n'était autre que celle dont sont aujourd'hui chargés nos écrivains politiques, nos journalistes. La presse a remplacé le forum, la place publique, qui était chez les anciens le seul moyen qu'on eût de parler au peuple. Aujourd'hui l'homme animé de patriotisme harangue, agite les masses sans sortir de son étude, et sans que le peuple sorte de ses foyers. Le moyen, le procédé est changé, mais le sujet et le but sont les mêmes ; c'est-à-dire que la presse aujourd'hui parle au peuple et l'entretient des mêmes choses, et pour le même objet, que le faisaient autrefois Démosthène, Socrate et les tribuns de Rome.

J'irai même plus loin, je crois que l'on ne me taxera

pas d'exagération, lorsque je dirai que la mission du journaliste se rattache à ce qu'il y a de plus vénérable dans l'Antiquité, et ici je n'entends rien moins que les prophètes du peuple de Dieu, dans ce que leur mission avait de temporel, en autant qu'elle se rapportait aux intérêts temporels. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler leur sublime dévouement pour les libertés du peuple, et leurs luttes contre la tyrannie du dedans et du dehors.

Oh ! ne craignons pas de trop relever la mission de la presse. Plus on sentira la dignité de l'état de journaliste, plus ceux qui y sont engagés chercheront à le bien remplir, et plus les peuples seront exigeants sur les qualifications de ceux qui se mettent à la tête de la presse. Et peut-on l'être trop, quand on réfléchit à l'influence immense de l'engin puissant de la presse sur les destinées des nations ? Et l'a-t-on été assez dans notre pays depuis trente à quarante ans que la presse a pris le rôle dans nos affaires politiques ? Et c'est là que j'en voulais venir. Cette haute magistrature, ce sublime apostolat, ce quatrième état dans le gouvernement, entre quelles mains se sont-ils trop souvent trouvés ? Ici ma tâche devient pénible, mais j'aurai le courage de dire ma pensée. Heureux si je puis contribuer tant soit peu à une réforme, à laquelle on n'a pas encore pensé, et qui est peut-être la plus importante de toutes, la première à faire ; celle qui doit former le fondement de toutes les

autres ; celle sans laquelle les autres ne pourront que difficilement s'opérer. Cette réforme est d'autant plus pressante que nous entrons sous un nouvel ordre de choses, sous un système de gouvernement régulier, et cela après ce qu'on peut véritablement appeler une révolution. Pendant un demi-siècle nous nous étions trouvés dans une position telle que nous n'avions d'autre alternative, d'autre devoir, presque, que de faire au gouvernement une opposition constante et systématique, opposition sur tout, opposition partout, opposition toujours. Il s'agissait d'user, de détraquer un système de gouvernement qui se refusait à toute réforme. Telles étaient au moins les idées du temps, et elles ont si bien prévalu qu'un bon jour le système de 91 s'est écroulé sous l'effort incessant d'une opposition semi-séculaire. Et après une période d'anarchie, suite ordinaire des commotions politiques, un nouveau système nous est apparu, que nous avons dû accepter, et dans lequel il ne nous reste plus qu'à remplir la part qui nous y est faite, à moins que nous ne voulions abdiquer, et sceller nous-mêmes notre anéantissement comme peuple. On concevra tout d'un coup que notre rôle est changé ; qu'il ne s'agit plus tout simplement pour nous de faire une opposition systématique à l'ordre de choses existant, mais d'y jouer notre rôle du mieux possible. De spectateurs hostiles, nous sommes devenus acteurs. Cette position est beaucoup plus difficile que l'autre, et

demande d'autres talents et d'autres qualités. Dans notre première position, il suffisait d'être tribun, dans la nouvelle il faut être homme d'État ; naguère, réduits à la guerre de guérillas, il nous suffisait d'avoir de bons soldats, aujourd'hui que nous avons à livrer des batailles régulières en rase campagne, il nous faut de bons capitaines ; il nous suffisait de manœuvres pour détruire, il nous faut maintenant des architectes pour rebâtir. Et dans tout cela la presse est appelée à jouer un rôle très marquant, sinon le principal.

Ces propositions admises, que devons-nous avoir à la tête de nos journaux ? Des jeunes gens tout frais sortis des bancs de l'école, ou des hommes expérimentés et versés dans les sciences politiques et dans la connaissance du monde ? Des aventuriers venant chercher ici, non une nouvelle patrie, mais du pain, ou des hommes liés à nous par les liens du sang, par des affections et des idées communes, et par des intérêts et des besoins communs ? Des hommes à passions violentes, qui, semblables à des vipères, ne se plaisent qu'à déverser le venin dont leur cœur est rempli, qui par leur intempérance de langage vous ruineront la meilleure des causes, qui vous feront perdre vos amis, et multiplieront vos ennemis, ou bien des hommes au cœur chaud mais à la tête froide, qui dans les moments les plus critiques sauront faire taire leurs mouvements passionnés, et à force de raison, de

modération et de savoir-vivre feront respecter votre cause de vos adversaires mêmes, raffermiront vos anciens amis et vous en feront de nouveaux ? Des hommes brouillons, pétulants, écervelés, qui lorsque des réconciliations ou des rapprochements se préparent au sein du peuple divisé, y viennent inconsidérément jeter de nouveaux brandons de discorde, ou des hommes posés et sensés qui cherchent sans cesse à opérer ces rapprochements et ces réconciliations ?

Je ne pousserai pas plus loin l'antithèse, et je vous demanderai dans laquelle de ces catégories vous placerez un grand nombre des journalistes que vous avez connus. Hélas ! je crains bien que votre réponse ne soit désolante, et que par elle ne s'expliquent une foule de maux qui sont tombés sur notre pays et sur notre race, sans compter le bien qui souvent a manqué de s'opérer. Comment en serait-il autrement ? La presse... mais c'est la langue du peuple, c'est l'expression de ses idées, de ses sentiments. Si cette expression est outrée, désordonnée, le peuple en souffrira, tout comme chaque individu souffre des écarts de sa propre langue. Ceci me rappelle l'anecdote de cet ancien maître d'hôtel, à qui on ordonna de composer alternativement un dîner de ce qu'il y avait de meilleur et de pire au monde, et qui servit à chaque fois des langues, prouvant à chaque fois par des raisons démonstratives que la langue était ce qu'il y avait de meilleur et de pire. On peut appliquer à

la presse ce que ce maître d'hôtel moraliste disait de la langue, que c'est la chose la plus pernicieuse ou la plus utile, selon l'usage qu'on en fait, ou selon les hommes entre les mains desquels elle se trouve.

Voilà bien le mal, me direz-vous : il est constant ; mais le remède ?... Le remède est difficile, d'autant plus que le mal est bien grand. Mais je ne désespère pas d'en trouver un, sinon complet et assuré, qui au moins offrira de grandes chances de succès. Ce sera le sujet d'une prochaine esquisse.

* * *

Je viens aujourd'hui remplir la promesse que je vous fis dans mon dernier article, où je présentai un aperçu rapide de l'état défectueux de notre journalisme, en vous annonçant que je tâcherais d'esquisser de même les moyens d'y introduire quelque réforme.

Je verrais deux moyens d'opérer la réforme désirée, et il me semble que leur emploi ne devrait pas être jugé impossible au milieu d'une société en état d'apprécier l'importance du journalisme.

Le premier serait un entendement général en vertu duquel on ne donnerait d'encouragement qu'aux journalistes qui se présenteraient avec toutes les

conditions voulues, avec des garanties, suffisantes au moins, de patriotisme, de capacité, de prudence et d'expérience. Et en cela, on rendrait souvent aux aspirants incapables un aussi grand service qu'à son propre pays ; on les détournerait d'une carrière à laquelle ils ne sont pas propres, et on les forcerait à tourner les yeux vers d'autres occupations où ils travailleraient plus utilement pour eux et pour la société. En effet combien n'a-t-on pas vu de jeunes gens perdre de bien précieuses années, souvent leur avenir, dans des efforts avortés, pour avoir reçu des encouragements à entrer dans cette carrière difficile ? C'est une libéralité bien mal avisée, certes, sous un autre point de vue plus grave, que celle qui met l'engin politique le plus puissant entre des mains inhabiles, qui le plus souvent ne servent que d'instruments à de mauvaises passions, au grand dommage des intérêts publics. Quelle inconséquence ! quand il s'agit d'intérêts individuels même les plus minces, on a bien le soin de s'adresser à des hommes professionnels de talents et de respectabilité, et l'on accepte pour défendre les grands intérêts de la société, ceux de plusieurs générations, le premier individu que le hasard présentera ! Mais, dira-t-on, il faut bien prendre ceux qui se présentent tels qu'ils sont, si l'on veut avoir des journalistes, car jusqu'à présent, cet état, les hommes de capacité supérieure ont eu de la répugnance à s'y livrer.

Oui ; et cette répugnance vient justement en grande partie de la trop grande facilité avec laquelle on a accepté les services de gens incompetents, qui d'abord s'emparent de la place, et qui ensuite jettent du discredit sur la carrière, de façon à éloigner et dégoûter d'autres plus capables d'y entrer. Qu'il soit une bonne fois bien connu qu'on exigera des qualifications supérieures des conducteurs de la presse politique, et vous ne tarderez pas à trouver facilement des sujets dignes en tout de cette haute mission ; il s'en formera pour cette branche comme pour les autres, du moment qu'elle sera devenue respectable et rémunérative. Malheureusement jusqu'à présent, et c'est notre faute, le journalisme n'a pas été un état, et ce devrait être le premier. Très souvent il a été le refuge des naufragés de tous les autres états : quand on ne savait que faire pour gagner du pain, on trouvait toujours, pour un temps au moins, quelques centaines de bénévoles lecteurs pour vous souhaiter la bienvenue : autant d'ôté souvent à un digne travailleur dans la vigne du peuple, et empêchement toujours renaissant à des entreprises vraiment utiles au pays. Si l'on voulait se donner la peine de calculer ce que l'on a payé en souscriptions et contributions, depuis trente ans, pour les publications avortées, on verrait que les sommes que l'on a ainsi jetées au vent auraient suffi pour fonder plusieurs établissements respectables et permanents.

Le remède ou moyen que je viens de proposer serait-il jugé être d'une application difficile, en ce qu'il exige le concours de toute la société, adressons-nous aux chefs, aux notabilités des partis politiques ou de leurs diverses nuances, et demandons-leur d'utiliser le principe de l'association au profit du journalisme. Cela se voit en France, où l'on voit les hommes distingués d'un parti ou d'une nuance politique former des associations ayant pour but la fondation de journaux politiques. On y contribue non seulement de sa bourse, mais aussi de sa plume lorsqu'on en est capable. Ces entreprises sont souvent profitables sous le rapport pécuniaire ; elles le sont toujours sous le rapport politique, par le talent, par la convenance et par la respectabilité de la polémique et de la rédaction des journaux, qui font honneur aux partis qui les supportent, et dont ils défendent et promulguent les idées et les doctrines, et par là aident à populariser ces idées et ces doctrines. On ne voit pas là le manque de savoir-vivre, la brutalité, l'ignorance, l'emportement, l'inexpérience des journalistes, dégoûter les gens bien élevés et éclairés, et compromettre gravement les hommes du parti dont les journaux sont ou passent pour être les organes. En effet, les chefs et les partis politiques ont beau s'en défendre, on les tient partout responsables du mal que disent et font leurs journaux. S'ils n'ont pas écrit ou dicté les articles répréhensibles, on dit qu'ils

l'ont été sous leur inspiration ; s'ils ne les ont pas inspirés, on dit que ceux qui l'ont fait savaient bien qu'ils les approuveraient, ou qu'ils ne leur déplairaient pas ; enfin on dit qu'il ne tiendrait qu'à eux d'empêcher telles et telles observations s'ils le voulaient. Aussi voyez-vous souvent des haines mortelles s'élever entre des hommes publics d'opinions différentes, souvent sur des questions mineures ou passagères, sans qu'ils aient eu ensemble le moindre différend personnel. Ces haines passent des chefs aux partisans subalternes, puis se communiquent aux masses, et rendues là il faut souvent des flots de sang pour éteindre ces terribles passions. Tout cela sera dû peut-être à quelques paroles indiscretes sorties d'une plume étourdie ou envenimée, tout comme il ne faut qu'une étincelle pour causer un grand incendie.

Ces observations n'ont malheureusement rien d'exagéré. Elles sont conformes à ce qu'on connaît de la nature humaine, et l'on pourrait citer de nombreux exemples à leur appui. Pour le moment bornons-nous à désirer qu'il soit pris des mesures pour empêcher le mal qui nous occupe de reparaître au milieu de nous, au moyen d'une presse politique respectable et respectée. Il y a bien assez des improvisations chaleureuses de la tribune pour jeter les germes de passions haineuses au sein de la société ; il est urgent que la presse, elle qui a le temps de la réflexion, sache et fasse comprendre que

son premier devoir est de ramener les discussions sur le terrain de la raison ; qu'une presse qui excite, flatte ou reflète les passions populaires, ne peut être mieux comparée qu'à un cheval fougueux monté par un maniaque : le sort de la société, comme celui de l'infortuné, en pareilles circonstances, est facile à prévoir.

La presse, telle qu'il serait désirable de l'avoir, telle que tous les bons citoyens doivent désirer l'avoir, je pense qu'on pourrait se la procurer par l'un ou l'autre des moyens que je viens de signaler. Avec le premier, il ne se présenterait dans la carrière du journalisme, et avec le second on n'y appellerait que des hommes dignes, et capables de la fournir avec honneur pour eux et avec avantage pour le pays. Alors on verrait des écrivains qui chercheraient à faire prévaloir leur cause par la force de leur argumentation, par leur habileté dans les discussions, par l'étendue et la variété de leurs connaissances, enfin par la considération et le savoir-vivre. Ce spectacle de gladiateurs furieux qui ne combattent que pour le plaisir de s'immoler aux yeux d'une foule avide de sang. En effet quelle est l'intention et l'objet de notre polémique politique en général ? De faire triompher des convictions consciencieuses et honnêtes ? Non, car alors on discuterait sans passion. Ce que l'on veut, c'est perdre des adversaires, des rivaux, des concurrents. Aussi les plumes de la plupart

de nos écrivains politiques laissent-elles couler à flots le fiel et le poison... et la société se trouve pour ainsi dire emportée par deux torrents de lave brûlante à une perte assurée.

Mais, il est un autre mal que j'aurais dû signaler dans mon premier article, et qui n'est pas moins à déplorer, résultant aussi de l'existence d'une presse mal conduite, ce mal c'est la perte de l'influence de la presse. Une presse politique confiée à de mauvaises mains, si elle ne communique pas ses mauvais instincts, ses passions à la masse de la société, y produira par ses excès la défiance ou l'indifférence. Les dénonciations d'abus graves les mieux fondées, seront regardées comme de vaines criaileries. Ne vous est-il pas arrivé souvent d'entendre des propos comme celui-ci : « Avez-vous lu l'article de (tel journal) au sujet de (telle personne ou telle chose) ? – Oui (ou non, c'est selon). Mais, bah ! des articles de gazettes... » Voilà l'état de discrédit où la presse se fait souvent tomber elle-même, et dans le cas actuel comme dans d'autres, les bons souffrent pour et avec les mauvais ; les bons journaux ne sont pas plus crus que les autres. La presse rendue là se trouve à peu près comme ces menteurs d'habitude, que l'on ne croit plus même lorsqu'ils disent la vérité. Eh ! bien, cela est un grand mal, surtout dans une société libre, avec un gouvernement représentatif, où l'action de la presse est nécessaire, où elle est appelée à

être pour ainsi dire un des pouvoirs de l'État. Un grand écrivain ne demandait que la presse pour établir l'empire de la liberté : il entendait la presse dirigée par la raison et la sagesse, et non la presse sous la conduite de la licence ou de la folie, qui ne peut mener qu'à l'anarchie et au despotisme.

Avant de terminer, il sera peut-être à propos de répondre à une remarque que l'on ne manquera pas de faire probablement. On demandera pourquoi il devient nécessaire de prendre ici, à l'égard de la presse, plus de soins et de soucis qu'on le fait dans les autres pays où règne la liberté de la presse, et où on la laisse à elle-même. À cela je répondrai qu'en Angleterre et en France où il y a des centaines de milliers de lecteurs, les capitalistes ont tourné leur attention du côté de la presse périodique, et emploient des capitaux considérables à l'établissement des journaux politiques : c'est dire que ces établissements sont tenus sur un pied respectable à tous égards, et qu'ils ont à leur tête des hommes du plus grand mérite. Il faut aussi ajouter qu'il existe dans ces pays des règles de goût et de convenance, maintenues par une opinion publique toute-puissante. Nous sommes ici privés de cela, ou si nous l'avons c'est à un degré bien minime.

Ainsi l'on voit qu'en Angleterre et en France, l'on a réellement les moyens de prévenir le mal qui existe en

Canada. Mais aux États-Unis, pays que l'on cite aussi comme modèle ou comme exemple, quand il s'agit de civilisation et de tout ce qui en dépend, que fait-on, qu'a-t-on pour prévenir le mal en question ? Aux États-Unis, l'on fait à peu près comme ici, l'on laisse faire. Cependant, le grand nombre de lecteurs qui se trouve aux États-Unis peut permettre l'établissement de journaux sur le même pied qu'en Angleterre et en France, et il y en a plusieurs qui peuvent jusqu'à un certain point contrebalancer la funeste influence du journalisme infime et populacier. L'habitude et la connaissance des affaires y sont en outre beaucoup plus répandues qu'ici, et le peuple y est par conséquent moins exposé à être égaré. Malgré cela, le journalisme fait beaucoup de mal aux États-Unis, et il faut la vigueur de la jeune république pour qu'elle n'y succombe pas.

Résumons en peu de mots. Notre presse politique n'a pas été en général jusqu'à présent à la hauteur de son importante mission, d'où il est résulté et résultera qu'elle exercera une influence pernicieuse dans la société, ou, ce qui n'est pas moins à déplorer, qu'elle n'en exercera aucune ou pas assez, et qu'ainsi le peuple sera privé du plus puissant engin de bonheur, de progrès et de liberté.

Deux moyens de remédier au mal se présentent. Le

premier serait de décourager toute entreprise individuelle qui n'offrirait pas toutes les garanties désirables, afin de laisser la place libre aux candidats dignes de s'asseoir au fauteuil éditorial, qui dans ce cas ne manqueraient pas de se présenter.

Dans le cas où ce moyen ne suffirait pas pour attirer les hommes de mérite dans la carrière, substituer aux entreprises individuelles le principe de l'association si fécond en résultats partout ailleurs, au moyen duquel on formerait tout d'abord ces établissements respectables, devant lesquels ne pourraient tenir ni se montrer ces nombreuses tentatives éphémères, qui ne servent qu'à jeter le journalisme dans le discrédit, et à faire couler dans les sentiers de l'ignorance ou des mauvaises passions, des ressources qui, écoulées dans une autre direction, auraient produit le plus grand bien.

Il semble que ces moyens ne présentent aucune difficulté insurmontable. On peut donc espérer qu'ils attireront l'attention surtout des hommes qui sont à la tête du mouvement politique et social.

Table

L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française.....	4
Importance de l'étude de l'économie politique.....	30
Du travail chez l'homme	66
Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et sur les moyens législatifs d'y pourvoir.....	119
Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société.....	181
De l'importance et des devoirs du commerce.....	237
De l'intelligence dans ses rapports avec la société	272
Considérations sur le sort des classes ouvrières	396
La presse	443

Cet ouvrage est le 144^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.